

Mise à jour - Janvier 2026

CHRISTIANISME PROTESTANT

RACINES – FORMATION - PORTRAITS

210 PAGES

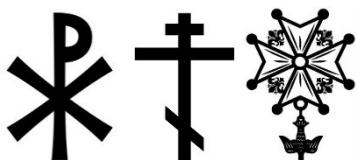


Par Bruno HUITELEC

SECTION 1

INTRODUCTION AU PROTESTANTISME

1. LA FOI CHRÉTIENNE ET LES CHRISTIANISMES



De nos jours, tout en parlant de la « religion chrétienne », on entend aussi parallèlement les termes de « religion catholique », « religion orthodoxe » et « religion protestante ». Or, les « catholiques », les « orthodoxes » et les « protestants » se définissent tous comme « chrétiens ». Y aurait-il alors plusieurs « religions chrétiennes » ?

On se perdrait dans le raisonnement si l'on ne commençait pas sa réflexion par comprendre le sens du mot « religion ». Ce terme est rattaché à deux racines étymologiques latines différentes. L'une d'elle, « REGULA », fait allusion à la « règle » de vie que s'imposent les adeptes, c'est-à-dire aux pratiques traditionnelles, qu'elles soient optionnelles ou obligatoires. L'autre, « RELIGERE », fait quant à elle allusion au fait d'être « relié » à une ou plusieurs divinités, ce qui met en avant la « relation » entre cette ou ces divinités et le fidèle. La première fait donc allusion aux « œuvres » qui constituent le cœur de la religion, alors que la seconde fait plutôt allusion à la « foi » qui unit un fidèle à sa ou ses divinités. Et aussi loin que remonte la mémoire des êtres humains, la religion a toujours été présente d'une manière ou d'une autre, car elle est une tentative de réponse aux questions les plus existentielles de l'homme : D'où je viens ? Qui je suis ? Quelles sont les raisons de mon existence ? Comment vivre avec les autres ? Comment être heureux ? Pourquoi le malheur existe-t-il ? Quel est le but de ma vie ? Pourquoi faut-il mourir un jour ? Y-a-t-il quelque chose après la mort ?

Initialement, on parle de « religion chrétienne » au singulier. On fait ainsi allusion à la religion qui fut fondée sur la personne de Jésus le « Nazoréen/Nazaréen » ou « de Nazareth », un prédicateur itinérant juif du 1^{er} siècle en qui Ses disciples juifs ont reconnu le « Messie/Christ » dont la venue est prophétisée par « la Bible » juive/hébraïque (c'est-à-dire « l'Ancien Testament »). Cette « religion chrétienne », qui est basée sur les enseignements de Celui qu'on connaît de nos jours sous le nom de « Jésus-Christ », avait pris au départ la forme d'un nouveau parti religieux juif parmi ceux qui existaient au 1^{er} siècle de notre ère (parmi lesquels « les pharisiens », « les sadducéens » ou encore « les esséniens »). Mais cette foi qu'on pourrait aussi qualifiée de « judéo-chrétienne » portait un message universel : « l'Évangile » (d'un terme en grec signifiant « Bonne Nouvelle »). Ce message se destinait à tous les êtres humains qu'ils soient Juifs ou non, et la foi chrétienne accueillait en son sein tous ceux qui se convertissaient au Christ quelle que puisse être leur origine ethnique. Plus tard, en voulant se démarquer du « judaïsme » officiel (qui développait et promouvait la mouvance « rabbinique » sur les bases de l'ancien parti religieux des « pharisiens » et qui n'avait pas reconnu Jésus comme le « Messie/Christ »), le christianisme primitif fut progressivement appréhendé comme une religion à part entière.

Cependant, on a tendance aujourd'hui à parler de « religions chrétiennes » au pluriel. Il en est ainsi car au cours des nombreux siècles suivants, le christianisme a fini par être professé et représenté par de nombreuses « confessions » (courants d'interprétation théologique de la même foi) aux identités culturelles et cultuelles distinctes, s'exerçant selon des sensibilités spirituelles différentes.

Aujourd'hui, ces diverses confessions chrétiennes peuvent néanmoins être classifiées par les sociologues religieux en trois grands ensembles confessionnels : « le catholicisme », « l'orthodoxie » et « le protestantisme » (d'où est issu « l'anglicanisme » pluraliste actuel parfois considéré comme un quatrième ensemble ce qui est loin de faire l'unanimité). De temps à autre, les deux premiers, qui ont une forte affinité sur la base des traditions et du système clérical, sont regroupés en un seul ensemble qui pourrait être qualifié de « catholique/orthodoxe ». De fait, on a pris l'habitude de désigner ces trois ensembles comme étant chacune une « religion » distincte des autres. En périphérie, il existe bien d'autres petits mouvements religieux minoritaires d'inspiration « chrétienne », qui en sont issus mais qui ne sont plus à compter comme authentiquement « chrétiens » car leurs théologies s'éloignent de l'essentiel même du christianisme originel (mormons, témoins de Jéhovah, etc.)

Or, en France, le catholicisme (sous sa forme dite « romaine ») a longtemps été la religion officielle du pays. Le christianisme primitif en voie de « catholicisme » avait atteint très tôt les provinces gauloises de l'Empire romain et s'était imposé à la grande majorité des Gallo-romains. Au cours de ce qu'on a appelé abusivement « les invasions barbares », les Francs, un peuple germanique, s'emparèrent de l'essentiel des provinces gallo-romaines pour y créer leur nouveau royaume, mêlant en un seul peuple les Francs (minoritaires et dominants) et les Gallo-Romains (populations autochtones romanisées d'origine essentiellement celtique), d'où le fait que le catholicisme garda sa prédominance démographique. À la tête de ce royaume, Clovis fut le premier roi « barbare » (c'est-à-dire spécifiquement « franc ») à se convertir au christianisme officiel de l'époque, c'est-à-dire plus précisément au « catholicisme/orthodoxie » (dans son expression romaine et latine au sein du « patriarchat de Rome »). Le royaume franc s'agrandit pour devenir un empire sous le règne de Charlemagne avant de se morceler en trois grands royaumes. L'un de ces royaumes devint la base de ce qui sera appelé l'Allemagne bien plus tard et un autre devint la France proprement dite. Or, les rois de France comme ceux de tous les pays européens d'Occident faisaient reposer leur autorité « temporelle » (c'est-à-dire politique et militaire) sur l'autorité spirituelle du pape qui acquit progressivement le statut de « chef de l'Église catholique romaine » (en remontant rétroactivement cette prétention à l'apôtre Pierre en tant que premier « évêque » de Rome).

Malgré des épisodes de laïcité imposés autour de la première Révolution française, le catholicisme romain est resté par « concordat » la religion officielle de la France jusqu'en 1905 où fut adoptée la loi républicaine qui ordonnait la séparation de « l'Église » catholique (et à travers elle toute religion) et de l'État (désormais « laïc », ce qui voulait dire « neutre en matière religieuse »). Autant dire alors que la culture française, quoique de plus en plus islamisée depuis les immigrations maghrébines des années 1950, reste trempée de « catholicisme » dans sa culture profonde. Les Français connaissent plus ou moins bien cette « religion chrétienne » précise, comme celle dite « orthodoxe » qui lui est la plus proche sur le plan théologique et ecclésiologique. Mais les chrétiens dits « protestants » (comptant parmi eux ceux spécifiquement dits « évangéliques »), qui y sont présents depuis les débuts du protestantisme au 16^{ème} siècle et qui ont une part intégrante à l'histoire et à l'évolution du pays, sont quant à eux plus célèbres que véritablement connus. La plupart des Français se les représente au fil d'idées reçues et de jugements préconçus que la culture catholique dominante avait véhiculés en son temps de forte influence, dans une parfaite volonté d'opposition.

2. NAISSANCE GÉNÉRALE DU PROTESTANTISME

Comme évoqué au point précédent, l'usage commun a consacré l'expression de « religion protestante ». Mais si par « religion » on entend un « système de dogmes et de traditions immuables garanti par des chefs religieux » (« REGULA » au sens le plus courant), alors le protestantisme est tout sauf une religion. Comme les deux autres ensembles confessionnels du « christianisme », il regroupe un certain nombre de confessions chrétiennes plongeant leurs racines dans une Histoire commune. De plus, la base théologique commune de ces confessions s'ancre dans les résolutions de ce qu'on appelle historiquement « la Réforme » (ou « Réformation »).

Le terme historique de « Réforme/Réformation » (avec une majuscule) désigne globalement les événements et les résolutions du 16^{ème} siècle qui permirent à des catholiques romains de se séparer de leur Église (système ecclésial officiel) pour former de nouvelles confessions chrétiennes (différentes du catholicisme romain) se voulant plus conformes aux enseignements de la Bible.

En rupture avec la « papauté » (dont l'autorité sur les chrétiens fut considérée par elle comme illégitime), la Réforme proclama cinq grandes affirmations enseignées dans la Bible : le « SOLA SCRIPTURA » (la Bible est un catalogue de Saintes Écritures, divinement inspiré, qui constitue de ce fait l'unique support de la foi chrétienne authentique, l'unique source de ses doctrines), le « SOLA GRATIA »

(le Salut de l'être humain a été obtenu par le sacrifice du Christ à la croix, et seule la grâce de Dieu l'a permise, aussi ce salut ne peut être aucunement mérité par l'être humain sur la base de ses bonnes œuvres), le « SOLA FIDE » (la foi en Jésus-Christ est le seul moyen qui permet à l'être humain de bénéficier du Salut gracieux de son âme), le « SOLVS CHRISTVS » (Jésus est l'unique chef de Son Église et le seul médiateur entre Dieu et les êtres humains), et le « SOLI DEO GLORIA » (Dieu doit être le seul objet du culte, de l'adoration et de la soumission de l'Église car toute la gloire revient à Lui seul). Ces cinq principes (ou « soli/solas ») sont devenus les critères fondamentaux du protestantisme.

Le terme « protestant » provient quant à lui de l'expression latine « PRO-TESTARI » (témoignage, profession de foi). C'est ainsi qu'on désignait dans l'ancêtre de l'Allemagne au 16^{ème} siècle (à l'époque dénommée « Saint-Empire Romain Germanique ») les « princes-électeurs » désormais de foi « luthérienne » (*point abordé plus bas*) qui s'étaient opposés à la pression religieuse de leur Empereur Charles Quint par le témoignage public de leur foi. Or ce témoignage se manifesta au moyen d'un acte juridique de « protestation » fort. Aussi les « princes-électeurs » loyalistes (restés loyaux au catholicisme romain) les surnommèrent les « princes protestants ». Avec les premières décennies, le mot « protestant » finit par désigner tout chrétien appartenant aux mouvements de foi basés sur la Réforme/Réformation.

Il faut garder à l'esprit que « l'Église (système ecclésial officiel) chrétienne », établi depuis le 4^{ème} siècle dans l'Empire romain, ainsi que ses rameaux (catholique romain, orthodoxes et catholiques orientaux/uniates), sont la continuité structurelle des « Églises primitives » (les premières formes d'institutions chrétiennes des 1^{er} et 2^{ème} siècles), mais dans une longue série de modifications de la foi chrétienne originelle et d'évolution du système ecclésial au gré de « conciles » (réunions d'évêques, notamment autour du pape ou d'un patriarche), « d'encycliques » (déclarations écrites et autres décrets du pape ou d'un patriarche), de rédaction du « catéchisme » (c'est-à-dire l'énoncé officiel des articles de foi) et du « droit-canon » (texte législatif ecclésiastique). Ces modifications ont pu notamment survenir à cause de la conception catholique romaine de l'autorité de l'Église. Ainsi, même s'il a fallu attendre 1870 (concile Vatican I) pour le définir officiellement, le pape est de plus longue date considérée par les fidèles de son Église comme « infaillible en matière de foi », d'une part « EX CATHEDRA » (du latin « en chaire », soit dans le moindre de ses enseignements théologiques unilatérales), et d'autre part dans son « MAGISTER » (du latin « maîtrise/domination », soit en collaboration avec ses évêques dans les résolutions des conciles œcuméniques). Pour chaque fidèle catholique romain, il est le « chef » spirituel de ladite « Église catholique et apostolique romaine » (système ecclésial perçu alors par eux comme la seule et véritable « Église de Jésus-Christ »). Il est aussi à leurs yeux le « vicaire » (tenant lieu/représentant) de Dieu sur terre.

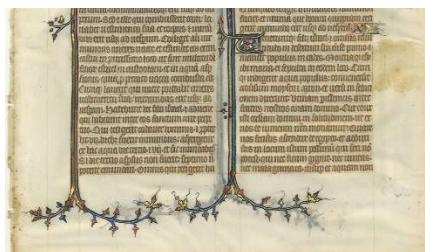
De tout temps, des croyants catholiques romains, orientaux et orthodoxes (ecclésiastiques ou non) ont réclamé des « réformes » de leurs Églises, avec le sens originel de « retours épurés à la première forme » (perçue par eux comme seule authentique). Les réformes en question ont toujours été très longues à se mettre en mouvement et n'ont jamais vraiment abouti au résultat désiré par leurs promoteurs. Les plus diplomatiques d'entre eux ont pu avoir une certaine reconnaissance en leur temps. Certains mêmes, après leur mort, ont été proclamés « Saints » dans le catholicisme/orthodoxie parce que leurs petites réformes avaient plus ou moins abouti et que ces personnages faisaient l'objet d'une certaine vénération populaire. Les plus radicaux dans l'Église catholique romaine, qu'on nomme rétrospectivement aujourd'hui les « pré-réformateurs », n'ont pas eu cette chance. Ils ont été rejetés, condamnés, persécutés voire massacrés par les autorités catholiques qui voyaient en eux de dangereux « hérétiques ». On peut ici faire mémoire de Pierre VAUDÈS ou encore de Jan HUS. C'est à cause de cet univers de répression que la « Réforme/Réformation » n'avait pu être inaugurée avant le 16^{ème} siècle.

Le Moyen-Âge était à peine fini et l'on était alors au début de la Renaissance. Le christianisme catholique romain faisait partie de tous les aspects de la vie de l'Européen occidental et central, mais les peuples commençaient à ne plus vraiment compter sur le duo traditionnel « politique/religieux »



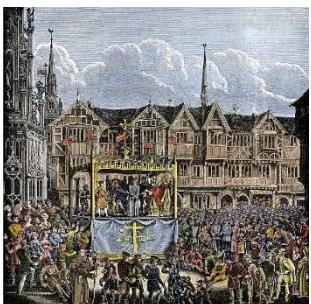
(c'est-à-dire « royauté/papauté ») pour établir sur terre le bonheur éternel. Les mouvements militaires censés favoriser l'unité religieuse (comme les « croisades ») ne faisaient plus l'unanimité des catholiques qui n'étaient plus vraiment convaincus de l'imminent « danger du musulman » (appelé « mahométan » à cette époque) que scandaient les papes. « L'humanisme » (philosophie se centrant sur l'être humain)

s'était répandu parmi les intellectuels et une partie du clergé. La recherche d'un « eldorado » gréco-romain de l'antiquité amenait les élites à délaisser les acquis artistiques, littéraires et religieux du Moyen-Âge (désormais perçu comme une ère d'obscurantisme et de barbarie) pour tenter de retrouver un supposé « paradis perdu » (intellectuel, littéraire et artistique) des Empires gréco-romains. Dans la lancée, des théologiens s'interrogeaient sur le bienfondé de certaines doctrines ou de certaines pratiques religieuses catholiques héritées des siècles passés.

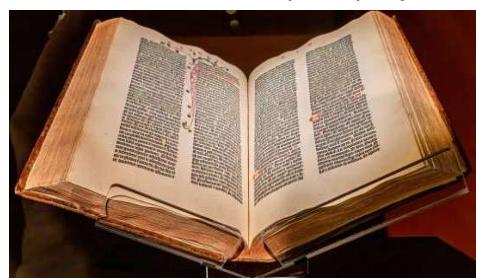


Or, contrairement à une idée reçue, la Bible était connue et aimée par les catholiques de l'époque, mais le petit peuple, quand il savait lire, ne lisait pas le latin (langue religieuse et officielle du catholicisme romain) et ne pouvait accéder à la lecture de la seule traduction biblique « autorisée » (faisant autorité liturgique) : la « Vulgate » (version latine faite par Jérôme DI PAOLO de Stridon au 4^{ème} siècle).

Il existait des versions non « autorisées » en langues vulgaires, mais si elles n'étaient pas fortement annotées selon la foi officielle, elles étaient condamnées et interdites par l'autorité pontificale (relative au pape). La connaissance populaire de la Bible était limitée à ce qu'enseignait le clergé, alors que les « petits prêtres » qui formaient le « bas-clergé » étaient eux-mêmes à peine formés. Les histoires marquantes de la Bible étaient connues de tous, notamment par le moyen des « mystères » (sortes de représentations théâtrales données sur le parvis des églises) et des « vitraux » qui les racontaient selon quelques filtres artistiques et culturels médiévaux.



Autant dire que la partie doctrinale était inconnue ou méconnue et que le clergé était la seule référence dans le domaine. Les riches lettrés, connaissant le latin, avaient quant à eux accès libre à la Bible (version de la Vulgate) mais dans des éditions fortement « glosées » (c'est-à-dire annotées) qui avaient pour but d'imposer au lecteur l'interprétation officielle de chaque texte, c'est-à-dire celle du catholicisme, construite à travers les siècles. Le désir de « réforme » était plus que jamais d'actualité et une majorité d'Européens était prête à s'y engager, surtout que l'imprimerie venait d'être inventée par Johannes GENSLEISCH, dit « Gutenberg » (1397-1468), et rendait les idées « nouvelles » (du moins perçues ou désignées comme telles à l'époque) plus faciles à répandre. Comme un signe avant-coureur, le premier livre de l'Histoire à être imprimé vers 1450 fut « la Bible », une variante latine de la Vulgate en usage à l'Université (catholique) de Paris.



Au 16^{ème} siècle, la Réforme/Réformation fut inaugurée et portée, avec conviction et résistance, par cinq grands « Réformateurs » historiques (Martin LUTHER, Martin BUCER, Ulrich ZWINGLI, Jean CALVIN et John KNOX). Dès ses débuts et au cours des siècles suivants, elle se diversifia davantage dans le cadre de « réveils spirituels » (regains dynamiques de la foi protestante) sous l'impulsion d'autres « Réformateurs » dont la réputation historique est plus modeste (Conrad GREBEL, Felix MANZ, John

SMYTH, Thomas HELWYS, John WESLEY, William MILLER, Benjamin Wills NEWTON, Samuel PRIDEAUX TREGELLES, John-Nelson DARBY, Charles PARHAM, William SEYMOUR, etc.). Malgré la forte répression catholique romaine, la papauté n'a pas su l'étouffer dans l'œuf cette fois-ci.



Cette « Réforme/Réformation » protestante fut initiée au cœur de l'Europe (Saint-Empire Romain Germanique à la base), et c'est sur ce subcontinent premièrement que le protestantisme s'enracina et se développa (principalement sur ce qui allait devenir aujourd'hui l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves). Puis, suivant le mouvement colonial, il prit une ampleur exceptionnelle en Amérique du Nord (États-Unis, Canada) avant de se répandre dans le monde entier et principalement dans les ex-empires coloniaux britanniques et néerlandais.

3. DÉFINIR LE PROTESTANTISME

Maintenant que nous avons dégagé les généralités concernant la naissance du protestantisme, reste la question de base : « Que signifie être protestant ? »





Être « protestant », c'est d'abord être « chrétien ». Oui, sociologiquement parlant, le protestantisme se présente comme la troisième branche historique de ce qu'on appelle globalement le « christianisme ». Il a été aussi dégagé sociologiquement que la base authentique de la foi chrétienne est résumée dans deux textes anciens surnommés globalement le « CREDO » (littéralement « Je crois ») appelés : « Le Symbole des Apôtres » (essentiellement écrit au 2^{ème} siècle mais fixé et adopté à Nicée en l'an 324 avant une dernière retouche au 8^{ème} siècle) et « Le Symbole de Nicée-Constantinople » (écrit et adopté à Constantinople en l'an 381). Toutes les confessions religieuses qui adoptent et respectent les énoncés de ces deux textes sont historiquement dites « nicéennes » et se laissent voir comme authentiquement « chrétiennes ». Celles qui s'en éloignent de peu ou de beaucoup ne sont plus à percevoir extérieurement comme authentiquement « chrétiennes » (quoi que « dérivées » ou « inspirées » du christianisme et même si les confessions concernées s'étiquettent elles-mêmes comme « chrétiennes »). Le « christianisme » vu historiquement comme authentique est donc ce qu'on peut aussi appeler le « christianisme nicéen ». Le « catholicisme », « l'orthodoxie » et le « protestantisme » sont les trois branches généralement admises comme telles de ce « christianisme nicéen » documenté et s'enracinant dans les enseignements de la Bible chrétienne. Les énoncés de ces deux textes sont donc un résumé de la base fondamentale de la foi dans ces trois groupes confessionnels chrétiens. Et la différence entre eux ne survient que sur d'autres éléments, extérieurs à ces énoncés communs fondamentaux.

Ceci étant dit, être spécifiquement « protestant » c'est avoir et exercer une foi chrétienne qui refuse de se baser sur des enseignements traditionnels postérieurs à la Bible comme si ces derniers étaient égaux aux enseignements du Christ, de Ses douze apôtres et de l'apôtre Paul. C'est donc vouloir baser sa « foi en Christ » sur le seul fondement des Écritures saintes du christianisme, c'est-à-dire « La Bible » (l'Ancien Testament contenant les textes de la Bible juive et surtout le Nouveau Testament). Être spécifiquement « protestant », c'est considérer son appartenance au Christ non en fonction d'un héritage culturel et familial (même s'il est très apprécié) mais sur sa foi individuelle. Être spécifiquement « protestant » c'est avoir la liberté d'interpréter la Bible de façon autant individuelle que collective, en toute bonne conscience devant Dieu. C'est donc en parallèle respecter le point de vue différent des autres protestants sur des sujets secondaires qui peuvent offrir différentes perspectives d'exégèse et de compréhension, sachant que les sujets essentiels sont clairement exposés par les Écritures saintes et constituent de fait l'unité théologique naturelle de tous les protestants. Enfin, être spécifiquement « protestant », c'est ne demeurer membre que d'une communauté qui s'inscrit dans l'héritage de la Réforme/Réformation et qui ne s'en éloigne pas.

4. UN MOUVEMENT ENRACINÉ

Les sections suivantes ont pour but de comprendre l'histoire générale et les histoires particulières du protestantisme et de ses diverses confessions, afin de comprendre la présence et la raison d'être du protestantisme dans l'Histoire du christianisme. Mais ne remonter la compréhension historique qu'au 16^{ème} siècle à partir des actes fondateurs proprement protestants, c'est aussi perdre une bonne partie d'une juste compréhension générale.

Car le protestantisme n'est pas né « de génération spontanée », d'une façon étrange et complètement « désincarnée » par rapport à une histoire générale entamée des millénaires auparavant. Comme le protestantisme a cherché dès ses débuts et toujours encore à retrouver l'identité religieuse et spirituelle des tout premiers chrétiens, eux-mêmes enracinés dans l'identité religieuse et spirituelle du peuple hébreu/israélite/juif, il faut autant comprendre l'histoire générale hébraïque/israélite/juive jusqu'à Jésus-Christ et ses premiers disciples, que comprendre l'histoire générale des premiers chrétiens, puis celle des Églises instituées (catholiques, orthodoxes) jusqu'au 16^{ème} siècle, si l'on veut saisir toute la pertinence du soulèvement protestant qui a donné naissance au protestantisme si vivant et présent dans le monde actuel. Aussi les sections de compréhension historique suivantes vous feront parcourir tous ces aspects pour mieux appréhender le protestantisme d'aujourd'hui.

SECTION 2

LE JUDAÏSME ANTIQUE, JÉSUS-CHRIST ET LES ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES

1. LE JUDAÏSME ANTIQUE : LE BERCEAU DU CHRISTIANISME

A. UN PEUPLE NOMMÉ « ISRAËL » : LE PEUPLE JUIF



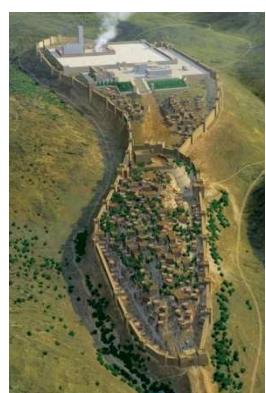
Les données de la science historique moderne nous parlent d'un peuple appelé « Israël », dont la plus ancienne mention sur une stèle (en hiéroglyphes) remonte à 1210 avant notre ère, dans un royaume situé sur le territoire géographique dont l'essentiel est actuellement occupé par l'État moderne d'Israël et les territoires dits « palestiniens ». Règnait alors sur ce royaume un homme nommé David. Ce peuple, composé de douze tribus, fondait son unité nationale sur une langue sémitique commune appelé « l'hébreu », et sur une religion commune qui marquait sa différence avec les autres religions connues de l'époque pour être la première forme de « monothéisme » (croyance et adoration d'un seul et unique Dieu) de l'Histoire.



Le Dieu unique d'Israël, vu comme spirituel, ne pouvant se faire représenter par la moindre idole, Tout-Puissant et Créateur de toute chose dans l'univers visible et invisible, avait un nom propre dont on a aujourd'hui perdu la prononciation exacte, les consonnes étant seules représentées sous forme de lettres dans les langues sémitiques. Ce nom s'écrivait par un tétragramme (c'est-à-dire un ensemble de quatre lettres) équivalant à YHWH (soit en vieux latin IHVH ou en latin ecclésiastique JHVH). Pour éviter de le prononcer « en vain » (c'est-à-dire sans respect, sans adoration ou pour tromper/falsifier), Ses fidèles parlaient de Lui au quotidien ou lisait Son nom à l'écrit en lui substituant un titre divin en hébreu, « Adonaï », qu'on peut traduire par « Seigneur » ou « Maître ». On a bien tenté d'en retrouver la prononciation, soit par des barbarismes (c'est-à-dire des erreurs d'interprétation) comme « Jéhovah/Jéhova », soit par des recompositions hasardeuses comme « Yahweh/Yahvé » mais sans la moindre certitude. Le nom désignant par sa racine étymologique un « ÊTRE » par excellence (« Il était, Il est, Il sera, Il fait être/devenir ») et Qui est seul par définition « éternel » (c'est-à-dire existant depuis toujours et pour toujours, sans commencement ni fin), un usage francophone d'origine grecque le traduit souvent en français par « L'Éternel ». Dans ce dossier, nous emploierons l'usage traditionnel international, qui suit l'usage traditionnel d'Israël, repris dans de nombreuses traductions des écrits saints/sacrés de ce peuple, à savoir « Le SEIGNEUR » (avec ici des lettres capitales pour le différencier du titre « Seigneur » lorsqu'il est écrit tel quel).



L'une des tribus d'Israël, nommée « Lévi », était consacrée au service cultuel du SEIGNEUR et n'avait aucun territoire en propre, à part des cités disséminées dans tout le royaume. Dans ses rangs, une caste sacerdotale fournissait au service du culte de la religion israélite ses principaux officiants : les « prêtres » ou « sacrificateurs » juifs, dont le primat était appelé Le « Grand-Prêtre » ou « Souverain Sacrificateur ». Les autres tribus avaient chacune un territoire donné, l'une encore en possédant deux car on y distinguait deux sous-tribus, soit en tout douze territoires tribaux. Le roi David, issu de la tribu royale de « Juda », était aussi celui qui avait fait d'une ancienne petite cité de la région, précédemment connue sous le nom cananéen de « Salem », sa grande capitale politique et religieuse sous le nom de « Jérusalem » (de l'hébreu « Yéroushalayîm » signifiant « Cité de la Paix »).





Sous le règne de son fils et successeur, le roi Salomon (en hébreu « Shlomoh », c'est-à-dire le « Pacificateur »), réputé pour son immense richesse et sa très grande sagesse, le sanctuaire mobile (appelé « Tabernacle » ou « Tente de la Rencontre ») qui servait de lieu central au culte national de ce peuple jusque-là fut remplacé par un magnifique temple bâti à Jérusalem sur une hauteur appelée « Sion ».

Après le décès de ce roi, un conflit de succession se fit jour. Les douze tribus se divisèrent sur la reconnaissance du nouveau roi. Deux d'entre elles restèrent fidèles à celui de la dynastie royale en place, car elle était réputée établie par le SEIGNEUR Lui-même. Les huit autres tribus et les deux demi-tribus, dont les territoires s'étendaient au nord du grand royaume, préférèrent reconnaître pour roi l'autre prétendant au trône, et firent sécession pour créer un royaume propre, avec la ville de « Samarie » pour capitale. Fort d'intégrer la majorité des tribus d'Israël, comme un tacle pour les deux autres tribus, ce nouveau royaume se fit appeler « royaume d'Israël ». Les deux tribus restées fidèles à la dynastie royale établie, fort d'intégrer la tribu royale de cette dynastie, formèrent alors un royaume propre, avec Jérusalem pour capitale, et se fit appeler « royaume de Juda », du nom même de la tribu royale.

En 720 avant notre ère, le royaume d'Israël (au nord) fut menacé puis conquis par l'Empire assyrien qui dominait à l'époque le « Croissant Fertile », et surtout la puissante Mésopotamie. Les huit tribus et deux demi-tribus israélites qui s'y trouvaient furent exilées en masse avec grande force par l'envahisseur, dispersées dans les régions de la lointaine Assyrie et ses possessions dans le Proche-Orient. Dans chacune de ces tribus, de grandes tranches de populations disparurent mystérieusement de l'Histoire et ne furent jamais retrouvées par la suite. Si des clans familiaux de chacune d'elles existèrent encore après cette époque, établis comme des communautés israélites minoritaires dans les contrées de cet empire, les disparus furent depuis lors surnommés les « dix tribus perdues d'Israël ».

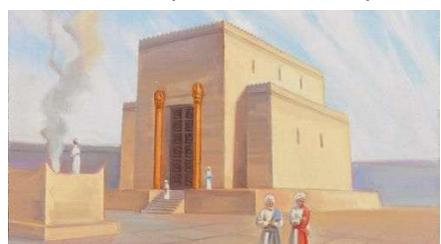
Après cette date, le royaume de Juda (au sud) fut le seul territoire souverain représentant encore le peuple d'Israël. C'est à cette époque que le terme « Juda » (en hébreu « Yéhoudah » c'est-à-dire « Louange », « Célébration » ou encore « Action de grâce ») fut associé comme synonyme au terme « Israël ». La religion israélite devint de fait celle officielle au seul royaume de « Juda », d'où son nom de « judaïsme ». Le terme hébreu « Yéhoudîm » qui désignaient initialement les habitants du royaume de Juda fut très vite considéré comme synonyme du terme « Israélites » et même étendu pour désigner tous les autres Israélites. Parfois traduit « Judéens » quand on veut exclusivement parler de nos jours des habitants de ce royaume et du territoire correspondant dans l'Antiquité, le terme a surtout donné en français, via le latin et les évolutions linguistiques romanes, celui de « Juifs ». Donc, à partir de cette époque, un ressortissant du peuple d'Israël, tout en pouvant être désigné comme un « Israélite » (littéralement en hébreu un « Fils d'Israël »), est surtout désigné comme étant un « Juif » (sur le plan ethnique), et particulièrement s'il pratique la foi « israélite/juive », c'est-à-dire le « judaïsme ».



Au 6^{ème} siècle avant notre ère, l'Empire babylonien avait renversé et remplacé l'Empire assyrien dans la domination du Proche-Orient. En 587 avant notre ère, elle envahit le royaume de Juda et le soumit à son autorité politique et militaire, détruisant et pillant au passage le temple de Jérusalem. Afin de s'assurer qu'aucune rébellion juive ne serait à craindre, elle fit exiler les familles d'aristocrates et de notables (militaires ou religieux) du pays qui vinrent rejoindre les anciens exilés

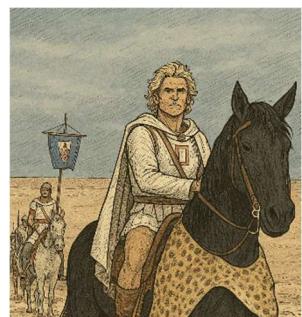
israélites du royaume du nord encore faiblement présents dans ces territoires. Ils formèrent ensemble une sorte de « Diaspora » (c'est-à-dire « Dispersion ») juive, en dehors des frontières du pays d'origine.

Après quoi, l'Empire perse renversa l'Empire babylonien en héritant de son vaste territoire. En 538, son dirigeant le roi « Cyrus II le grand » fit paraître un édit permettant et encourageant les Juifs dispersés dans l'empire à rentrer dans leur pays pour le reconstruire (y compris le temple de Jérusalem) et y recréer leur foyer national en l'administrant de façon autonome au sein de l'Empire perse. Après 69 ans d'exil, de nombreux Juifs rentrèrent donc s'y installer en rejoignant la faible population juive restée sur place, ainsi qu'une petite population de non-Juifs installés pendant l'exil autour de la ville de Samarie, et qui s'était convertie au judaïsme mais en développant son propre culte et ses propres convictions prophétiques : les « Samaritains ». Ensemble, sous la direction du prince Zorobabel, du notable Sheshbatsar et du grand-prêtre Josué, les Juifs reconstruisirent le pays. Et le temple fut aussi rebâti (on parle historiquement de « second temple ») sous la supervision d'un prêtre du SEIGNEUR nommé Esdras qui était aussi réputé



comme prophète du SEIGNEUR. Le pays désormais sous tutelle impériale perse, occupait environ tout le territoire de l'ancien grand royaume d'Israël des rois David et Salomon, mais réadopta par usage courant le terme « Juda » pour se désigner en tant que nouvelle province juive autonome de l'empire Perse, et dont les habitants étaient globalement définis comme des Judéens/Juifs.

En 332 avant notre ère, un jeune roi macédonien nommé Alexandre, ayant réussi à conquérir toutes les contrées de la Grèce comme base de son empire en extension, envahit et soumit le territoire de Juda et la population juive sur place. Celui que l'Histoire appellera « Alexandre le Grand » détruisit l'empire perse et érigea sur ses ruines un des plus grands empires de l'Histoire, s'étendant de la Grèce (à l'ouest) jusqu'aux rives du fleuve Indus aux portes des royaumes indiens (à l'est). Le territoire de Juda fut alors révélé au « monde connu » sous la forme grecque de son nom qui lui resta, et qui est francisée en « Judée ».



À la mort d'Alexandre en 323 avant notre ère, son immense empire fut morcelé en quatre néanmoins grands empires dirigés initialement par ses quatre généraux les plus proches et leurs familles respectives. La Judée et sa capitale Jérusalem furent englobées à l'empire « Lagide », dirigé par le



général Ptolémée, devenu le roi « Ptolémée I^{er} Sôter », l'ancêtre direct de la célèbre reine « Cléopâtre (VII) ». Ce nouvel empire comprenait essentiellement l'ancienne Égypte et la région de Cyrénaïque (aujourd'hui en Libye), et fut reconnu par la suite comme un nouvel et grand royaume d'Égypte. Dans la capitale de cet empire, fondée par Alexandre le Grand et appelée « Alexandrie », de nombreux Juifs de la Diaspora s'étaient installés dès 331 avant notre ère pour y fonder une communauté juive

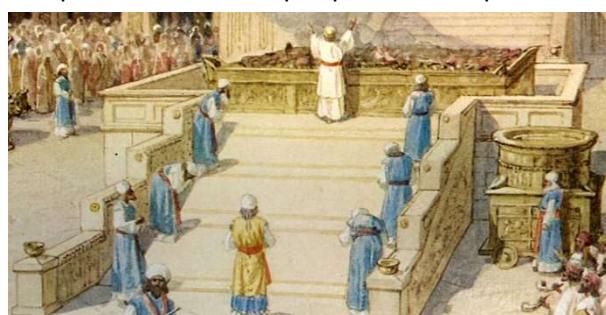
locale très vivante, et portée sur les réflexions théologiques et philosophiques. En parallèle, face à l'influence grandissante de la foi païenne grecque en Judée, un grand parti religieux juif naquit pour la contrer et promouvoir de façon stricte la foi juive, l'étude des Écritures saintes/sacrées du judaïsme, l'observance draconienne des commandements de Dieu, le tout sous l'influence d'une tradition d'interprétation propre à elle mais rattachée dans sa croyance au plus grand prophète passé d'Israël, Moïse (en hébreu « Moshé » c'est-à-dire « Retiré »), comme une sorte d'héritage « oral » de ce

dernier : le parti des « Hassidéens » (en hébreu « H'assidîm » signifiant « Pieux/Intègres ») devenu par la suite celui des « Pharisiens » (en hébreu « Péroushîm » signifiant « Séparés/Ceux qui expliquent »).

En 219 avant notre ère, Jérusalem et la Judée furent envahis et conquis par un autre grand empire issu de l'empire d'Alexandre le Grand, l'empire « Séleucide », dirigé au départ par le général Séleucos et couvrant essentiellement l'ancienne Assyrie. En 175 avant notre ère, le roi séleucide Antiochos IV Épiphanie fit une tentative de destruction de la foi juive dans le but d'imposer aux Juifs la religion païenne gréco-babylonienne. Il fit usurper le poste de Grand-Prêtre du SEIGNEUR par l'un de ses partisans, provoquant la désertion du temple par les fidèles. Il fit aussi ouvrir un gymnase à la grecque (les athlètes performant traditionnellement nus) où les Juifs ne pouvaient participer que s'ils parvenaient à masquer les traces de leur circoncision (un geste symbolisant leur honte de la foi juive et un rejet de l'appartenance au SEIGNEUR). S'en suivirent des actes de violence perpétrés le jour hebdomadaire juif du Repos (le « Sabbat », en hébreu « Shabat » signifiant « Cessation de travail »), l'interdiction d'observer ce repos sabbatique, l'interdiction aussi de pratiquer la circoncision (signe rituel des Juifs pour signifier leur appartenance à « l'Alliance » conclue entre leur Dieu et leur peuple), les offices de prières et les sacrifices au SEIGNEUR. Puis le comble fut atteint par des profanations païennes dans le temple même de Jérusalem qui fut dédicacé par l'occupant au dieu grec Zeus Olympien. Des rouleaux d'Écritures saintes/sacrées juives furent déchiquetés, un autel à Zeus fut érigé dans le temple sur celui du SEIGNEUR, des sacrifices y furent offerts à ce dieu païen, et des orgies à la grecque furent organisées dans la cour du temple.



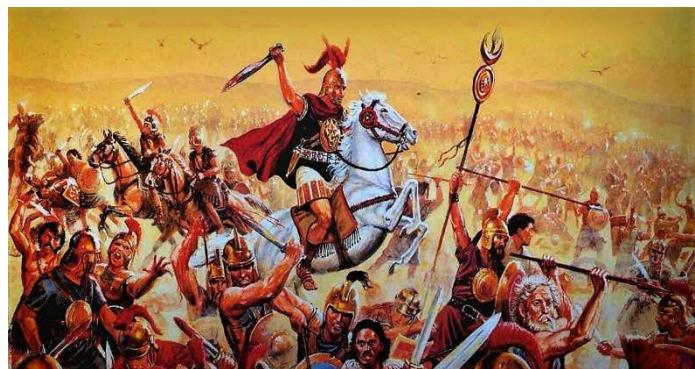
En réaction à ces outrages hautement blasphématoires, une famille sacerdotale juive surnommée les « Maccabées » (en hébreu « Maqavîm » c'est-à-dire « Marteleurs »), sous la direction de son patriarche le prêtre Mattathias (en hébreu « Matityahou ») et relayé par son fils Judas, entra en résistance armée et rallièrent à leur cause une grande partie du peuple juif. Les résistants, retirés dans les collines, descendaient pour réprimer les collaborateurs de l'occupant séleucide. La révolte s'étendit en conflit armé contre l'occupant lui-même et porta ses fruits. Après d'âpres combats, la grande Judée put retrouver son indépendance. Le temple profané fut purifié rituellement et dédicacé à nouveau au SEIGNEUR. Le



nouveau pouvoir royal juif ne fut cependant pas placé entre les mains de l'ancienne famille royale de la tribu de « Juda », descendante des rois David et Salomon, mais dans celle du clan des Maccabées, famille sacerdotale de la tribu de « Lévi », dont les membres dynastiques furent appelés les « Hasmonéens », du nom de leur grand patriarche familial nommé « Hasmonée » (en hébreu « Hashmonaï »).

Pour autant, la Judée indépendante ne se coupa pas du monde. Elle était ouverte au commerce, et par ce biais maintenait aussi un lien direct avec la Diaspora juive en Égypte et en Orient. Pour faciliter les liens et la communication, le grec fut employé pour les relations officielles internationales et l'araméen (une langue sémitique très proche de l'hébreu et largement parlé dans les pays limitrophes et jusqu'en Mésopotamie) devint privilégié pour communiquer avec la Diaspora juive. Ce fut à tel point que dans le pays l'hébreu fut peu à peu relégué au strict usage religieux, pour les cultes, la prédication et bien entendu la lecture et l'étude des Écritures saintes/sacrées. Au quotidien, l'araméen l'avait remplacé et devenait la langue maternelle des nouvelles générations juives du pays.

La fin du règne de cette dynastie ne fut pas sans heurts, avec des conflits de succession. En 67 avant notre ère, après la mort de la régente hasmonéenne Alexandra, veuve du roi Alexandre Jannée, le trône de Judée fut disputé entre ses deux fils Jean Hyrcan II et Aristobule II. C'est sur cet arrière-plan de conflit de succession que l'Empire romain, devenant par conquêtes successives le maître du pourtour du bassin méditerranéen, entra en scène dans l'Histoire juive. En 63 avant notre ère, les armées romaines dirigées par le général Pompée, s'emparèrent de Jérusalem et conquirent toute la grande Judée. Pour éviter les conflits de résistance, au lieu d'en faire une province directe de l'Empire, la grande Judée fut transformée en « protectorat romain », demeurant ainsi un royaume autonome dont les dirigeants étaient entièrement soumis à l'autorité de Rome.



Les Romains reconnurent Jean Hyrcan II roi de Judée (utilisant surtout le titre grec d'ethnarque pour le qualifier), et étant issu de la tribu sacerdotale juive, lui firent cumuler le mandat de Grand-prêtre du SEIGNEUR. Pour s'assurer de son dévouement à l'empire romain, ils lui imposèrent un conseiller dévoué à Rome nommé Antipater, un Iduméen (descendant d'Édomites) immigré dans le pays et converti au judaïsme. Or, en l'an 40 avant notre ère, le fils d'Antipater nommé Hérode se fit reconnaître « roi des Juifs » par le Sénat romain, en lieu et place de Jean Hyrcan II. Ce dernier avait été enlevé par les Parthes qui étaient en conflit armé avec Rome et qui tentaient d'envahir la Judée après l'invasion de la Syrie.



En 37 avant notre ère, après l'exécution d'Antigone II, le dernier prétendant au trône Hasmonéen, celui qui se fit appeler depuis lors « Hérode le Grand » aida les Romains à repousser les attaques des Parthes et à sécuriser le territoire juif. Il régna ensuite sur la majeure partie de la grande Judée. À cette époque, les Juifs n'étaient globalement pas favorables à ce « roi client » de Rome qui n'était même pas d'ascendance juive, encore moins royale, et dont l'adhésion religieuse officielle au judaïsme, hérité de son père, n'était convaincante pour personne. Vainement, le roi Hérode tenta bien de s'imposer par la peur et une cruelle répression, en livrant ses détracteurs actifs à la justice romaine qui les firent « crucifier » en masse (c'est-à-dire mis à mort cloués sur des instruments de supplices appelés des « croix »), mais son règne était toujours considéré par la majorité comme illégitime. Aussi, en 35 avant notre ère, Hérode se maria de force

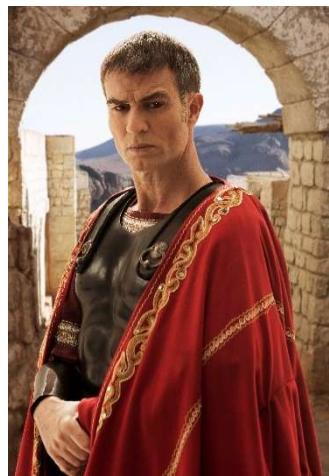
à la petite-fille de l'ancien roi Hasmonéen nommée Mariamne, afin de justifier son titre de « roi des Juifs » auquel il tenait fortement. Il devint ainsi un « Hasmonéen par alliance », en se définissant lui-même comme un héritier légitime par ce mariage.



Hérode s'illustra aussi par son désir profond de développer son royaume sur le modèle gréco-romain, rénovant des villes et érigeant des cités sur le modèle artistique de la civilisation occupante. Pour impressionner Rome et ses riches provinces orientales, tout en se faisant mieux aimer du peuple juif dans le même temps, il entreprit aussi en 19 avant notre ère de faire restaurer le second temple de Jérusalem et d'en agrandir considérablement l'enceinte extérieure par des cours successifs, toujours sur le modèle architectural des plus grands monuments gréco-romains. Si l'essentiel de l'ouvrage, surnommé « temple d'Hérode », était terminé et opérationnel dans les dix premières années, et l'ensemble étant presque achevé dans les années 30 de notre ère, les derniers travaux d'appoints eurent lieu en 63 de notre ère.



Après la mort d'Hérode en 4 avant notre ère, son royaume fantoche fut partagé en diverses provinces autonomes aux mains de ses successeurs tout aussi fantoches : la « Galilée » associée à la « Pérée » comme une tétrarchie aux mains d'Hérode Antipas, la « Gaulanite » rattachée à une province orientale sous forme de tétrarchie aux mains de Philippe, le « Carmel » rattaché à la province de « Syrie », et la petite « Judée » associée à la « Samarie » comme tétrarchie aux mains d'Archélaos (connu de Rome sous le nom latinisé « ARCHELAVS »). En 6 de notre ère, l'attitude d'Archélaos ayant fortement déplu à l'Empereur romain Auguste, il fut déposé et la « Judée-Samarie » devint une province romaine par administration directe sous la direction d'un « gouverneur romain » (titre englobant les rôles de « préfet » et de « procurateur »). En 26 de notre ère, le général romain Ponce Pilate fut ainsi nommé gouverneur (préfet/procurateur) de la province romaine de Judée.



C'est entre 7 et 5 avant notre ère, peu avant le décès du roi Hérode le Grand, que naquit celui que l'Histoire connaît essentiellement sous le nom de Jésus-Christ.

B. LA BIBLE JUIVE/HÉBRAÏQUE OU L'ANCIEN TESTAMENT



Au 5^{ème} siècle avant notre ère, après le retour des exilés juifs en Juda sous la domination Perse, il fut retrouvé un exemplaire intact de la législation religieuse et cultuelle juive, un rouleau surnommé « Livre de Moïse » et contenant les 613 commandements du SEIGNEUR, comptant parmi eux les « Dix Paroles » qui leur servent de têtes de liste et qu'on connaît de nos jours sous le nom établi des « Dix Commandements ». La lecture publique de ce rouleau saint/sacré provoqua chez les Juifs un véritable réveil spirituel.

Il fut alors collecté tous les rouleaux anciens pouvant être retrouvés dans le pays et portant la trace des siècles passés, de l'histoire autant politique que culturelle et religieuse nationale. Des traditions orales reconnues et bien fondées se virent également mises à l'écrit par des scribes méticuleux. Ce fut à partir de là que le judaïsme fut reconnu comme une « religion du livre », avec le besoin d'un fondement écrit et de l'application d'un véritable devoir de mémoire. Les prêtres du SEIGNEUR furent inspirés alors à faire compiler dans un seul ouvrage le « Livre de Moïse » et tous les textes collectés ou rédigés qui pouvaient lui être associés et où, dans une attitude de prière, de réflexion et de partage, ils pouvaient discerner le « Sceau de Dieu ». Il s'agissait pour eux de desceller par inspiration divine les livres que le SEIGNEUR avait particulièrement inspirés à leurs auteurs ou rédacteurs afin qu'il ne s'y trouve aucune erreur doctrinale ou spirituelle, et dont le texte, au-delà même de son ou ses auteurs, de son contexte historique, du but premier de ou des auteurs, de ses premiers destinataires ou encore de son genre (législation, récit historique, narration, poème, paroles de chant, etc.), possédait en lui-même un message spirituel universel et propre à nourrir la piété du croyant juif, à le guider dans sa pratique spirituelle et à mieux connaître son Dieu. Les Écritures de ce rouleau seraient alors à reconnaître par tous les Juifs comme « saintes/sacrées », à l'image du « Livre de Moïse » qui y est contenu entièrement par compilation. Ces Écritures saintes/sacrées seraient alors la « Parole de Dieu » mise par écrit et deviendraient normatives en matière de foi, de comportement, de législation et de culture.



Au 4^{ème} siècle avant notre ère, la compilation obtenue fut fixée définitivement par les prêtres du SEIGNEUR comme portant le « Sceau de Dieu ». Le rouleau étant très massif, et donc pas très pratique à manier, ouvrir et dérouler, l'ouvrage fut subdivisé en cinq rouleaux de taille plus pratiques. Ils constitueront alors une sorte de collection de rouleaux saints/sacrés, sur laquelle on pouvait se baser avec certitude pour régir le judaïsme.

La collection même fut surnommée « les rouleaux/livres de Moïse », car contenant le rouleau législatif originel de ce prophète israélite/juif très ancien, et un peu comme s'il avait été l'auteur et le rédacteur direct des cinq ouvrages. Mais le terme qui, dès le départ, désigna par excellence cette collection de rouleaux est « Torah ». Ce mot hébreu signifie littéralement « Instruction » ou « Connaissance ». Les Juifs d'Alexandrie qui parlaient surtout le grec, et presque plus l'hébreu, l'appelaient quant à eux en grec « Nomos », ce qui signifie « Loi », parce qu'il contenait la « Loi mosaïque » ou « Loi de Moïse », c'est-à-dire l'énoncé originel et une forme actualisée des 613 commandements faisant « loi » en Israël. Aujourd'hui encore, les Juifs l'appellent par son nom hébreu, « Torah », ou dans les langues modernes comme en français « La Loi ». Nous la connaissons en Occident sous l'expression « Livres de la Loi » ou encore « Pentateuque », mot d'origine grecque signifiant littéralement « Cinq Étuis » et faisant allusion aux étuis qui protégeaient les rouleaux lorsqu'ils n'étaient pas utilisés, avec sans doute le sous-entendu « Rouleau subdivisé en cinq étuis », c'est-à-dire « Livre en cinq tomes ». Ce processus de listage des écrits reconnus comme « saints/sacrés » reçut bien plus tard en théologie le nom de « canonisation ». En effet, le « canon » (d'un terme grec signifiant « règle » ou « disposition ») est le nom qu'on donne à la liste des livres saints du judaïsme, puis du christianisme, qu'on reconnaît être inspirés spécifiquement par Dieu à ses auteurs ou compilateurs pour devenir Sa « Parole » écrite, le texte normatif en matière de foi.

La Torah fut plus que fondatrice pour réaffirmer à cette époque, et pour toujours, le sentiment national juif. Elle contenait des récits que la science historique moderne ne peut ni confirmer ni infirmer (quelle que soit le point de vue personnel de tel ou tel Historien), mais qui fait « Histoire » pour les Juifs. Particulièrement notables y sont les récits des patriarches qui donnèrent naissance au peuple d'Israël. D'abord Abraham, considéré comme le « père » (au sens de « pionnier ») du monothéisme actuel, un Sumérien (Chaldéen) originaire de la ville d'Ur (en Mésopotamie près du Golfe Persique) qui, délaissant les idoles adorées par son peuple d'origine, eut la révélation de l'existence d'un Dieu Tout-Puissant, unique et Créateur de toute chose visible et invisible. Dieu fit alliance avec lui afin de Se révéler au monde, lequel L'avait oublié, et Se susciter un peuple d'adorateurs et de serviteurs qui Lui appartiendrait en propre parmi les nations devenues polythéistes et idolâtres. Selon les clauses de cette alliance, si Abraham Lui restait fidèle, sa descendance serait innombrable et, parmi elle, Dieu Se susciterait le peuple qu'il a « choisi / élu » pour devenir Son peuple. Dieu envoya Abraham et son clan s'installer en nomades étrangers dans un pays nommé à l'époque « Canaan », et dont la population se composaient de petites peuplades diverses et polythéistes globalement désignées comme « cananéennes ». Son clan et lui furent alors surnommés les « Hébreux » (d'un terme sémitique signifiant « Ceux qui viennent d'au-delà » ou les « Errants/Nomades »). Toujours selon l'alliance divine, ce territoire précis deviendrait aussi la propriété exclusive et perpétuelle du peuple à venir de Dieu. Il correspond plus ou moins à celui qu'occupent de nos jours l'État moderne d'Israël et les territoires dits « palestiniens ». Canaan devint ainsi pour Abraham, sa famille et ses descendants « la terre promise » ou « la terre sainte ».



Cette alliance passa par héritage au fils d'Abraham, nommé Isaac, puis au fils de celui-ci appelé Jacob. Ce dernier vit Dieu la renouveler avec lui, signifiant que le peuple « choisi / élu » serait sa descendance directe. Dieu le renomma « Israël » (de l'hébreu signifiant « Qui lutte avec Dieu » ou « Dieu fort/puissant »). Ses descendants deviendraient le peuple d'Israël, qu'on appelle aussi les « enfants d'Israël » ou « Israélites », et pour lesquels on conserverait aussi l'appellation « Hébreux ». Il s'agit de ceux-là même qu'on appelle depuis le 6^{ème} siècle avant notre ère les « Juifs ». Jacob/Israël eut douze fils qui furent chacun patriarche d'une tribu israélite qui finit par porter son nom.

Après une installation du clan familial d'Israël en Égypte, due à des circonstances particulières, c'est dans ce pays étranger qu'il se développa pour devenir un peuple nombreux, les Israélites, surtout connu des Égyptiens comme étant « les Hébreux ». Jamais intégrés au peuple égyptien, les Hébreux furent d'abord tolérés avec méfiance et discrimination. Puis ils furent opprimés et réduits en esclavage par un pharaon qui craignait leur nombre croissant dans les frontières de son pays en cas de guerre avec une puissance voisine, obligeant les Israélites à bâtir pour la famille des pharaons des villes et des monuments, traités comme des bêtes de somme. Au bout de quatre siècles de résidence des Hébreux en Égypte, vint alors une véritable tentative de génocide programmé, par la décision d'un pharaon qui ordonna que tous les enfants nouveau-nés hébreux de sexe masculin soient mis à mort. L'un de ces enfants, de la tribu israélite de Lévi, échappa à ce sort funeste et dut être abandonné dans un panier flottant dans le Nil. Il fut recueilli par une princesse égyptienne de sang royal qui le nomma « Moïse » (de l'hébreu « Tiré/Retiré » sous-entendu des eaux, sans doute calqué sur le nom égyptien « Mosis ») et qui l'adopta. Moïse fut donc élevé à la cour du Pharaon, comme un prince d'Égypte, sans oublier pour autant ses origines hébraïques.





Après avoir tué un Égyptien qui maltraitait un esclave hébreu, Moïse dut fuir vers une contrée voisine, Midian (dans la péninsule du Sinaï) où il fut appelé par Dieu à Son service. Sur une montagne, au cœur d'un buisson ardent, Dieu lui révéla Son nom saint/sacré, qu'on écrit en hébreu avec le tétragramme équivalant à YHWH et dont la prononciation exacte fut perdue au détour du début de notre ère. Nous rappelons que, dans ce dossier, nous utilisons l'usage juif traditionnel de le substituer par le titre divin « Le SEIGNEUR ». Enfin, Moïse fut mandaté par Dieu à retourner en Égypte, accompagné de la puissance divine, pour y faire libérer Son peuple et l'amener sur cette montagne afin de Lui rendre un culte.

Moïse, accompagné et secondé par son frère Aaron, s'exécuta, et après une confrontation sans merci avec le pharaon dont la maison, les fonctionnaires et tout le peuple durent subir des fléaux miraculeux (on parle des « Dix plaies/fléaux d'Égypte »), les Égyptiens durent laisser les Hébreux/Israélites sortir du pays. Lors du dernier fléau, les Israélites

échappèrent à la mort de leurs premiers-nés par un geste de foi commandé par leur Dieu (le sacrifice d'agneaux dont le sang fut répandu sur les linteaux des portes de leurs maisons), et le repas de ce soir particulier devint l'archétype d'un repas commémoratif devenu une célébration annuelle juive : la « Pessah' » (de l'hébreu signifiant « Passage ») qui a donné notre mot français « Pâque ».



Une dernière tentative du pharaon et de ses armées pour ramener les anciens esclaves dans le pays où leur main d'œuvre apportait beaucoup, accula le peuple d'Israël à un bras de la mer Rouge nommé « Mer des Joncs/Roseaux » où ses poursuivants pensaient l'avoir pris au piège. Le SEIGNEUR démontra encore Sa puissance en creusant par un vent puissant durant toute une nuit un sillon à travers les eaux. Le peuple put traverser le bras de mer à pieds sec sous la conduite du prophète Moïse, et les eaux se refermèrent derrière lui en engloutissant l'armée égyptienne qui avait tenté de le suivre.



Ce récit constitua depuis lors la mémoire d'événements fondateurs du peuple d'Israël, en tant que nation « sainte/mise à part » pour son Dieu, et en tant que peuple « choisi/élu » de Dieu. Sa mémoire même est un pilier porteur de la foi israélite/juive.



De là, les Israélites/Juifs reçurent des tablettes de pierre où le SEIGNEUR avait tracé de Sa main dix paroles constituant la charte de l'alliance conclue avec Son peuple. Ces dix paroles (qu'on connaît de nos jours sous l'appellation des « Dix Commandements ») servirent de têtes de liste à tout un code de commandements touchant à divers aspects de la vie, autant spirituels et cultuels que familiaux et sociaux, soit 613 commandements en tout que Moïse consigna dans un rouleau, le fameux « Rouleau/Livre de Moïse », contenu par compilation dans les rouleaux/livres de la Torah.



Enfin, après 40 ans d'errance dans le désert (pour l'expiation d'une faute de foi grave), une nouvelle génération du peuple d'Israël arriva en Canaan, leur « terre promise » ou « terre sainte », qu'ils s'approprièrent selon les clauses de l'alliance divine et où ils s'installèrent par zones tribales. Cette installation fut rendue plus difficile dans un premier temps par la présence d'un peuple païen envahisseur venu d'Occident et installé sur la rive sud-ouest du pays, les « Philistins », qu'il faudra quelques siècles aux Israélites/Juifs, sous la direction ponctuelle de « Juges », pour vaincre et soumettre définitivement. C'est là que fut érigé le grand royaume d'Israël dont le premier roi fut Saül, et auquel succédèrent les rois David et Salomon avant le grand schisme qui sépara le « royaume d'Israël » au nord du « royaume de Juda » au sud.

Après la rédaction et la « canonisation » des livres de la Torah, les prêtres du SEIGNEUR prirent en compte également d'autres écrits portant le « Sceau de Dieu » et d'une nature différente. Il s'agissait d'écrits laissés par une succession de « prophètes » (c'est-à-dire « interprètes » / « porte-paroles » de Dieu) et dont certaines prophéties de prédiction se réalisèrent bel et bien avec le temps. Parfois, il s'agissait d'écrits qu'une communauté de disciples de ces prophètes compilaient pour reporter l'histoire et les prophéties de leur « Maître/Enseignant », données et transmises oralement. Ces écrits portaient également un message universel pour le croyant juif et pouvaient l'éduquer spirituellement en l'accompagnant dans la pratique de sa foi. Ils formèrent une nouvelle division « canonique » de rouleaux/livres, à la suite de la Torah, et elle fut appelée en hébreu « Néviim » (c'est-à-dire « Prophètes », au sens de « Livres des prophètes »).

Enfin, il restait d'autres écrits spirituels, de genres divers, dont les prêtres du SEIGNEUR pressentaient le « Sceau de Dieu ». Ils n'avaient pas pu prendre place dans les deux divisions précédentes, mais allaient constituer une troisième et dernière division d'Écritures saintes/sacrées. La canonisation des livres en faisant partie prit un certain temps. À l'époque de Jésus-Christ, la plupart des écrits qui devaient y prendre place avait été discernés et étaient déjà comptés comme « Écritures saintes/sacrées ». Quelques autres furent encore longuement discutés, et c'est dans la ville de Yavnéh (surtout connu sous son nom grec Jamnia) que « l'Académie rabbinique » (l'instance dirigeante religieuse juive comptant aussi des prêtres du SEIGNEUR), réunie là à la fin du 1^{er} siècle de notre ère pour en discuter définitivement, rendit son verdict et sélectionna les derniers livres restants à ajouter. Cette dernière division fut appelée en hébreu « Khétouvim » (c'est-à-dire « Écrits », sous-entendu « ...suivant les deux autres divisions »).

Les subdivisions en rouleaux pouvant être réajustés pour des raisons pratiques, tous ces écrits étaient initialement au nombre de 22 « rouleaux/livres » (souvent rapprochés du nombre de lettres contenus dans l'alphabet hébraïque), avant que certains soient resubdivisés, toujours pour des raisons pratiques, et donner un compte final de 39 rouleaux/livres. Ces Écritures saintes/sacrées étaient appelées globalement « Torah Néviim

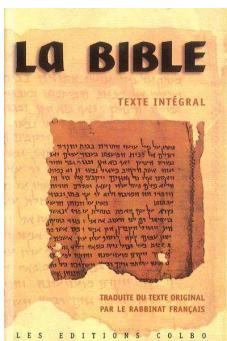


Khétouvim », ce qu'on peut traduire par « La Loi (Instruction), les Prophètes et les Écrits ». Mais cette expression étant par sa longueur assez lourde, les Juifs créèrent une sorte d'abréviation composée des initiales du nom des trois parties (T / N / KH), obtenant un mot qu'on a lu, par un réflexe évident, en y intercalant le son voyelle « a ». Ainsi fut forgé le terme hébreu « Tanakh », désignant l'ensemble des Écritures saintes/sacrées du judaïsme antique, aujourd'hui généralement réuni en un seul volume imprimé.

Or, à partir du 3^{ème} siècle avant notre ère, suite aux conquêtes d'Alexandre le Grand, la langue grecque (dans une forme commune qu'on appelle « koïn ») s'était répandue sur le pourtour oriental de la Méditerranée et dans le Proche-Orient. Elle était devenue progressivement dans cette zone une sorte de langue internationale, pratique pour communiquer entre personnes de nations et de langues maternelles différentes. Ce fut le cas encore pendant quelques siècles au début de notre ère, sous



l'Empire romain. Or, pour fabriquer le papier qui servait à confectionner les rouleaux sur lesquels on écrivait, on utilisait le cœur d'une plante appelée « papyrus » et qui était appelé en grec du « byblos ». Une ancienne ville côtière de Phénicie (aujourd'hui située au Liban), nommée à l'origine « Guébal », fut d'ailleurs rebaptisée par les Grecs « Byblos ». En effet, elle contrôlait le commerce méditerranéen du papyrus égyptien. De fait, en grec, on finit par forger sur ce mot le terme « biblion » (au pluriel « biblia ») pour désigner l'écriture ou un livre (en rouleau ou plus tard en codex). Ce sont les Juifs d'Alexandrie et les premiers chrétiens qui utilisèrent le terme grec « Ta Biblia » (littéralement « Les Écritures » ou « Les Livres »), traduction littérale de l'hébreu « haSefarîm » (c'est-à-dire « Les Rouleaux/Livres »), pour désigner l'ensemble formé par les écrits canonisés, d'abord le canon des Juifs (le « Tanakh ») et ensuite le canon chrétien (reprenant le Tanakh avec des écrits supplémentaires relatifs à Jésus-Christ et au christianisme naissant). Au 4^{ème} siècle de notre ère, le théologien chrétien (catholique) Jean Chrysostome réserva ce terme grec pour ne désigner en théologie que les seules Écritures saintes/sacrées. Au 12^{ème} siècle, avec l'usage, le terme passa tel quel au latin ecclésiastique sous forme d'un mot au singulier/féminin : « BIBLIA ». Ce terme donna en français notre mot « Bible ». Les Écritures saintes/sacrées judéo-chrétiennes furent désignées comme étant « La Bible », car rassemblés dans un seul et unique volume (codex), étant sous-entendu « Le Livre » par excellence.



D'où le fait que le « Tanakh » soit aussi appelé la « Bible juive » ou encore la « Bible hébraïque » (faisant allusion au fait qu'environ 99% de son texte fut écrit en hébreu ancien, avec environ 1% écrit en araméen). Dans le canon biblique des chrétiens, aux trois divisions du Tanakh (dont l'ordre des livres adopta le classement réorganisé par les Juifs d'Alexandrie), une section supplémentaire propre à la foi chrétienne y fut bien sûr ajoutée. Cette dernière ayant été appelée le « Nouveau Testament » (au sens de « relative à la Nouvelle Alliance »), le « Tanakh » fut analogiquement perçu par les chrétiens comme formant la section de la Bible relative à l'Ancienne Alliance, et fut appelé « l'Ancien Testament ». L'usage international a consacré cette dernière expression, et nous l'utiliserons désormais pour désigner la « Bible juive/hébraïque » ou « Tanakh », première section de la « Bible chrétienne ».

C. LA SPIRITUALITÉ ET LES RÉVÉLATIONS DE L'ANCIEN TESTAMENT : L'ESPÉRANCE MESSIANIQUE

L'Ancien Testament reflète, au-delà d'informations rituelles, historiques, poétiques et de sagesse courante, un message spirituel fort qui est le cœur de la foi juive. Ces Écritures saintes/sacrées juives révèlent que le SEIGNEUR est le seul et unique Dieu qui a créé toute chose, visible et invisible, et qu'il est Tout-Puissant. Les textes laissent évoquer à demi-mot que Dieu avait créé auparavant un univers

invisible aux humains, composé d'êtres spirituels (des « esprits ») qu'il peut utiliser de temps à autres comme étant Ses « messagers » auprès d'eux. Le terme hébreu pour dire « messager » fut traduit en grec « aggélos », terme ensuite latinisé en « ANGELVS » qui donna notre mot français « ange ».

Telles qu'en étaient les révélations divines bibliques au 1^{er} siècle de notre ère, il était dit en substance que Dieu avait créé l'humain parfait, en accord et en harmonie avec Lui. De ce fait, la vie éternelle lui était offerte d'office, et il vivait heureux en relation d'amour avec son Dieu. Puis l'humain, sous la tentation d'un esprit mauvais en rébellion contre Dieu et désigné sous le nom de « Satan » (de l'hébreu pour « Ennemi/Adversaire ») le « diable » (du grec pour « Accusateur »), a choisi délibérément de désobéir à Dieu, de prendre en charge sa destinée selon ses propres voies en définissant par lui-même et lui seul ce qui doit être considéré comme « bien » ou « mal ». Par cet acte de rébellion, l'humain a rompu sa relation d'amour et d'harmonie qu'il avait avec Dieu. C'est ce qu'on appelle en théologie le « Péché » (d'un terme hébreu et ses équivalents grecs et latins désignant le fait de « rater sa cible » au sens de commettre une faute). Ce premier péché, qu'on a surnommé « le Péché originel », a fait en sorte que l'humain ait cessé de pouvoir prétendre à l'éternité devant Dieu, et qu'il soit devenu en conséquence un être mortel, physiquement fragile, soumis à la maladie, aux souffrances, au vieillissement et condamné tôt ou tard à la mort. Une mort physique d'une part, mais aussi une mort spirituelle. Car ce qui survit spirituellement de sa personne, à savoir son être spirituel composé de son « âme » et de son « esprit », est condamné à vivre dans les souffrances d'une séparation avec Dieu, séparation pour laquelle il n'a pas été créé, et qui lui vaudra une existence éternelle de tourment (une destinée globalement résumée par



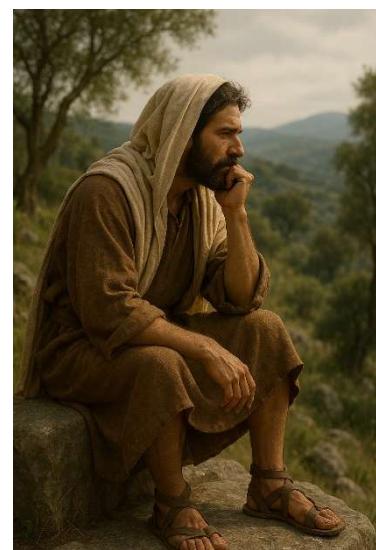
les termes théologiques « Géhenne » ou « Enfer »). Cet état de péché est demeuré comme une nature héréditaire spirituelle, transmise par naissance à tous les êtres humains qui naissent dans ce monde depuis ce temps. Ainsi, l'humain naît « pécheur » (en rupture de relation avec Dieu, mortel et condamné à la Géhenne/Enfer, la séparation éternelle de Dieu après sa mort), dans un monde qui fut à travers lui entaché par le même « Péché », et qui n'est plus le « paradis terrestre parfait » qu'il devait être à l'origine pour l'éternité.

Ces révélations donnent des réponses aux questions les plus existentielles que l'être humain se pose depuis la nuit des temps, à savoir :

- D'où je viens ?
- Pourquoi j'existe ?
- Pourquoi la souffrance ?
- Pourquoi la mort ?
- Qu'y a-t-il après la mort ?

Mais ça ne peut pas s'arrêter à là, car une fois ces réponses acquises, d'autres questions sont tout aussi existentiellement soulevées :

- Qui donc est Celui qui m'a créé ?
- Puis-je entrer en relation avec Lui ?
- Qu'est-ce que le « bien » et le « mal » pour Lui ?



- Comment devenir un être meilleur à Ses yeux et ne plus me soumettre au « mal » ?
- Étant coupable par naissance, comment obtenir Son pardon ?
- Comment soulager ma conscience du mal que je ne peux maîtriser ?
- Comment vivre sur Terre d'une façon qui Lui plaise ?
- Puis-je trouver le bonheur ici-bas ?
- Comment être sauvé des conséquences du « Péché » en moi après ma mort ?

La dernière question étant sans doute le point d'orgue de l'ensemble, car étant tous condamnés à mourir physiquement sur cette Terre un jour ou l'autre, comment donc être sauvés de cette condamnation qui repose par héritage sur nous et qui montre son activité par le mal que nous pouvons faire ou que nous faisons effectivement ? Comment puis-je obtenir le pardon de Dieu, pour être sauvé de cette séparation éternelle de Lui, qui me priverait de tout bonheur possible pour l'éternité ?

« SAUVÉ » est le maître-mot. L'humain aspire au « SALUT » (c'est-à-dire au « fait d'être sauvé »), et surtout au « SALUT » de son être spirituel et immortel (âme/esprit) qui existera encore et éternellement après sa mort physique. Et il veut pouvoir bénéficier des signes démonstratifs de ce « SALUT » dès maintenant durant sa vie physique sur la Terre. Et pour le « SALUT » de son âme/esprit, pour être « SAUVÉ » de la mort spirituelle qu'est une vie éternelle sans Dieu, ne pouvant y arriver par lui-même malgré tous ses efforts, il a besoin d'un « SAUVEUR » efficace qui accomplit son « SALUT » de manière effective.



L'Ancien Testament nous montre que Dieu aspire aussi, et le Premier, au Salut de l'âme/esprit de Sa créature humaine déchue. Car ces écrits nous Le présentent à l'œuvre dès le moment de la chute de l'être humain, annonçant qu'il projette un moyen lointain de Salut. Et c'est Lui qui va chercher premièrement le contact avec l'humain déchu qui depuis sa déchéance, étant coupé de la relation avec Lui, l'a progressivement oublié et qui, pour combler ses besoins et aspirations spirituelles naturelles, l'a remplacé dans son cœur et son âme par une multitude de dieux et de déesses, fausses divinités, à sa propre image, qu'il adore d'ailleurs vainement sous forme « d'idoles » (représentations artistiques matérielles à qui est attribuée une présence divine et qui sont l'objet de cultes religieux). C'est Dieu Qui vient Se révéler spirituellement à des personnes qui commenceront, poursuivrons et achèverons tout ce qui doit être préparé et accompli en vue de l'œuvre de Salut qu'il a prévu pour sauver l'humanité.

Certes, l'Ancien Testament montre que les Juifs, par leur foi dans le SEIGNEUR, par leur soumission à Son autorité divine, par le respect scrupuleux de Ses commandements comme signe de soumission, travaillaient au Salut de leurs âmes/esprits. Mais les mêmes textes nous présentent ça et là, à des époques de niveaux de révélations plus anciens, des images de la mort où pour eux tout semble s'arrêter à la tombe, comme un sommeil éternel, sans espérance réelle pour après. Une espérance est bien citée mais elle beaucoup plus lointaine. Un jour certes, Dieu viendra restaurer la Terre comme un vrai paradis, et ceux de cette époque-là connaîtront une ère de paix sous Son Règne. On parle aussi des morts, partis dans la foi juive et la pratique de la Torah, qui seront « ressuscités » (littéralement « réveillés » sous-entendu d'entre les morts) au « dernier jour ». Mais entre les deux, il y a la réalité du monde séculier, où les nations ne connaissent pas le SEIGNEUR et où Son propre peuple peine à Lui rester

agréable et soumis, entre chutes et relèvements, entre guerres et paix, entre établissement dans la terre promise (ou terre sainte) et exils... Les révélations tardives sur l'au-delà montreront même la coexistence d'un lieu spirituel de tourment pour ceux qui sont morts hors de l'alliance avec Dieu (une sorte d'antichambre de la « Géhenne/Enfer ») et un lieu spirituel surnommé le « Sein d'Abraham » où les croyants juifs... sont en attente ! Ces deux lieux spirituels furent regroupés sous le nom hébreu de « Shéol » (littéralement « fosse » ou « tombeau »), qui fut traduit en grec par le mot « Hadès » (littéralement « Invisible »), puis en latin « INFERNVM » (littéralement « Souterrains ») qui fut enfin francisé par « Enfers » (au pluriel). Dans le français moderne, on lui priviliege l'expression « Séjour des morts » qui rend mieux ce qui était entendu à l'époque par le mot hébreu « Shéol ». La Torah (Loi) même, ne semble démontrer qu'une chose : l'impossibilité pour l'être humain de pouvoir la respecter parfaitement sans broncher ni chuter. Dans le culte israélite/juif antique, les sacrifices d'animaux permettaient de transmettre en substitution la responsabilité de son péché à l'animal sacrifié, lequel était alors mis à mort pour expier le péché commis, car « le salaire du Péché est la mort » ! Mais le Péché lui-même court toujours dans l'être humain et l'amène toujours régulièrement à chuter, rendant le croyant juif tributaire des sacrifices rituels à chaque chute. La Torah (Loi) met donc avant tout en évidence le besoin pour l'humanité (le croyant juif en tête) d'être « sauvée ».

Alors, de révélations prophétiques en révélations prophétiques, l'Ancien Testament amène à la connaissance du croyant de façon progressive qu'un jour prochain une « nouvelle Alliance » (ou « nouveau Testament ») sera conclue avec Israël et concernera aussi toutes les autres nations du monde qui pourront y souscrire. La figure d'un « Sauveur » se met aussi progressivement à jour. On ne sait pas encore s'il aura une nature différente de l'être humain... On le suppose tout aussi humain que chacun. Mais il sera d'une part un « Prophète » du SEIGNEUR par excellence, portant Sa parole et Son enseignement. Il sera d'autre part un « Roi » de la descendance dynastique de David et de Salomon, qui pourra prétendre au trône d'un royaume restauré d'Israël mais dont l'autorité s'élargira au monde entier, et sous le règne duquel toute chose sur terre sera restaurée. Il sera enfin en parallèle un « Serviteur souffrant » de Dieu qui sera ignoré, décrié, persécuté, blessé et comme « sacrifié » tel l'agneau de la fête de Pessah' (la Pâque) par les siens, ne l'ayant pas reconnu comme venant de Dieu. Et par ses blessures mortelles, il apportera la guérison (image du « Salut ») à toutes les nations. Dans le même temps, certains indices semblent pourtant indiquer que son sacrifice ne marquera pas sa fin, comme un être appelé à « se réveiller » des morts, c'est-à-dire à « ressusciter ». Et son règne sur le trône de David, par la grâce du SEIGNEUR, n'aura pas de fin.



Cet homme sera clairement le « Sauveur » envoyé par le SEIGNEUR. Comme en Israël le prophète et le roi sont toujours désignés par une onction d'huile d'olive sur la tête, prophétique ou royale, constituant le symbole de leur mise en fonction ou de leur intronisation, cette figure révélée prendra dans la théologie juive le titre traditionnel de « OINT » (c'est-à-dire « Désigné par l'Onction »), et sous-entendu « l'Oint par excellence ». Le terme « Oint » en hébreu se dit « Mashiah' » et en araméen « Meshih'a », et il dérivera vers le français pour donner notre mot « Messie ». Son équivalent en grec se dit « Khristos » et en latin « CHRISTVS », et il dérivera vers le français pour donner notre mot « Christ ». Dès l'approche de notre ère, le judaïsme s'est bien sûr focalisé sur l'attente pressante de la venue du « MESSIE / CHRIST » qui accomplira les nombreuses prophéties de l'Ancien Testament le concernant,

et qui réalisera le « Salut » d'Israël et de toutes les nations au travers de l'établissement d'une « nouvelle Alliance / nouveau Testament » à portée universelle.

Les prophéties en question sont alors compliquées à classer chronologiquement. Certaines choses semblent devoir ne pas tarder à se réaliser, et d'autres semblent liées à la fin des temps, à moins que la fin des temps ne soit si proche ? Les réflexions juives furent nombreuses sur le sujet. Et en fonction de sa pratique religieuse, de ses connaissances, du parti religieux auquel il se rattache (avec ses doctrines propres), de son contexte culturel (Juifs du pays ou de la Diaspora, de culture hébraïque ou de culture gréco-romaine), chaque Juif a pu avoir à l'époque sa propre interprétation de celui qui allait arriver dans ce monde pour être le « Messie/Christ d'Israël ». Certains se demandaient s'il fallait y voir une personne réelle à venir, ou la désignation du peuple juif lui-même symbolisé en un homme. D'autres étaient persuadés qu'il s'agissait bien d'un homme, et le percevaient surtout comme celui qui prendrait la tête des armées juives pour libérer triomphalement Israël de ses occupants et oppresseurs (comme les Romains par exemple), en ne considérant pas l'aspect « serviteur souffrant » du personnage. D'autres encore s'étaient posé la question si le « Prophète » révélé et le « Roi » révélé étaient bien la même personne ou deux personnes différentes. D'autres encore ne voyait que « l'aspect prophétique et royal » du Messie à venir, et pensaient desceller dans l'image du « serviteur souffrant » celui du peuple d'Israël lui-même à travers les persécutions futures. D'autres enfin se refusaient à spéculer plus avant...

Nous en sommes là de l'espérance messianique des Juifs à l'aube de notre ère, à la naissance de celui que le monde connaîtra sous le nom de « Jésus-Christ », c'est-à-dire « Jésus, le Messie/Christ ».

2. JÉSUS DE NAZARETH ET LES PREMIERS CHRÉTIENS

A. JÉSUS DE NAZARETH, LA PREMIÈRE VENUE DU MESSIE/CHRIST D'ISRAËL

Vers la fin de la vie et du règne d'Hérode le Grand sur le protectorat romain de Judée, sous le règne de l'empereur romain Auguste, entre 7 et 5 avant notre ère, naquit un Juif nommé en hébreu et en araméen « Yéshoua » (ce qui signifie « Sauveur », lui-même diminutif de « Yéhoshoua » qui signifie « Le SEIGNEUR sauve »). En grec, ce prénom prenait la forme « Iésous » et fut latinisé en « IESVS/JESVS », qui donna notre forme française « Jésus ». Jésus était officiellement le fils d'un charpentier (au sens antique et global d'artisan bâtsisseur), un Juif nommé Joseph (de l'hébreu « Yosef » signifiant « Le SEIGNEUR ajoute ») qui s'inscrivait dans la lignée d'une branche modeste de l'ancienne dynastie israélite/juive de Juda descendant des rois David et Salomon, et qui avait reconnu cet enfant né de son épouse mais qui n'était pas son fils biologique. La mère de Jésus était aussi une descendante de David et Salomon par une autre branche, et se nommait Marie (de l'hébreu « Myriâm », en araméen « Maryâm » puis en grec « Mariam / Maria » signifiant « goutte d'eau de mer/goutte d'eau amère »).



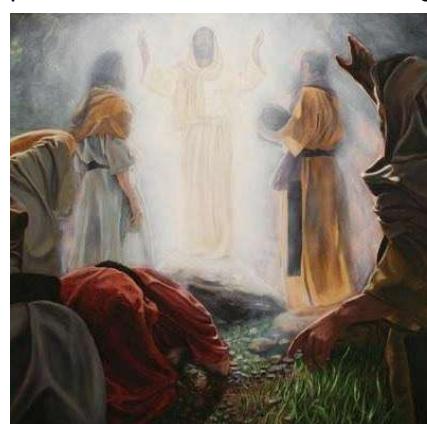
Le récit de la foi chrétienne rapporte que cette toute jeune fille vierge tomba enceinte de Jésus, son premier né, à la suite d'une intervention miraculeuse de Dieu qui désignait ainsi dès Sa naissance Celui Qui était appelé à devenir le Messie/Christ d'Israël. Jésus était ainsi par nature, autant « Fils de Dieu » (par conception miraculeuse virginal) et « Fils de l'Homme » (par Sa naissance toute humaine). Le même récit rapporte aussi que Jésus est né à Bethléem, la cité d'origine du roi David, dans la région de Judée à proximité de Jérusalem, et ce conformément aux prophéties messianiques. Mais la science historique a pu surtout établir qu'il fut élevé et qu'il grandit dans la ville de résidence de ses parents, Nazareth, dans la région de Galilée, à proximité de la nouvelle et riche

cité de Sépphoris érigée par la volonté d'Hérode. Dans cette bourgade, comme cela était culturellement d'usage pour un premier-né juif de l'époque, Il reprit le métier de son père adoptif et exerça en tant que charpentier (artisan bâtsisseur) jusque dans Sa trentaine. Autour de Sa ville de résidence, et partout où Il a pu se rendre dans le pays, il fut d'abord connu et reconnu par tous sous le surnom de « Jésus le Nazoréen/Nazréen » ou « Jésus de Nazareth ».

Passé la trentaine, Jésus de Nazareth S'est fait le préicateur itinérant d'un message d'amour, de réconciliation et de paix appelant les croyants juifs à se repentir de leurs péchés pour accueillir le « Règne/Royaume des Cieux » ou « Règne/Royaume de Dieu », désormais proche et même au milieu d'eux. Ce message, Il l'a Lui-même appelé « la Bonne Nouvelle » (de l'araméen « Sévartha » traduisant l'hébreu « Bsorah »), ou encore « l'Évangile » (dérivé de l'équivalent grec « Euagélion » via le latin « EVANGELIVM »). Pendant Son ministère itinérant qui a duré environ trois ans, Jésus a été suivi par une foule de disciples parmi lesquels Il S'était choisi douze hommes appelés à constituer un groupe particulier. Sous l'autorité de ce « collège » dont les membres étaient appelés des « apôtres » (c'est-à-dire « envoyés/émissaires »), l'Évangile serait établi et commencerait à être porté au monde entier. Au cours des trois ans où Il marcha au milieu d'eux, Jésus accomplit de nombreux signes, miracles et guérisons, en conformité avec les prophéties messianiques. Il Se révéla progressivement à Ses apôtres comme étant le « Messie/Christ » d'Israël, c'est-à-dire « le Choisí/Élu » ou le « Oint » (Prophète du SEIGNEUR par excellence et Roi légitime d'Israël et du monde établi par le SEIGNEUR), lequel fut envoyé par Dieu pour accomplir Ses desseins et établir Son Règne éternel. Ainsi Jésus devint pour Ses disciples « Jésus le Messie/Christ », ou selon la forme la plus courante et établie dans l'usage actuel : « Jésus-Christ ». Enfin, Il Se présenta également comme



étant « le Fils unique de Dieu », c'est-à-dire du SEIGNEUR, engendré et non créé par Lui, préexistant à Sa condition terrestre de toute éternité. La foi chrétienne qui en résultera par la suite, releva dans l'enseignement de Jésus-Christ la révélation à couvert de l'existence de trois « Hypostases » ou « Personnes » (au sens d'expressions distinctes du même « Être ») de nature divine : le « Père », le « Fils » (incarné en Jésus-Christ) et « l'Esprit Saint » ou « Saint-Esprit », sans pour autant renier ni lâcher la foi monothéiste juive la plus stricte qu'elle réaffirme avec conviction. Pour la foi chrétienne naissante, les trois Hypostases/Personnes forment ensemble un seul et unique Dieu, le SEIGNEUR, à Qui le croyant doit exclusivement la reconnaissance, l'adoration et à Qui



seul il doit rendre un culte. Cette réalité divine sera rendue bien plus tard en théologie par l'adoption du terme « Trinité » (dont l'étymologie fait allusion à « Trois en Un »).

Jésus-Christ ne laissait personne indifférent, soit qu'on L'aimait, soit qu'on Le détestait, et au bout de Son ministère terrestre (c'est-à-dire « Son service rendu sur terre à Dieu Son Père »), Il était devenu gênant pour une certaine catégorie de dirigeants religieux juifs mais aussi pour les autorités d'occupation romaine qui géraient les provinces de la terre/pays d'Israël au sein de l'Empire. Il fut convenu entre ses détracteurs religieux de L'arrêter et de Le faire passer en jugement. La veille de cette arrestation correspondait au soir du « Séder », nom traditionnel donné au repas commémoratif de la Pâque juive (en hébreu « Pessah' ») qui faisait mémoire chaque année des événements ayant abouti à la libération des Hébreux/Israélites alors esclaves en Égypte, et qui était



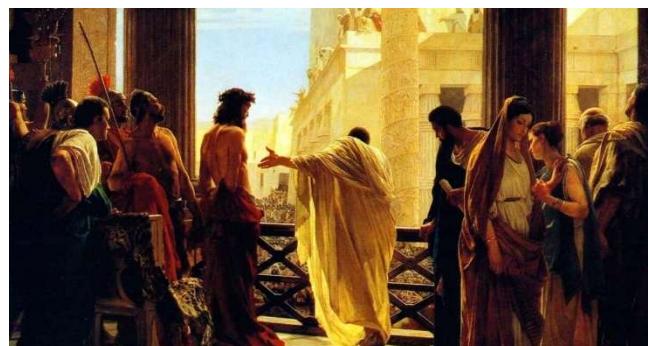
passé par la mort de tous les premiers-nés égyptiens. À cette occasion, les Juifs mangeaient la viande d'un agneau sacrifié (rappelant ceux qui furent sacrifiés ce soir-là en conformité à l'ordre du SEIGNEUR), ainsi que d'autres éléments qui rappelaient l'amertume de leur ancienne vie d'esclaves dont ils furent



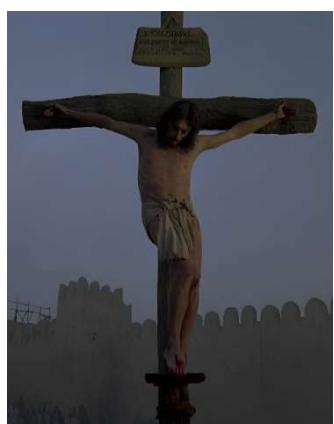
libérés par Dieu. Parmi ces éléments, il y avait aussi du « matsah » (« pain azyme » c'est-à-dire sans levain) représentant le « fruit de la terre » et quatre coupes de vin rouge représentant le « fruit de la vigne », c'est-à-dire le « sang de la terre » et faisant allusions au sang des agneaux répandus sur les linteaux des portes qui avait fait échapper à la mort les premiers-nés d'Israël. À ce repas « pascal » (c'est-à-dire « relatif à la Pâque »), Jésus instaura une nouveauté lorsqu'il prononça la formule de bénédiction du pain et qu'il le présenta comme Son

« corps » livré pour Ses disciples, de même lorsqu'il prononça la formule de bénédiction sur la quatrième coupe de vin qui suivait la consommation du pain lequel était surnommé en hébreu la « Kos Yéshouath » (c'est-à-dire la « Coupe du Salut ») et qu'il en présenta le contenu comme Son « sang » versé pour Ses disciples et devenant ainsi le « Sang de l'Alliance nouvelle et éternelle ». Signes évidents du sacrifice ultime qui allait suivre, Il instaura ce rite comme fondateur de la pratique de la foi en Lui, et devant désormais être observé en mémoire de Lui et jusqu'à Son retour glorieux. Ce repas commémoratif fut appelé par ses disciples le « Repas du Seigneur » ou encore la « Fraction du Pain », avant d'être appelé plus tard « l'Eucharistie » (du grec signifiant « Action de grâce » et faisant allusion aux bénédictions prononcées sur les espèces concernés) ou encore la « Cène » (du latin signifiant « Souper » et désignant le rite comme relatif à ce repas du soir de la Pâque).

Le même soir, trahi par l'un de Ses apôtres connu sous le nom de Judas l'Iscariote, Jésus-Christ fut arrêté et livré au « Sanhédrin » (nom donné à l'époque aux autorités religieuses juives dominées par deux grands partis religieux dits « saducéen » et « pharisaïen ») afin d'y être de façon irrégulière jugé possible de mort. Pour procéder à cette peine capitale en conformité avec la législation de l'occupant, Il fut ensuite livré aux autorités romaines qui Le condamnèrent à être dans un premier temps flagellé et dans un deuxième temps crucifié (c'est-à-dire cloué à une croix) pour crime de « lèse-majesté » (Jésus étant proclamé « Messie/Christ » par Ses disciples et donc par conséquent « le Roi des Juifs »). Jésus-Christ avait annoncé Sa mort prochaine plusieurs fois à l'avance, et l'avait fait comprendre comme l'ultime sacrifice dont ceux des rites de la « Loi de Moïse » (la Torah/Instruction) n'étaient que la préfiguration. Ses



apôtres enseignèrent par la suite que ce sacrifice constituait le moment où le Christ, sans péché de par Sa nature divine, prit sur Lui (dans Sa nature humaine) la responsabilité du Péché de l'être humain, seul ainsi qualifié pour l'expier par une mort atroce (faisant suite à des blessures mortelles), celle que l'être humain quel qu'il soit mériterait de par son état de pécheur. Par cette « Passion » (c'est-à-dire « Souffrance mortelle »), ce fut donc une « Rançon » qui eut ainsi été payée pour libérer l'être humain du poids du péché et le réconcilier avec Dieu, au moyen de sa foi et de son appropriation spirituelle du Sacrifice ultime de Jésus-Christ. Ainsi s'accomplissait par Jésus de Nazareth, à la fois pleinement Dieu et pleinement homme, les prophéties messianiques, l'accès par Lui au « SALUT » de l'âme/esprit des croyants, et l'établissement



d'une « nouvelle Alliance / nouveau Testament » scellée par ce sacrifice parfait, conclue avec Israël (les Juifs) premièrement, mais souscrit aussi avec les croyants de toutes les nations qui viendraient à la foi au SEIGNEUR par Jésus-Christ (devenant spirituellement par adoption membres d'Israël, et surtout « enfants de Dieu »).

Jésus-Christ n'avait pas seulement annoncé Sa mort, mais aussi Son glorieux « réveil d'entre les morts » qui surviendrait le troisième jour après Son expiration, car seule Sa « résurrection » serait la garantie pour les croyants de la validité et de l'efficacité de Son sacrifice à la croix. Et en effet, au troisième jour après Sa « crucifixion » (c'est-à-dire « mise en croix ») et Sa mise au tombeau, plus de 500 disciples parmi lesquels Ses onze apôtres (le traître s'étant suicidé après sa trahison) ont témoigné (pour certains jusqu'à la mort dans le cadre de persécutions atroces) L'avoir vu vivant dans un corps glorieux qui portait encore les traces physiques des clous de son supplice (ou « stigmates »). Ses apôtres témoignèrent aussi avoir assisté à Sa miraculeuse « Ascension » (c'est-à-dire « Montée ») au Cieux, et du fait qu'il est désormais assis à la droite de Dieu Son Père d'où Il reviendra à la fin des temps accomplir le reste des prophéties messianiques Le concernant pour ce temps-là, et prendre avec Lui Son « Église » (du grec « Ekklésia » signifiant « Appelés hors de », traduisant l'hébreu « Qahal » signifiant « Assemblée », c'est-à-dire l'ensemble des vrais croyants en Lui, en Son sacrifice et en Sa résurrection) pour établir ensuite Son Règne éternel, d'une part sur cette Terre, d'autre part sur une nouvelle Terre et sous de nouveaux cieux. Pour la théologie chrétienne naissante, ces événements encore « à venir », et regroupant certaines prophéties messianiques encore non réalisées de l'Ancien Testament, seront liés à une « seconde venue du Messie/Christ », donc à un retour en gloire sur Terre de Jésus-Christ.



B. LES PREMIERS CHRÉTIENS : DES JUIFS DE FOI MESSIANIQUE

La nouvelle étape de la foi israélite/juive amorcée par Jésus-Christ, à la fois monothéiste et trinitaire, s'exerçant par la médiation unique et obligatoire de Jésus-Christ, à la fois Messie d'Israël et incarnation de Dieu Lui-Même, était ce qu'on peut appeler aujourd'hui le christianisme « primitif », la forme originelle de la foi chrétienne qui se développa d'abord au sein d'un judaïsme antique pluriel (avec des partis religieux différents et des écoles de pensée diversifiées) avant de se rendre indépendante par la force des choses d'un judaïsme « officiel » de plus en plus centralisé sur la foi et la tradition d'un des partis religieux de l'époque, celui seul des « Pharisiens ». Ce judaïsme « officiel », en cours progressif d'établissement et d'imposition à tout le peuple juif, était le berceau du « judaïsme rabbinique » actuel, celui bien officiel que l'on désigne généralement de nos jours comme étant simplement « le judaïsme », et dont les exerçants/pratiquants sont appelés globalement des « juifs ».



Le récit de la foi chrétienne rapporte que peu avant Son « Ascension », Jésus-Christ avait donné la mission à Ses disciples d'être Ses témoins à Jérusalem, dans toute la terre/pays d'Israël puis dans le monde entier, et à enseigner Son « Évangile » pour faire de nouveaux disciples du Christ parmi toutes les nations de la Terre. Reprenant à Son compte une tradition juive qui marquait à l'époque la repentance de pénitents juifs ou la conversion au judaïsme de certains non-juifs, le signe qui devra être accompli pour qu'une personne marque son engagement à devenir un véritable disciple du Christ sera alors de se voir administrer un « baptême » (d'un terme grec signifiant « immersion » et désignant l'immersion du croyant dans de l'eau), « au nom du Père, du Fils et de

l’Esprit Saint/Saint-Esprit ». À Ses apôtres particulièrement, Il donna l’ordre de rester d’abord en attente de la dispensation de l’Esprit Saint (ou Saint-Esprit) avant de commencer effectivement cette mission d’évangélisation (c’est-à-dire de « témoignage de l’Évangile »). Lors de Son ministère terrestre, Jésus-Christ avait annoncé Son départ physique prochain de la Terre, mais avait promis qu’Il enverrait invisiblement Son « Esprit Saint » (ou « Saint-Esprit) à chaque croyant en Lui pour marquer Sa présence invisible mais perceptible en chacun d’eux. Si sur cette terre, Jésus avait été pour Ses disciples ce qui fut appelé en grec un « Paraclétos » (c’est-à-dire un « Défenseur », un « Assistant » ou encore un « Consolateur », d'où est issu le terme théologique de « Paraclet »), l’Esprit Saint (ou Saint-Esprit) viendrait invisiblement exercer à Sa place et en Son nom ce même rôle de « Paraclet » (Défenseur/Assistant/Consolateur). La présence et l’action de ce « Paraclet » serait indispensable à la bonne marche et à l’efficacité de la mission d’évangélisation, car sans Lui (c'est-à-dire sans Jésus-Christ Lui-même à travers Son Esprit Saint ou Saint-Esprit), les disciples ne pouvaient rien faire d’effectif et d’efficace en conformité avec la volonté de Dieu.

Le récit de la foi chrétienne rapporte ensuite que c'est le jour de la fête juive de la « Pentecôte » (en hébreu « Shavouoth » signifiant « Semaines »), suivant l’Ascension du Christ, qu'un premier groupe de croyants composé de 120 disciples parmi lesquels se trouvaient les apôtres et la mère de Jésus, réunis pour prier dans la chambre-haute d'une maison de Jérusalem, connut la première « effusion » (un peu à l'image d'un « baptême de feu ») de l’Esprit Saint (ou Saint-Esprit) qu'ils attendaient avec ferveur. Cela se manifesta dans une soudaine et violente rafale de vent qui remplit la salle où ils se tenaient, et par l'apparition spirituelle de formes qui représentaient des langues et semblaient « de feu », se posant sur chaque membre de l'assistance. Dès cet instant, chacune des personnes réunies fut remplie d’Esprit Saint (ou de Saint-Esprit) et fut capable d'exercer par la foi des « charismes » (c'est-à-dire des « dons spirituels miraculeux »). Et l'un de ces dons, qui fut ce jour-là



le plus notable, fut la capacité de s'exprimer dans des langues inconnues de la personne qui l'exerçait (on parle en théologie de « glossolalie »). Fort de ce don, le groupe sortit de la maison où il était réuni et commença la mission d'évangélisation en prêchant dans les rues et les places de Jérusalem. Les Juifs en grand nombre, réunis dans la ville pour le besoin du culte de « Pentecôte » et venus entre autres des quatre coins de la Diaspora juive du monde connu, purent entendre chacun dans sa langue

maternelle les merveilles accomplies par Dieu au moyen de Jésus-Christ. Devant la raillerie de certaines personnes assez moqueuses, un apôtre nommé Pierre (en hébreu « Kéfa » et en grec « Céphas », de son nom de naissance Simon ou en hébreu « Shimôn »), qui avait une fonction de « chef d'équipe » parmi les apôtres, put alors prendre la parole publiquement et donner une prédication passionnée pour expliquer ce qui se passait et témoigner avec force de

l’Évangile de Jésus-Christ. Touchés par son discours, de nombreux Juifs se convertirent à Jésus-Christ et la communauté de disciples du Christ à Jérusalem monta ce jour-là à environ 3 000 croyants, lesquels formèrent ainsi la toute première communauté formelle de l’Église de Jésus-Christ (plus tard désignée comme « chrétienne ») dans l’Histoire.

L’Évangile se répandit alors parmi les Juifs du pays, et les premiers « disciples du Christ » furent très vite perçus comme un nouveau parti religieux juif qui reconnaissait singulièrement, et aux yeux de certains étrangement, Jésus de Nazareth comme étant le Messie/Christ d’Israël annoncé par les Écritures saintes/sacrées. On en a appelé les membres de diverses façons au départ, et celle qui s’imposa premièrement fut « Nazaréens » ou « Nazoréens », en référence à leur Seigneur Jésus, qui était de Nazareth. Les disciples du Christ eux-mêmes préféraient parler de leur « foi juive en Jésus-Christ » comme constituant « La Voie » (sous-entendu « Le Chemin » à prendre pour bénéficier du



Salut). Mais ces premières vagues d'évangélisation ne furent pas sans douleurs. Car les autorités juives de l'époque, la grande assemblée dirigeante (ou « Sanhédrin ») composée essentiellement de notables religieux juifs des partis « pharisiens » et « saducéens » sous la direction du Grand Prêtre et des « chefs des prêtres » de l'époque, les avaient pris en grippe. Ces autorités avaient déjà reproché à Jésus des aspects pour eux dérangeants de Son enseignement, comme par exemple Sa prétention à être le Messie/Christ promis, mais par-dessus tout le fait de Se présenter comme « Fils de Dieu », donc de « nature divine », égal à Dieu et perçu comme Dieu Lui-même. Cet aspect non conforme à leur pensée partisane du judaïsme, proche d'un monothéisme « monolithique » (c'est-à-dire ne descendant en Dieu qu'une seule et unique Hypostase/Personne tel que repris des siècles plus tard par l'Islam) est ce qui les avaient poussés à juger Jésus-Christ pour « blasphème » et à Le livrer aux Romains qui Le condamnèrent pour crime de « lèse-majesté » et Le mirent à mort comme une sorte de criminel politique. De même, le témoignage grandissant de Sa résurrection des morts donnait à cette « foi juive en Jésus-Christ » naissante une justification qu'ils n'appréciaient pas. Aussi les premiers Juifs de foi « messianiques » (c'est-à-dire « reconnaissant Jésus comme le Messie/Christ ») furent très vite discriminés et persécutés, au point que nombre d'entre eux quittèrent le pays et continuèrent d'évangéliser les communautés juives de la Diaspora.

Un autre nom donné aux disciples du Christ finit par émerger dans la Diaspora juive des provinces romaines en Syrie. Il s'agit du terme hébreu « méshih'iyyim » qui signifie littéralement « petits messies » au sens de « ceux qui veulent ressembler à leur Messie » ou encore « disciples du Messie ». Le mot donna d'ailleurs le terme français « messianiques ». Les croyants en Jésus-Christ préféraient largement cette désignation. Et dans la communauté juive « messianique » réunie dans la ville d'Antioche, ce terme montant trouva sa traduction grecque officielle par le mot « christianoï » qui signifie littéralement « petits christs » au sens de « ceux qui veulent ressembler à leur Christ » ou encore « disciples du Christ ». Le mot donna le terme français « chrétiens » qui s'imposa et finit par désigner unanimement toutes les personnes exerçant la foi en Jésus-Christ, laquelle fut peu à peu désignée par la suite comme étant le « christianisme ».

Au cœur le plus lourd de la persécution des premiers chrétiens par les autorités officielles juives, l'un des meneurs phares de la persécution était un Juif pharisiens, extrêmement pratiquant de la Torah et aveuglé par une passion religieuse extrémiste de la tradition qu'il professait. Juif de la Diaspora, originaire de la ville de Tarse, il se nommait « Saul » ou « Saül » (en hébreu « Shaoul » signifiant « Désiré »). Il mena une véritable inquisition contre les « judéo-chrétiens » (terme historique consacré pour désigner les premiers « Juifs de foi chrétienne ») dans tout le Proche-Orient. Cette vague de persécution causa l'arrestation et la mise à mort (souvent par lapidation) de nombreux croyants considérés comme « sacrilèges » par les autorités officielles juives. Il fut d'ailleurs un témoin direct de la lapidation du tout premier « martyr » (ce qui veut dire « témoin fidèle jusqu'à la mort ») de la foi chrétienne, nommé Étienne (du grec « Stéfanos » signifiant « Couronné »).



Alors que celui qu'on appelait « Saul de Tarse » se rendait à Damas (avec une délégation officielle pour y persécuter les chrétiens) et qu'il était en route pour accomplir sa mission meurtrière, le récit de la foi chrétienne rapporte qu'il eut une apparition miraculeuse et éblouissante du Christ ressuscité qui l'a temporairement rendu aveugle. Il vécut là une véritable conversion et devint lui-même chrétien. Se destinant, selon la direction de l'Esprit Saint (ou Saint-Esprit), à être envoyé par Dieu pour évangéliser dans tout l'Empire



romain, ce Juif qui possédait par héritage paternel le statut de citoyen romain choisit de se faire appeler par un nom grec à la consonnance proche de son nom hébreu et dont la signification refléterait davantage son état actuel d'humilité : « Paul » (du grec « Paulos » signifiant « Petit/Faible »). Il devint celui que l'Histoire et la tradition appelle depuis lors « l'apôtre Paul », avec pour le terme « apôtre » un sens bien défini, car il ne faisait pas partie du collège des « douze apôtres » de Jésus-Christ.

On se rappelle que l'Évangile de Jésus-Christ, et la Nouvelle Alliance qu'il a établi, avait une portée universelle, ne se basant plus sur une appartenance ethnique (le fait d'être « Juif » et donc descendant généalogique des patriarches hébreux/israélites), mais se basant sur la foi que tout un chacun peut exercer librement en Jésus-Christ mort et ressuscité, en Le reconnaissant sincèrement comme « Sauveur » et comme « Seigneur ». Si le message « évangélique » (c'est-à-dire « relatif à l'Évangile ») était d'abord réservé au peuple d'Israël, car héritier de l'Ancienne Alliance qui se réalise, il s'accomplit et se perfectionna dans la Nouvelle Alliance, donnant lieu à des révélations prophétiques et à une avancée de la réflexion théologique chrétienne (notamment par le biais des apôtres Pierre et Paul). Ces révélations ont amené très vite les Juifs de foi chrétienne à comprendre, à l'approche d'un ralentissement des conversions juives à Jésus-Christ, qu'il fallait étendre la proclamation à tous les êtres humains qui pourraient alors devenir, sans être « Juifs » pour autant et sans avoir à se soumettre aux clauses rituelles et cultuelles de la Torah, des « disciples du Christ » ou « chrétiens ». De fait, l'Évangile se répandit progressivement dans les provinces de l'Empire romain, et de plus en plus de « païens/gentils » (au sens de « non-juifs ») se convertirent à Jésus-Christ.

Les premiers chrétiens se basaient naturellement sur l'Ancien Testament (la « Bible juive/hébraïque ») comme « Écritures saintes/sacrées » pour base à leurs prédications de l'Évangile. Mais le besoin d'écrits propres à la foi chrétienne se fit sentir à mesure que les témoins oculaires du ministère terrestre de Jésus-Christ se raréfiaient au fil du temps, mourant de vieillesse ou succombant aux persécutions comme martyrs. Il existait déjà en circulation des écrits rapportant mot pour mot les paroles de Jésus-Christ et Ses enseignements (on parle en grec de « logia » c'est-à-dire de « paroles divines »). L'apôtre Paul fondant de nombreuses communautés chrétiennes dans l'Empire romain gardait, lorsqu'il se déplaçait pour les besoins de son ministère, le contact avec ces communautés par le biais de lettres appelées des « épîtres » qui, outre le fait de donner des nouvelles ou de saluer les croyants, lui permettait d'affiner ses enseignements, de régler des différents théologiques et de rendre des jugements concernant une polémique ou une confrontation. Quelques-unes de ses épîtres contenaient une telle richesse d'enseignement et de révélations prophétiques, avec une portée universelle, qu'elles furent très vite recopiées et diffusées en plusieurs exemplaires dans de nombreuses autres communautés. Ils constituèrent les premiers écrits dont les « pasteurs/bergers » chrétiens du premier siècle (appelés selon leur terrain pastoral propre soit des « presbutéroï », c'est-à-dire des « anciens/presbytres », soit des « épiskopoï », c'est-à-dire des « surveillants/superviseurs ») descellèrent l'apposition du « Sceau divin » et considérèrent comme des Écritures saintes/sacrées à

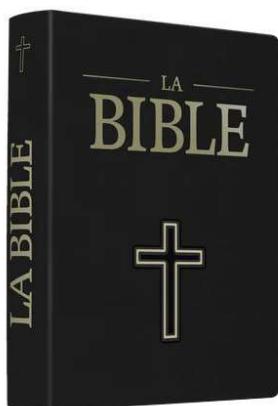


ajoiindre au canon de l'Ancien Testament. Plus tard d'autres épîtres écrites par des apôtres ou des pasteurs/bergers connus (Pierre, Jacques, Jude, Jean) ou anonymes, circulèrent également. Quelques-unes d'entre elles furent aussi pressenties comme portant le « Sceau divin » pour être considérées comme des Écritures saintes/sacrées à adjoindre aussi au canon de l'Ancien Testament. Plus tard encore, des compilations rassemblant sous formes construites les témoignages sur la naissance, la vie, les paroles, l'enseignement, la mort et la résurrection de Jésus-Christ émergèrent à leur tour, dont quatre furent unanimement reconnues comme portant le « Sceau de Dieu » et donc comme étant Écritures saintes/sacrées. On les désigna par la suite comme étant des « évangiles » (au sens de « rapports de

compilations rassemblant sous formes construites les témoignages sur la naissance, la vie, les paroles, l'enseignement, la mort et la résurrection de Jésus-Christ émergèrent à leur tour, dont quatre furent unanimement reconnues comme portant le « Sceau de Dieu » et donc comme étant Écritures saintes/sacrées. On les désigna par la suite comme étant des « évangiles » (au sens de « rapports de

l’Évangile de Jésus-Christ »). L’un de ces quatre écrits constituait aussi le premier volume d’un ensemble en deux tomes, dont le second était un rapport assez complet sur la naissance de la communauté chrétienne, ses premières formes d’organisation, les persécutions qu’elle a dû rapidement affronter et son développement suivant les ministères de l’apôtre Pierre premièrement puis surtout de l’apôtre Paul. Ce second volume aussi fut pressenti comme portant le « Sceau de Dieu » et donc comme Écritures saintes/sacrées. Enfin, vers la fin du premier siècle, un écrit particulier, rédigé sur le style juif prophétique apocalyptique (c’est-à-dire traitant de révélations divines concernant le temps présent et à venir) vint s’ajointre et fut reconnu comme portant aussi le « Sceau de Dieu » et donc comme Écritures saintes/sacrées. La plupart de ces textes avaient été rédigés en grec koïné (forme commune du grec répandue dans la partie orientale de l’Empire romain), et pour certains en araméen mais très vite traduits et répandus en grec koïné, seules formes qui sont passées à la postérité.

Outre ces livres (sous forme de « rouleaux » puis de « codex »), d’autres ouvrages à portée religieuse furent rédigés et répandus pour l’usage des chrétiens, certains rédigés au 2^{ème} siècle de notre ère et même après. S’ils ont pu avoir une certaine notoriété et avoir été révérés par des communautés chrétiennes ça et là qui leur étaient très attachés, les discussions pastorales pour chercher à déterminer ceux qui avaient ou non le « Sceau de



Dieu » ne les reconnaissent pas comme « canoniques ». Des résolutions officielles tardives, ne voulant reconnaître canoniques que des écrits ayant vu le jour au 1^{er} siècle, et faisant consensus à l’époque où survivait encore un des douze apôtres du Christ, ne firent que confirmer ceux qui étaient unanimement reconnus et utilisés dès le début du 2^{ème} siècle. Ainsi, une collection de 27 écrits constitua dès lors une nouvelle division de la Bible pour les chrétiens, appelé « Nouveau Testament » (car relative à la « Nouvelle Alliance ») et adjointe à l’Ancien Testament. À la fin du 1^{er} siècle de notre ère, la Bible chrétienne était donc déjà complète. Elle devenait (Ancien et Nouveau Testaments pris dans leur ensemble) les Écritures saintes/sacrées du christianisme, normatives en matière de foi pour les chrétiens.

3. « L’ÉGLISE » ET LES « ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES »

A. CE QU’EST « L’ÉGLISE » DANS L’ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN ORIGINEL

En français d’aujourd’hui, le terme « église » que nous employons couramment possède plusieurs sens religieux possibles. Ordinairement, si nous l’employons pour parler d’une communauté chrétienne délimitée, nous lui ajoutons souvent l’adjectif « locale ». Il est alors synonyme de « congrégation », « assemblée » ou encore « paroisse », et il s’associe naturellement dans notre conception courante à l’idée de « ministères établis » (c’est-à-dire à un système organisé de direction par une ou plusieurs personnes). Dans le sillage, nous l’employons également pour désigner le local réservé dans lequel les membres d’une même communauté chrétienne se réunissent pour célébrer leur culte. C’est là un usage international que les chrétiens protestants francophones ne suivent pas toujours en désignant parfois ces lieux de culte sous le nom de « temples » ou de « salles ». Plus largement, nous employons le mot « église » pour parler du système administratif plus large qui régit nécessairement les fidèles d’une ou plusieurs églises locales se reconnaissant dans une même « confession » (c’est-à-dire « mouvement dont les membres se retrouvent dans les mêmes clauses de croyance et dans une base théologique communes »). On pense alors généralement à lui mettre une majuscule, pour le distinguer, et on lui substitue parfois le terme technique de « système ecclésial » (au sens de « système administratif d’une ou de plusieurs églises »). Par extension, on n’hésite pas à l’employer en abus de

langage pour désigner le rassemblement religieux d'un groupe sectaire quelconque, même s'il ne s'agit pas de chrétiens, ou du moins de chrétiens nicéens.

Cependant, notre usage oublie assez souvent que ce terme théologique, du moins dans le récit du Nouveau Testament, n'a pas initialement le sens institutionnel diversifié qu'il a acquis dans notre langage actuel. Il dérive d'un terme grec, « *Ekklésia* » (qu'il traduit généralement en français), dont la racine étymologique signifie « appelé (en de)hors de » et qui faisait allusion dans la Grèce antique aux assemblées citoyennes se tenant en général hors de la place publique d'une ville (comme à Athènes), et parfois même hors des murs d'enceinte.

Au 3^{ème} siècle avant notre ère, quand débute à Alexandrie d'Égypte la réalisation d'une traduction en grec de l'Ancien Testament à l'usage de Juifs de la « *Diaspora* » qui ne comprenaient plus couramment l'hébreu ni l'araméen, version appelée depuis « la Septante » (c'est-à-dire « la Soixante-Dix »), le mot grec « *ekklésia* » avait été utilisé pour traduire dans les Écritures saintes/sacrée le terme hébraïque « *qahal* » qui désignaient un « rassemblement religieux » juif autour du temple de Jérusalem, ou encore une « assemblée religieuse » qu'elle soit au temple, dans un « haut-lieu » (sanctuaire informel au sommet d'une montagne ou d'une colline) ou dans une « *synagogue* » (lieu de réunion hebdomadaire des Juifs pour lire les Écritures saintes/sacrées, les commenter publiquement et prier Dieu ensemble). Dans les textes des évangiles, nous étant parvenu uniquement qu'en grec koïné, Jésus-Christ parlait de bâtir Son « *Église* ». Le terme « *Ekklésia* » venait sans doute rendre compte en grec du terme araméen « *Ladoth* » équivalant à l'hébreu « *Qahal* » qu'il devait employer en parlant à Ses disciples juifs dans Sa langue maternelle. Cependant, le Nouveau Testament dans son ensemble ne définit nullement l'Église comme une institution, mais comme une réalité spirituelle et invisible désignant le rassemblement intemporel et absolu (quels que soient les lieux et les époques) des véritables « chrétiens » (qui sont sincèrement et personnellement convertis à Jésus-Christ). La Bible parle même de façon imagée du « *Corps du Christ* » dont chaque chrétien est un « membre » (ce que la vieille théologie a désignée par l'expression « *Corps mystique du Christ* »).

Jésus de Nazareth, au cours de Son ministère terrestre, n'a jamais présenté cette « *Église* » naissante comme une nouvelle religion. Rappelons-nous que d'ailleurs, au 1^{er} siècle de notre ère, le christianisme primitif était plutôt considéré comme un nouveau « parti religieux » du judaïsme antique, lequel était assez pluriel dans ses expressions. Les autres Juifs les appelaient de différentes façons, et la plupart du temps les désignaient comme des « *Nazoréens/Nazarens* ».

Cette « *Église* » spirituelle (et invisible en tant que telle) fut très tôt qualifiée dans la vieille théologie « d'universelle » (c'est-à-dire ouverte à tous les croyants sans distinction quant à l'ethnie, le genre, la langue, le rang social ou le niveau intellectuel). Le mot grec pour exprimer cette idée, « *katolika* », est devenu en latin un terme théologique, « *CATHOLICA* », qui a donné en français le mot « catholique ». Dans le sens théologique d'origine (et non comme on l'emploie couramment aujourd'hui), on parlait ainsi de ce qu'on traduit en français par la « *catholicité* » (c'est-à-dire « l'universalité »), car il s'agissait bien alors d'une qualification théologique et non d'une « *dénomination ecclésiale* » (c'est-à-dire le nom d'une Église institutionalisée). D'ailleurs, la théologie moderne la désigne toujours en français comme étant « *l'Église universelle* », et emploie encore souvent le terme « *catholique* » qui peut malheureusement porter à confusion. À l'origine, l'usage communément admis de l'expression « *catholique/universelle* » servait surtout à différencier sa réalité spirituelle de sa représentation visible et concrète sous forme d'églises communautaires citadines, c'est-à-dire les rassemblements autour d'un groupe pastoral de toutes les petites « *églises locales* » de maison situées dans une même grande localité (ce dont témoigne le Nouveau Testament qui nomme les principales communautés de la façon suivante : l'Église de Jérusalem, de Corinthe, de Thessalonique, de Philippe, de Rome, etc.).

B. LES « ÉGLISES PRIMITIVES » : FORMES CONCRÈTES DE L’ÉGLISE UNIVERSELLE

Le troisième jour après la crucifixion du Christ (en l'an 30 de notre ère selon la plupart des historiens), plus de 500 de Ses disciples, dont Ses onze apôtres restants (le traître, Judas l'Iscariote, s'étant suicidé après L'avoir livré), témoignèrent L'avoir vu vivant dans un corps glorieux ressuscité qui portait toujours les traces de Sa passion (ou « stigmates »). Au bout de quarante jours, les douze apôtres (le manquant ayant été remplacé par élection parmi des disciples témoins oculaires de la première heure) témoignèrent L'avoir vu monter au Ciel. À compter de ce moment, ce qu'on surnomme aujourd'hui le « collège des douze apôtres » constitua le garant de la foi chrétienne naissante. Les enseignements jugés doctrinalement justes étaient répandus sous couvert de leur autorité en la matière. Ce faisant, c'est aussi sous leur autorité de foi que furent rédigés les livres du Nouveau Testament peu à peu « canonisés » pour s'adjointre à l'Ancien Testament et former « la Bible » chrétienne. À la disparition progressive des membres de ce « collège » apostolique, la Bible seule (Ancien et Nouveau Testament réunis) constitua pour les chrétiens authentiques le fondement de leur foi et le garant de la « saine doctrine ».



De l'an 30 (crucifixion et proclamation de la résurrection du Christ) à la fin du 1^{er} siècle de notre ère, les douze apôtres (s'éteignant les uns après les autres « martyrisés » pour leur foi) et leurs proches collaborateurs (principalement l'apôtre Paul) organisèrent « sous l'inspiration de l'Esprit Saint/Saint-Esprit » les bases d'un système de fonctionnement ecclésial où les « églises communautaires/locales » se géraient de façon indépendante, quoi qu'en restant en étroite communion les unes avec les autres. Elles étaient conduites chacune par ses propres

« ministres » (c'est-à-dire « serviteurs ») du culte (dont les pasteurs/bergers, appelés selon leur terrain pastoral les uns « anciens/presbytres » et les autres « surveillants/superviseurs/évêques »). Avec le temps, les cultes dans les maisons individuelles (sous le pastorat d'anciens/presbytres), qui collaient mieux aux premiers temps de dures persécutions et de prédications familiales de l'Évangile, furent considérés plutôt comme étant « informels », et chaque communauté cherchait à rendre un culte plus « formel » à Dieu, par la réunion des membres de toutes les « églises locales de maison » qui la compossaient. Peu à peu, ces « églises communautaires » citadines et globales (sous le pastorat de surveillants/superviseurs/évêques) devinrent de plus grandes « églises locales ».

Chaque église locale entretenait un lien particulier avec « l'apôtre » (au sens large) qui l'avait fondée (lui servant de référent privilégié) et donc avec les autres églises locales fondées par le même « apôtre ». De même, tant que subsistait dans l'église locale de Jérusalem (dont le premier surveillant/superviseur/évêque fut un demi-frère de Jésus nommé Jacques) un reste du « collège des douze apôtres », toutes les églises locales fondées dans l'Empire romain, et au-delà, la considéraient un peu comme leur « église mère ».

Dans les premières formes du système (car rien n'était réellement uniforme d'une communauté à l'autre), les membres d'une église locale rendaient un culte à Dieu le samedi soir après le coucher du soleil (fin du « sabbat/shabath » et début du premier jour de la semaine juive, considéré déjà à cette heure-là comme étant « dimanche », à savoir la commémoration hebdomadaire de la résurrection du Christ), puis peu à peu le dimanche matin (collant aux heures matinales où Son tombeau fut retrouvé vide). Cela se passait donc d'abord dans des maisons individuelles (on parlait par exemple de « l'Église

qui est dans la maison d'untel ») sous le pastorat d'un ancien/presbytre (souvent le chef de famille de la maisonnée), puis dans des lieux divers de rassemblement communautaire (on parlait de « l'Église de telle ou telle ville ») sous le pastorat d'un surveillant/superviseur/épiscope. Le terme « Église » n'était alors utilisé que sur un plan spirituel car, même s'il n'y avait qu'un tout petit groupe (par exemple dans un culte de maison), Jésus Lui-même avait enseigné que lorsque deux ou trois disciples étaient réunis en Son nom, Il était au milieu d'eux, ce qui voulait entre autres dire que les chrétiens participant au culte représentaient la présence de « l'Église » (universelle) dans leur lieu de réunion. Le samedi (septième jour de la semaine juive et jour de « sabbat/shabath »), la majorité des chrétiens étant alors des Juifs (on parle de « judéo-chrétiens ») se rendaient aussi à la synagogue en marquant ainsi la continuité de leur communion ethnique avec la partie du peuple juif demeurée non chrétienne, ce qui donnait aux croyants en « Yéshoua » (forme araméenne et hébraïque du nom « Jésus ») l'occasion de témoigner de Lui dans une assemblée judaïque qui ne connaissait pas encore son « Messie/Christ ». Le maintien de la communion ethnique (même si les Juifs non chrétiens se comportaient parfois par ignorance en ennemis de l'Évangile) était donc une part essentielle de l'évangélisation des Juifs, car ce peuple était par héritage le premier destinataire de ce message établissant la Nouvelle Alliance.

Cette première ébauche de « système ecclésial » chrétien (c'est-à-dire cette toute première tentative d'organisation concrète de l'Église), toute humaine et imparfaite qu'elle pouvait être, se devait quand même de refléter fidèlement et concrètement « l'Église universelle », c'est-à-dire le « Corps du Christ » sur terre. C'est l'ensemble des diverses formes d'organisation, ayant chacune cette base émergeante de fonctionnement, que des historiens ont désigné par la suite sous le nom « d'Église primitive » (au sens de « Toute première institution d'Église » ou « Église originelle »). La plupart des historiens actuels contestent l'appellation parce qu'elle suggérerait qu'il s'agissait d'une forme institutionnalisée de « l'Église chrétienne » qui ne surviendrait en réalité qu'à partir du 4^{ème} siècle de notre ère. En réalité, la diversité de fonctionnement qui prévalait, du fait de l'éloignement géographique et de l'adaptation au milieu socio-culturel nécessaire, devrait nous faire parler de « christianisme primitif » (au singulier) mais « d'Églises primitives » (au pluriel).

Le développement des principales « Églises primitives » (témoignant du modèle biblique élaboré par les apôtres et leurs collaborateurs) s'étendit tout au long du 1^{er} siècle de notre ère et se dévoile aujourd'hui dans les pages du Nouveau Testament (principalement dans les « Actes des Apôtres » et les « épîtres de Paul »).

C. MINISTÈRES, CHARISMES ET APOSTASIES DANS LES « ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES »

Le christianisme primitif n'a jamais dénigré l'usage ministériel du judaïsme antique, dont il faisait clairement parti et dont il hérita spirituellement. Pour les tout premiers chrétiens qui étaient juifs (ou « judéo-chrétiens »), il devait toujours se maintenir un respect du rôle sacerdotal des prêtres juifs du SEIGNEUR (issus de la tribu de Lévi et descendant, par la branche d'un dénommé Tsadoq, d'Aaron, frère ainé du prophète Moïse et premier Grand-Prêtre du SEIGNEUR), lesquels officiaient dans le temple de Jérusalem. Ceci incluait la reconnaissance de l'office du « Grand-Prêtre » juif de l'époque, perçu comme étant légitimement « prince/chef du peuple juif » sur le plan religieux (primat) dans le contexte du système d'occupation et de domination romaine de cette période.

Dans le judaïsme, le « sacerdoce » constituait un rôle de « médiateurs/intmédiaires » spirituels entre Dieu et Ses fidèles du peuple ethnique et religieux d'Israël. Les judéo-chrétiens faisaient donc à l'époque la distinction entre le « sacerdoce » (la fonction établie par le SEIGNEUR Lui-même) et le « prêtre » (le fonctionnaire qui l'assure, un être humain naturellement imparfait). Ils savaient que



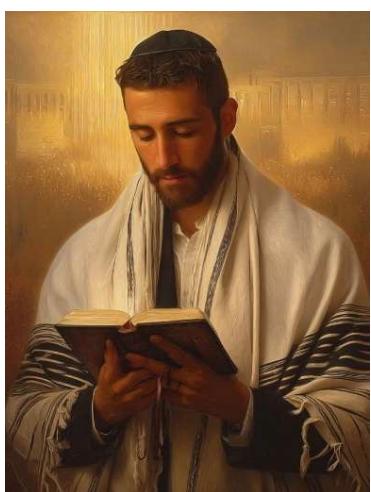
l'office sacerdotal (une institution divine) était très majoritairement tenu par des Juifs non croyants en Jésus-Christ qui, forts de l'école de pensée de leur parti religieux de référence dit des « Saducéens », s'opposeraient à leur foi naissance perçue personnellement par eux comme séditieuse et sectaire. Donc, le respect de la fonction (y compris et surtout celle de Grand-Prêtre) allait aussi de pair avec une sorte de pieuse désobéissance lorsqu'il s'agissait de privilégier les commandements du

Christ et de l'Esprit Saint/Saint-Esprit, donc du SEIGNEUR, aux ordres donnés par l'institution sacerdotale aveuglée et en opposition déclarée.

La reconnaissance de ce sacerdoce juif était aussi et évidemment liée à l'office du temple, auquel les judéo-chrétiens prenaient naturellement toujours part. Or, ces premiers Juifs de foi chrétienne considéraient que Jésus-Christ avait été le « Sacrifice » parfait et définitif préfiguré par tous les sacrifices commandés dans la Torah. Le Seigneur Jésus était aussi, maintenant au Ciel, le « Grand-Prêtre » Qui officiait dans le « sanctuaire céleste » et dont les « prêtres » subalternes s'identifiaient aux « chrétiens » (Ses disciples) eux-mêmes. Ce « sacerdoce » partagé, appelé en théologie le « sacerdoce universel », n'était plus « selon l'ordre d'Aaron » (le premier Grand-Prêtre du SEIGNEUR) mais « selon l'ordre de Malki-Tsédeq/Melchisédec » (un personnage mystérieux de l'Ancien Testament qui préfigure poétiquement le Messie/Christ comme



Grand-Prêtre et à qui le patriarche Abraham lui-même donna une dîme, ce qui constituait une sorte d'allégeance symbolique par préfiguration de celle qui est désormais due par le croyant au Messie/Christ maintenant révélé). Ce sacerdoce universel des chrétiens garantissait alors pour chaque « croyant en Jésus-Christ » un accès direct à Dieu sans avoir besoin du moindre « médiateur » ou « intermédiaire » avec Lui, si ce n'est Jésus-Christ Lui-même Qui est à la fois pleinement « être humain » (par incarnation et résurrection) et pleinement « Dieu » (par nature spirituelle éternelle). Il signifiait en parallèle la stricte égalité spirituelle entre les chrétiens dans le sein de « l'Église universelle » et en vertu de la « Nouvelle Alliance » conclue dans le Messie/Christ. S'il devait y avoir bien évidemment une « direction » dans « l'Église » (universelle) et sa concrétisation organisationnelle, elle n'aurait su être bibliquement « sacerdotale ».



Ainsi, pour les premiers chrétiens, il était normal qu'un Juif non chrétien continue de se référer pratiquement et drastiquement aux 613 commandements de la Torah, au sacerdoce des prêtres et aux rites liés au temple de Jérusalem, car tout ceci constituait un héritage de Dieu (en vertu de la Première ou Ancienne Alliance) et également le point de l'unité nationale qui doit prophétiquement se maintenir à travers le temps. Les judéo-chrétiens tout en étant spirituellement « libérés de la pratique obligatoire de la Torah » (non tenus de respecter les commandements rituels/sacrificiels pour s'assurer un « Salut » par préfiguration puisque l'ayant concrètement obtenu par la foi en Jésus-Christ) continuaient donc pour la quasi-totalité de librement l'observer (circoncision, nourriture prohibée, culte dans le temple, etc.) en associant le tout à un acte d'identification ethnique et de maintien des racines juives de la foi chrétienne. En parallèle, les

« pagano-chrétiens » (terme qui désigne historiquement les chrétiens non-juifs) ne devaient pas s'en astreindre, selon ce qui a pu ressortir et être officiellement confirmé en l'an 48 de notre ère par les résolutions d'une réunion d'apôtres et de piliers de la communauté chrétienne que l'Histoire a appelé par la suite « le Concile de Jérusalem », une sorte de synode tenu dans l'église-mère à Jérusalem pour débattre et statuer sur le propos, dans une attitude de prière et d'écoute de l'Esprit Saint/Saint-Esprit. Menée par des membres du « collège des douze apôtres » et comptant aussi les « anciens/presbytres » de la communauté et l'apôtre Paul, le compte-rendu de cette réunion nous a été retransmis bibliquement par le Nouveau Testament dans les « Actes des Apôtres ».

Pour autant, les premiers chrétiens, et principalement les judéo-chrétiens, considéraient qu'en elle-même la Torah n'était pas le gage d'un « Salut ». Ce qu'elle préfigurait s'était réalisé en Jésus-Christ qui était maintenant le seul et unique moyen concret de « Salut », pour les Juifs premièrement puis pour les non-juifs (car tous sont victimes du Péché en eux qui les condamne, ce que la Torah ne fait que confirmer et mettre en évidence). Le contact et l'harmonie cultuelle entre les judéo-chrétiens et les Juifs non-chrétiens était surtout considéré comme le terrain privilégié de l'évangélisation des Juifs encore non-chrétiens, et le respect à maintenir pour le peuple ethnique de Dieu, toujours Son « peuple choisi/élu » en vertu de l'Ancienne Alliance, et appelé à se relever intégralement au retour du Christ.

Quand Jérusalem et le temple furent détruit en l'an 70 par les armées romaines voulant mâter une révolte juive (mené par une faction appelée « les Zélotes ») contre leur occupation et leur domination, les premiers chrétiens y virent la réalisation d'une prophétie de Jésus. Le service du temple désormais suspendu par la force des choses, les prêtres du SEIGNEUR n'eurent plus de fonction sacerdotale phare à assurer (à part de bénir le peuple en quelques occasions rituelles du calendrier juif). Le parti religieux juif des Pharisiens prit alors rapidement le contrôle de l'autorité religieuse sur un « judaïsme officiel » voulant se définir sur la base de leurs traditions, leurs interprétations et leur direction par le moyen de leurs enseignants religieux appelés des « Maîtres/Enseignants de la Torah » ou « Rabbins ». Et pour cette majorité de Juifs non-chrétiens, ce fut l'étude de la Torah, son interprétation et le maintien d'une



certaine tradition pratique (présentée à eux comme une sorte de « Torah orale » transmise et appliquée par les Pharisiens et remontant au prophète Moïse lui-même) qui constituaient désormais l'héritage et le point d'unité national juifs. Sans prendre ce qui pourrait être en opposition avec l'Évangile et la foi chrétienne, les judéo-chrétiens suivirent donc naturellement le mouvement en conservant leur optique originelle.

Par contre, du côté interne des Églises primitives (*réunissant dans les églises locales des croyants juifs et des croyants non-juifs*) dont chaque membre était prêtre à part entière selon le sacerdoce universel chrétien, il y eut naturellement dès le départ le besoin d'organisateurs et de meneurs pour assurer la bonne marche de l'œuvre d'évangélisation et l'encadrement de la vie spirituelle de chaque membre. Le « collège des douze apôtres » (qui constituait le garant du fondement de la foi chrétienne naissante) ne se composait exclusivement que de témoins oculaires de tout le ministère terrestre du Christ, ce qui condamnait naturellement cette charge collégiale à disparaître avec les témoins en question.

Or, le récit du Nouveau Testament rapporte l'établissement dans la base organisationnelle apostolique de cinq « ministères » (c'est-à-dire « services ») qui étaient désormais « ordonnés » (c'est-à-dire « établis officiellement ») dans un but d'organisation et de conduite, selon un appel de Dieu par l'inspiration de l'Esprit Saint/Saint-Esprit et par une reconnaissance de l'Église elle-même (les croyants et leurs ministres du culte déjà reconnus). Les « apôtres » (du grec signifiant « envoyés/émissaires » au sens commun du service à ne pas confondre avec celui du collège des douze ni celui particulier de Paul) étaient mandatés par Dieu pour fonder des églises locales et leur servir de référents. Les « prophètes » (du grec signifiant « interprètes / porte-paroles ») recevaient des inspirations particulières et ponctuelles de l'Esprit Saint/Saint-Esprit pour en être les transmetteurs dans certaines circonstances qui le nécessitaient. Les « évangélistes » (du grec signifiant « porteurs de la bonne nouvelle ») recevaient le don d'évangéliser en masse et s'engageaient en tant « qu'annonciateurs publics de l'Évangile » (une fonction partagée par les rédacteurs des quatre « évangiles » du Nouveau Testament). Les « pasteurs » (en grec signifiant « bergers », tantôt appelés des « anciens/presbytres », tantôt des « surveillants/superviseurs/évêques ») recevaient le don d'encourager et d'encadrer les fidèles d'une église locale constituée, comme des bergers prenant soin de leur troupeau et veillant à le protéger et le nourrir spirituellement. Enfin, les « docteurs/maîtres » (du grec signifiant « enseignants de la doctrine ») recevaient le don de saisir les choses les plus difficiles de la foi et des Écritures, et s'engageaient en tant que précepteurs de la « saine doctrine » chrétienne auprès des fidèles. À côté de ces cinq ministères dits « de la Parole » (c'est-à-dire des Écritures



saintes/sacrées), il y avait enfin une sorte de ministère humanitaire exercé par des « diacres » (du grec signifiant « serviteurs de table ») qui organisaient et assuraient ce qu'on appelait « le service quotidien » (c'est-à-dire tout ce qui touchait aux soins devant être apportés aux nécessiteux dans le sein de l'Église), et qui devaient pour cela avoir bonne réputation et être remplis de l'Esprit Saint/Saint-Esprit.

Une autre grande caractéristique des premiers chrétiens dans les Églises primitives est qu'ils étaient « charismatiques », c'est-à-dire qu'ils exerçaient des « charismes » (des dons spirituels miraculeux qu'on percevrait volontiers aujourd'hui comme « paranormaux ») par la puissance de l'Esprit Saint/Saint-Esprit et au seul nom de Jésus-Christ. L'exercice de ces charismes était cadré, devait nécessairement servir l'utilité commune dans toutes leurs communautés respectives, et s'opérer avec « amour » (c'est-à-dire, selon un enseignement de l'apôtre Paul, avec patience, bonté, absence de jalousie, humilité, absence d'orgueil, honnêteté, absence d'égoïsme, douceur, absence de suspicion, équité, vérité, pardon, foi et espérance). Le Nouveau Testament témoigne de leurs paroles surnaturelles dites « prophétiques » (paroles de consolation, d'avertissement, de prédiction, de sagesse ou de connaissance), des guérisons miraculeuses qu'ils opéraient, de divers autres signes miraculeux qui les accompagnaient, des révélations qu'ils recevaient dans des langues nouvelles et inconnues (ce qu'on a appelé en théologie la « glossolalie » ou plus communément le « parler en langues »), de l'interprétation miraculeuse de ces révélations, etc.



Enfin, c'est probablement en l'an 101 que mourut Jean, fils de Zébédée (le dernier représentant encore en vie du « collège des douze apôtres » et à qui on attribue traditionnellement aussi la fonction écrite d'évangéliste et celle d'épistolier, là où certains historiens pensent déceler l'existence de deux personnes distinctes portant le nom de « Jean »). De nombreuses églises locales chrétiennes avaient alors été fondées dans les provinces romaines et au-delà. Or depuis quelques décennies, malgré la désapprobation apostolique (dont on trouve des traces dans « les épîtres » du Nouveau Testament voire au début du livre biblique de « l'Apocalypse »), certaines d'entre elles avaient déjà adopté des changements doctrinaux et philosophiques clairement considérés par les chrétiens s'appuyant sur les Écritures saintes/sacrées comme des « apostasies » (du grec signifiant « abandons/éloignements » sous-entendu de la « saine doctrine »).

Le fait qu'il n'y avait pas encore de canon officiel des écrits du Nouveau Testament à cette époque, permettait le doute concernant le contour des livres canoniques. De nombreuses communautés, dans la liberté de leur indépendance structurelle au sein des Églises primitives, n'ont pas hésité à écrire leurs propres livres de révélation spirituelle « chrétienne » suivant leurs aspirations spirituelles propres et leur vision personnelle du Christ, déjà discordantes avec la foi chrétienne authentique. Ces écrits, datés entre le début du 2^{ème} siècle et le 5^{ème} siècle de notre ère, n'hésitaient pas à se placer sous l'autorité d'apôtres et autres personnages (vus par eux comme « illustres ») de l'entourage de Jésus-Christ pour leur donner une autorité apostolique qu'ils n'avaient pas. Ils se présentaient comme des « évangiles » supplémentaires que la foi chrétienne authentique (nicéenne) a fini par ne pas inclure dans le canon officiel, étant clair qu'ils ne portaient pas le « Sceau de Dieu » et contredisaient souvent les écrits de base réellement canoniques.

La Bible parle bien en termes négatifs des « Nicolaïtes », un mouvement de la fin du 1^{er} siècle de notre ère dont on sait maintenant sur le plan historique qu'ils se définissaient comme « chrétiens », mais consommaient de la viande sacrifiée aux idoles et le sang des libations idolâtres, se livraient à des actes immoraux et se définissaient comme à la fois adorateurs de Dieu (vu comme « le bien ») et du diable (vu comme « le mal ») dans un prétendu « équilibre spirituel ». Les premiers chrétiens fidèles à la « saine doctrine », tout en

luttant pour leur survie contre les vagues de persécutions anti-chrétiennes ordonnées par les autorités de l'Empire romain, ont dû se démarquer de mouvements comme celui des Nicolaïtes, les dénoncer, et prendre de la distance, ce qui fut difficile tant ces mouvances s'étaient développées dans certaines provinces et étaient perçues comme une forme normale de christianisme. Plus l'Évangile avançait et faisait des convertis dans




l'Empire, et plus les anciens paganismes des nouveaux convertis tentaient de perdurer au travers de pratiques et de pensées non bibliques qui cherchaient à se « christianiser » (c'est-à-dire prendre des apparences et des contours chrétiens) par des interprétations discordantes de la foi chrétienne. L'indépendance des églises locales était souvent mal employée pour permettre à ces dissonances de s'installer, sans renier forcément les fondamentaux de la foi chrétienne, mais en amorçant des contradictions et des désaccords qui n'aidaient pas à maintenir l'unité doctrinale et la communion des chrétiens au sein de l'Église universelle.

SECTION 3

LES ÉGLISES CHRÉTIENNES ÉTABLIES JUSQU'AU 16^{ème} SIÈCLE

1. DES « ÉGLISES PRIMITIVES » À « L’ÉGLISE ROMAINE »

A. LA THÉOLOGIE DE LA SUBSTITUTION : PORTE OUVERTE SUR L’APOSTASIE

À la fin du 1^{er} siècle de notre ère, les Églises primitives comptaient autant de membres Juifs que de membres non-Juifs. Les judéo-chrétiens de la « terre sainte » étaient globalement surnommés en interne « Les Hébreux » (marquant le fait qu’ils comprenaient généralement l’hébreu et lisaient les textes de l’Ancien Testament dans leurs langues originales sans besoin de traduction) par différenciation culturelle avec les judéo-chrétiens de la Diaspora et les pagano-chrétiens qui étaient globalement surnommés « les Grecs » (marquant le fait qu’ils ne comprenaient pas ou peu l’hébreu et l’araméen, se référant à la Septante, la seule traduction en grec de l’Ancien Testament qu’ils pouvaient lire et comprendre). En ce tournant de siècle, l’expression « les Juifs » utilisée par les chrétiens était souvent réservée pour parler soit des « Juifs non chrétiens » dans leur ensemble, soit et particulièrement de leurs autorités religieuses (le « Sanhédrin » jusqu’en l’an 70 de notre ère puis l’Assemblée académique rabbinique). Cependant, à partir du 2^{ème} siècle de notre ère, l’équilibre commença à péricliter de façon démographiquement logique : la composante judéo-chrétienne commença à devenir rapidement et sérieusement minoritaire (par le grand ralentissement des conversions juives au Christ dû à un ralliement en masse au « judaïsme rabbinique » promu par les Pharisiens) par rapport à la composante pagano-chrétienne (étant chaque année grossie par l’arrivée massive de nouveaux convertis non-Juifs).

L’étude biblique et la réflexion théologique amena très vite les premiers chrétiens à comprendre « l’Église » comme une composante « spirituelle » du peuple d’Israël, composé autant de membres ethniques de ce peuple (descendants d’Abraham, d’Isaac et de Jacob) que de non-Juifs qui intègrent par la foi et spirituellement ce peuple au travers du Messie/Christ. « L’Israël selon l’Esprit » (l’Église) ne venait pas remplacer en tant que tel « l’Israël selon la chair » (les Juifs) dans son statut particulier devant Dieu et les promesses divines édictées du temps de l’Ancienne Alliance, mais constituant plutôt sur le plan spirituel le peuple « choisi/élu » de Dieu dans le cadre de la Nouvelle Alliance.

Dès la fin de la « période apostolique » (c'est-à-dire la période où l’Église se développait sous l’autorité du collège des douze apôtres), certains docteurs/maîtres chrétiens étaient devenus des références auprès des membres de l’Église, du fait notamment pour certains d’avoir connu personnellement des membres du « collège » apostolique et/ou l’apôtre Paul. Il s’agissait de Juifs et de non-Juifs, exerçant parfois aussi le ministère pastoral (*anciens/presbytres ou surveillants/évêques*), et dont les écrits (dits « patristiques » c'est-à-dire « issus des Pères ») étaient pris en compte par tous les chrétiens dans leur réflexion spirituelle. On a appelé plus tard ces premiers grands théologiens chrétiens les « Pères de l’Église » (sous-entendu les « Pionniers de la théologie de l’Église »), ce qui s’est ensuite étendu aux grands théologiens « chrétiens » jusqu’au 6^{ème} siècle de notre ère.

Or, les tout premiers « Pères de l’Église » (qu’on nomme précisément les « Pères apostoliques »), se basant notamment sur les « épîtres de Paul » (et donc sur la Bible), considéraient tous que ce qu’ils appelaient « l’Israël selon la chair » (c'est-à-dire le peuple ethnique juif) demeurait envers et contre toute apparence le « peuple de Dieu » en vertu de la Première ou Ancienne Alliance (abolie sur le plan rituel/sacrificial, mais opérationnelle et éternelle sur le plan spirituel/prophétique). Ceci est marquant quand on considère que démographiquement seule une minorité de Juifs étaient effectivement passés à la foi chrétienne (lesdits « judéo-chrétiens » ou « Hébreux ») tandis que les autres, héritiers de ceux qui n’ont pas reconnu Jésus comme le Messie/Christ, étaient désormais majoritairement devenus des « Juifs rabbiniques ». Désormais sans système sacrificiel (le temple de Jérusalem ayant été détruit en l’an 70 de notre ère) dans une approche traditionnelle pharésienne de la Torah



(dont ladite « Torah orale » et ses grands commentaires seront couchés par écrit à partir du 3^{ème} siècle sous le titre de « Talmud » signifiant « Étude/Discipline »), cette population juive non chrétienne constituait les prémisses de ce que nous appelons aujourd’hui officiellement « le judaïsme ». Pour les « Pères apostoliques », suivant l’enseignement de l’apôtre Paul sur le sujet, l’aveuglement partiel des Juifs avait ouvert le « temps de la grâce » pour les non-juifs, c'est-à-dire une période indéterminée où l’Évangile serait prêché et l’Alliance étendue à toute personne devenue croyante parmi les non-juifs. Mais quand cette période allait s’achever, à la fin des temps, les Juifs non-chrétiens se convertiraient alors entièrement au Christ et le peuple d’Israël (dans son ensemble ethnique) retrouverait une place prophétique clé dans les événements finaux des temps, comme le rétablissement du « royaume d’Israël » dont l’autorité couvrira le monde entier.



Cependant, le temps passant, de décennie en décennie, l’évolution démographique fit des pagano-chrétiens les membres les plus représentatifs des Églises primitives. De nouveaux dits « Pères de l’Église » (tardifs) se levèrent qui, à l’image d’une grande partie des croyants non-juifs de l’époque, nourrissaient un certain complexe vis-à-vis du peuple juif, et notamment des judéo-chrétiens. Ils avaient la fausse impression de vivre leur vie spirituelle dans

l’ombre d’Israël, comme des « pièces rapportées », et désiraient ardemment séparer définitivement « christianisme » (foi en Jésus-Christ) et « judaïsme » (foi dans la Torah exercée par une ethnie particulière). Pour ce faire, ils voulaient définir une nouvelle vision théologique où le croyant non-juif deviendrait essentiel voire exclusif dans le plan divin. Leurs écrits commencèrent alors à critiquer et fustiger le moindre usage juif en cours dans la vie quotidienne du chrétien. Ces textes « patristiques » particuliers et plutôt tardifs se multiplièrent et amenèrent chacun une pierre à cette nouvelle théologie non biblique et « antijudaïque » montante qu’on nomme aujourd’hui la « théologie de la substitution ».

Suivant cette nouvelle vision théologique fabriquée, Dieu aurait décidé dès le 6^{ème} siècle avant notre ère de rompre Son Alliance pourtant dite « éternelle » avec le peuple d’Israël (les Juifs) que ses péchés auraient rendu indigne d’hériter en soi la « Nouvelle Alliance » à venir. L’exil à Babylone après la chute du royaume de Juda devrait alors être compris comme la signification prophétique définitive de ce rejet. Cependant, comme Dieu devait tenir Ses promesses prophétiques concernant Son Fils, le Messie/Christ, et l’œuvre sacrificiel à la croix, Il aurait permis à un « reste d’Israël » de revenir temporairement sur sa terre dans ce seul but. La naissance de « l’Église » après la mort, la résurrection et l’Ascension du Christ se serait alors naturellement faite au cœur du peuple d’Israël (vu comme déjà « déchu ») pour des raisons pratiques et prophétiques, Dieu ayant mis à part les premiers « judéo-chrétiens » comme une sorte de « groupe tampon » entre une période limitée israélite/juive de la « Nouvelle Alliance » et une période universelle et éternelle chrétienne propre aux non-juifs. La destruction du temple de Jérusalem en l’an 70 de notre ère et l’exil forcé des Juifs à partir du 2^{ème} siècle de notre ère (par l’action des Romains qui rebaptisèrent le pays « Palestine » en l’honneur du peuple païen envahisseur vaincu des « Philistins » qui leur seraient apparentés dans l’Histoire) seraient des événements qui démontreraient le rejet divin de « l’Israël selon la chair » (les Juifs) désormais perçu comme peuple « maudit », « spirituellement aveugle », « ennemi de l’Évangile », « agent du diable » et condamné à l’errance, la souffrance et bien entendu « la perdition éternelle ». L’événement biblique de la foule à Jérusalem exigeant du Gouverneur (Préfet/Procureur) Ponce Pilate la crucifixion du Christ serait alors à comprendre comme un acte délibéré de l’ensemble des « Juifs », déjà maudits, contre leur propre Messie/Christ Qui est l’incarnation de Dieu. De ce fait, les « Juifs » seraient les coupables absolus de cette mise à mort, et



seraient devenus ainsi des « déicides » (c'est-à-dire « assassins de Dieu »), ce qui marquerait le côté irréversible de leur malédiction éternelle (encore que Dieu ferait grâce à quelques-uns qui se convertiraient au Christ et démontreraient leur bonne foi en abandonnant tout lien social, culturel et religieux avec le judaïsme). Ainsi, « l'Ancien Testament » ne serait plus que le témoignage écrit d'une réalité spirituelle passée que le chrétien (désormais définitivement non-juif) peut parfois utiliser pour sa piété (comme les psaumes et les proverbes), mais qui ne servirait plus au fond que d'introduction caduque au Nouveau Testament. Les « reproches » de Dieu à Israël devraient alors être mis sur le compte des Juifs contemporains et signeraient la charte de leur damnation éternelle. En parallèle, les « promesses de bénédiction » de Dieu à Israël seraient transmises en héritage à la seule « Église » des non-juifs, laquelle constituerait désormais non seulement un « Nouvel Israël » en vertu de la « Nouvelle Alliance » (ce qui est une réalité biblique pour l'Église universelle), mais clairement le seul et unique « Israël » authentique, ayant complètement « substitué » dans le plan de Dieu « l'Israël selon la chair » (vu désormais comme un « faux Israël »).



À partir de cette théologie antijudaïque, la théologie « chrétienne » se déracinant du contexte linguistique, culturel et religieux juif perdit ses « clés d'interprétation » de la foi chrétienne authentique. Elle ouvrit ainsi largement la porte à toute interprétation libre qui ferait consensus, notamment nourri de la vision païenne gréco-romaine du fait religieux. Les apostasies possibles n'étaient peu à peu plus identifiables comme telles et certaines furent intégrées, ou influencèrent les réunions synodales locales (appelées historiquement des « conciles locaux »). De nombreuses traditions et conceptions païennes infiltrèrent progressivement la foi chrétienne en expansion dans l'Empire romain.

La « théologie de la substitution » fut aussi le point de départ de « l'antijudaïsme chrétien » (catholique/orthodoxe) qui perdura officiellement pour les catholiques romains jusqu'à leur Concile « Vatican II » (20^{ème} siècle) et qui culmina ponctuellement dans le Moyen-Âge et la Renaissance par l'isolement, la déportation, la persécution voire le massacre de Juifs « au nom du Christ ». C'est aussi cet « antijudaïsme » ancré dans la culture européenne qui vint faire naître et nourrir dans le monde occidental un véritable « racisme anti-juif » (on parle « d'antisémitisme ») au cours du 19^{ème} siècle, et dont se nourrira entre autres le dictateur allemand Adolf HITLER et son idéologie nazie ayant causé la « Shoah » (le génocide des Juifs européens entre 1942 et 1945), souvent secondés par des « collaborateurs » très « religieux ».



B. LA NAISSANCE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME/ORTHODOXIE

Nous avons déjà évoqué qu'avant même la fin de la période apostolique, il existait de petits mouvements minoritaires de dits « chrétiens » qui avaient commencé à évoluer doctrinalement au contact de philosophies païennes gréco-romaines, et tentaient de s'imposer à « l'Église » en contradiction avec la « saine doctrine » développée dans le Nouveau Testament. Dans les épîtres mêmes de l'apôtre Paul, voire au début du livre de l'Apocalypse, certains versets nous montrent que ces mouvements (comme celui des Nicolaïtes) étaient tenus à l'écart et fustigés par l'autorité apostolique comme délivrant un « faux enseignement » et de « fausses doctrines ».

L'un de ces mouvements, devenu notable dans l'Histoire, se définissant aussi comme « chrétien » et qui possédait de nombreuses sous-branches, était appelé le « gnosticisme ». Les « Gnostiques » se développèrent entre le 2^{ème} et le 3^{ème} siècle de notre ère dans tout l'Empire romain en cours



d'évangélisation et prétendirent transmettre un enseignement ésotérique, pratiqué dans une expérience initiatique, apportant par révélation progressive la connaissance profonde des mystères de l'humanité, du divin et du monde, voyant l'âme humaine comme enfermée de façon contre-nature dans des corps et dans un monde matériel en eux-mêmes mauvais par leur matérialité. Ils prétendaient même que le monde physique avait été créé par un « démiurge » (une sorte d'architecte spirituel) correspondant au Dieu des Juifs, le SEIGNEUR, mais étant un dieu inférieur, imparfait, voire mauvais... Et S'opposerait à lui,

selon eux, un Dieu créateur du monde spirituel, supérieur, parfait, plus éloigné, ayant tenté d'approcher l'être humain par Jésus-Christ, mais auquel seul une élite peut accéder après la mort grâce à cette connaissance ésotérique... Nous sommes loin du message authentique de l'Évangile.

Un autre de ces mouvements, tout aussi notable et se définissant tout autant comme « chrétien » était appelé quant à lui « l'arianisme ». Les « Ariens » fondaient leur foi sur les enseignements d'un théologien « chrétien », nommé Arius (ou Arrius), qui exerçait comme ancien/presbytre (donc pasteur) à Alexandrie en Égypte. Il affirmait que si Jésus-Christ est bien le « Fils de Dieu », Il le serait « par adoption », étant en réalité une création spirituelle angélique de Dieu opérée à un moment donné du cours du temps, S'incarnant ensuite sur Terre pour devenir le Messie/Christ d'Israël. Jésus serait certes par Son incarnation de nature humaine mais conserverait une nature spirituelle de type angélique, ne pouvant en aucun cas être confondu avec « Dieu ». Pour les Ariens, la seule Hypostase/Personne du « Père » serait réellement Dieu, le SEIGNEUR. Jésus-Christ ne serait que le plus puissant des anges créés, adopté comme « Fils de Dieu » avant Son incarnation et devenu sur Terre le « Messie/Christ ». « L'Esprit Saint/Saint-Esprit » ne serait alors qu'une appellation poétique pour désigner Dieu (« le Père ») dans Son action spirituelle et miraculeuse parmi les hommes, et particulièrement dans « l'Église ». Cette croyance, en opposition avec les enseignements du Nouveau Testament sur le sujet, fut largement diffusée dans la partie orientale de l'Empire romain et toucha même les frontières de l'Empire, amenant certains peuples germaniques dits « barbares » (Burgondes, Goths, Lombards, etc.) qui cherchaient à rejoindre l'Empire romain, à adopter cette forme de « christianisme » en lieu et place de leur religion païenne, surtout que la place « d'homme fort » (plutôt que d'incarnation divine) de la version arienne de Jésus-Christ faisait un écho à leurs cultures qui prônaient le ralliement à des chefs militaires « forts ».



L'Égypte de la fin de l'antiquité, où vivait Arius, était d'ailleurs très prolifique en mouvements, mouvements et nouveautés théologiques absorbés dans les Églises primitives de ses contrées. Entre les réflexions théologiques « chrétiennes » (tintées de philosophie païenne) des grandes villes, à l'image d'Arius, et la volonté des « nouveaux convertis » d'intégrer des usages et conceptions païennes à leur nouvelle foi « chrétienne », naquit dès le 2^{ème} siècle de notre ère sur le sol égyptien, une conception plutôt divinisée de « Marie », la mère de Jésus-Christ, rapprochée de la déesse-mère égyptienne « Isis », vénérée pour ses bienfaits maternels sur ses adorateurs, notamment concernant la fertilité. Les idoles égyptiennes d'Isis la représentant comme « la Mère des croyants » tenant dans ses bras ou sur ses genoux son fils le dieu « Horus », n'est pas sans rappeler l'essence des statues de la



« Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus » qui proliféreront plus tard dans l'Europe dite « chrétienne ». Cette conception « mariale » (c'est-à-dire « relative à Marie, la mère de Jésus-Christ ») aura un succès fulgurant et se répandra très vite dans l'Empire romain, en associant au personnage des caractères issus de figures divines païennes comme Junon/Déméter ou Artémis/Diane. En Égypte également fut adapté au « christianisme » la pratique païenne de

« se retirer du monde », de s'engager à un « célibat consacré » et de s'enfermer en communauté religieuse, régie selon des règles strictes, pour se concentrer sur sa spiritualité et s'adonner à la prière. Ainsi naquit les premières formes de « monastères chrétiens » dont les membres sont appelés des « moines » (du grec signifiant « solitaires/esseulés/retirés »).



Dès donc que la « théologie de la substitution » commença à se répandre, elle ouvrit ainsi la porte doctrinale officielle des Églises primitives au développement de ces mouvements et à la naissance d'autres mouvements similaires qui se répandirent rapidement dans de très nombreuses églises locales chrétiennes. Elles furent soutenues par toute une masse toujours croissante de « nouveaux convertis » qui cherchaient à importer dans « l'Église » des conceptions et des usages qui leur était propres. En effet, les rites et les traditions du paganisme (égyptien, gréco-romain, celtique, germanique...) étaient très ancrés dans les cultures des contrées évangélisées. Les convertis avaient du mal à rompre avec les conceptions philosophiques et religieuses traditionnelles de leur culture d'origine. Dans ce contexte, de nombreux « Pères de l'Église » tardifs (piliers de la « théologie de la substitution »), forgèrent alors, pour faciliter la conversion des païens, de nouvelles doctrines, d'essence païenne mais « christianisées » (c'est-à-dire de forme « chrétienne » ou bénéficiant d'une justification théologique « chrétienne » plutôt malhonnête), ce qui brisa peu à peu l'unité de foi des Églises primitives dans lesquelles perdurèrent presque jusqu'au bout quelques courants fidèles au christianisme originel et authentique du Nouveau Testament interprété dans son contexte juif.

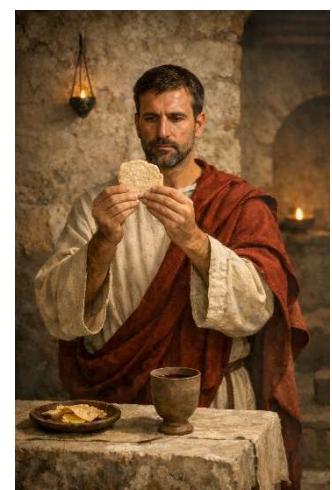
Pour remédier à ces divisions, les « évêques » (terme bâti sur le mot grec « épiskopos » désignant jusque-là les pasteurs appelés « surveillants/superviseurs/évêques ») se réunirent de plus en plus largement en « conciles » locales voire provinciales. Cependant plus concernés par l'unité de foi à tout prix que par sa conformité à la « saine doctrine » du Nouveau Testament, ils proclamèrent ça et là comme justes et divinement révélées beaucoup de ces doctrines païennes christianisées répandues et enracinées dans l'Empire. Ainsi naquit peu à peu le culte des anciens martyrs chrétiens à qui l'on accordait le titre exclusif de « Saints », ce qui s'étendit vite au culte de « la Vierge Marie » (perçue comme « Mère de Dieu »), des apôtres, des anges, etc.



Sans jamais leur accorder une claire nature divine (qui serait une négation fondamentale de la foi chrétienne), leur nouvelle position spirituelle leur accordait quand même (par prière d'intercession nécessairement efficace) une puissance spirituelle d'essence divine rappelant celle des membres du panthéon d'idoles gréco-romains. Le « culte » leur étant de plus en plus rendu (appelé « hyperdulie » pour la « Vierge Marie » et « dulie » pour les autres « Saints »), devant être perçu comme passant par eux pour atteindre Dieu. Parallèlement se



développait l'usage populaire d'images dites « pieuses » (statues, icônes, etc.) pour les besoins à la limite idolâtre d'un culte « chrétien » de plus en plus liturgique (c'est-à-dire « codifié en liturgie » ou « fixé par des règles et des protocoles religieux »). De concert, se dégageait peu à peu une définition plus mystique du « Repas du Seigneur », surtout appelé « Eucharistie » (du grec signifiant « Action de Grâce »), sous forme de « transsubstantiation » (c'est-à-dire la croyance en la présence réelle du corps et du sang du Christ comme substance même des espèces alimentaires utilisées, leur conférant une nature physique divine et leur octroyant la possibilité de faire l'objet d'un culte direct).



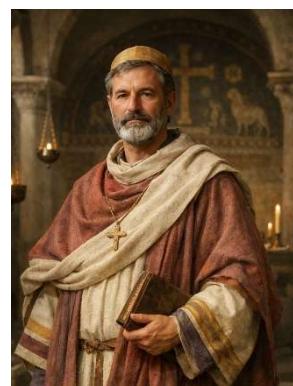
C'est la généralisation progressive de ces doctrines païennes christianisées et de bien d'autres dans les Églises primitives, au cours des 2^{ème} et 3^{ème} siècles de notre ère, qui marqua les débuts de ce mouvement confessionnel « chrétien » qu'on désignerait historiquement aujourd'hui comme étant le « catholicisme/orthodoxie ». Cette hégémonie s'accompagna d'un changement de conception des ministères. Entre l'image des prêtres juifs dans la Bible et l'usage des prêtres païens à l'entour, on commença à faire une distinction spirituelle entre les simples fidèles sans ministère notable (ceux qu'on appellerait aujourd'hui des « laïcs ») et les ministres du culte dont le corps fonctionnel fut désormais désigné par le terme « clergé » (du grec signifiant « sort particulier » ou « séparation »).



Certains ministères disparurent purement et simplement en tant que tels (apôtres, prophètes) tandis que d'autres furent considérés comme des fonctions hors clergé (évangélistes, docteurs/maîtres). Hors des tâches humanitaires, les diaires furent définis comme des assistants du culte. Enfin, les tenants de la fonction pastorale reçurent le titre officiel de « prêtres ». Attention, étymologiquement parlant, le mot français provient bien du grec « presbuteros » (signifiant « ancien » et francisé aussi en « presbytre ») qui désignait chez les tout premiers chrétiens et dans

la Bible les pasteurs/bergers (ou responsables d'assemblée communautaire) qui présidaient aux églises locales de maison. Mais quand ce terme passa dans le latin ecclésiastique, son sens glissa pour couvrir la définition d'un autre mot grec : « *hiérēus* » (signifiant « officiant sacrificateur ») et désignant les tenants d'un sacerdoce sacrificiel, intermédiaire entre le divin et l'humain, tant dans le judaïsme antique que dans les diverses religions païennes). Ainsi, dans la théologie catholique/orthodoxe émergeante, les « prêtres » (d'abord au sens biblique d'anciens/presbytres, c'est-à-dire de « pasteurs » d'église locale de maison), devenaient aussi et surtout les tenants d'un sacerdoce sacrificiel particulier, les médiateurs spirituels entre Dieu et les fidèles (le sens actuel du mot « prêtre » dans toutes nos langues modernes). Et cette qualification de « prêtre » (tenant d'un sacerdoce particulier) fut étendu à tous les pasteurs d'églises locales (de maison ou de communauté citadine).

De façon d'abord nuancée, on distingua parmi les « prêtres chrétiens » ceux qu'on appelait des « évêques » (terme francisé sur le grec « épiskopos » signifiant à la base « surveillants/superviseurs/épisopes ») comme étant des sortes de « prêtres en chef » sur plusieurs églises locales dans l'étendue d'un territoire donné (les considérant désormais comme les successeurs spirituels des douze apôtres au nom d'une chaîne réputée ininterrompue d'ordinations), et les simples « prêtres », les uns officiant à la tête d'églises locales (ceux qu'on appellerait aujourd'hui des « curés », des « recteurs » ou des « popes » à la tête de « paroisses »), les autres à la tête de communautés de « moines », célibataires consacrés et retirés du monde (ceux qu'on appellerait aujourd'hui des « abbés »).



À l'aube du 4^{ème} siècle de notre ère, ce qu'on appelait alors naturellement le « christianisme » se confondait à présent exclusivement avec le « catholicisme/orthodoxie » naissant et était devenu la religion d'une majorité absolue des habitants de l'Empire romain, voire même l'unique religion pratiquée dans la plupart des grandes métropoles et citées. La persécution anti-chrétienne par les autorités païennes, qui faisait rage depuis la fin du 1^{er} siècle de notre ère, s'était d'elle-même amoindrie et raréfiée au fur et à mesure de la « catholicisation/orthodoxisation » (c'est-à-dire la transformation en « catholicisme/orthodoxie ») de la foi des Églises primitives en croissance fulgurante. Ladite

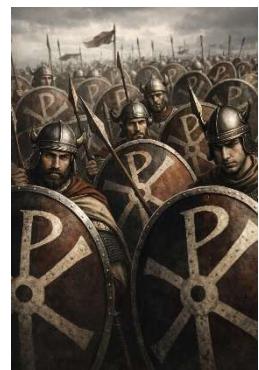
persécution ne concernait plus que des actes isolés dans le fond des campagnes où subsistait une tranche de population païenne plutôt hostile. Le terme « païen » était d'ailleurs de plus en plus utilisé pour désigner les habitants des campagnes, au point de dériver pour donner notre mot « paysan », sans aucune connotation religieuse par la suite. Aussi, c'est presque pour le principe qu'en l'an 313 de notre ère ces mêmes autorités impériales promulguèrent « l'Édit de Milan » qui mit officiellement fin à la persécution des « chrétiens » (désormais tous d'une façon différente/nuancée ou d'une autre « catholiques/orthodoxes »).

C. L'OFFICIALISATION ROMAINE DU CHRISTIANISME : L'ÉTABLISSEMENT DE « L'ÉGLISE ROMAINE »



L'empereur romain Constantin I^{er} (272-337) avait un grand souci d'unité sociale et religieuse. Il fut certes sensibilisé à la foi « chrétienne » (catholique/orthodoxe) par sa mère Hélène (247-330), mais la progression fulgurante du « christianisme » dans son Empire et la place prépondérante voire monopolisée de cette nouvelle « religion » dans les grandes villes lui firent pressentir qu'il s'agissait là de l'instrument idéal pour un nouveau socle d'unification romaine par la religion.

Avant un combat décisif, à la tête de son armée, le récit de la foi catholique/orthodoxe nous rapporte qu'il aurait eu une vision dans le ciel, celle d'un symbole chrétien (catholique/orthodoxe) en vogue à l'époque : le « chrisme » (mélant ensemble les deux lettres grecques équivalant à « Kh » et « r » pour « Khrīstos » signifiant « Christ »). Il fit apposer ce symbole sur les boucliers de ses soldats, comme un talisman, et aurait déclaré qu'il se convertirait au « christianisme » si Jésus-Christ, le Dieu de sa mère, lui accordait la victoire. Sorti victorieux, il fut alors réputé « converti au Christ » et, dès les années 320, il amorça le processus d'officialisation du « christianisme » (catholicisme/orthodoxie) dans l'Empire romain.



En réalité, les éléments historiques en notre possession aujourd'hui démontrent que Constantin continuait en privé de célébrer les divinités romaines, selon l'ancienne religion officielle héritée de son père, et ce n'est que sur son lit de mort qu'il consentit réellement à recevoir un « baptême chrétien » devant l'insistance du clergé qui l'entourait. Et encore, il le reçut des mains d'Eusèbe de Nicomédie, un évêque « arien » (donc niant la « trinité » divine), dont la forme dissidente du « christianisme » qu'il professait sera officiellement définie comme « hérétique » sous le règne de l'empereur suivant. Il semble surtout que Constantin continuait d'exercer la foi dans les dieux du panthéon gréco-romain, et qu'il s'accommodait d'un dieu étranger supplémentaire (le Dieu des chrétiens) pour des raisons impériales pratiques, n'ayant accepté le baptême que comme une protection spirituelle supplémentaire face à la mort dans le cas où le christianisme serait bel et bien la vérité spirituelle...



En l'an 325 de notre ère, Constantin fit donc convoquer à Nicée un concile dit « œcuménique » (c'est-à-dire réunissant tous les évêques de l'Empire romain) pour en finir définitivement avec les dernières divisions doctrinales des chrétiens (catholiques/orthodoxes) et définir une fois pour toutes les « dogmes » du christianisme (catholicisme/orthodoxie), c'est-à-dire les doctrines devant être obligatoirement adoptées sous peine d'être « excommunié » (c'est-à-dire « exclu de la communion fraternelle chrétienne », ou plus clairement exclu officiellement de « l'Église » et voir son âme condamné à perdre Son salut éternel), voire d'être condamné à mort. En l'an 381 de notre ère, l'un de ses successeurs, l'empereur Théodose I^{er} le grand (347-395), continua dans le même

sens et convoqua à Constantinople un autre concile dit « œcuménique » pour en affiner les clauses.

Ces deux grands conciles amenèrent deux axes d'évolution de « l'Église » un peu contradictoires. Dans un premier temps, les « dogmes » définis furent réellement conformes à la « saine doctrine » du Nouveau Testament, dont le canon qui faisait déjà depuis longtemps consensus fut officiellement adopté à ce moment-là. Comme reflet de ces « dogmes » bibliquement conformes, un texte symbolique de profession de foi (c'est-à-dire édictant de façon résumée la foi fondamentale du christianisme) fut adopté à Nicée en reprenant un texte déjà en circulation dans les Églises primitives depuis le 2^{ème} siècle (et qui sera juste légèrement remanié plus tard au 8^{ème} siècle). Surnommé en latin le « CREDO » (ce qui signifie littéralement « Je crois »), il nous est parvenu sous le titre officiel de « Symbole des Apôtres ». Un second texte symbolique de profession de foi fut adopté en parallèle à Constantinople en précisant certains aspects du « Symbole des Apôtres » et nous est parvenu sous le titre officiel de « Symbole de Nicée-Constantinople ». Les deux textes, clairement conformes à la « saine doctrine » biblique, marquèrent la différence fondamentale entre ceux qui les adoptaient en conformité avec les Saintes Écritures et ceux appartenant à des mouvements dissidents et apostats comme les gnostiques et les ariens. Par la suite, toute « Église » (au sens de système ecclésial) chrétienne ou tout mouvement chrétien qui adoptera sans réserve les clauses de ces professions de foi verront leurs membres officiellement identifiés à d'authentiques « chrétiens », leur Église ou mouvement pouvant alors être qualifié(-e) de « nicéen(-e) » (c'est-à-dire « conformes aux « Symboles » édictés à Nicée et à Constantinople).



Mais dans un second temps, les mêmes conciles travaillèrent à l'ambition des empereurs romains Constantin I^{er} et Théodore I^{er} d'établir un système ecclésial chrétien (catholique/orthodoxe) sous leur bannière, « l'Église » se présentant comme sous la protection de l'Empereur romain qui exerce de fait, sous sa bénédiction et sa reconnaissance spirituelle, l'autorité temporelle (c'est-à-dire politique et militaire) légitime aux yeux de Dieu et des chrétiens (catholiques/orthodoxes). Le système clérical déjà en place fut donc retravaillé en ce sens, reconnu officiellement et établi définitivement en calquant de près l'administration impériale romaine à laquelle il fut de toute façon imbriqué. Les territoires ministériels des « évêques » furent alors harmonisés aux différentes zones préfectorales de l'Empire appelés alors des « diocèses ». On assista ainsi à une sorte de « rupture dans la continuité ». Le nouveau système ecclésial qui naquit de ces conciles sous l'autorité impériale (ou « Église chrétienne » au sens d'institutionnalisée) fut proclamé par Théodore I^{er} en l'an 392 de notre ère « religion officielle et impériale » de l'Empire romain. C'était une Église (système ecclésial) clairement « romaine » (catholique/orthodoxe).

Si la nouvelle institution rompait de façon radicale avec l'agencement primitif (déjà bien modifié à l'époque par rapport au modèle biblique), elle faisait suite logique à l'escalade de transformations théologiques et philosophiques, lesquels étaient en germe dans certaines Églises primitives depuis le 1^{er} siècle et en forte croissance depuis le 2^{ème} siècle. On a vu que c'est de façon progressive que ce qu'on peut désigner comme étant le « catholicisme/orthodoxie » a supplanté dans les Églises primitives le christianisme biblique originel. Bien entendu, les actuelles autorités catholiques romaines et orthodoxes n'adhèrent pas entièrement à cette analyse historique objectivement établie (y compris pourtant par beaucoup d'historiens eux-mêmes catholiques romains ou orthodoxes). En effet, par exemple, l'actuelle Église dite « catholique romaine », héritière directe de cette Église romaine catholique/orthodoxe d'époque, se considère toujours aujourd'hui, et en soi, comme instituée par Jésus-Christ Lui-même, s'estimant être la continuité légitime de ladite « Église primitive » et se voyant

comme le système ecclésial (vu donc comme unique) fondé par les douze apôtres du Christ eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, dès cette époque, l'institution chrétienne (catholique/orthodoxe) utilisa le terme théologique latin « CATHOLICA » (c'est-à-dire « universelle ») pour se qualifier elle-même. Il faut dès lors comprendre le terme « universelle », non avec le sens théologique originel, mais au sens nouveau de « seule véritable » ou « seule authentique », par opposition à toute autre organisation qui pourrait se dirait « chrétienne » et qui serait alors « hérétique » (d'un terme grec signifiant « particulière », au sens de « falsifiée »). Il s'agissait néanmoins toujours d'une qualification et non d'une dénomination. La même Église parlait toujours au quotidien de « christianisme » (pour désigner sa religion) et de « chrétien » (pour désigner l'un de ses membres). C'est bien plus tard que l'héritière directe de cette Église, qui continuait à se désigner comme seule véritable « Église chrétienne », était en opposition à d'autres dénominations chrétiennes émergeantes sur le continent européen, a fait rejoindre le terme « catholique » pour devenir le nom et l'adjectif spécifique à elle-même. Sa foi « chrétienne » officielle étant alors désignée comme étant le « catholicisme (romain) ».

2. L'ÉGLISE CATHOLIQUE/ORTHODOXE ET LA « CHRÉTIENNE »

A. LES INSTITUTIONS DE BASE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE/ORTHODOXE

Lorsque Théodore I^{er} proclama en 392 le christianisme (catholicisme/orthodoxie) religion officielle de l'Empire romain, il fit de fait interdire le paganisme sous toutes ses formes dans cet Empire, ne tolérant difficilement qu'une seule autre religion sur son sol, considérée comme adorant le même Dieu : le « judaïsme » sous sa forme « rabbinique » (désormais clairement honnis des « chrétiens » au nom de la « théologie de la substitution »). Les « curés/recteurs/popes » (à la tête de paroisses) et les « abbés » (à la tête de monastères) étaient hiérarchiquement soumis à des « évêques » (eux-mêmes désormais à la tête de « diocèses »). À cette hiérarchie spirituelle de base, au fil des siècles suivants, il fut ajouté au clergé des ministères hiérarchiques dits « honorifiques » (des archidiacres, des archiprêtres, des archevêques et plus récemment pour la partie occidentale des cardinaux).

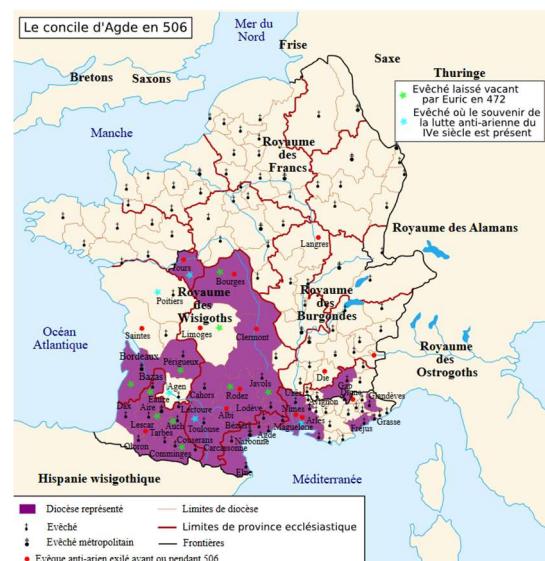


En 451, au concile dit « œcuménique » de Chalcédoine, l'Empire fut subdivisé en cinq zones cléricales appelées des « patriarchats », à la tête desquelles se trouvaient des « patriarches » (d'un terme grec signifiant « chefs paternels »), c'est-à-dire en pratique les évêques des cinq villes métropolitaines impériales : Rome, Constantinople (ex-Byzance), Antioche, Jérusalem et Alexandrie (d'Egypte). L'Église (catholique/orthodoxe) devint ainsi ce qu'on appela une « pentarchie ». Ces patriarches formant l'autorité spirituelle établie de l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) étaient complètement soumis à

l'autorité temporelle de l'empereur, à qui était aussi reconnu une certaine autorité spirituelle puisqu'il est vu depuis Constantin comme « le représentant impérial du Christ sur Terre » et celui seul qui avait à l'époque l'autorité de convoquer et présider à un concile dit « œcuménique ». Les cinq patriarches furent religieusement légitimés dans leurs nouvelles fonctions par des récits semi-légendaires qui faisaient d'eux les successeurs de cinq des « douze apôtres » vus comme « principaux » (eux-mêmes considérés traditionnellement comme les premiers évêques de ces villes). Il semble surtout que les empereurs romains ne désiraient pas l'établissement d'un ministère épiscopal centralisé autour d'une « autorité religieuse centrale » pour éviter une opposition éventuelle à leur autorité. L'empereur devait rester l'autorité temporelle commune.

Parmi ces patriarches, celui de Rome était déjà fort d'être à la tête de la capitale historique de l'Empire, d'étendre son autorité sur la zone patriarcale la plus étendue géographiquement et d'être celui que la tradition chrétienne proclamait « successeur de Saint Pierre » dans la fonction d'évêque de Rome. Or, le christianisme (catholicisme/orthodoxie) percevait déjà l'apôtre Pierre, par son rôle de « chef d'équipe » du collège des douze apôtres, comme le « chef spirituel et hiérarchique » des onze autres apôtres sur un plan « clérical » (relatif au « clergé » et donc à des ministères sacerdotaux particuliers). Voilà pourquoi le patriarche de Rome commença à briller symboliquement (surtout aux yeux des fidèles de son patriarcat propre) d'une sorte « d'éminence apostolique suprême » qui ne le quittera plus.

Enfin en 506, après la disparition de l'Empire romain d'occident, comme pour sceller définitivement cette longue transformation théologique et ecclésiale, se tint dans la ville wisigothe d'Agde (aujourd'hui au sud de la France) un concile local (dont la portée va devenir en pratique œcuménique) qui vint entre autres officialiser dans la foi chrétienne (catholique/orthodoxe) la « théologie de la substitution » développée au long des siècles précédents. Parmi les divers points abordés, le monde a retenu celui qui, selon les termes officiels du concile, visait à « empêcher les Juifs de contaminer les chrétiens ». Et pour cela, leur « rejet par Dieu » et leur « condamnation pour déicide » furent alors proclamés. Il fut préconisé de les enfermer dans des « ghettos » (nom donné à des villages exclusivement réservés aux Juifs et interdits aux « bons chrétiens »). Il fut également interdit de recevoir de leurs mains de la nourriture (car certainement empoisonnée), de les fréquenter et même de les saluer. Leur présence ne devait être tolérée dans l'Empire, et plus tard dans les royaumes européens dits « chrétiens », que pour démontrer, dans leur dite « déchéance naturelle » et leur dite « errance sans patrie », la supposée « malédiction divine » qui repose à jamais sur eux.



B. LE « GRAND SCHISME » : LA NAISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT DES « CHRÉTIENS D'ORIENT »



En 395, l'Empire romain fut politiquement partagé entre les deux fils de Théodore I^{er} se disputant le trône : Honorius (395-423) et Arcadius (397-408). L'Empire romain occidental (avec Ravenne pour capitale politique) correspondait religieusement au patriarcat de Rome, tandis que l'Empire romain oriental (avec Constantinople – Ex Byzance – pour capitale politique) regroupait religieusement les quatre autres patriarchats.

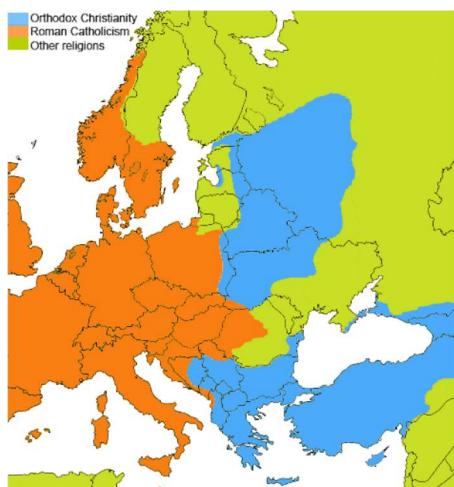
Au 5^{ème} siècle, un patriarche de Constantinople, l'évêque Nestorius (428-451), émit l'enseignement selon lequel Jésus-Christ ne serait qu'un être humain (nature physique humaine) à l'intérieur duquel serait venu loger l'Esprit du « Verbe/Parole de Dieu » (une nature spirituelle divine) comme dans un temple. Sa doctrine non conforme aux enseignements bibliques (et nicéens), le « nestorianisme », fut officiellement condamnée par l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) au concile d'Éphèse (tenu en 431). En Assyrie (s'étendant à la jonction actuelle de l'Irak, l'Iran et la Turquie), des églises locales gagnées par le nestorianisme décidèrent de se séparer du système ecclésial dit alors « nicéen » (à l'époque exclusivement catholique/orthodoxe) et se constituèrent en un nouveau système ecclésial,



d'essence nestorienne : « l'Église assyrienne d'Orient » dont le patriarcat est aujourd'hui situé en Irak. Cette Église schismatique fut longtemps considérée comme hérétique par les chrétiens catholiques/orthodoxes.

Au concile dit « œcuménique » de Chalcédoine (tenu en 451), l'ensemble des patriarchats de l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) condamna le « monophysisme » (une doctrine marginale non biblique qui pour lutter contre le nestorianisme prétendait discerner une nature nouvelle dans le Christ, issue d'une fusion entre la divinité et l'humanité). Certains petits diocèses orientaux qui professaient cette doctrine prirent alors leurs distances avec les cinq patriarches officiels et créèrent de petits systèmes ecclésiaux séparés (à l'époque perçus bien entendu comme hérétiques) qui furent désignés comme des « Églises préchalcédoniennes » ou « non chalcédoniennes ».

Du côté de l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) elle-même, cette date marqua le début d'une sorte de distinction cultuelle entre les patriarchats d'Orient (suivant un « rite byzantin » ou « grec ») et celui d'Occident (suivant un « rite romain » ou « latin »). Officiellement, la « Pentarchie chrétienne » resta unie jusqu'en 1054 où survinrent ce qui paraissaient alors aux yeux de tous de lourds désaccords doctrinaux. Le patriarche de Rome cherchait à imposer sa primauté à ses pairs, au nom de sa prétention à être successeur de l'apôtre Pierre qui serait à ses yeux le « primat » (*l'autorité spirituelle centrale*) de « l'Église » désigné comme tel par Jésus-Christ Lui-même, selon une interprétation hors contexte d'une parole du Christ. Il fit rajouter un mot dans le Symbole de Nicée-Constantinople sans même consulter les autres patriarches sur le sujet. Même si ces derniers étaient d'accord sur le fond du terme à ajouter, conforme d'ailleurs à l'enseignement biblique, cette démarche jugée dictatoriale fut suivie d'un « grand schisme » (avec des excommunications mutuelles entre patriarches) d'où naquirent de nouveaux systèmes ecclésiaux qui correspondaient alors aux patriarchats d'Orient : les Églises dites aujourd'hui « orthodoxes » (d'un terme grec signifiant « droites/réglées/conformes ») auxquelles se joignirent plus tard les Églises assyrienne et préchalcédoniennes (désignées depuis comme formant les Églises « orthodoxes orientales »).



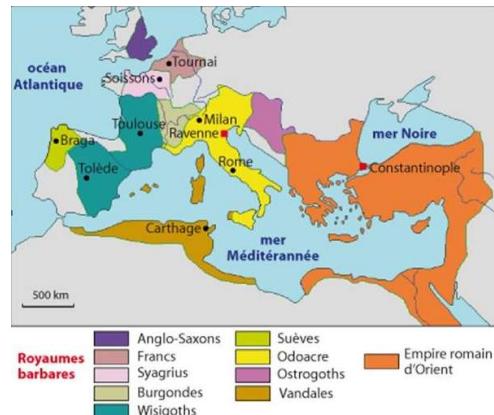
L'Église correspondant au patriarchat d'Occident se désigna seule comme « catholique » (c'est-à-dire « universelle » au sens de « seule vraie et authentique ») et dite aussi « apostolique romaine » puisqu'il s'agissait du patriarchat de Rome, dont le premier évêque était perçu comme le « chef des apôtres », patriarchat qui pratiquait le rite « romain » d'expression latine.

Certaines d'entre ces nouvelles petites Églises orientales (comptées un temps comme orthodoxes) se sont laissées gagnées à partir de la Renaissance par l'enseignement « catholique romain » qui présentait « l'Église catholique et apostolique romaine » comme l'Église originelle instituée par Jésus-Christ Lui-même. Ces Églises se soumirent alors à l'autorité patriarcale de Rome qui percevait leur nouvelle allégeance comme une sorte de « retour vers l'unité catholique ». En contrepartie Rome permit à ces Églises de conserver chez elles leurs rites et usages cléricaux particuliers (parfois en opposition avec les motifs qu'elle avançait pour justifier certains rites et usages cléricaux romains). Aujourd'hui, ces Églises catholiques autonomes sont appelées « Églises catholiques orientales » ou « Églises uniates ».

Par usage, les orthodoxes, orthodoxes orientaux et catholiques orientaux/uniates sont de nos jours désignés sous le terme générique de « chrétiens d'Orient », par opposition aux catholiques romains et aux protestants (arrivés bien plus tard) qui seraient alors vus comme des « chrétiens d'Occident ». En réalité, ces expressions ne rendent pas compte du brassage de population moderne qui fait qu'actuellement chacune de ces Églises est représentée aussi bien en Orient qu'en Occident.

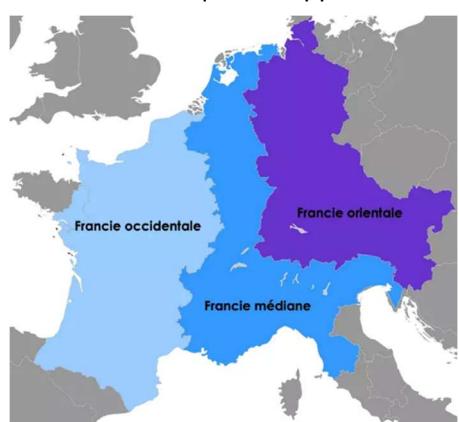
C. LE MOYEN-ÂGE OCCIDENTAL : « PAPAUTÉ » ET « CHRÉTIENITÉ »

L'Empire romain occidental, déjà bien déclinant, finit par s'effondrer au cours du 5^{ème} siècle sous la pression de ce qu'on a appelé par abus de langage les « invasions barbares ». Des peuples germaniques et asiatiques désignés par les Romains comme étant des « barbares » (d'un mot latin signifiant « étrangers » sous-entendu à l'Empire) s'étaient peu à peu massés aux frontières romaines. Profitant de l'affaiblissement militaire de Rome, certaines peuplades barbares proposaient leurs services de protection (en intégrant l'armée romaine) contre une admission officielle dans l'Empire. De plus en plus contraints à accepter ce genre de compromissions, les Romains laissèrent progressivement s'installer ces peuplades dans leurs provinces. Le choc des cultures, les ambitions politiques « barbares » et la force militaire de ces peuplades guerrières qui possédaient et conservaient leurs propres systèmes royaux eurent finalement raison de l'Empire romain occidental qui cessa assez rapidement d'exister au profit de nouveaux royaumes formés et dirigés par les « barbares », lesquels imposèrent leur autorité royale et militaire sur les peuples de l'ex-empire.



Du 5^{ème} au 7^{ème} siècles, le christianisme (catholicisme/orthodoxie) dut alors se confronter à la concurrence religieuse, d'une part des paganismes « barbares » (religions polythéistes germaniques et asiatiques) ou à la foi hérétique arienne, cette forme de « christianisme » antitrinitaire que certains peuples germaniques avaient adopté au contact de missionnaires disciples d'Arius. Mais avec la fusion des populations nouvelles et des autochtones celtes, grecs

et romains, le christianisme (catholicisme/orthodoxie) trouva le moyen de garder l'avantage démographique. C'est principalement la conversion de Clovis, roi de l'un de ces peuples « barbares » appelé les « Franks » autrefois pratiquant d'une religion païenne germanique, quiaida le christianisme (catholicisme/orthodoxie) à s'imposer peu à peu comme religion officielle et unique partout dans la nouvelle Europe. Ce nouveau royaume, la « Francie », s'étendit d'abord sur l'essentiel des territoires qu'on nommait les « Gaules » auparavant avant de s'étendre largement en Europe centrale. Puis arriva la division de ce qui fut appelé un temps « l'Empire franc » en trois « royaumes de Francie ». Si la

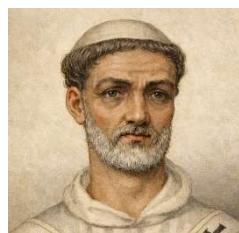


« Francie orientale » devint peu à peu ce qu'on a appelé la « Germanie » (future « Allemagne »), la « Francie occidentale » (qui devint peu à peu la « France » proprement dite sur l'essentiel des anciens territoires gallo-romains) fut perçue par l'Église comme l'héritière principale de l'ancien Empire franc. Dans l'usage catholique, ce royaume était toujours désigné par le nom latin « GALLIA » (littéralement « la Gaule »). La conversion de Clovis comme premier « roi » (sous-entendu barbare) chrétien, et la considération de la « Francie occidentale » comme héritière directe des Francs, ont amené les autorités catholiques romaines à désigner volontiers plus tard la France comme étant « la fille aînée de l'Église ».

Le christianisme (catholicisme/orthodoxie) devint dans les régions européennes le socle de la culture et la garantie des dynasties royales et impériales. L'ensemble des États catholiques/orthodoxes d'Europe

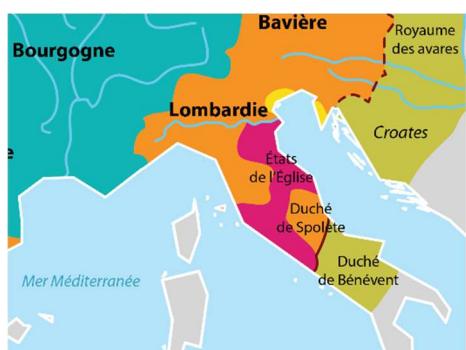
se donna vite le nom de « Chrétienté » qui désignait à proprement parler le territoire global où le christianisme (*catholicisme/orthodoxie*) était religion officielle et seule à avoir droit de cité, ce qui à partir de 1054 couvrit naturellement autant les États orthodoxes que les États catholiques romains (parlant alors de « Chrétienté orientale » et de « Chrétienté occidentale ») sans prendre compte bien sûr de la population juive minoritaire généralement cantonnée dans des ghettos. L'expression rendait alors compte du fait que le christianisme (*catholicisme/orthodoxie*) y était autant « temporel » (politique et militaire) que « spirituel » (religieux), car l'étymologie du mot fait volontairement la confusion entre la religion, la population et le territoire. En anglais, le même mot rend encore mieux compte de cette réalité : « Christendom » (domination chrétienne/royaumes chrétiens). Dès le 16^{ème} siècle, la présence admise à contrecœur des confessions chrétiennes dites « protestantes », en rupture avec le catholicisme romain, a progressivement fait disparaître cette expression (ou en l'utilisant par abus de langage comme synonyme de « christianisme »), puisque à l'époque les catholiques romains ne considéraient pas les protestants comme de véritables « chrétiens », même s'ils professaient les dogmes fondamentaux dits « nicéens », car ils étaient issus d'une « réforme » rejetée par l'autorité de l'Église catholique romaine, vivaient dans les royaumes « chrétiens » d'occident (qu'elle considérait comme sa propriété légitime) et étaient sujet à une répression catholique romaine forte. Les autorités catholiques percevaient alors les Églises protestantes naissantes comme de dangereuses « sectes hérétiques ».

Suite à la déposition du dernier des empereurs romains, l'évêque et « patriarche » de Rome s'octroya deux titres exclusifs. Le premier, « souverain pontife », était un ancien titre impérial païen qui signifiait « bâtisseur de pont ». Ainsi désigné, l'empereur païen d'avant Constantin I^{er}, était autrefois considéré comme le « Vicaire » (c'est-à-dire « représentant avec les pleins pouvoirs ») des dieux sur la terre, construisant en sa personne un pont entre les dieux et les hommes. Constantin et ses successeurs le conservèrent pour se positionner comme « Vicaire » du Christ dans l'Empire romain, jusqu'à ce qu'il soit abandonné par l'empereur Gratien (375-383) qui le jugeait non compatible avec la foi chrétienne.



Le premier évêque de Rome qui s'en empara fut Gélase I^{er} (mort en 496). En s'octroyant ce titre, le patriarche de Rome signifiait ainsi aux fidèles de son patriarcat qu'il était à voir comme le « Vicaire » du Christ sur Terre, construisant en sa personne un « pont » entre Dieu et les hommes. Le second titre, « pape », vient d'une racine gréco-latine qui fait référence au « père ». Il faut savoir que dès que le clergé catholique/orthodoxe s'est mis en place, tous les prêtres devaient être appelés « (*mon*) Père » par les fidèles (usage qui demeure de nos jours).

Tous les évêques et les patriarches étaient alors appelés communément des « papes » par les fidèles, et ce pour maintenir l'usage du terme « père » et le différencier de l'appellation donnée aux simples prêtres. En 1075, le premier évêque de Rome (ou déjà depuis longtemps « Souverain Pontife ») à s'octroyer de façon exclusive l'appellation « pape » (du moins dans son patriarcat) fut Grégoire VII (1020-1085). En faisant son titre absolu, le patriarche de Rome se désignait alors comme le « Père » par excellence de tous les chrétiens « fidèles ». D'ailleurs par extension, on lui donna aussi le titre direct de « (Très) Saint Père ».



Dans la redéfinition politique qui suivit lesdites « invasions barbares », et sous la protection militaire de l'Empire franc gagné au christianisme (*catholicisme/orthodoxie*), le pape devint également le souverain d'un royaume s'étendant en Italie centrale (avec Rome pour capitale), appelé différemment selon les époques « les États de l'Église », « les États du pape », « les Marches pontificales » ou encore « les États pontificaux ». Pour comprendre la forme actuelle de cette réalité passée, il faut savoir que dans le cadre de l'unification politique du royaume d'Italie, ce royaume pontifical fut

démantelé par les troupes italiennes en 1870 qui considéraient qu'il s'agissait proprement de territoires italiens. La « cité du Vatican » (situé sur l'une des sept collines de la ville de Rome) demeura la seule possession mobilière du pape qui devint de ce fait un sujet des nouveaux rois d'Italie. En 1929, après les « accords de Latran » conclus entre la papauté et le dictateur fasciste pronazi Benito MUSSOLINI (dit le « Duce » c'est-à-dire le « Guide/Leader »), cette cité acquit une indépendance politique (mais pas économique) et fut alors surnommée « le Saint-Siège » (un ancien nom donné à la Rome



catholique/orthodoxe des premiers siècles après les Conciles de Nicée et de Constantinople). « Le Vatican », telle qu'on l'appelle couramment depuis lors, dont le pape est le roi (avec le titre toujours officiel de « Souverain Pontife ») est aujourd'hui un « Micro-État observateur » (non-membre) siégeant à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cependant, à la fin du Moyen-Âge, au 16^{ème} siècle, le pape régnait encore pleinement sur ses « États de l'Église / pontificaux » s'étendant sur toute l'Italie centrale.



Après la chute de l'Empire romain occidental, la primauté du pape sur son patriarcat, et ses prétentions de primautés sur l'ensemble de l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) resta longtemps symbolique ou relative dans ce qui était devenu entre-temps de son côté « l'Église catholique romaine ». Au Moyen-âge, même les règles de succession n'étaient pas toujours claires (d'où entre autres la cohabitation de « papes d'Avignon » et de « papes de Rome » entre 1309 et 1376). Mais le pape conquit progressivement l'unanimité de cette primauté (au point d'ailleurs de provoquer en chemin le « grand schisme » avec les orthodoxes). Il arriva à ses fins dans son patriarcat (s'étendant alors sur la Chrétienté lui étant fidèle mais aussi sur les conquêtes et colonies de celle-ci) par des jeux d'alliances politiques et des définitions de concile, mais aussi par des méthodes peu reluisantes. D'abord les Croisades contre les musulmans (appelés « mahométans » à l'époque) pour libérer ce qu'on appelait la « terre sainte de Palestine », c'est-à-dire le pays d'Israël conquis et dominé par les Arabes puis plus tard les Turcs (ou Ottomans), comme mouvement militaire multinational (entre 1096 et

1291) censé favoriser l'unité religieuse sous sa bannière. Et ensuite les procès de « l'Inquisition » (tribunal ecclésiastique) dès 1231 pour repérer et condamner à mort les personnes et mouvements vus comme hérétiques. Le pape et son système clérical fit ainsi étouffer dans le sang les voix pré-réformatrices qui pouvaient s'élever contre son autorité et les abus de son Église : Pierre VAUDÈS (1140-1217), John WYCLIFFE (1330-1384), Jan Hus (1370-1415), etc. Au 16^{ème} siècle, l'autorité



pontificale s'assurait sans partage sur la Chrétienté catholique romaine, à la fois temporelle (au travers des monarchies qui tiraienr de sa bénédiction leur légitimité auprès des peuples) et spirituelle (au travers d'une infallibilité du pape en matière de foi, certes non officielle jusque-là mais déjà admise par l'enseignement informelle du clergé catholique romain) ...

C'est dans le cadre de cette Europe catholique romaine, de cette « Chrétienté » occidentale spirituellement soumise à la « Papauté » qui régnait temporellement (soit politiquement et militairement) en Italie centrale, qu'à l'aube du 16^{ème} siècle survint une nouvelle voix réformatrice : celle d'un moine augustin allemand nommé Martin LUTHER (1483-1546). Elle fut entre autres fortement relayée par celle d'un juriste français nommé Jean CALVIN (1509-1564) mais aussi par bien d'autres « Réformateurs » (entre le 16^{ème} et le 20^{ème} siècle). Ces voix, malgré l'opposition véhément et sanglante des papes et de leur clergé, ne purent être étouffées par les autorités catholiques romaines. Ainsi naquirent les Églises « protestantes » qui brisèrent l'allégeance unanime à la « Papauté » qu'elles perçoivent, Bible en main, comme illégitime et usurpée. Jusqu'à nos jours, ces confessions chrétiennes dite « protestantes » (de l'aile dite « historique » ou de celle dite « évangélique ») s'emploient dans des expressions diverses (confessions, Églises, mouvements, mouvances, etc.) à rechercher dans la Bible et à restaurer au mieux le christianisme originel professé par les toutes premières Églises primitives de la période apostolique.



On terminera cette section en rappelant une réalité politique d'époque qui n'a pas d'équivalent aujourd'hui. Mais elle a permis le lancement du protestantisme et son assise malgré les persécutions et les rejets, chose alors impossible à lancer auparavant.

Qu'est-ce vraiment que le « Saint-Empire Romain Germanique » ? Historiquement, elle a été plutôt considérée comme un « premier Empire allemand » (un premier « Reich » selon le vocable allemand). C'est vrai dans un sens : l'essentiel de ses territoires étaient « allemands » (une majorité de territoires membres de langues et de cultures germaniques tout en englobant l'essentiel du territoire désigné comme « allemand » depuis la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à nos jours). Ceci justifie le terme « Germanique » (au sens d'allemand comme c'est toujours employé en anglais par exemple) dans son nom officiel. Pour autant ce n'est pas une réalité absolue dans les faits, car elle rassemblait aussi des territoires « germaniques » non « allemands » (comme ce qui allait devenir les « Pays-Bas » ou les cantons germanophones de « Suisse », ou une partie des territoires aujourd'hui français autour de régions comme l'Alsace et la Lorraine ou encore ce qui allait devenir par la suite « l'Autriche »). Elle rassemblait enfin des territoires non germanophones et de culture latine (comme les cantons francophone et italophones de « Suisse » ou encore des régions italophones du Nord de l'Italie). Et sa direction était assumée à l'époque (16^{ème} siècle) par une famille impériale qui possédait des territoires membres « germaniques » (allemands), mais qui était d'origine clairement espagnole (les « Habsbourg »). L'empereur « germanique » lui-même était aussi « roi d'Espagne » (« Castille » et « Aragon » réunis) ce qui liait profondément l'Espagne à cet Empire majoritairement « germanique » (allemand). Pour continuer, le terme « Romain » dans son nom officiel renvoyait à sa vocation première : « rassembler peu à peu dans le système impérial tous les territoires européens pour reformer à moyen et long terme ce qui fut l'Empire romain du début de notre ère ». Enfin le terme « Saint » accolé fortement au terme « Empire », renvoyait à un socle religieux unique et officiel qui n'était autre que le catholicisme romain, et donc en étroite collaboration et par allégeance religieuse à la papauté (siégeant à Rome et dirigeant politiquement les « États de l'Église »).

Dans les faits, on avait affaire à une structure politique supranationale, composée de certaines d'entités (principautés, duchés, villes libres, évêchés autonomes, etc.) qui se sont liées entre elles par des « droits », des « serments » et des « institutions » communes. Et pour « présider » à cet ensemble

se voulant cohérent, chaque « princes / ducs / maires /... » (dirigeants d'entités membres) élisaient entre eux un « Empereur » qui servait surtout d'arbitre, de garant, de dernier recours influent... Mais son pouvoir n'était pas très étendu, encore moins direct. Au 16^{ème} siècle, si l'Empereur « germanique » appelé « Charles Quint » (Habsbourg) était vu comme « puissant » et « craint », ce n'était pas vraiment en qualité d'Empereur germanique, mais plutôt en qualité de « roi d'Espagne » où son autorité était directe et influente, et où son pouvoir était sans partage et respecté. Dans ledit « Saint-Empire Romain Germanique », son pouvoir était plutôt réduit, symbolique, dépendant d'une majorité absolue de princes qui le soutiennent... Mais il demeurait à l'époque une indépendance claire de chaque dirigeant d'entité membre sur son territoire direct. Ainsi, les membres du Saint-Empire ne disait jamais « je suis allemand », pas même « je suis germanique », c'est un anachronisme. Chacun se définissait plutôt localement comme « Saxon », « Bavarois », « Souabe », « Autrichien », « Bohémien », « Slovaque », « Morave », « Alsacien », « Milanais », « Helvétique » (Suisse), etc... Nous dirons « Germanique » dans ce dossier (en référence à un terme utilisé dans l'appellation officielle), pour éviter le terme « Allemand » trop orienté dans une relecture postérieure de l'Histoire, même si les débuts fondateurs du protestantisme s'inscrivent dans des « principautés » membres du « Saint-Empire Romain Germanique » clairement « germanophones » et de cultures « allemandes », dont les territoires sont aujourd'hui clairement « allemands ».

Ce qui est surtout essentiel à retenir pour nous ici, c'est que le système si autonomiste dans cet Empire, les rivalités politiques claires des dirigeants de ces entités membres, les décisions impériales grandiloquentes mais limitées en pratique (donc lentes à être débattues et appliquées) ont permis de sauvegarder le protestantisme naissant, de l'aider à s'imposer à l'Empereur malgré lui, et laisser le temps à cette nouvelle branche du christianisme nicéen de s'étendre pour devenir peu à peu majoritairement pratiqué dans cet Empire, tout en rayonnant dans de grands ou petits territoires européens alentours. La disposition géopolitique des choses a donc permis le lancement !

SECTION 4

LA RÉFORME DU 16^{ème} SIÈCLE

LE PROTESTANTISME

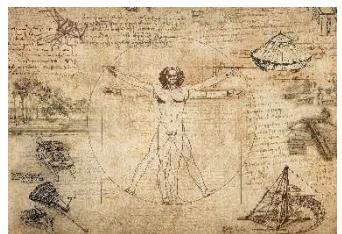
1. L'ACTE INITIAL DE LA RÉFORME : 31 OCTOBRE 1517

A. UN MOINE NOMMÉ MARTIN LUTHER

Le protestantisme est donc une branche du christianisme « nicéen » venue au monde en Europe par la volonté d'un acte de « Réforme » (on parlait aussi de « Réformation » en ancien français). Il ne faut pas se méprendre en prenant ce mot avec le sens qui est aujourd'hui couramment le sien, à savoir celui de « changement » avec l'idée de « nouveauté ». À l'époque, le terme renvoyait bien au fait d'opérer un « changement », mais sans l'idée de « nouveauté », plutôt avec celle d'un « retour à la première



forme » (« re + former »), ce qui pouvait être perçu à tort comme de la « nouveauté » lorsque cette première forme était perdue depuis de nombreux siècles. L'Europe entrait dans une phase culturelle, artistique et technologique qu'on a appelé la « Renaissance », et qui cherchait dans ces domaines essentiels à retrouver certains fondamentaux gréco-romains de l'Antiquité perçus



comme supérieurs et considérés comme perdus au cours d'un « Moyen-Âge » qu'on percevra de plus en plus comme « obscurantiste ». Sur le plan philosophique, « l'humanisme » (courant de pensée qui place l'être humain, sa dignité, sa liberté et sa capacité de raisonner au centre des préoccupations philosophiques, culturelles et morales) commençait à se généraliser. Ainsi, dans la vieille Europe catholique romaine de la fin du Moyen-âge et du début de la Renaissance, des personnes ont désiré et mis en œuvre une voie de transformation du « christianisme » officiel de l'époque qui prévalait sur leurs pays européens occidentaux et centraux (à savoir le catholicisme romain). Le but était que les doctrines, les rites, et l'exercice de la foi des chrétiens reviennent à la « forme » qui était la leur dans les toutes premières Églises primitives, telle que décrite dans le Nouveau Testament, et en conformité avec l'enseignement des Apôtres et donc avec la « saine doctrine » biblique. Cette démarche visait aussi à redonner à l'âme humaine son importance centrale dans l'évangélisation et l'exercice de la vie ecclésiale. Il s'agissait donc de « re-former » ou « former de nouveau » le christianisme originel qui avait été, selon la lecture biblique de ces personnes, « déformé » en plus de 15 siècles d'Histoire.

Au 16^{ème} siècle, le premier grand Réformateur était un bourgeois germanique d'origine paysanne (fils d'un mineur du Harz dans la région de Mansfeld), né à Eisleben (en Saxe), qui devint moine de « l'Ordre de Saint Augustin » (d'Hippone). Dans son enfance, sous l'influence paternelle, ce jeune catholique romain se destinait au métier de Juriste (très prometteur dans le système impérial autonomiste ambiant plus « juridique » que « bureaucrate »). C'était un jeune garçon entier et authentique qui eut une adolescence assez tumultueuse au sein du « Saint-Empire Romain Germanique ». Il sortit en 1505 de l'Université (catholique) d'Erfurt avec en poche un diplôme de bachelier et une maîtrise de Droit. Mais ce jeune homme qui lisait beaucoup d'œuvres philosophiques abandonna aussitôt la voie tracée par son père car il s'intéressait beaucoup plus à la théologie qu'au Droit.



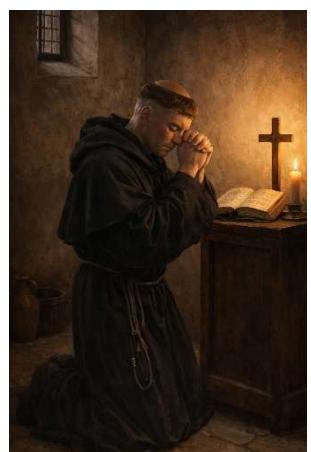
C'est alors qu'il connut une certaine conversion religieuse un jour où il était aux abords d'une forêt, pris dans un violent orage. Apeuré par un éclair ayant frappé à proximité de lui, il promit en prière d'une manière toute catholique à « Sainte Anne » (personnage légendaire considéré par les catholiques et les orthodoxes comme la grand-mère maternelle de Jésus-Christ) de rentrer dans « les Ordres » (c'est-à-dire « les fonctions ecclésiastiques ») si Dieu l'épargnait. Et comme c'était un jeune homme de parole, Martin LUTHER (1483-

1546) devint au grand désespoir de son père un moine « augustin » (ou « augustinien »), adoptant un mode de vie ascétique fait de mortifications, de jeûnes réguliers et de longues veillées de prière. Il fut ordonné prêtre en 1507 à l'âge de 24 ans. En 1510, il fit un voyage à Rome pour les affaires de son « Ordre » dont il revint légèrement troublé par la vie luxueuse et compromise du haut clergé de la ville, ainsi que par l'utilisation de la foi à des fins plutôt lucratives... Mais sa formation de moine l'avait conditionné à prendre du recul sur son jugement et à considérer qu'il pouvait ne pas avoir la compréhension globale de ce qui était exercé ou vécu dans les hauteurs de l'Église instituée. Ainsi, ce trouble n'eut pour conséquence aucune prise de conscience significative et fut assez vite dépassé par le moine. Reconnu pour ses connaissances et sa vivacité d'esprit, LUTHER devint professeur de théologie au Couvent des Augustins d'Erfurt avant d'obtenir en 1512 un poste à l'université (catholique) de Wittemberg (ou Wittenberg). En 1514, ce brillant enseignant reçut même le titre ecclésiastique de « préicateur de l'Église ».

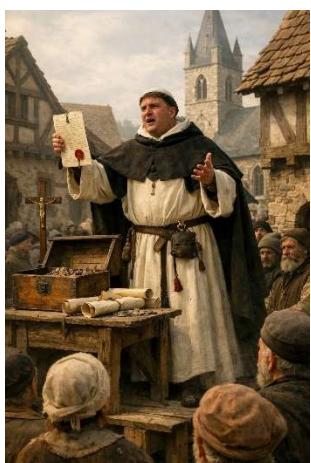


Sensible et très attentif à la compréhension du Salut de l'âme, LUTHER se spécialisa dans l'étude et l'enseignement des Saintes Écritures. Il avait pris l'habitude de lire la Bible (dans les vieilles versions/traductions latines et grecques), sans relâche, dans une attitude de prière pressante et suppliante. Un soir d'hiver (1512 ou 1513), il éprouva une illumination à la lecture d'un verset biblique de l'épître de l'apôtre Paul aux Romains : « *Car nous estimons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi* ». Cette illumination se renforça à la lecture d'un verset biblique de l'épître de l'apôtre Paul aux Éphésiens : « *C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, au moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.* » Il prit alors peu à peu conscience que la Bible s'opposait aux doctrines catholiques et orthodoxes qui enseignaient le Salut comme la récompense ou la rétribution d'œuvres « sacramentelles » (baptême, eucharistie, confirmation, confession auriculaire, etc.) et d'autres pratiques considérées par l'Église catholique romaine et les Églises orthodoxes comme de « bonnes œuvres » méritoires (jeûnes, mortifications, aumônes, pèlerinages, etc.).

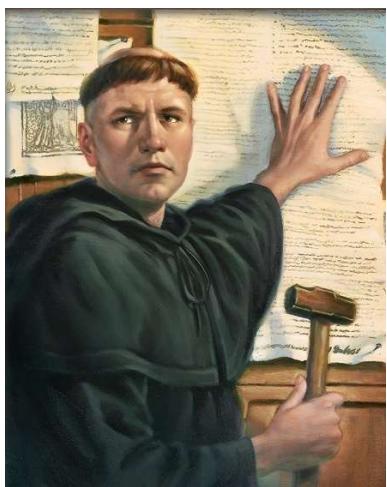
Perdu entre loyauté hiérarchique et angoissante remise en question de l'enseignement reçu, il fallut quelques années à LUTHER pour acquérir la conviction que le Salut est une « grâce » (c'est-à-dire un don, une faveur gratuite de Dieu que nul ne pourrait mériter) et qu'il ne s'obtenait qu'au seul moyen de la foi en Jésus-Christ, d'où découlent ensuite nécessairement de bonnes œuvres démonstratives. On donnera plus tard à ces doctrines les noms en latin de « SOLA GRATIA » (*grâce seule*) et « SOLA FIDE » (*foi seule*). C'est ainsi que le moine rejette toutes les doctrines catholiques enseignant à « gagner son Ciel », comme par exemple celle du « Purgatoire » (lieu de souffrance moindre que l'Enfer qui accueillerait les âmes sauvées mais marquées du poids du péché dont elles doivent se « purger » en vue d'être un jour admises au Ciel), doctrine qu'il ne retrouve nulle part en l'état dans la Bible, les quelques verbes généralement traduits par « purger/purifier » et souvent mis en avant par des théologiens pour justifier cette doctrine ne révélant jamais l'existence d'un tel lieu une fois leurs versets bien replacés dans leurs contextes littéraires. LUTHER demeurait cependant troublé par l'existence de tels enseignements et conceptions dans l'Église catholique romaine, et il pria pour comprendre comment vivre le Salut véritable, telle que décrite dans le Nouveau Testament, sans s'opposer pour autant à une institution qu'il voyait toujours à cette heure, en bon moine catholique romain, comme divine en elle-même.



B. LES « 95 THÈSES » DE MARTIN LUTHER



C'est alors qu'en 1517, le moine « dominicain » (c'est-à-dire affilié à « l'ordre de Saint Dominique ») Johannes TETZEL (1460-1519) arriva à proximité de Wittemberg en tant qu'émissaire pontifical. Pour récolter les fonds nécessaires à l'achèvement de la basilique « Saint-Pierre de Rome » et rembourser la dette contractée par le prince Albert de BRANDEBOURG (1490-1545) qui avait acheté à la curie romaine le poste d'archevêque de Mayence, le pape Léon X (1475-1521) avait lancé une vaste campagne commerciale. Ses émissaires à travers l'Europe, TETZEL en tête grâce à ses talents oratoires et commerciaux, vendaient pour cela des « lettres d'indulgences » (des documents pontificaux accordant une réduction ou une annulation du temps de Purgatoire en faveur de l'acheteur ou de l'un de ses proches défunt), une pratique catholique à cette époque déjà vieille de plusieurs siècles qui prenait ici une tournure lucrative sacrilège aux yeux de LUTHER, quand on sait qu'une lettre d'indulgence coûtait à un humble paysan l'équivalent de trois jours de subsistance et que TETZEL promettait facilement le paradis par ce biais commercial aux pires des pécheurs non repentants.



Profondément indigné, LUTHER voulut manifester son opposition le 31 octobre suivant alors que les catholiques locaux étaient invités à payer une lettre d'indulgence comme droit d'entrée pour une exposition de « reliques » (c'est-à-dire de restes de corps ou d'objets ayant appartenu à des « Saints » reconnus comme tels par l'Église catholique) au château de Wittemberg. Il placarda sur les grandes portes en bronze de l'église dite « de la Toussaint » (liée au château) un texte reproduisant « 95 thèses contre la vertu des indulgences », ce qui était d'usage à l'époque lorsqu'un universitaire désirait partager un point de vue et le soumettre à ses collègues pour en débattre. Un immense scandale s'en suivit par les soins de moines dominicains qui firent remonter un exemplaire jusqu'à Rome par l'intermédiaire de l'archevêque Johannes ALBRECHT VON BRANDENBURG-ANSBACH (1499-1550). Désormais, ce que LUTHER voulait être un débat théologique d'universitaires pouvant déboucher sur des prises de consciences constructives devenait une affaire de scandale public.



L'année suivante, Léon X envoya un éminent docteur catholique romain, le cardinal Thomas DE VIO, dit « Cajetan » (1469-1534), pour tenter de « raisonner » LUTHER et d'obtenir ses rétractations officielles. Ce fut en vain, car le moine ne désirait plus désormais qu'une prise de conscience générale du fossé entre les doctrines catholiques et l'enseignement biblique. Loin de vouloir rompre avec l'institution, LUTHER désirait vainement comme bien d'autres avant lui qu'elle se « réforme » en profondeur pour redonner aux Saintes Écritures leur place originelle et légitime. En effet, sur la base de versets bibliques de la deuxième épître de l'apôtre Paul à Timothée, il estimait désormais que la Bible ne peut être que la seule véritable autorité doctrinale d'un christianisme authentique, au-dessus même du pape. Cette doctrine à laquelle on donnera plus tard le nom latin de « SOLA SCRIPTURA » (*Écriture seule*), le poète et critique français Nicolas BOILEAU, dit « Boileau-Despréaux » (1636-1711), l'illustra plus tard par cette phrase devenue célèbre : « Tout protestant fut pape, une bible à la main. »

Malgré lui, LUTHER vit son opposition prendre le chemin d'une douloureuse rupture. Dans l'année 1519, le théologien Johannes MAYER VON ECK (1486-1543) s'opposa ouvertement à ses thèses en citant les Conciles passés. Ceci amena le Réformateur à affirmer encore plus la doctrine du SOLA SCRIPTVRA (Écriture seule) en déclarant que les Conciles n'étaient pas infaillibles. Or cela revenait à



déclarer que le pape même ne l'était pas. En 1520, Léon X ordonna aux fidèles catholiques romains de brûler les livres de LUTHER et adressa à l'intéressé un courrier exigeant ses rétractations sous peine d'excommunication : la « bulle » pontificale intitulée « CONTRA ERRORES MARTINI LUTHERI ET SEQUACIVM » (c'est-à-dire « Contre les erreurs de Martin Luther et ses disciples »), et étiquetée « EXSURGE DOMINE » (c'est-à-dire « Purifie, Seigneur »). Irrité, LUTHER la brûla sur la place publique de Wittemberg en présence de ses amis universitaires et des étudiants. L'excommunication annoncée, s'étendant aux partisans du Réformateur, tomba le 3 janvier 1521, signifiée par une autre « bulle » pontificale intitulée « DECET ROMANVM PONTIFICEM » (c'est-à-dire « Il sied au Pontife romain »).

Par un effet boule de neige, LUTHER fut convoqué le 18 avril suivant à la « diète » (c'est-à-dire le « conseil impérial ») de Worms (en Rhénanie-Palatinat), au cours de laquelle l'Empereur germanique lui-même, le jeune Charles Quint (1500-1558), lui demanda ses rétractations en ultime recours. LUTHER lui répondit ces phrases passées à la postérité : « *Votre Majesté sérénissime et Vos Seigneuries m'ont demandé une réponse simple. La voici sans détour et sans artifice. À moins qu'on ne me convainque de mon erreur par des attestations de l'Écriture ou par des raisons évidentes — car je ne crois ni au pape ni aux conciles seuls puisqu'il est évident qu'ils se sont souvent trompés et contredits — je suis lié par les textes de l'Écriture que j'ai cités, et ma conscience est captive de la Parole de Dieu ; je ne peux ni ne veux me rétracter en rien, car il n'est ni sûr, ni honnête d'agir contre sa propre conscience. Me voici donc en ce jour. Je ne puis faire autrement. Que Dieu me soit en aide.* » En conséquence, LUTHER fut mis au « ban » du Saint-Empire Romain Germanique (c'est-à-dire privé de sa reconnaissance juridique par l'Empire). Sa vie, à présent exclue des protections légales impériales du pays, était désormais menacée de toute part. Protégé par une garde rapprochée munie d'un « sauf-conduit » (un document officiel assurant par serment à un convoqué qu'il ne sera ni arrêté, ni violenté ni tué jusqu'à ce qu'il rentre chez lui), LUTHER put sortir indemne de la diète. Sur le chemin du retour, sa garde (corrompue) l'abandonna à son sort en forêt, mais il fut enlevé là par les hommes de confiance de Frédéric III le Sage (1463-1525), prince-électeur de Saxe, qui était un sympathisant de sa cause, et il fut caché entre autres dans le château de la Wartburg où, pour éviter la censure immédiate, il se mit à écrire sous le pseudonyme littéraire de « Chevalier/Monsieur Georges ».



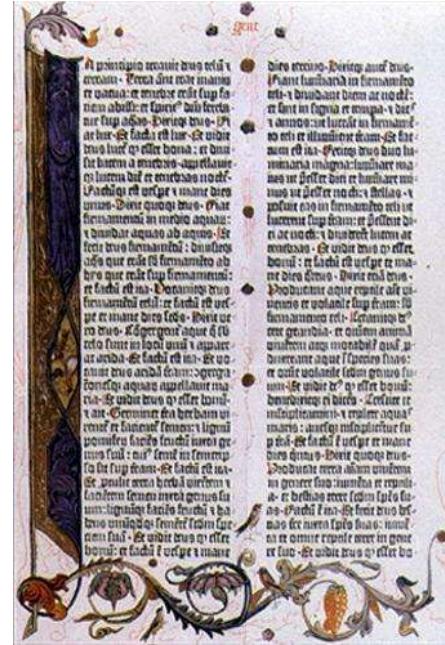
Rompant ses vœux monastiques qu'il finit par juger antibibliques, LUTHER rencontra en 1524 une ancienne religieuse désormais engagée à ses côtés dans la « Réforme/Réformation » naissante, Catherine DE BORA, qu'il épousa l'année suivante et qui lui donnera six enfants. Dans la période qui suivit, le Réformateur aidé de quelques partisans spécialistes des langues bibliques anciennes traduisit au mieux la Bible en allemand, à partir des textes originaux



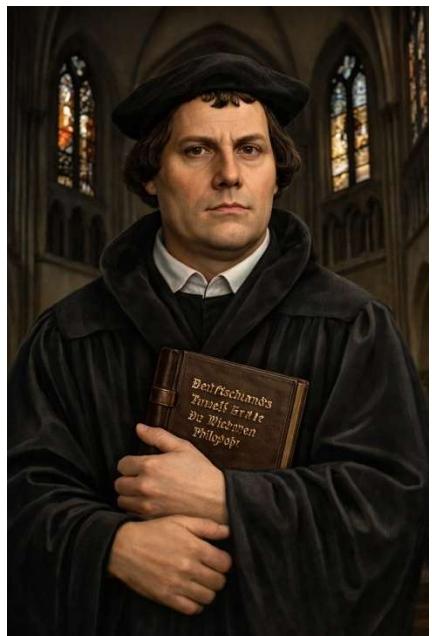
hébreux, araméens et grecs les mieux établis à l'époque, afin d'en donner la lecture directe et sans annotation théologique au peuple de son pays, ce qui fut imprimé en 1534 ainsi que de nombreux enseignements théologiques. La Bible de LUTHER avait aussi en germe une prise de position claire du Réformateur dont bénéficiera tous les protestants ultérieurs. Dans le processus de traduction, il se heurta aux limites rendues floues par les autorités catholiques/protestantes du canon de l'Ancien Testament. Il se rangea sciemment du côté de certains « Pères de l'Église » du 4^{ème} siècle (particulièrement « Jérôme de Stridon », traducteur de la Bible officielle latine appelée la « Vulgate »), s'alignant eux-mêmes sur la conception des tous premiers « Pères de l'Église » du 1^{er} siècle appelés les « Pères apostoliques », en reconnaissant canonique uniquement les livres reconnus comme tels par l'assemblée rabbinique de Yavné/Jamnia. Il fixa ainsi un canon officiel de l'Ancien Testament contenant 39 livres (donc le contenu exact du « Tanakh » ou « Bible juive ») qui devint officiel et inchangé depuis dans le monde protestant. Cette décision qui fit bien sûr polémique chez les catholiques romains relança la vivacité du débat qui durait depuis des siècles, et amena au Concile suivant l'admission express d'autres livres issus de la Septante dans un canon désormais officiel de l'Église catholique romaine...



Gagnées par ses écrits, de nombreuses paroisses catholiques allemandes rompirent avec Rome pour se joindre à ce qu'on appelait déjà la « Réforme/Réformation ». En 1529, à la diète de Spire, Charles Quint nommé « défenseur de la foi (catholique) » tenta de ramener l'unité religieuse autour du pape en Allemagne mais se heurta à la « protestation » (acte juridique collectif de désobéissance respectueuse témoignant d'une prise de position contraire au pouvoir impérial) de six princes électeurs et les représentants de quatorze villes principales, devenus « luthériens » (c'est-à-dire « partageant la foi de LUTHER »). Ces derniers lui avaient respectueusement présenté le cou, préférant se le faire couper par le souverain plutôt que d'abjurer leur foi ou la compromettre par la procession catholique à laquelle Charles Quint exigeait leur participation. Ce furent ceux que leurs homologues dits « loyalistes » (c'est-à-dire « demeurant loyaux envers le pape ») avaient péjorativement surnommés les « princes protestants ». Le terme fut conservé car dans son étymologie il provient du terme latin « PRO TESTARI » (c'est-à-dire « témoin en faveur de... »), et il est vrai qu'ils se considéraient comme des « témoins de Jésus-Christ », des « témoins des Saintes Écritures » et des « témoins d'une réforme religieuse visant au retour à la foi chrétienne authentique ». Le terme « protestant » fut par la suite appliqué à tout chrétien dont la foi et l'appartenance ecclésiale sont enracinées dans la « Réforme/Réformation » initiée par LUTHER (quoique diversifiée par d'autres Réformateurs par la suite) et qu'on connaît surtout aujourd'hui sous la désignation de « Réforme protestante ».



C. LUTHER : UN HOMME IMPARFAIT DE SON ÉPOQUE



LUTHER, comme tous les autres Réformateurs après lui, n'était ni un dieu ni un homme parfait. Il restait un sujet de son temps et charriaient dans ses écrits ou ses propos des erreurs qui étaient celles des connaissances et de la culture de son époque. Il est admiré de tous les protestants actuels pour son œuvre de « Réforme » et critiqué respectueusement par les mêmes protestants pour certaines prises de position, certaines décisions ou encore certains écrits. Par exemple, son rapport au peuple juif fait toujours et encore débat dans l'Histoire. En rupture avec l'antijudaïsme catholique qui déclarait les Juifs « déicides », LUTHER leur tendit dans un premier temps une main chaleureuse qui montrait son désaccord avec la pensée catholique, surtout qu'il jugeait important de recadrer au moins l'Ancien Testament dans sa culture juive originelle. Cependant, au début de la Réforme, il jugeait naïvement que les Juifs de son temps n'étaient pas devenus chrétiens parce qu'ils n'avaient jamais pu être en contact avec une présentation pure et authentique de l'Évangile où ils reconnaîtraient tout de suite en Jésus leur

« Messie/Christ ». Avec les années, il se heurta néanmoins aux théologiens juifs rabbiniques qui s'opposaient à Jésus comme « Messie d'Israël », faisant aussi preuve d'une certaine mauvaise foi (en réalité plutôt courante à l'époque dans l'apologétique de toute religion y compris le christianisme catholique). Cette opposition théologique qui jouait beaucoup sur les mots irritait profondément le Réformateur au caractère plutôt franc et transparent. En conversant avec les rabbins, il avait l'impression de parler aux mauvais « pharisiens » qui s'opposaient au Christ dans les évangiles.

Avec l'âge, LUTHER devint aux yeux de certains de plus en plus acariâtre, atteint de la maladie de la gravelle et de longues périodes dépressives (dues au décès de sa fille Madeleine qu'il chérissait et aux querelles stupides entre certains princes protestants voulant le prendre à parti). C'est dans cet état non raisonné qu'il écrivit ses pamphlets les plus sévères dont l'un qui condamnait étrangement



et très durement « les Juifs », avec un titre très dur : « Des Juifs et de leurs mensonges ». En réalité, à l'image de l'évangile selon Jean, et de certains autres passages du Nouveau Testament, il désignait par le vocable « les Juifs » les autorités théologiques du judaïsme rabbinique et non le peuple juif lui-même. Et par « mensonge », il entendait la rhétorique plutôt apologétique des rabbins (et donc de « mauvaise foi » selon lui face à la « vérité » des Écritures Saintes). Les protestants savent généralement discerner le vrai sens du vocable et aussi l'état de vieillesse maladive du Réformateur. Ainsi, ils ne se sentent pas solidaires de l'énoncé de ses derniers pamphlets plutôt accusateurs et condamnateurs. Malheureusement, des antijuifs catholiques convaincus, devenus « luthériens » (car habitant dans des contrées devenues par la suite officiellement luthérienne), ont révéré ce pamphlet de LUTHER comme s'il était à proprement parler « antijudaïque », l'ont conservé et l'ont diffusé en



territoires germanophones au cours du 19^{ème} siècle pour influencer une population allemande à majorité luthérienne, et où il devint alors, hors contexte, l'un des nombreux textes odieux (de divers origines y compris catholique romaine ou athée) qui servirent de terreau pour l'antisémitisme (c'est-à-dire l'antijudaïsme racial) moderne. Aujourd'hui, certains détracteurs catholiques romains du protestantisme jouent avec les sentiments populaires et se servent de ce pamphlet pour dépeindre au monde un « Martin LUTHER antisémite » qui n'a pourtant jamais existé, et pour justifier la prétendue « illégitimité » protestante face à l'Église catholique romaine. Ceux-là oublient sans aucun doute de faire mention de l'antijudaïsme officiel (et documenté) du catholicisme/orthodoxie qui eut court de l'Antiquité jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle pour l'Église catholique romaine. Cet antijudaïsme officiel servit largement de prétexte à de nombreux croyants catholiques pour collaborer avec les Nazis par



la dénonciation des Juifs condamnés à être massacrés dans le cadre de la « Shoah ». Les mêmes oublient sans aucun doute sciemment de citer ces nombreux protestants luthériens allemands (croyants et pratiquants) qui, au nom de leur foi chrétienne « luthérienne », se sont délibérément opposés au nazisme au point d'avoir été arrêtés, déportés et assassinés par le régime nazi, à l'exemple criant du pasteur Dietrich BONHOEFFER (1906-1945). Pour rappel historique, il prit fait et cause pour les Juifs persécutés et contre le nazisme dès 1933 en rejoignant la résistance interne allemande, qui fut interdit de parole en 1940 et d'écriture en 1941, avant d'être arrêté en 1943, déporté au camp de concentration de Buchenwald puis exécuté en avril 1945 sur l'ordre direct d'HITLER...

2. LA RÉFORME MAGISTÉRIELLE : LES PROTESTANTS DITS « HISTORIQUES »

A. LE LUTHÉRANISME (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)

1. Le luthéranisme de Melanchthon

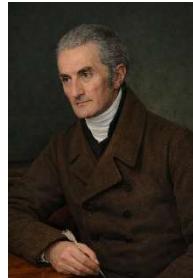
Les paroisses allemandes qui firent sécession de l'Église catholique romaine établie se fédérèrent pour former le premier système ecclésial protestant de l'Histoire, l'Église « luthérienne », qui suivait de près les enseignements du Réformateur Martin LUTHER. Son organisation fut confiée à l'ami de LUTHER, le théologien Philip SCHWARZED, dit « Melanchthon » (1497-1560), qui rédigea en 1529 la profession de foi officielle des luthériens : la « Confession d'Augsbourg ». C'est ce texte qui fut présenté à Charles Quint à la diète de Spire, le jour de la « protestation des



princes », comme un « écrit de référence » dépeignant les luthériens allemands à leur souverain. Aujourd'hui encore, la « Confession d'Augsbourg » continue de régir le protestantisme luthérien (ou « luthéranisme ») et ses différentes Églises dans le monde. Car, en relativisant le principe administratif de « système ecclésial » (c'est-à-dire « d'Église » institutionnelle), le luthéranisme en a produit plusieurs, dites « Églises luthériennes », en Allemagne (quoi qu'ayant aujourd'hui fusionné entre elles et avec d'autres Églises protestantes) et dans le monde, toutes ayant rejoint une plateforme fédérative fondée en 1947 en Suède et dénommée « Fédération Luthérienne Mondiale » (FLM).



À l'origine, la foi luthérienne ne retenait pas la notion de « clergé sacerdotal » mais elle conservait l'usage d'un système ministériel de type « hiérarchique épiscopal » (évêques/pasteurs/diacres). De même, elle ne retenait pas le culte des « Saints » et des anges, mais elle gardait la notion de « Saints » (au sens pour elle de « reconnus publiquement comme authentiquement convertis au Christ ») plus ou moins tels qu'ils furent officiellement listés par l'Église catholique avant la Réforme protestante. Elle rejettait également la doctrine catholique de la « transsubstantiation » (c'est-à-dire la présence réelle du Christ manifestée par un changement invisible, et non détectable au goût, de la substance des espèces eucharistiques) mais adoptait celle de la « consubstantiation » (à savoir la présence réelle et spirituelle du Christ manifestée à l'intérieur d'une substance inchangée). Des sept « sacrements » catholiques fixés par concile au 13^{ème} siècle (définis comme des rites sacrificiels administrés exclusivement par un prêtre selon un sacerdoce particulier voire délégués pour certains à un diacre), elle n'en retenait que deux (définis désormais comme des ordonnances commémoratives directement instituées par le Christ dans la Bible) : le baptême et l'eucharistie. Enfin, sans garder l'intégralité de la liturgie catholique où elle se devait de faire un tri, Bible en main, elle conservait les bases de celle qui était d'usage au 16^{ème} siècle.



Ensuite, le luthéranisme du 19^{ème} siècle fut profondément impacté par le « libéralisme » (point abordé plus bas), une approche théologique très critique concernant les écrits bibliques, leurs origines et leur autorité en matière de foi, se caractérisant également par un profond rationalisme théologique qui s'oppose à toute conception surnaturelle de la foi chrétienne. En réaction, dès la fin du 19^{ème} siècle, certaines Églises luthériennes se constituèrent (par schisme ou réforme) comme « antilibérales » et adoptèrent l'adjectif « évangélique » pour se qualifier elles-mêmes comme étant « attachées à l'autorité et à la véracité naturelle et surnaturelle de l'Évangile et de toute la Bible » (quoique certaines vagues libérales puissent encore les traverser de nos jours et, selon les endroits et les époques, en prendre la tête). Rejetant au passage le système ministériel hiérarchique épiscopal, ces Églises dites « évangéliques luthériennes » sont aujourd'hui gérées sur le principe « presbytéral » où des « pasteurs », sous la gestion régionale de « pasteurs aînés », élus par les fidèles des paroisses, les représentent au cours de réguliers « synodes » (conseils réunis pour édicter des décisions théologiques voire institutionnelles). En Allemagne, les Églises luthériennes (libérales ou non), aujourd'hui fusionnées entre elles et avec d'autres Églises protestantes, sont depuis toujours étiquetées « évangéliques » comme synonyme parfait de « protestantes ». Il ne faut donc pas confondre les Églises « évangéliques » luthériennes avec les Églises protestantes issues de la « Réforme radicale », dites auparavant « revivalistes » et aujourd'hui « évangéliques » (points abordés plus bas).



2. Le luthéranisme de Bucer ou « protestantisme tétrapolitain »

Martin BUCER (1491-1551) est né à Sélestat en Alsace, laquelle était à l'époque détachée de la France et constituait une principauté-électorat du Saint-Empire Romain Germanique (Allemagne). À l'origine, c'était un moine dominicain qui exerçait la théologie et qui était proche des idées humanistes de son temps. D'ailleurs, il adopta très tôt les idées réformistes du philosophe humaniste catholique Desiderius ERASMUS ROTERODAMUS, dit aussi « Érasme (de Rotterdam) » (1469-1536), lequel prônait théoriquement le renouvellement du christianisme par un retour aux sources bibliques et une simplification des institutions, des doctrines et des rites.



C'est en 1518 que la foi de BUCER s'enracina dans le protestantisme naissant alors qu'il écoutait un discours théologique enflammé que donnait dans la ville un certain moine augustin nommé LUTHER, l'auteur des controversées « 95 thèses contre la vertu des indulgences ». Il admirait celui dont on disait qu'il avait tenu tête au cardinal Cajetan lui-même, ce qu'on percevait comme un exploit théologique étant donné l'érudition et le charismatisme naturel de ce dernier. Après une entrevue avec le Réformateur, BUCER propagea les idées luthériennes à l'université (catholique) d'Heidelberg où il enseignait, mais s'attira aussitôt la méfiance de l'Inquisition catholique romaine. En 1519, il obtint un « bref » pontifical qui le releva de ses vœux monastiques afin d'accéder au poste de « chapelain » (c'est-à-dire « aumônier ») du comte Frédéric II le Pieux (1515-1576), prince-électeur du Palatinat-Simmern. En 1521, menacé directement pour ses enseignements qui trahissaient en lui un protestant caché, il s'enfuit et devint prédicateur itinérant. Ignorant volontairement les citations à comparaître devant l'évêque de Spire, il fut en conséquence excommunié de l'Église catholique romaine en 1523.

À partir de cette année-là, BUCER participa activement à un mouvement protestant de Réforme propre à la principauté-électorat d'Alsace (initié par un curé de la cathédrale « Notre-Dame » nommé Matthieu ZELL). Il s'y imposa rapidement comme le Réformateur d'une Église protestante strasbourgeoise qui, si les événements historiques avaient pris une tournure différente, aurait pu s'imposer comme une confession protestante historique à part entière. Sa théologie était une sorte de compromis entre la réforme de LUTHER et celle qu'opérait en Suisse un certain Ulrich ZWINGLI, repris plus tard par un certain Jean CALVIN. À plusieurs reprises, BUCER tenta de faire se rejoindre les deux confessions pour créer un seul et unique mouvement protestant, rédigeant ce qu'il avait appelé la Confession « Tétrapolitaine » (c'est-à-dire des quatre grandes métropoles alsaciennes, à savoir Strasbourg, Memmingen, Constance et Lindau) qui jetait un pont entre les deux confessions naissantes. Cependant, en 1549, il refusa de se voir imposer par Charles Quint un projet d'intérim visant à établir son propre règlement religieux et dut partir en exil vers l'Angleterre où il mourut malade, non sans avoir participé activement à faire entrer la Réforme dans la toute nouvelle Église anglicane sous le règne du jeune Édouard VI. Pendant le court règne de Marie I^{ère} la Sanglante, qui rétablit un temps le catholicisme romain en Angleterre, son corps fut lâchement déterré par les autorités catholiques pour être brûlé publiquement comme hérétique. L'arrivée sur le trône d'Élisabeth I^{ère}, rétablissant l'Église anglicane, permit la réhabilitation historique de sa mémoire et l'aménagement d'une sépulture symbolique et commémorative.

En Alsace, l'Église protestante « tétrapolitaine » ou « bucérienne » ne survécut pas telle quelle au départ de son Réformateur et rejoignit rapidement le luthéranisme en pleine phase d'institution. Elle devint cette Église luthérienne qui fut connue un temps sous le nom « d'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine » (ayant connu une période très « libérale » avant de rejoindre une ligne théologique dite « évangélique »), et qui conserva dans ses

principes des traces de la théologie de BUCER, laquelle contribua dans certaines parties du monde à l'unification ecclésiale des Églises (dites « évangéliques ») luthériennes et des Églises (dites « calvinistes ») réformées/presbytériennes (*point abordé plus bas*). En 2006, cette Église s'est d'ailleurs unie à son alter ego « calviniste » (« l'Église Réformée d'Alsace et de Lorraine ») pour devenir ensemble « l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine » (UEPAL). En 2013, une telle union s'opéra également entre les deux grandes confessions « luthéro-calvinistes » du reste du pays, devenant ainsi « l'Église Protestante Unie de France » (EPUDF).



3. Le piétisme : une mouvance d'origine luthérienne inspirée de la piété évangélique anabaptiste

En 1675, un pasteur luthérien alsacien nommé Philipp Jacob SPENER (1635-1705) initia au sein de son Église « évangélique » luthérienne, par la publication de son livre « *Pia Desideria* », une mouvance qui cherchait à s'inspirer de la forme de profonde piété d'un autre mouvement particulier du protestantisme appelé « l'anabaptiste » (point abordé plus bas) pour promouvoir dans sa confession luthérienne une foi vivante caractérisée par une relation personnelle entre Dieu et le chrétien sincèrement converti. Cette relation personnelle devait s'exprimer par la recherche d'une piété intérieure (invisible pour les hommes mais récompensée par Dieu) de préférence à la piété extérieure qu'offrent les apparences religieuses. Cette piété ne pouvait s'élaborer que sur la base d'une étude spirituelle approfondie des Saintes Écritures. Cette mouvance conservatrice, quoi que marginalisée, se répandit rapidement dans les autres confessions protestantes dites « historiques » européennes, c'est-à-dire les confessions « calvinistes » (point abordé plus bas). Elle prit alors le nom de « piétisme ».



B. LE CALVINISME RÉFORMÉ ET PRESBYTÉRIEN (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)

1. La Réforme d'Ulrich Zwingli : le « pré-calvinisme zwinglien » ou « zwingianisme »



Ulrich (ou Huldrych) ZWINGLI (1484-1531) est né à Wildhaus dans le canton suisse de Saint-Gall. Fils de paysan, il eut l'opportunité de faire des études de théologie et de devenir en 1506 le curé de la paroisse de Glaris. Cette nomination qui lui convenait parfaitement lui permettait de continuer d'étudier la théologie tout en exerçant son « sacerdoce ». Très vite, il s'intéressa à l'étude du Nouveau Testament et à son interprétation par les « Pères de l'Église », surtout les tout premiers, ainsi que par de nombreux théologiens médiévaux parmi lesquels les pré-réformateurs John WYCLIF et Jan HUS. Il acquit ainsi progressivement et en secret des convictions religieuses proches de celles du Réformateur LUTHER qui officiait dans les principautés voisines du Saint-Empire romain germanique (Allemagne). En 1512, à l'occasion d'une guerre entre l'Italie et la France, un contingent suisse fut envoyé à la demande du pape Jules II (1443-1513) pour défendre les intérêts italiens. C'est à partir de cette date que ZWINGLI cumula à son poste de curé celui d'aumônier militaire. Dans le même temps, il commença à avoir une aversion pour toute guerre qui ne serait pas strictement motivée par la défense d'une patrie menacée injustement.

En 1516, il fut nommé à la cure d'Einsiedeln où il commença à intégrer de façon assez intelligente ses convictions protestantes à ses enseignements en chaire. En 1519, il fut nommé, non sans mal, curé de Zurich, ce qui le plaça dans une position bien en vue, tant des autorités religieuses que des autorités politiques et des fidèles eux-mêmes. Dès lors débute un véritable bras de fer avec les autorités catholiques romaines. Ses prêches devinrent plus protestants que jamais et il s'attaqua de front à de nombreux sujets que même LUTHER n'avait jamais osé aborder à cette époque. Ainsi, il prêcha contre la notion de « Saints » canonisés (même sous la définition luthérienne du terme), celle de la présence réelle du Christ dans ou même avec les espèces eucharistiques, ainsi que toute forme de liturgie catholique. Dans le même temps, il portait certaines idées libérales qui furent abandonnées plus tard par son Église mais qui fait de lui aujourd'hui encore une référence pour les protestants historiques suivant le courant d'approche théologique dit « libéral ».

En 1523, ZWINGLI obtint des évêques du canton germanophone de Zurich la décision d'un schisme avec Rome, fondant ainsi l'Église dite « réformée » de « Suisse alémanique » (confédération helvétique intégrée dans le Saint-Empire Romain Germanique) dont il était désormais le Réformateur. Il y amena une Réforme stricte et radicale sur le plan théologique, mais souple et magistérielle sur la filiation politique aux autorités du canton. En effet, il les considérait comme établies par le Christ sur le plan temporel et justifiés en tant que tel par leur choix historique d'officialiser la Réforme sur leur territoire.

Les cantons suisses restés fidèles au pape provoquèrent alors une courte période de guerre civile contre celui de Zurich, lançant des milices catholiques contre l'armée zurichoise défendant le territoire mais aussi contre la foi protestante zwingienne. ZWINGLI qui exerçait toujours dans l'armée en tant qu'aumônier militaire fut alors abattu en 1531 à Kappel par l'une d'entre elle, peu avant la victoire historique de Zurich.

2. La Réforme de Guillaume Farel

Guillaume FAREL (1489-1565) était un notable français né à Les Farreaux près de Gap. À l'âge de 20 ans, il partit étudier à Paris au collège (catholique) du Cardinal-Lemoine où il fréquenta entre autres l'humaniste Jacques LEFÈVRE D'ÉTAPLE (1450-1537). Sur place, il rejoignit l'école de réflexion théologique surnommé le « Cénacle de Maux », réuni entre 1521 et 1525 par l'évêque Guillaume BRIÇONNET (1470-1534). Ce dernier y tentait de faire vivre aux étudiants une expérience évangélique (conforme à l'Évangile) proche des enseignements protestants. Quand le groupe se vit sanctionné et dispersé par les soins de l'université (catholique) de la Sorbonne, FAREL devenu pleinement protestant prêcha avec ferveur dans le Dauphiné, mais aussi à Strasbourg (où il rencontra BUCER) et à Zurich (où il rencontra ZWINGLI). Il fonda en France quelques églises locales protestantes non luthériennes (qui deviendront « réformées » plus tard). Le premier pasteur français qu'il établit se nommait Antoine MARCOURT (1490-1561).



Après la mort de ZWINGLI, qui laissait orpheline l'Église réformée de Suisse alémanique, FAREL s'établit à Genève à partir de 1532 d'où il en reprit les rennes tout en réussissant à étendre la Réforme à la Suisse romande (canton francophone de Genève).



En 1534, MARCOURT, cherchant par tous les moyens à répandre la Réforme en France, eut l'idée saugrenue de faire apposer des « placards » (affiches), considérées par les autorités catholiques comme « offensantes » contre « la messe » (lesquels démontaient point par point sur base biblique les usages les plus communes de la liturgie catholique), et ce partout dans le pays jusque sur la porte de la chambre royale au château d'Ambroise. Ce fut la fameuse « affaire des placards », considérée par le roi de France, François I^{er}

VALOIS-ANGOULÊME (1494-1547), comme un crime de lèse-majesté car il n'acceptait surtout pas l'idée que des protestants anonymes aient réussi à pénétrer le château en sa présence royale pour opérer ces affichages. C'est ce qui poussa le souverain (qui était aussi un catholique fervent et pratiquant) à persécuter les protestants de son royaume qu'il jugea dangereux depuis cette date.

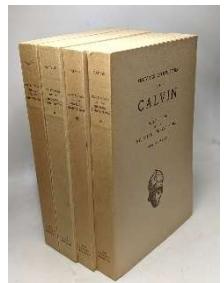
En Suisse, plus axé sur la théologie que sur l'organisation ecclésiale, FAREL invita en 1536 son cousin Jean CALVIN, alors réfugié à Bâle à cause de ses écrits réformateurs, à le rejoindre pour l'aider sur ce point. Les deux co-Réformateurs ne tardèrent pas à s'opposer sur le sujet épique de l'eucharistie mais travaillèrent quand même de concert. En 1538, les autorités de Genève furent agacées par le rigorisme excessif de FAREL et de CALVIN, préférant bannir de la ville les deux cousins que de se soumettre à leurs décisions. Retiré à Neuchâtel, FAREL y prêcha jusqu'à sa mort en 1565.

3. La Réforme de Jean Calvin : le « calvinisme réformé »

Jean CALVIN (1509-1564), ou « Jehan CAUVIN » (selon la prononciation initiale du prénom et du nom), était un notable français né à Noyon (en Picardie) d'une famille bourgeoise très pratiquante et intégrée dans les hautes sphères de l'Église catholique de France. Il a pu grâce à elle bénéficier d'une formation de juriste et de théologien. Devenu humaniste, c'était un intellectuel qui avait grandi en restant très ouvert au domaine de la spiritualité. Étudiant à l'université (catholique) de Paris, il était entouré de bienfaiteurs pro-Réforme qui le mirent en contact avec le monde protestant luthérien. On ne sait pas quand exactement sa foi s'y est ancrée, mais à partir de 1530 ses écrits faisaient l'apologie du protestantisme naissant. Il obtint sa licence de Droit en 1532. L'année suivante, quand un de ses amis proches fut arrêté et déclaré hérétique pour ses idées protestantes, CALVIN se sentant en danger préféra fuir la capitale.

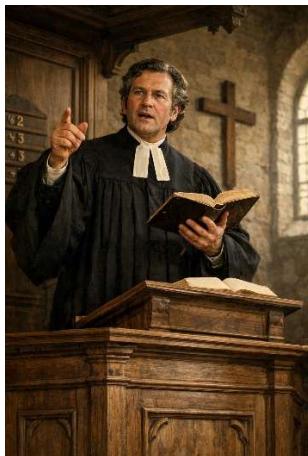


En 1536, réfugié à Bâle en Suisse, il y écrivit en latin un précis théologique intitulé « *INSTITVTIO CHRISTIANAE RELIGIONIS* » qu'il traduisit lui-même en français sous le titre « *Institution de la Religion Chrétienne* ». Cette œuvre (d'abord dédié au roi François I^{er} pour tenter de le calmer envers les protestants de France après « l'affaire des placards ») fut l'ouvrage de sa vie, sans cesse remaniée et augmentée à travers les années jusqu'à l'édition française de 1560 (subdivisée en quatre « tomes » ou « livres ») considérée comme la forme définitive de la somme théologique. Cette dernière est aujourd'hui un trésor de la littérature protestante et introduit le lecteur dans la pensée fondatrice de la Réforme selon CALVIN à laquelle on donnera le nom de protestantisme calviniste (ou « calvinisme »). Le calvinisme originel peut se résumer en cinq points fondamentaux. Premièrement, l'admission de la totale corruption de la nature humaine par le Péché (l'homme naît pécheur par héritage direct du Péché originel). Deuxièmement, l'affirmation de la conditionnalité de l'élection divine (Dieu donne le Salut à toute l'humanité, mais il y a des conditions à respecter pour faire partie de Ses choisis/élus). Troisièmement, la compréhension de l'exclusivité de la réconciliation donnée par Dieu en Jésus-Christ aux seuls choisis/élus formant un cercle restreint (Les choisis/élus, sauvés par la foi en Jésus-Christ, forment une minorité qui est réconciliée avec Dieu, et cette réconciliation ne concerne qu'eux). Quatrièmement, l'assertion de l'irrésistibilité de la grâce (Si Dieu a choisi/élu une âme, Sa grâce opère sans obstacle et l'amène tôt ou tard à respecter les conditions qui font d'elle une choisie/élue). Enfin cinquièmement, l'assurance que les choisis/élus persévérontront jusqu'au Salut final (Si l'on accède au statut de choisi/élus, on trouvera nécessairement en Dieu la force, quelles que soient les épreuves, d'y persévérer jusqu'à la mort et à son accession au Salut final).



Après la publication originale de cet ouvrage, CALVIN fut appelé à Genève par son cousin FAREL pour l'aider à réformer et surtout organiser la toute nouvelle Église protestante suisse. Les deux hommes n'étaient pas d'accord sur tous les sujets, notamment sur l'eucharistie, mais travaillèrent quand même dans l'unité. Au bout de quelques années, leurs décisions contestées par les responsables du canton

(agacés par leurs sévères exigences) les amenèrent à être chassés de la ville. Mais les difficultés d'organisation des deux cantons protestants autour de leur nouvelle Église officielle, à tous les niveaux, poussèrent les Genevois à faire pression sur leurs responsables pour rappeler CALVIN en 1541, dans le but de ramener la paix au sein de la cité et de l'Église. Dès lors, CALVIN s'attacha à structurer le renouveau spirituel né de la redécouverte des Saintes Écritures, n'ayant de cesse d'édifier une société à la gloire de Dieu, libérant la population des angoisses du monde par une vie consacrée/sanctifiée. Pour se faire, il exigea des Genevois une existence renouvelée par l'amour de Dieu, usant à tort ou à raison d'exhortation et de contrainte. « L'Église réformée » de Suisse, issue de l'œuvre réformatrice de ZWINGLI et FAREL devint alors pleinement « calviniste ».



CALVIN fit réformer dans son Église le système épiscopal. Ainsi, les évêques furent renommés « pasteurs (ou presbytres) aînés » et définis comme simples représentants des pasteurs (presbytres) d'une circonscription auprès de l'État. Le système ecclésial ne comptait plus aucun chef, même administratif, étant dirigé par voie de « synodes » (conférences de discussion de la foi) qui rassemblent tous les pasteurs (presbytres), eux-mêmes secondés par des diacres. Les pasteurs y furent désormais élus par les membres des paroisses (églises locales). Ainsi fut établi en Suisse le système ecclésial protestant dit « réformé » (avec un système « presbytéral » généralement perçu comme démocratique) dont des formes très légèrement différentes s'étendirent rapidement à la France, la Belgique et les Pays-Bas. La liturgie y était

volontairement pauvre, autour d'une forme eucharistique où la présence réelle du Christ est spirituellement admise comme un état de grâce ponctuel, s'opérant au moment du partage des espèces et en dehors de leur substance quoique leur étant conjointe. Le sacrement reprend le nom biblique de « Repas du Seigneur », puis particulièrement en français celui de « Cène » (c'est-à-dire « Souper », « Dîner » ou « Repas du soir ») en allusion au repas pascal pendant lequel il fut institué par le Christ.



Les cinq points théologiques fondamentaux du calvinisme originel ont amené CALVIN à formuler par déduction la doctrine (aujourd'hui controversée dans le monde calviniste et évangélique) de la « prédestination des âmes ». Cette dernière s'inspirait du « prédestinationisme » formulé par le théologien Gottschalk d'ORBAIS (805-868), approfondissement personnel d'un enseignement de « saint » Augustin d'Hippone (354-430) mais condamnée en 848 par l'Église catholique/orthodoxe au concile de Mayence. À leur suite, CALVIN avait interprété des versets de la Bible comme évoquant une sorte de destin fatal de chaque être humain, les uns condamnés d'avance par Dieu à la perdition éternelle, les autres réservés d'avance par Dieu pour la félicité éternelle. Dans les trois premiers siècles du calvinisme et du revivalisme/évangélisme, la grande majorité des croyants des diverses confessions concernées l'ont surtout prônée comme un rempart à « l'arminianisme », une doctrine qu'ils percevaient comme fausse et pernicieuse.



Héritée du théologien réformé hollandais Jacob HERMANZ, dit « JACOBVS ARMINIVS » (1560-1609), l'arminianisme enseignait que les premiers êtres humains auraient été créés innocents mais pas « saints » et que le Péché résulterait d'une libre volonté. Le péché originel aurait certes souillé l'humanité par héritage, mais ne lui aurait pas inoculé une nature pécheresse pour autant. L'être humain n'étant donc pas pécheur de nature, il aurait la capacité de vouloir et de faire uniquement le bien, et ne pécherait que par sa libre volonté de le faire. Il est vrai que cette doctrine met un peu à mal le principe d'expiation du Péché par le Christ crucifié, et donc un fondement même du christianisme. Or, les « arminiens » enseignaient en parallèle la liberté de chaque être humain quant au moindre destin fixé d'avance,

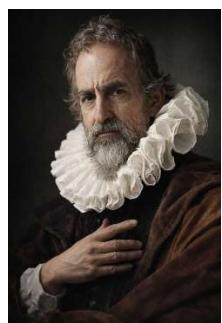
les plaçant dans la responsabilité de choisir librement entre le Salut et la perdition, ce qui s'oppose aussi en parallèle à la doctrine calviniste de la « prédestination des âmes »... Si une grande partie des croyants calvinistes et une minorité de croyants évangéliques maintiennent encore aujourd’hui telle quelle cette doctrine, les autres distinguent sans être « arminiens » pour autant entre « destin » (soit une fatalité) et « destinée » (soit un plan). Ils perçoivent la « prédestination » enseignée par les écrits bibliques comme consistant plutôt en un « plan de salut » d'une part (« l'Église » vers la félicité éternelle) et un « plan de damnation » d'autre part (« le monde » vers la perdition éternelle). Pour eux, les deux routes sont certes des « destinations » fixées d'avance (prédestinations) mais les croyants, tant qu'ils sont en vie, ont le choix en tout libre-arbitre d'emprunter l'une ou l'autre de ces « destinées » possibles. Cependant, en désaccord clair avec « l'arminianisme », ce choix ne dépendrait exclusivement pour eux que de la foi que chacun place ou non en Jésus-Christ et en Son sacrifice à la croix, car la Bible enseigne clairement qu'il s'agit de la seule et unique expiation du péché originel qui condamne l'humanité, laquelle a bel et bien hérité d'une nature pécheresse (combattant son esprit dans sa chair) dont elle demeure coupable en soi devant Dieu.

Dans la France de la Renaissance, selon les régions, les catholiques donnèrent aux protestants réformés les surnoms plus ou moins péjoratifs « d'huguenots » (confédérés) ou de « parpaillots » (papillons). Le calvinisme réformé fut longtemps la confession protestante la plus représentée en nombre de fidèles sur le territoire français. Les rois de France, défenseurs souvent agressifs du catholicisme (même si Louis XIV de BOURBON – 1638-1715 – prônait volontiers une autonomie « gallicane » de l'Église catholique de France qui lui vaudra une excommunication plus ou moins secrète), donnaient par dérision à la foi des dits « huguenots » le surnom évocateur de « religion prétendue réformée » (abrégée en « RPR ») et aux fidèles eux-mêmes celui de « religionnaires » (sous-entendu « prétendus réformés »). En France, avant les grandes « guerres de religions » (qui opposèrent des catholiques romains majoritaires voulant détruire le protestantisme à des protestants minoritaires désirant être reconnus et acceptés dans leur foi chrétienne non catholique romaine), les protestants constituaient environ 10 % de la population. Quand ces « guerres » prirent fin, la grande majorité avait disparue, décimée ou partie en exil dans des pays à majorité protestante ou dans de lointaines colonies européennes.



4. Jean Calvin : un homme imparfait de son époque

Comme LUTHER ou les autres Réformateurs, CALVIN n'était ni un dieu ni un homme parfait, demeurant également un sujet de son temps et charriant par écrit ou à l'oral des erreurs qui étaient celles des connaissances et de la culture d'époque. De même que LUTHER, il est admiré par tous les protestants actuels pour son œuvre de « Réforme » et critiqué respectueusement par les mêmes protestants pour certaines prises de position, certaines décisions ou encore certains écrits. Le plus grand reproche historique qu'on lui a fait concerne une question de condamnation à mort qui a été vivement polémiquée jusqu'à nos jours : l'affaire SERVET.



Miguel SERVETO Y CONESA, plus connu sous son nom francisé Michel SERVET (1511-1553), était un médecin et scientifique français d'origine espagnole qui avait rallié la foi protestante dans sa voie « zwingienne » la plus libérale et s'opposait par principe à presque toute forme surnaturelle ou non démontrable de la foi (ce qui préfigure l'approche théologique protestante libérale du 19^{ème} siècle). Il s'était improvisé théologien et rédigeait de nombreux écrits qui mettaient en avant son approche très rationaliste de la foi chrétienne. Découvrant l'enseignement d'un hérétique de l'antiquité, le gréco-lybien d'origine berbère nommé Ariuc, dit ARIVS (253-336), il finit par écrire et enseigner contre la doctrine fondamentale

chrétienne de la « Trinité » (se plaçant sur ce point dans la continuité de l'ancien « arianisme »), ne voyant Dieu que dans l'unique « hypostase » (ou personne) du Père, ne voyant Jésus-Christ que comme un simple être humain engendré spirituellement par Dieu pour en faire Son Fils unique et décrivant l'Esprit Saint comme une expression poétique désignant l'unique « hypostase » (ou personne) de Dieu. Cela lui attira bien entendu les foudres de tous les théologiens d'Europe, tant catholiques romains que protestants. D'ailleurs, ses échanges épistolaires avec CALVIN sur le sujet furent plutôt houleux.

Mais l'Église catholique romaine se fit un devoir d'étouffer dans l'œuf ce qu'elle percevait comme une menace théologique majeure et fit faire arrêter SERVET par l'Inquisition de Vienne (dans la province française du Dauphiné) afin de le condamner sévèrement. Ce dernier trouva le moyen de s'évader ce qui n'empêcha pas le Tribunal inquisitorial de le condamner par contumace au bûcher et de faire brûler symboliquement son effigie comme signe de ce qui l'attendait s'il était un jour rattrapé. Or, il est bon de se rappeler que les Réformateurs, après avoir d'abord prêché pour une foi chrétienne « professante » (et donc en séparation avec les États) ont très vite orienté la Réforme historique dans une voie « magistérielle » (en lien direct avec les États des « princes » ou « dirigeants » qui se convertissaient au protestantisme et qui l'établissaient comme religion officielle de leur « principat »). Par peur de se voir montrés du doigt par le catholicisme romain comme soutenant l'hérésie antitrinitaire de SERVET, les « princes/dirigeants » protestants lancèrent également un appel à l'arrestation et au jugement du médecin théologien pour qu'il réponde d'hérésie majeure sur la personne même de Dieu ce qui, si cela s'avérait, lui coûterait sur le plan légal une condamnation à mort. Réfugié incognito en Suisse, SERVET fut reconnu à la sortie d'un culte dominical (ou CALVIN assurait d'ailleurs la prédication) et fut mis aux arrêts. Comparaissant devant « le Conseil des Deux-Cents » (assemblée législative et judiciaire du canton suisse de Genève), SERVET dut réexposer sa théologie antitrinitaire. CALVIN fut alors mandaté par la Cour en tant qu'expert en théologie afin d'établir si la doctrine antitrinitaire de SERVET était biblique ou non. Le Réformateur (tenu de respecter les lois du territoire membre du Saint-Empire Romain Germanique où son Église réformée est établie officiellement) fut alors coincé entre mentir pour sauver une vie au risque de désavouer la foi biblique et faire sombrer le calvinisme naissant (et ses fidèles) dans une hérésie terrible ou dire la vérité pour conserver l'intégrité de la foi biblique et prévenir la chute des fidèles dans l'hérésie, avec l'assurance malheureuse de la condamnation à mort qui s'en suivrait pour le prévenu. Il prit la décision difficile de rester dans la vérité et condamna la doctrine hérétique de SERVET, ce qui fut encore confirmé à la Cour par la consultation de nombreux autres théologiens de différentes églises locales réformées de Suisse. En conséquence, SERVET fut condamné à la peine capitale et il fut mis au bûcher.



CALVIN n'avait pas plus apprécié ce dénouement que beaucoup d'autres personnes qui lui imputèrent à travers les siècles cette mise à mort (lui attribuant des écrits falsifiés dans lesquels il semblait s'y complaire), malgré l'effort de justification par son successeur à la « continuité réformatrice » de l'Église réformée de Suisse (dont la composante principale de Suisse romande prit alors le nom de « Compagnie des Pasteurs de Genève »), Théodore DE BÈZE (1519-1605). Cependant, le Réformateur avait été pris au piège de l'établissement magistériel de son Église. Cette date marqua chez lui le début d'une très grande austérité dont l'image restera collée à lui à travers les siècles, ce qui pourrait être mis au compte d'une profonde affliction. CALVIN tomba malade en 1558 puis mourut en 1564 à Genève. Devant l'affluence autour de sa dépouille, DE BÈZE décida d'éviter une idolâtrie populaire de sa tombe et de la faire inhumer sans pierre tombale au « Cimetière des Rois ». Si une tombe symbolique y fut dressée au nom du Réformateur par souci de commémoration historique au 19^{ème} siècle, l'emplacement exact de sa dépouille reste à ce jour un mystère.



5. L'expression française actuelle de l'Église calviniste réformée

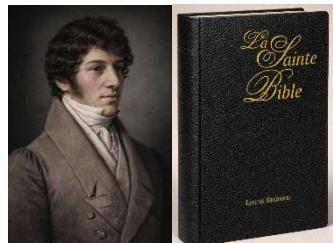
Nous avions vu précédemment qu'en Alsace, l'Église protestante « tétrapolitaine » ou « bucérienne » avait rejoint rapidement le luthéranisme en pleine phase d'institution, et qu'elle était devenue un temps « l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine » (ECAAL) en conservant dans ses principes des traces de la théologie de BUCER. Celle-ci qui voulait initialement créer un pont entre « luthéranisme » et « pré-calvinisme zwinglien » avait depuis contribué dans certaines parties du monde à l'unification ecclésiale des Églises luthériennes et des Églises réformées/presbytériennes. En 2006, l'ECAAL s'était d'ailleurs unie à son alter ego « calviniste » alsacien-lorrain pour devenir ensemble



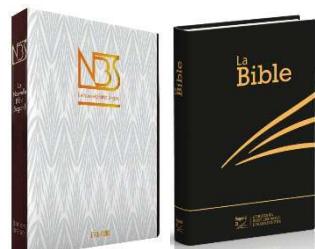
l'UEPAL. On rappelle donc aussi au passage qu'en 2013, un même type d'union s'opéra également entre les deux grandes confessions « luthéro-calvinistes » du reste du pays, devenant ainsi « l'Église Protestante Unie de France » (EPUDF). Démographiquement parlant, il n'y avait qu'une minorité de luthériens en France, comparés au nombre de réformés. Les unions d'Églises luthéro-réformées de France (UEPAL et surtout EPUDF) sont donc essentiellement composés de réformés et constituent beaucoup plus une expression calviniste réformée du protestantisme français qu'elle ne reflète sa dimension luthérienne.



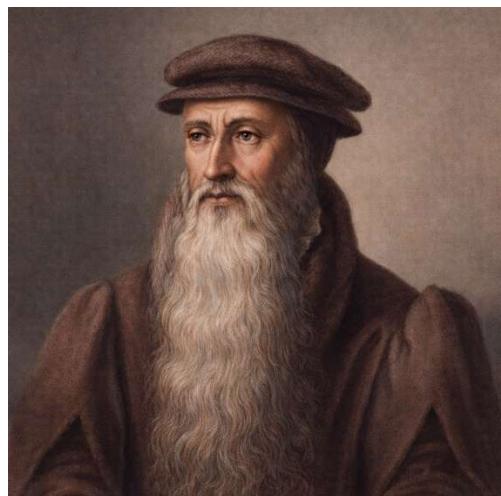
6. Un héritage calviniste des protestants francophones : la version Segond de la Bible



C'est à un protestant réformé francophone, un Suisse d'origine paternelle française nommé Jacques Jean Louis SEGOND (1810-1885), écrivant sous le nom raccourci de « Louis SEGOND », que l'on doit sous le patronage de la « Compagnie des Pasteurs de Genève » l'excellente mais controversée traduction de la Bible en français dite « Bible d'Oxford » ou « Bible Louis Segond », publiée entre 1874 et 1880. Ses premières révisions, ordonnées par la même institution en 1888 et en 1910 (dites « Segond 1888 révisée/Bible Ésaïe 55 » et « Segond 1910 »), ont plus ou moins mis fin aux controverses et en ont fait tout au long du 20^{ème} siècle la référence biblique principale des protestants francophones (de toutes les confessions), sa qualité ayant même été reconnue par les autorités catholiques romaines. Depuis, la « Segond 1910 » a donné lieu à quelques révisions et retraductions, dont les deux plus récentes sont la « Nouvelle Bible Segond / NBS » (2002) et la « Bible Segond 21 » (2007).



7. La Réforme de John Knox : le « calvinisme presbytérien » ou « presbytérianisme »



John KNOX (1513-1572) était un théologien écossais né à Haddington. Ce catholique romain étudia la théologie à l'université (catholique) de Saint-Salvator entre 1531 et 1535, puis fut ordonné prêtre en 1536. Au contact des missionnaires protestants venus du continent, il put lire directement la Bible en anglais et fut gagné aux idées de la Réforme. Il quitta alors l'Église catholique romaine pour devenir pasteur (presbytre) réformé dans la petite ville de Saint-Andrews près de Glasgow. Victime de la répression catholique, il fut capturé en 1547 et envoyé aux galères. Après sa libération en 1549, il se rendit en Angleterre alors que l'Église anglicane, à présent établie, demeurait cependant catholique sur le plan théologique et doctrinal. Il devint prédicateur à Berwick et fut nommé en

1551 aumônier du jeune roi Édouard VI dont la foi protestante calviniste était notoire. Avec la bienveillance de ce jeune souverain, KNOX participa alors (en collaboration avec BUCER lui aussi en exil) à la transformation de l'anglicanisme en une confession protestante calviniste qui conservait le système hiérarchique archiépiscopal (plus pratique vis-à-vis de la tutelle temporelle du roi sur l'Église de son pays) dans une optique fonctionnelle plutôt que spirituelle.

À la mort prématurée d'Édouard VI en 1553, sa demi-sœur Marie I^{ère} la Sanglante devint souveraine d'Angleterre et rétablit le catholicisme romain en amorçant la persécution de tous les dits « antipapistes » du royaume. KNOX dut sauver sa vie en quittant le pays, et prêcha de façon itinérante entre l'Écosse, la France et la Suisse. En 1556, il vint s'établir à Genève où existait une communauté de protestants anglais exilés et devint le pasteur (presbytre) de cette assemblée. Adoptant pour ses fidèles le rôle de Réformateur, il reprit pour son église locale la Réforme calviniste et n'y apporta que quelques



modifications très secondaires liées surtout à la culture anglo-saxonne et celtique. De retour en Écosse en 1559, KNOX y importa sa variété de calvinisme et travailla à la répandre dans le pays. En 1560, il réussit à faire adopter par le Parlement une confession de foi écossaise, suspendant le catholicisme romain et visant l'établissement de sa confession protestante comme religion d'État. Il devint alors un opposant farouche de la souveraine écossaise Marie STUART (1542-1587), catholique romaine militante et très conservatrice, contribuant à sa déposition officielle en 1567.



Il travailla ensuite à la réorganisation de l'Église calviniste écossaise jusqu'à sa mort en 1572. Peu après, cette Église fut formellement et définitivement établie sous le nom officiel d'Église « presbytérienne » (au sens d'organisée sous la tutelle de « pasteurs »).

Les différences entre « calvinisme réformé » et « calvinisme presbytérien » étaient surtout à l'époque d'ordre géographique, institutionnel et culturel, mais il s'agissait de deux expressions de la même confession protestante. Depuis le 17^{ème} siècle et jusqu'à nos jours, il est d'usage dans les pays anglophones de désigner la plupart des Églises calvinistes (hors anglicanisme, puritanisme, valdéisme et hussisme) comme étant « presbytériennes », tandis que dans tous les autres pays elles sont dites « réformées » selon l'usage originel d'origine franco-suisse.



8. « Les Mormons » : une rupture restaurationiste détachée du presbytérianisme



Nous abordons ici un sujet délicat, car la mouvance religieuse qui y est décrite **n'est pas à proprement parler « protestante »** mais détachée du « protestantisme ». Cependant, l'ampleur qu'elle a prise dans le monde et la confusion habituelle faite entre le vrai protestantisme et cette mouvance, nécessite certainement de s'y arrêter et d'y faire de la lumière.

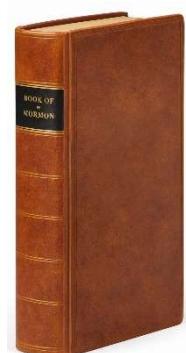
Le calvinisme presbytérien fit très tôt son apparition dans les colonies nord-américaines, de par une forte immigration écossaise. Il devint un des composants phares du protestantisme aux États-Unis d'Amérique et se répandit rapidement bien au-delà de la communauté américaine d'origine écossaise. Au début du 19^{ème} siècle, dans le cadre isolationniste des États-Unis, une certaine mouvance mystique vit le jour au sein de l'Église presbytérienne américaine. L'une des familles qui la suivait devint le terreau d'une nouvelle confession religieuse qui se développa **en rupture avec le protestantisme dont elle s'est d'office détachée à sa fondation même**. En réalité, on peut dire qu'elle est aussi sortie du cadre du christianisme conventionnel, et cela même si de nombreux sociologues religieux, faute d'une meilleure appréciation et se basant sur l'origine confessionnelle de son fondateur, la classent régulièrement

comme une « secte chrétienne protestante ». D'ailleurs, la confession concernée, couramment appelée « mormonisme », se dit elle-même « chrétienne » et « restaurationiste » (se considérant comme l'unique véritable Église chrétienne restaurée et seule héritière légitime de ce qu'elle perçoit comme une unique « Église primitive »). La dénomination historique qui représente encore officiellement cette confession aujourd'hui, répandue dans le monde, est appelée « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » (en prétendue continuité d'une unique « Église primitive » qu'elle désigne comme étant « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Premiers Jours »). Ses membres sont officiellement appelés des « Saints des Derniers Jours » mais sont couramment dits des « mormons ». Une branche sectaire traditionaliste et minoritaire s'en détacha par la suite et prit le nom « d'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » dont les membres sont couramment appelés des « mormons fondamentalistes ».



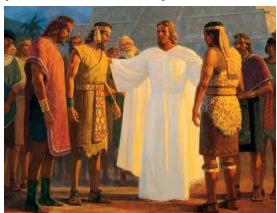
Joseph F. SMITH Jr (1805-1844), né dans l'État de New-York, était l'un des fils d'un couple de WASP (Américains blancs protestants d'origine anglo-saxonne). Sa mère, Lucy MACK SMITH, d'ascendance en partie écossaise, était presbytérienne et très pratiquante depuis sa tendre enfance. Elle en vint très vite à suivre la mouvance mystique qui traversait la confession sur le sol américain. Son père, Joseph F. SMITH Sr, grand propriétaire terrien et éleveur de bovins, descendait d'une vieille famille d'ascendance anglaise. Il avait été certes élevé dans la foi « épiscopalienne » (point abordé plus bas), mais il n'était que peu pratiquant et son esprit n'avait pas toujours été ouvert aux choses de la foi. Cependant, l'influence de son épouse fut telle qu'il se convertit en 1811 au presbytérianisme et la suivit dans sa mouvance mystique. Le petit Joseph Jr et sa fratrie furent donc élevés dans une tendance plus ou moins illuminée du calvinisme presbytérien à l'américaine.

Loin d'être doué à l'école, Joseph F. SMITH Jr s'était d'abord destiné à prendre la relève professionnelle de son père. En 1820, alors âgé de 14 ans, il partit tôt un matin du domicile familial et y revint tard dans la journée en expliquant être allé se retirer dans un bosquet à proximité de la propriété afin d'y prier Dieu et de Lui demander à quelle Église il devait se joindre. Il prétendit alors que Dieu le Père et Son Fils Jésus-Christ, tous deux sous une forme corporelle humaine, lui apparurent ensemble. Jésus-Christ (Seul identifié par lui à « Jéhovah » / « l'Éternel » / « le SEIGNEUR » dans l'Ancien Testament) lui aurait alors confié que la véritable Église chrétienne (« l'Église primitive » du Nouveau Testament) se serait non seulement égarée depuis sa lente transformation vers le catholicisme romain, mais était demeurée perdue jusqu'à ce jour (rejetant de fait toutes les confessions protestantes existantes). Jésus-Christ aurait alors promis au jeune SMITH que, s'il Lui demeurait fidèle, il serait l'instrument par lequel la véritable « Église chrétienne » serait restaurée pour la fin des temps. Les paroles de l'adolescent furent accueillies avec une joie toute mystique par les membres de sa famille qui l'encouragèrent alors dans sa nouvelle voie « prophétique ».



En 1830, le jeune SMITH âgé de 24 ans fit éditer une compilation de livres sous le titre général de « Livre de Mormon ». Il le présenta comme la traduction fidèle et divinement guidée (grâce à l'utilisation d'artéfacts appelés « ourim » et « thoummim » liés dans la Bible au sacerdoce israélite du grand prêtre Aaron) de « Saintes Écritures » supplémentaires aux livres de la Bible. Pour expliquer l'origine divine de cet ouvrage, SMITH prétendit que lorsqu'il avait 17 ans, le 21 septembre 1823, il avait reçu la visite angélique d'un ancien prophète israélite (complètement inconnu par ailleurs) du nom de Moroni. Il lui aurait révélé le lieu où se trouvait cachée une compilation de prétextées « Écritures Saintes » qui n'avaient jusqu'alors jamais été révélées à l'humanité, mis par écrit par son père, un autre ancien

prophète israélite (lui aussi complètement inconnu par ailleurs) du nom de Mormon, et gravée par Dieu sur des plaques en or. SMITH aurait alors trouvé ces précieuses plaques sur la colline de Cumorah dans l'État de New-York. Écrits en égyptien réformé, les livres de la compilation retracraient, outre des enseignements divins, 1020 années (600 av. J.-C. à l'an 421) de l'Histoire d'une civilisation perdue ayant vécu dans l'Amérique précolombienne, descendante d'un ancien prophète israélite (là encore complètement inconnu par ailleurs) du nom de Léhi. Celui-ci aurait fui par la mer la destruction de Jérusalem par le roi de Babylone Nabuchodonosor II (6^{ème} siècle av. J.-C.) et aurait accosté avec sa famille sur le continent américain. De lui serait issue en Amérique du Nord cette civilisation disparue, représentée par deux peuples (assimilés à des tribus perdues d'Israël) appelés les « Néphites » et les « Lamanites ». Ils se détournèrent de la foi israélite pour la remplacer par divers polythéismes idolâtres et subirent alors une malédiction divine qui aurait foncé leur peau pour les marquer comme des apostats. Ils seraient alors devenus les ancêtres de tous les Amérindiens...



Lorsque Jésus-Christ est ressuscité des morts, Il serait apparu à une poignée de descendants « Néphites » et « Lamanites » pour les convertir au christianisme, ce qui aurait permis à ces nations rivales de connaître une période de paix. Par la suite, ceux des « Lamanites » restés fidèles au Christ aurait eu la peau blanche comme signe qu'ils n'étaient plus sous la malédiction divine de leur apostasie ancestrale... La compilation originale, aujourd'hui perdue, aurait été initialement rédigée, sous l'inspiration divine, par Mormon lui-même (un des personnages principaux du récit, issu de cette civilisation perdue et qui aurait vécu entre l'an 311 et 385), et finalisée par son fils Moroni. SMITH présenta donc le « *Livre de Mormon* » comme adjoint au canon des Saintes Écritures, à la suite de la Bible. Cependant, même si la Bible est considérée comme « Saintes Écritures » dans sa forme originale, cette dernière fut considérée par SMITH comme perdue, et les traductions d'aujourd'hui soupçonnées d'être corrompues. Le *Livre de Mormon* seul est présenté par lui comme des « Écritures Saintes » dont la « traduction » qu'il a produite est fidèle et juste. Ainsi naquit en 1830 dans l'État de New-York « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » autour de Joseph F. SMITH Jr et sa famille. Comme le *Livre de Mormon* est la clé de voûte de cette nouvelle confession **pseudo-chrétienne** (clairement **hors protestantisme**), elle reçut très vite le surnom de « mormonisme » et ses adeptes celui de « mormons ». Cependant, dès la fondation, les « dirigeants » de cette mouvance ont orienté le développement d'une doctrine officielle à pratiquer par les fidèles qui se montre parfois en contradiction avec le contenu même de *Livre de Mormon*.

Dès cette année, la théologie fantaisiste du mormonisme et le côté strictement communautaire de cette « Église » autour de son premier « Président » et « Prophète » SMITH provoquèrent une grande vague de persécution par les autres communautés. Pour y échapper, les membres de cette « Église » (se considérant comme un peuple à part entière) fuirent l'État de New-York vers le « Far West » (le grand Ouest nord-américain) à travers l'État de l'Ohio jusque dans Illinois où ils s'établirent en 1838. D'ailleurs SMITH « révéla » que le « Jardin d'Éden » (le paradis terrestre original décrit par les récits imaginés de la création du monde dans l'Ancien Testament) était situé plus ou moins dans cet État américain. SMITH et ses fidèles y fondirent une nouvelle ville, Nauvoo, où le « Président-prophète » se fit élire maire et créa une milice pour protéger ses fidèles et lui-même. En 1842, SMITH devint Franc-maçon et se joignit à une loge, suite à quoi il annonça se présenter aux élections présidentielles américaines de 1844 avec comme élément phare de sa campagne instaurer aux États-Unis un régime « théocratique » (où Dieu dirige l'État par le moyen de ses représentants spirituels). C'est là aussi que SMITH commença à enseigner discrètement la validité actuelle des mariages pluraux (polygamies) qui étaient en cours dans le Proche-Orient antique à l'époque des récits bibliques de l'Ancien Testament. Il contracta alors de nouveaux mariages et étendit discrètement cette pratique



polygame à ses plus proches disciples puis ensuite à l'ensemble de son « Église ». En 1844, le journal local de Nauvoo finit par révéler l'existence de cette pratique dans un article dont les exemplaires furent distribués partout dans l'État. SMITH fit raser le bâtiment imprimant le journal et déclara illégalement la « loi martiale » dans sa ville. En réaction, le gouverneur de l'État, Lilburn William BOGGS (1796-1860), le fit arrêter et mettre en prison avec l'un de ses frères. Une foule outrée des révélations de polygamie de SMITH et ses fidèles prirent alors d'assaut le centre de détention où il était captif. L'un des assaillants l'exécuta par balle. Une nouvelle campagne de persécution des mormons commença dans cet État.

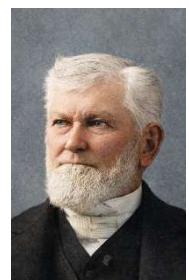


En 1847, les survivants de la persécution fuirent le Missouri, à pied ou en chariot, sous la direction du successeur de SMITH nommé Brigham YOUNG (1801-1877). Au bout d'environ 2 000 km, ils arrivèrent et s'établir dans la vallée désertique du « Great Salt Lake » (Grand Lac Salé) où ils fondèrent sur ses rives « Salt Lake City » (la ville du Lac Salé). À partir de cette ville naquit en 1896 un nouvel État des États-Unis dénommé « Utah » (selon le nom de la tribu amérindienne des « Utes » qui habitaient la région). Les Mormons ont persécuté ces Amérindiens pour s'approprier leurs terres. Ceux qui ne les cédaient pas et ne se soumettaient pas ont été exécutés, le tout justifié comme une application divine de la malédiction qui a un jour foncé leur peau... En tant qu'État des États-Unis,



l'Utah garantit depuis lors la liberté et la pluralité religieuse sur son sol mais il s'agit bel et bien, dans son Histoire et son développement, d'un État originellement et fondamentalement mormon. Salt Lake City est d'ailleurs aujourd'hui encore le centre religieux mondial du mormonisme, avec en son sein le Temple principal des Mormons

considéré comme une sorte de « Saint-Siège » et de lieu saint. Sept ans avant la création de l'État au sein de l'union américaine, après un long bras de fer diplomatique, le mormonisme dut se résoudre à réformer certains de ses usages considérés comme illégaux par l'État fédéral américain. Ainsi, le 7 avril 1889, Wilford WOODRUFF (1807-1898), quatrième « Président » et « Prophète » de cette « Église », mit fin entre autres à la pratique du mariage plural (polygamie). En réaction, certaines familles mormones se détachèrent de « l'Église » officielle pour continuer ces pratiques en toute illégalité, les considérant comme faisant partie du vrai mormonisme original révélé à SMITH et comme très importantes dans le développement familial, affectif et sexuel de tout un chacun.



Cette branche minoritaire et confinée dans l'Utah, dont les adeptes sont dits « mormons fondamentalistes », a depuis lors toujours été dans le collimateur des institutions éthiques et judiciaires de l'État de l'Utah et de l'État fédéral américain. En 1951, elle se constitua en organisation ecclésiale sectaire et devint « l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » (abrégé en anglais par le sigle « FLDS ») que l'Église mormone officielle ne reconnaît pas et considère comme hérétique.

Sur le plan théologique, l'Église mormone considère être dirigée directement par Jésus-Christ, par la représentation sacerdotale du « Président de l'Église » (successeur de Joseph F. SMITH Jr) qui est proclamé « Prophète ». L'actuel président, le 18^{ème} dans la succession, se nomme Dallin H. OAKS (né en 1932) qui est en exercice depuis 2025. Il est entouré de onze hommes nommés par lui « sous l'inspiration divine » et qui constituent avec lui le





nouveau collège des « Douze apôtres du Christ » pour les temps de la fin. Cette « Église » se considère dans son institution même comme la seule, unique et véritable « Église de Jésus-Christ », toute autre dénomination dite « chrétienne » (y compris protestante) étant considérée comme fruit de la « grande apostasie » catholique romaine. Les mormons croient en une vie spirituelle « pré-mortelle » (avant la naissance) d'où Dieu choisit qui doit s'incarner sur terre, de quels parents, dans quelles circonstances et à quelle époque, pour faire l'expérience d'une vie charnelle, et avoir l'opportunité d'acquérir les vraies vertus chrétiennes avant de mourir. L'état de « chute originelle »

est vu comme une étape nécessaire, prévue et voulue par Dieu (Qui aurait donc suscité le péché originel à dessein) pour que l'humanité connaisse le bien et le mal et se confronte à l'épreuve de la vie sur terre. De cette humanité déchue sont issus par baptême les « enfants d'esprit » de Dieu le Père (les « Saints » de l'Église primitive et de l'Église mormone) accédant à la vie éternelle. Celle-ci constitue « le Paradis éternel », au Ciel, en attendant le retour de Jésus-Christ et la Résurrection universelle au dernier jour, tandis que les autres âmes vont dans la « Prison des Esprits ». Se basant sur l'interprétation personnelle de deux passages bibliques par SMITH, les mormons qui croient à l'instar des catholiques en la « régénération baptismale » (l'accès au Salut par l'administration du baptême d'eau). Ils considèrent qu'à partir de 8 ans, tout enfant peut et doit être baptisé. En parallèle, ils pratiquent le « baptême des morts », considérés alors comme convertis au mormonisme à titre posthume, permettant à ces âmes « emprisonnées » de gagner le Paradis éternel.



Le sacrifice de Jésus-Christ à la croix et Sa résurrection ne sont pas considérés par les Mormons comme le point central de la victoire du Christ sur le Mal et le départ de la foi chrétienne. Ceci explique notamment pourquoi le sacrement du « Repas du Seigneur » se prend chez eux optionnellement et uniquement avec pour espèces du pain levé et de l'eau. Pour eux, c'est lors de Sa prière au jardin de Gethsémani que tout fut joué pour la Nouvelle Alliance, car Jésus aurait été en train de lutter victorieusement contre les « Forces cosmiques du Mal », sa Passion n'étant en réalité qu'une tentative de représailles dont Il sortira aussi vainqueur.

Mais les mormons ont une conception spécifique de Dieu. Pour eux, Dieu n'est pas la « Trinité » telle que définie par le christianisme conventionnel. Il s'agit de trois personnes de nature divine distincte (soit en quelque sorte une « triade » ou « trois dieux associés »), unies en pensée et en action (c'est-à-dire formant un conseil divin si unanime qu'il donnerait l'image d'être en lui-même un seul et unique Dieu). Pour eux cependant, l'Esprit Saint aurait été spirituellement engendré du Père (qu'ils appellent « Élohîm » qui veut dire « Dieu » en hébreu) avant la Création.



« Dieu le Père » ou « Élohîm » serait aussi spirituellement marié à une personne divine discrète appelée la « Mère céleste ». De leur union, « Élohîm » aurait ensuite engendré spirituellement « Jéhovah » / « l'Éternel » / « le SEIGNEUR » qui S'est par la suite incarné en Jésus-Christ. Les mormons considèrent que Dieu, tout en étant supérieur à toute chose sur tous les plans, n'est pas pour autant parfait en connaissance et en puissance. Lui aussi, avec le temps et l'expérience,



progresse en connaissance et en puissance, de jour en jour. Il fut un temps où Dieu n'aurait été pas plus élevé que la condition actuelle de l'être humain. Et ils enseignent que l'être humain en progressant

pourrait un jour atteindre la condition actuelle de Dieu, que Dieu aura bien entendu très largement dépassé à ce moment-là. Même « Adam et Ève », figurant les premiers êtres humains dans la Bible, sont parfois identifiés par les mormons à « Dieu le Père / Élohîm » et « la Mère céleste » dans une condition ancienne toute humaine... Cet état d'humanité pousse très loin les conceptions théologiques mormones qui considèrent que si « Dieu le Père » a engendré spirituellement « Dieu le Fils », c'est aussi Lui sous une forme humaine qui aurait eu des relations sexuelles classiques avec la vierge Marie pour permettre la naissance de « Jésus-Christ », forme incarnée de « Dieu le Fils ». Pour le détail du reste, l'essentiel de la doctrine protestante presbytérienne (sur la prière, la vie spirituelle et le sacrement du baptême) y est repris. À cela s'ajoute



l'obligation du repos sabbatique (en plus du culte dominical), le paiement obligatoire de la « dîme » (versement de 10% de ses revenus à Dieu via les autorités de l'Église mormone), l'interdiction de consommer la moindre substance potentiellement addictive (drogue, tabac, alcool, mais aussi café, thé, boisson énergisante...) et l'obligation de participer à « l'œuvre missionnaire d'évangélisation » (entendant par cette expression la propagation du mormonisme dans le monde).

Au niveau organisationnel, il existe quatre niveaux d'administration dans « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » : le niveau général (officiers et bureaux), le niveau régional (administrateurs), le niveau local (pieux ou diocèses, paroisses, missions, districts et branches) et le niveau familial (responsabilités de chaque membre de la famille sous l'autorité paternel). Au sommet du niveau général se trouve un trio présidentiel (symbolisant la triade divine), composé d'un « Président de l'Église » (et « Prophète ») et de deux conseillers. Juste en dessous de ce trio, on trouve le « Collège des Douze apôtres » (responsable de la « Saine Doctrine »). Vient ensuite le « Collège des Soixante-Dix » (responsable de l'évangélisation), et enfin une présidence « épiscopale » dite de « la Prêtresse d'Aaron » (là encore un trio, chargé des affaires temporelles et humanitaires). Ces derniers supervisent des milliers de ministres du culte (appelés des « prêtres d'Aaron ») et d'écoles de garçons (12 à 18 ans) formant les futurs ordonnés. Au niveau local, un « pieu » ou « diocèse » est un territoire administratif de plusieurs paroisses dirigé par une direction « épiscopale » (toujours un trio, un président et deux conseillers). Chaque paroisse est dirigée par une équipe « épiscopale » (toujours et encore un trio, un « évêque » et deux conseillers).

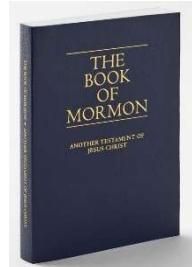


De son côté, « L'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours » (FLDS) ne reprend uniquement quant à elle, parmi tout ceci, que le niveau familial, en parfaite autonomie sectaire, sur le plan spirituelle et éthique. Ce mouvement religieux, clairement identifié à une secte (au sens de mouvement à dérives sectaires) par les autorités nationales, a permis à de nombreux leaders successifs auxquels les adeptes ont accordé le qualificatif de « prophètes » d'ordonner, d'organiser et de perpétrer, outre

le délit fédéral de « polygamie », des crimes de viols conjugaux, d'abandons d'enfant, de mariages secrets d'adultes à de jeunes filles mineures et d'abus sexuels récurrents sur des enfants (initiations sexuelles des préadolescentes par un membre masculin de la famille, voire par des préadolescents

devant être tout aussi initiés), le tout accepté par les adeptes comme des dispositions divines normales au sein de la communauté. L'un de ces leaders, très charismatiques, Warren Steed Jeffs (né en 1955), a pu être arrêté, jugé et condamné entre 2007 et 2010.

En conclusion, il faut garder à l'esprit que **le christianisme conventionnel (protestant premièrement, mais aussi catholique romain/oriental et orthodoxe) considère l'ensemble du mormonisme comme une perversion du christianisme fondamental et donc une hérésie totale**. Outre la secte fondamentaliste qui est aussi rejetée et condamnée par l'organisation officielle, la vie spirituelle même des deux Églises représentatives (officielle et fondamentaliste) les font souvent percevoir dans les milieux chrétiens conventionnels comme étant des « sectes » (au sens moderne de « mouvements à dérives sectaires »), même si l'Église mormone officielle s'achète régulièrement à prix d'or (investissements diverses) une certaine respectabilité dans nos pays occidentaux. Pour les protestants particulièrement, les simples faits de juxtaposer des écrits supplémentaires à la Bible comme « Saintes Écritures » (à savoir « Le Livre de Mormon » désormais sous-titré « Un autre Testament/Témoignage de Jésus-Christ »), de considérer la « vraie Bible » comme perdue au milieu de traductions corrompues et de fonder sa foi sur des écrits extrabibliques sont **les points originels qui distinguent à jamais les « mormons » des protestants dont ils n'ont jamais fait partie**. Pour les protestants, les croyances apostates et les déviations des mormons sont imputables à leur « *Livre de Mormon* » qui n'est qu'une invention trompeuse du « gourou » Joseph F. SMITH Jr, et ces croyances et pratiques sont ouvertement condamnées par la Bible elle-même, utilisée par les mormons comme un prétexte pour se déclarer « chrétiens ».



C. LES CALVINISMES VAUDOIS ET HUSSITE (À PARTIR DES 12^{ème} ET 16^{ème} SIÈCLES)

1. Le mouvement vaudois original ou « valdéisme »



Encore qu'il existe des désaccords historiques concernant son nom, celui qu'on nomme aujourd'hui Pierre VAUDÈS, VALDÈS ou VALDO (1140-1217) était un Français sans doute né à Vaulx-en-Velin (certainement à l'origine de son nom), en plein Moyen-Âge où l'Europe occidentale et centrale était complètement catholique romaine. Il exerçait à l'origine le métier de commerçant et fit fortune à Lyon où il vint s'établir. Frappé par la mort subite d'un de ses camarades lors d'une petite réunion de beuverie, il vécut dans son accablement une conversion religieuse forte. Au contact de l'Évangile par des moines, il en développa une interprétation originale et décida en 1170 de « renoncer pleinement au monde », ce qui voulait dire pour lui quitter sa famille, vendre tous ses biens et travailler uniquement qu'à son Salut. Considérant que l'Évangile n'était pas assez diffusé et connu des croyants de sa région, il entreprit sans autorisation officielle par les autorités pontificales de traduire et diffuser le Nouveau Testament en provençal. De son œuvre de prédication naquit un mouvement catholique laïc auquel il donna le nom de « Pauvres de Lyon », prônant la lecture régulière des évangiles, une vie de pauvreté et une évangélisation active des masses populaires.

Les autorités catholiques romaines commencèrent à s'inquiéter de ce mouvement quand il critiqua les richesses du haut-clergé, les présentant comme scandaleuses vis-à-vis de l'enseignement de l'Évangile. D'abord protégé par l'archevêque de Lyon Guichard DE PONTIGNY (1116-1181), le mouvement fut chassé de la ville par son successeur Jean BELLES-MAINS (1120-1204). VAUDÈS et ses disciples, qu'on surnommait désormais les « vaudois », s'installèrent alors dans les hautes vallées du Piémont et dans le Lubéron. En 1184, le concile catholique de Vérone les excommunia, tandis qu'en 1215 leur doctrine

fut condamnée comme hérétique par le concile catholique Latran III. Les vaudois furent dès lors persécutés et massacrés par les autorités catholiques romaines. Alors que ces dernières pensaient l'avoir éradiqué, le mouvement vaudois originel se perpétra clandestinement jusqu'au 16^{ème} siècle.

2. Le mouvement hussite originel ou « hussisme »

Jan HUS ou HUSS (1370-1415), était le fils de pauvres paysans tchèques, né à Husinec dans le sud de la Bohême. Il a pu avoir la chance d'étudier les Arts Libéraux à l'université (catholique) de Prague où il obtint une licence en 1393 et une maîtrise en 1396. En 1400, il fut nommé professeur de théologie et ordonné prêtre. En 1401, il devint à la fois prédicateur à l'église dite « Saint-Michel » et doyen de la faculté (catholique) de philosophie. De ces années-là, on lui doit un formidable travail de linguiste pour avoir créé le système de lettres dit « diacritique » qui fut ensuite adopté pour transcrire les langues yougoslaves (le slovène et surtout le serbo-croate). À partir de 1402, HUS se mit à lire les ouvrages pré-réformateurs de l'évêque anglais WYCLIF et commença à s'interroger sur les conséquences pratiques de l'obéissance au Christ.



Alors qu'en 1407 le pape Grégoire XII (1325-1417) ordonnait à l'archevêque de Prague d'interdire la diffusion et la lecture des thèses pré-réformatrices de WYCLIF, Jan HUS hésita entre son allégeance à l'Église romaine et son idéal « wycliffien ». En 1409, il fut nommé recteur (curé permanent) de l'université (catholique) de Prague. À la « chapelle de Bethléem », il prononça des sermons contre « les erreurs du catholicisme », dans lesquels il préconisa une Réforme de l'Église. Avec d'autres, il prêcha le retour à une Église apostolique, spirituelle et pauvre. Il soutenait que la Réforme de l'Église devait passer par le pouvoir laïc. Ces propos trouvèrent un écho favorable dans la noblesse qui y vit l'occasion de s'approprier les biens ecclésiastiques. Dans le même temps, beaucoup de fidèles désiraient renouer avec l'Église spirituelle du 1^{er} siècle dont il était question dans les prédications. HUS se retrouva alors à la tête d'un mouvement national de Réforme. Il prit publiquement la défense des écrits de WYCLIF, mais c'est en vain qu'il fit appel au soutien du « pape d'Avignon » Alexandre V (1340-1410) (considéré ensuite comme antipape) qui ne lui fut daucune aide.

En 1411, HUS s'attaqua à la pratique des lettres d'indulgences, à la bénédiction de la guerre par l'Église et aux richesses du haut-clergé. Son pamphlet déclarait « *qu'aucun évêque, aucun prêtre ni même aucun religieux ne peut prendre l'épée au nom du Christ : ils doivent prier pour les ennemis du Christ et bénir ceux qui le combattent. Le repentir de l'homme passe par l'humilité et non par l'argent, les armes ou le pouvoir.* » Son talent d'orateur provoqua malgré lui une émeute durement réprimée. Il fut cependant accusé par les docteurs de la Faculté d'avoir fomenté ces troubles. Excommunié cette année-là, il en appela au jugement du Christ qu'il considérait être une instance inconnue du droit canonique (catholique romain). Son excommunication, sa condamnation par l'Église catholique romaine pour hérésie, puis sa mort sur le bûcher en 1415 lors du concile de Constance, déclenchèrent en réaction la création populaire de « l'Église hussite », mais aussi les croisades catholiques contre les hussites. Ce mouvement survécut au mieux aux répressions jusqu'au 16^{ème} siècle.

3. Les Églises calvinistes vaudoises et hussites



Si leurs idées originelles étaient déjà très proches du protestantisme fondamental, les vaudois et les hussites restaient et demeuraient jusqu'au 16^{ème} siècle des formes atténuées de catholicisme, avec des positions spirituelles très personnelles, qui espéraient encore être un jour reconnues et acceptées par une papauté repentie. Mais lors du mouvement de la Réforme, convaincus par les enseignements protestants, ils sortirent les uns de la

clandestinité et les autres de la résistance interne, touchés par les prédications de LUTHER et surtout de CALVIN. Ils adoptèrent le calvinisme, ce qui les fit devenir de vrais protestants. Les vaudois se constituèrent alors en « Église réformée vaudoise », tandis que les hussites se constituèrent en « Église réformée tchèque » (dont les membres sont appelés des « Frères moraves » ou des « Frères tchèques »). Les uns et les autres exercent depuis ce temps un calvinisme plutôt austère et très conservateur. On parle à présent de « valdéisme protestant » et de « hussisme protestant ».



Il ne faut pas confondre l'Église réformée tchèque dont les membres sont de véritables hussites, et clairement protestants calvinistes, avec « l'Église tchécoslovaque hussite » qui est née d'un schisme



avec le catholicisme en 1918, date correspondant à l'éclatement de l'Empire austro-hongrois et à l'indépendance tchécoslovaque. Cette dernière n'a fait que reprendre quelques idées réformatrices de HUS (un personnage historique qu'elle jugeait rassembleur sur le plan national) mais se tint à l'écart autant du protestantisme que du catholicisme romain. Sur le plan théologique, il s'agit surtout d'une Église catholique modérée et non romaine (indépendante de la hiérarchie pontificale). Contrôlée par les autorités communistes dans les années de guerre froide, elle a surtout été utilisée durant cette période pour manipuler la population au nom du régime populaire. Aujourd'hui, elle existe encore et se positionne comme la troisième confession de la République tchèque après le catholicisme romain et le protestantisme historique (luthéranisme et calvinisme), mais ses fidèles n'excèdent pas à ce jour 90 000 âmes qui ont en général hérité de leurs parents leur appartenance à ce mouvement.

D. L'ANGLICANISME : CATHOLIQUE, PROTESTANTE PUIS PLURALISTE (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)

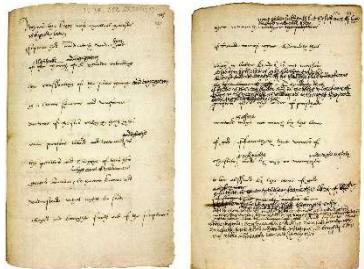
1. Le schisme anglican : la phase catholique « henricienne »

L'ancienne Église catholique romaine en Angleterre (archidiocèses de Canterbury et de York) s'est certes séparée de la papauté à l'époque de la Réforme/Réformation initiale et de la constitution des Églises luthériennes et calvinistes (réformées/presbytériennes), mais il est cependant crucial de comprendre qu'à l'origine cette Église qui est historiquement reconnue comme « protestante » n'est pas le fruit du ministère d'un Réformateur protestant.

Henri VIII TUDOR (1491-1547) était alors roi d'Angleterre. À l'âge de 12 ans, après le décès prématûr de son frère aîné, le très jeune prince héritier s'était vu contraint par ses parents et la raison d'État d'épouser sa belle-sœur de 18 ans Catherine d'Aragon (1485-1536) devenue veuve. Cet « inceste » par alliance reçut de la papauté une justification sous forme de « dispense ». Couronné roi à 18 ans, Henri VIII tomba amoureux d'une autre femme, Anne BOLEYN (1500-1536) qu'il désirait alors épouser par-dessus tout et avec qui il vécut maritalement depuis 1525 dans la plus grande tolérance de l'Église catholique romaine. En 1529, il demanda l'annulation de son mariage auprès de la papauté en prétextant que son épouse ne lui avait pas donné d'héritier mâle (elle ne lui donna « que » six filles dont une seule avait survécu à l'enfance), et en déclarant la nullité de son mariage pour « cause d'inceste » (Catherine étant avant tout sa belle-sœur). Ce genre de demande recevait généralement, moyennant quelques bonnes « raisons canoniques », une réponse positive. Cependant, pour éviter de se mettre à dos l'Empereur germanique Charles Quint, également roi d'Espagne, qui soutenait sa tante Catherine d'Aragon, le pape refusa cette autorisation en 1531. Furieux de cette décision clairement politique, le souverain anglais

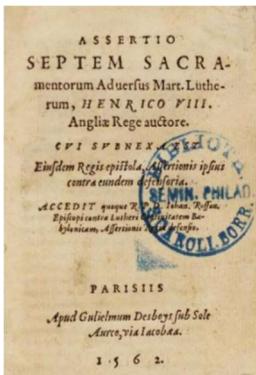


notifia à son Parlement et au clergé national qu'il se proclamait « protecteur et chef suprême de l'Église et du clergé d'Angleterre dans la mesure où la loi du Christ le permet ». En 1532, après bien des débats,

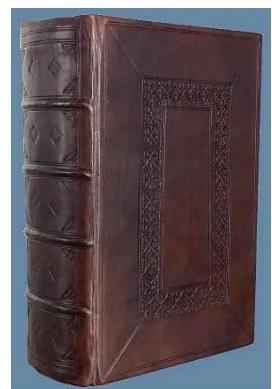


le clergé anglais y consentit. Enfin, en 1534, le Parlement entérina cet état de chose en promulguant un acte de suprématie (surnommé « l'Acte des Six Articles ») en faveur du roi : « l'Église anglicane » était née. Le terme « anglican » vient du latin ecclésiastique « ANGLICANVS » et signifie simplement « anglais ». La forme latine, évoluant d'une forme à l'autre selon les langues modernes, a été conservée pour désigner ce système ecclésiastique et éviter d'utiliser l'adjectif direct « anglais » pour une Église qui s'est vite répandue dans le monde.

Cependant, il n'y eut à ce moment-là aucun changement théologique. D'ailleurs, malgré son caractère vengeur et les compromis qu'il entretenait vis-à-vis de la morale concernant ses épouses successives, Henri VIII était très attaché aux doctrines catholiques romaines. À l'exception de la reconnaissance de la Bible en tant qu'unique socle doctrinal, ce qu'il manifesta en facilitant la lecture et la diffusion des Saintes Écritures sur le sol anglais (édition 1531 de la traduction de William TYNDALE – 1494-1536 – avec



Ancien Testament incomplet), il était contre la Réforme protestante et il s'était même opposé dans un livre aux enseignements de LUTHER sur les sacrements. On pense raisonnablement qu'il avait pris de telles dispositions positives vis-à-vis de la Bible par simple tacle à l'intention de Rome. En effet, à la suite de la publication de son livre, il avait été un temps proclamé « défenseur de la foi » (catholique) par cette même Église romaine à laquelle il venait de claquer la porte au nez. Le schisme anglican n'avait rien à voir avec le protestantisme. Dans ses premières années, « l'Église anglicane » était « catholique séparée de Rome ».



2. La phase protestante calviniste « édouardienne » et le retour du catholicisme romain

À la mort d'Henri VIII, son jeune fils de 10 ans Édouard VI TUDOR (1537-1553), né d'un troisième mariage avec Jeanne SEYMOUR (1508-1537) morte en couche, monta sur le trône alors qu'il avait reçu par ses précepteurs écossais une éducation protestante calviniste. C'est ce jeune garçon (avec notamment l'aide des Réformateurs BUCER et KNOX) qui fit entrer la Réforme protestante dans l'anglicanisme naissant (au moyen notamment des « 42 articles de foi » qu'il a alors promulgués), au point de faire de l'Église d'État une sorte d'Église calviniste qui conservait cependant un système administratif archiépiscopal (plus pratique pour gérer la confession sur le plan de l'établissement officiel). Sous son règne, l'Église anglicane était donc clairement devenue une Église protestante. Malheureusement pour la Réforme en Angleterre, ce jeune roi mourut quelques années plus tard en laissant le trône à sa demi-sœur, la reine Marie I^{ère} TUDOR dite « la Sanglante » (1516-1558) qui fit suspendre l'anglicanisme et rétablir un catholicisme romain pur et dur. Avec la rage que sa mère Catherine d'Aragon lui avait transmise à l'encontre de tout ce que son père avait entrepris sur le plan religieux, la nouvelle reine fit persécuter dans son royaume tous les « antipapistes », toute tendance cultuelle confondue.

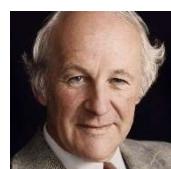
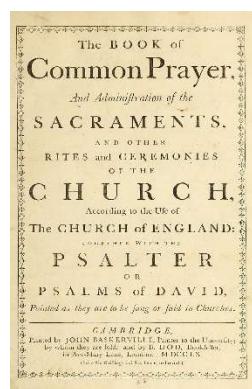


3. La phase calviniste « élisabéthaine » : une voie cultuelle intermédiaire catholique/protestant

Après la mort de cette souveraine tyrannique, sa demi-sœur Élisabeth I^{ère} TUDOR (1533-1603), fille d'Anne BOLEYN, monta sur le trône, fit suspendre le catholicisme romain et rétablit définitivement l'Église anglicane. Soucieuse d'unité religieuse en vue d'une vraie cohésion sociale, Élisabeth I^{ère} (dite « la Gloriana », « la reine vierge » ou encore « notre bonne reine Bess ») désirait réconcilier dans une même Église ses sujets qui suivaient un rituel protestant et ceux qui suivaient un rituel catholique. Sous une formule de tolérance appelée « Le Grand Ensemble », elle fit réviser les « 42 articles de foi » (il n'y en avait maintenant plus que 39) pour faire de l'anglicanisme une sorte de « VIA MEDIA » (voie intermédiaire) entre la forme cultuelle du catholicisme et celle du calvinisme réformé. Sa théologie (les 39 articles) et sa liturgie de base furent rédigées dans le « Livre de Prière Commune ». En réalité, l'anglicanisme reprenait à son compte les grandes vérités proclamées par la Réforme protestante calviniste (ce qui confirma la place de l'Église anglicane dans le monde protestant), mais elle laissait le soin à chaque communauté locale d'exercer sa foi protestante calviniste, soit de manière « catholique » soit de manière « réformée » (calviniste).

Sur le plan pratique, l'Église anglicane se répartit alors en deux grandes ailes rituelles. Les fidèles de la forme catholique pouvaient fréquenter des paroisses au cérémonial très proche du rite catholique romain (la « Haute-Église » plutôt fréquentée par l'aristocratie et les grands bourgeois), tandis que les fidèles de la forme réformée (puis très calqué sur le presbytérianisme à partir de 1575) pouvaient fréquenter des paroisses au cérémonial très proche des usages réformés/presbytériens (la « Basse-Église » plutôt fréquentée par les petits bourgeois et les paysans).

Les anglicans de foi réformée/presbytérienne les plus radicaux se constituèrent en paroisses (églises locales/congrégations) dites « congrégationalistes » (dont l'indépendance ne fut pas tout de suite proclamée ni reconnue par les autorités anglicanes). Les membres de ces dernières communautés étaient surnommés les « puritains » (c'est-à-dire ceux qui sont purs de toutes formes catholiques ou qui purifient l'Église de toutes formes catholiques). Persécutés par les anglicans des autres branches, les survivants fuirent l'Angleterre notamment vers l'Amérique du Nord.



Plus récemment, dans les années 1960, un mouvement théologique de type « revivaliste » ou « protestant évangélique » vit le jour dans la « Basse-Église » anglicane sous l'impulsion du pasteur John R. W. STOTT (1921-2011) alors aumônier de la reine Élisabeth II d'Angleterre, et aujourd'hui encore se maintient tant bien que mal dans un univers religieux désormais « pluraliste ».

4. La phase « pluraliste » : l'anglicanisme moderne à la fois catholique et protestante

L'anglicanisme de la phase « élisabéthaine » (fin 16^{ème} à début 20^{ème} siècles) était à juste titre perçu par toutes les confessions dites « chrétiennes » comme une confession clairement protestante, malgré la forme cultuelle catholique suivie dans la « Haute-Église ». Longtemps d'ailleurs, la monarchie anglaise (anglicane de fait) s'est présentée au monde comme le défenseur international du protestantisme. Malheureusement, elle l'a souvent manifesté de façon très maladroite, voire violente, que ce soit dans

les missions anglicanes en terres coloniales anglaises ou au travers de guerres contre des puissances catholiques persécutant les protestants. Sa présence officielle dans le monde colonial britannique très étendu a permis à l'ensemble du protestantisme de s'établir durablement et efficacement dans tous ces territoires qui sont de nos jours constitués de pays indépendants.

Mais dès la fin du 19^{ème} siècle, un mouvement théologique pro-catholique initié à l'Université d'Oxford (qu'on appellera par la suite le « mouvement d'Oxford »), gagna peu à peu toute la « Haute-Église » qui abandonna le calvinisme dès 1939 et ré-adopta (sans décisions officielles applicables à l'ensemble de la confession) les doctrines fondamentales catholiques qui avaient pourtant été abandonnées : le sacerdoce particulier du clergé (conservant cependant le droit des prêtres au mariage qui avait été acquis sous le protestantisme), l'adoption d'un canon de « Saints », le culte des « Saints » et des



anges, la transsubstantiation, les sept sacrements (selon la définition catholique du terme) et de nombreux rites liturgiques. L'idée dominante était surtout de recadrer les débuts de l'anglicanisme comme étant une simple rupture avec la papauté perçue comme illégitime, mais dont la vocation était de perpétuer le catholicisme lui-même perçu comme l'évolution traditionnelle légitime du christianisme. Dans le même temps, suivant une mouvance volontiers qualifiée d'ultra-libérale, la même « Haute-Église » amena l'autorisation de l'avortement (contraire aux principes chrétiens), l'ordination des femmes (contraire aux principes catholiques) et l'admission des homosexuels dans le clergé (contraire aux principes catholiques et d'une grande partie des protestants).

En réaction, beaucoup de puristes religieux anglicans de la « Haute-Église » (tant parmi les laïcs que les ecclésiastiques) quittent de nos jours chaque année l'Église anglicane pour se joindre à l'Église catholique romaine (conservant leur rituel liturgique anglican avec la bénédiction de la papauté), à moins de se constituer indépendants de la confession officielle en se présentant comme étant des « anglicans traditionnels » (conservateurs et antilibéraux). De même, beaucoup d'anglicans de foi purement protestante, calviniste historique ou évangélique (qui se retrouvent coincés dans une « Basse-Église » dont l'influence est à présent bien retenue quant aux décisions générales de la confession), quittent l'Église anglicane pour se joindre à des Églises entièrement protestantes (historiques ou évangéliques). Par ailleurs, beaucoup de sociologues religieux considèrent l'anglicanisme actuel (à la configuration inclassable) comme un quatrième ensemble confessionnel chrétien indépendant, à côté du catholicisme romain/oriental, de l'orthodoxie et du protestantisme « proprement dit ». Cette dernière considération est quand même loin de faire l'unanimité et n'a jamais été reconnu officiellement. Pour l'instant, l'anglicanisme est perçu comme une confession chrétienne « née d'une rupture intra-catholique », « historiquement protestante » et « théologiquement pluraliste : catholique / protestant ».

Nous sommes donc aujourd'hui en présence d'une confession « chrétienne » très particulière. L'anglicanisme demeure protestant dans ses anciennes proclamations officielles clairement maintenues par la « Basse-Église », mais en parallèle elle est aussi devenue pluraliste en abritant dans le même système ecclésial une « Haute-Église » aujourd'hui catholique ultra-libérale (on parle d'anglicans « catholiques » ou « d'anglo-catholiques ») et placée à la tête de l'Église (puisque englobant la monarchie et les archevêchés anglais). Dans la « Basse-Église » protestante (où l'on parle d'anglicans « protestants » ou « d'anglo-évangéliques » au sens « d'anglo-protestants »), on trouve toujours actuellement une aile historique majoritaire (calviniste de type presbytérien) et une petite aile revivaliste/évangélique dite « stottiste » sur le modèle « méthodiste » (point abordé plus bas).

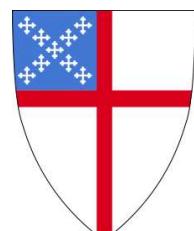


THE CHURCH
OF ENGLAND

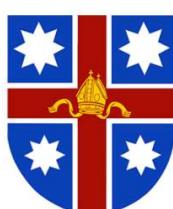
5. La Communion anglicane : les Églises anglicanes et l'Eglise épiscopalienne

Du fait du grand passé colonial britannique, l'anglicanisme s'exporta dans le monde et donna naissance à 34 « Églises filles » (réparties en zones dites « provinces épiscopales ») qui le professent (la plupart du temps selon le catholicisme du « mouvement d'Oxford » mais pas toujours selon l'ultra-libéralité exercée par la « Haute-Église » anglaise). On parle alors pour désigner ces « Églises filles », qui ne rentrent pas toujours dans le cadre des répartitions fonctionnelle de « l'Église mère » au Royaume-Uni, de « Large-Église », les distinguant ainsi de l'Église anglicane britannique appelée historiquement et officiellement : « L'Église d'Angleterre ». « L'Église mère » en Angleterre et ses « Églises filles » (provinces épiscopales) à travers le monde sont membres d'une vaste fédération internationale appelée « la Communion anglicane », placée sous l'autorité de l'archevêque de Canterbury qui en est le « Primat » (l'autorité spirituelle centrale) « au nom du roi d'Angleterre ». En effet, aujourd'hui encore le souverain britannique est officiellement à la tête de l'Église anglicane « dans la mesure permise par la loi du Christ », non plus cependant avec le titre prétentieux de « chef suprême », mais en conservant celui de « protecteur de l'Église et du clergé » (anglicans) même si ce titre est surtout honorifique et ne lui confère aucune autorité spirituelle.

Aux États-Unis, après l'indépendance du pays, les églises locales anglicanes firent d'abord sécession avec la Communion anglicane car elles désiraient ne pas avoir à reconnaître un Primat faisant allégeance au Souverain de l'ancien pays colonisateur. Elles conservèrent cependant la foi anglicane de type « élisabéthain », clairement protestante calviniste et s'exprimant selon deux rites cultuels, l'un proche du catholicisme romain (Haute-Église), l'autre proche du calvinisme presbytérien (Basse-Église). Conservant le système administratif archiépiscopal, cette nouvelle dénomination prit le nom officiel d'Église « épiscopale protestante aux États-Unis d'Amérique », appelée également en pratique « l'Église épiscopale des États-Unis », dont les membres sont appelés des « épiscopaliens ». Elle reprit en main les 9 provinces épiscopales du pays et certaines dépendances directes à Taïwan, en Micronésie, dans les Caraïbes et en Amérique latine. Quoi que son siège central soit situé à New-York, c'est l'archevêque épiscopalien des États-Unis (exerçant son ministère à la cathédrale nationale de Washington D.C.) qui en devint le « Primat ».



Au début du 20^{ème} siècle, l'Église épiscopale des États-Unis rejoignit de nouveau, en conservant l'autonomie de son propre Primat, la Communion anglicane. Au cours du siècle, tout en évitant de se catholiciser dans le Mouvement d'Oxford, elle devint néanmoins de plus en plus libérale à l'image de la « Haute-Église » d'Angleterre. En 2015, elle l'exprima en brisant allégrement les règles fédératives de la Communion anglicane, par la prise de décision unilatérale de permettre à son corps ministériel la bénédiction des mariages homosexuels. En conséquence, le 14 janvier 2016, elle fut suspendue pour trois ans de ses droits de membres de la Communion anglicane, rétrogradée pour cette durée au statut de membre observateur. Elle fut réintégrée en 2019.



Il existe aussi, depuis 1990, une « Communion anglicane traditionnelle » (suivant strictement le « mouvement d'Oxford » originel), dissidente de la Communion anglicane des suites des résolutions libérales prises par la « Haute-Église » d'Angleterre auxquelles elle s'oppose drastiquement. Elle est placée, depuis lors, sous l'autorité de l'archevêque de « l'Église catholique anglicane d'Australie » (ex-province dissidente) qui en est le « Primat » (l'autorité spirituelle centrale).

E. UN CALVINISME CONGRÉGATIONALISTE : LE PURITANISME (À PARTIR DES 16^{ème} ET 17^{ème} SIÈCLES)

1. Le mouvement anglican des « puritains »

Lorsque sous le règne d'Édouard VI l'anglicanisme devint une confession clairement protestante calviniste, une partie considérable de la population anglicane fut gagnée à l'entièvre Réforme de CALVIN qui était prêchée par KNOX. Le retour féroce et persécutant du catholicisme romain sous le règne de Marie I^{ère} la Sanglante fut vécu par eux comme un véritable traumatisme. Aussi avaient-ils fondé de grands espoirs sur la reine Élisabeth I^{ère} qui, dès son couronnement, se proposait de rétablir définitivement l'anglicanisme jusque-là suspendu. Ces croyants supposaient alors que leur confession reprendrait le chemin d'un calvinisme strict, ce qu'ils attendaient avec ferveur. Cet espoir fut profondément déçu par les réformes religieuses de la souveraine qui établissait son « Grand Ensemble » et sa révision des « articles de foi » (réduits au nombre de 39). Malgré le maintien d'une base théologique calviniste commune, l'anglicanisme « élisabéthain » était selon les mots mêmes de la souveraine une « VIA MEDIA » (voie intermédiaire) cultuelle entre le catholicisme romain et le calvinisme réformé, le tout motivé par le désir politique de retrouver une cohésion sociale anglaise par une religion nationale unique. Les anglicans voulant vivre un strict calvinisme furent alors contraints par le pouvoir royal d'intégrer l'aile anglicane prévu pour les accueillir : la « Basse-Église » au cérémonial proche du rite réformé/presbytérien.

Parmi ces anglicans plus protestants que les autres naquit un mouvement d'opposition au pouvoir royal qui, en cherchant à influencer le Parlement, visait à opérer une totale Réforme de l'Église d'Angleterre. En 1560, une controverse concernant les vêtements sacerdotaux (hérités du catholicisme romain dans la « Haute-Église ») leur valut de la part des autres anglicans le surnom péjoratif de « puritains », c'est-à-dire « ceux qui sont purs » (de tout artifice catholique) ou « ceux qui purifient » (du catholicisme). Adoptant fièrement l'appellation, ils ne l'ont jamais pour autant officialisée.



Au 17^{ème} siècle, la politique royale se durcit contre les puritains qui furent taxés d'indépendantistes religieux cherchant la sédition avec l'anglicanisme et l'affaiblissement de l'Angleterre. L'opposition politique entre le Parlement (à majorité pro-puritaire) et le souverain Charles I^{er} STUART (1600-1649) déboucha en 1640 sur une véritable guerre civile qui amena la déposition du roi et l'arrivée au pouvoir



du général Oliver CROMWELL (1599-1658) et de son fils Richard CROMWELL (1626-1712), sous le titre de « Seigneur Protecteur ». Durant cette période de trouble civil et de pseudo « république », les efforts puritains s'accentuèrent et obtinrent du Parlement la Réforme de l'anglicanisme vers un calvinisme plus pur à leurs yeux. À la restauration de la monarchie en 1660, l'anglicanisme « élisabéthain » fut pleinement restauré, et les puritains traités péjorativement de « non-conformistes » commencèrent à être durement persécutés par l'autorité royale et les autres anglicans.

Pour sauver leur vie, beaucoup fuirent le royaume pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse ou les colonies anglaises d'Amérique du Nord. Parmi eux se trouvaient les fameux « Pères Pèlerins », partis d'Angleterre en 1620 à bord du « Mayflower », qui accostèrent le Nouveau Monde et fondèrent la colonie de « Plymouth » (considérée par les Américains comme le premier vestige de

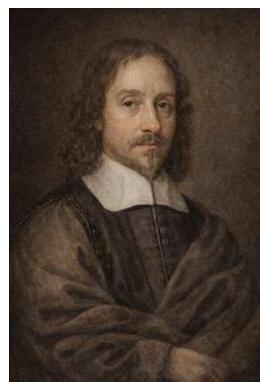


leur nation). Les actuels « WASP » (Américains blancs protestants d'origine anglo-saxonne) se considèrent tous, à tort ou à raison, comme leurs descendants directs.

2. Les Églises calvinistes congrégationalistes (ou Églises puritaines)



Une grande partie des anglicans puritains se mit très tôt à l'école du pré-réformateur John WYCLIF ou WYCLIFFE/ WICLYFF (1330-1384) qui, moins de deux siècles avant la Réforme (vers 1380), prêchait avec virulence contre le sacerdoce particulier du clergé, la complexité de la liturgie et pour un retour aux sources bibliques. Cet homme, que ses disciples (les « Lollards ») surnommaient le « docteur évangélique », avait fait remarquer dans ses prêches que les paroisses chrétiennes étaient bibliquement censées représenter chacune pour sa part le « Corps mystique » du Christ qu'est l'Église universelle (générale). Or, en 1582, un théologien anglican puritain nommé Robert BROWNE (1550-1631) avait édité un traité sur le sujet qui affirmait qu'une église locale (il utilisait le terme courant à l'époque de « congrégation ») voulant vivre un christianisme conforme au Nouveau Testament devait par le principe du sacerdoce universel se gérer et se diriger par elle-même, sans avoir à rendre compte à une quelconque autorité humaine supérieure. Cette doctrine fut appelée par la suite « congrégationalisme ».



Les paroisses/congrégations anglicanes de la « Basse-Église » dont les membres étaient exclusivement des puritains ne tardèrent pas à s'opposer à l'autorité du haut-clergé anglican et de la reine Élisabeth I^{ère} qu'elles accusaient de vouloir conserver et imposer du catholicisme dans l'Église anglicane. Ces congrégations puritaines se donnèrent le nom d'assemblées « congrégationalistes ». La reine et les autres anglicans préféraient en parler comme étant des paroisses à tendance « séparatiste » ou « indépendantiste ». Elles furent l'objet de très fortes pressions puis devinrent la cible privilégiée des persécutions du 17^{ème} siècle contre les puritains en général.



Dans la colonie anglaise de « Nouvelle-Angleterre » (en Amérique du Nord), les paroisses anglicanes des « Pères Pèlerins » de Plymouth, devenues congrégationalistes, s'allierent en 1648 avec celles voisines de la colonie de la baie du Massachusetts pour fonder une unique « Église calviniste congrégationaliste » (ou « puritaire »), indépendante de la royauté anglaise et de son archevêque de Canterbury. Cette

Église devint officielle dans les deux colonies. Quand l'Angleterre put reprendre en main la gestion coloniale de ces deux territoires en 1689, seuls les anglicans proprement dits et les « quakers » (un mouvement libéral dérivant du puritanisme et en marge du protestantisme) furent reconnus comme « confessions » indépendantes par la couronne. L'Église puritaire fut alors réintégrée dans la « Basse-Église » anglicane mais put vivre une forme d'autonomie tolérée par la couronne et le Primat.

De 1725 à 1750, ce qu'on appela à l'époque le « Grand Réveil » (mouvement de regain de ferveur spirituel initié par le Réformateur John WESLEY, point abordé plus bas) toucha de nombreux puritains qui quittèrent leurs églises locales « anglo-puritaines » pour rejoindre des églises locales revivalistes/évangéliques, dénommées « baptistes » et « méthodistes » (points abordés plus bas), lesquelles appliquaient une forme de congrégationalisme en rupture claire et consommée avec l'Église anglicane.

L'indépendance des États-Unis d'Amérique permit aux églises locales puritaines du nouveau pays de retrouver leur complète liberté vis-à-vis de l'anglicanisme, ce qui prit cependant plus de temps au Royaume-Uni. L'union d'une unique Église puritaire reposait sur des chartes communes mais aussi,

comme l'indique le qualificatif de « congrégationaliste » (adopté dans sa forme la plus radicale), sur une reconnaissance parfaite de l'indépendance de chaque congrégation autour de son pasteur. Cette forme extrême de congrégationalisme amena bien sûr de nombreux schismes et de nombreuses fusions ecclésiales jusqu'à nos jours où le puritanisme est à présent représenté aux États-Unis par quatre systèmes ecclésiaux distincts : « l'Union des Églises Congrégationalistes Chrétiennes », « les Églises de la Conférence Conservatrice Chrétienne Congrégationaliste », « l'Église Unie du Christ », « l'Association Nationale des Églises Chrétiennes Congrégationalistes » et « l'Église presbytérienne réformée puritaine ». Les églises locales puritaines devenues indépendantes en Angleterre et dans ses autres anciennes colonies, ainsi qu'une minorité d'entre celles des États-Unis, ont opté pour n'appartenir à aucune vaste organisation ecclésiale, chaque communauté formant à la fois une congrégation et un système ecclésial propre. On les surnomme globalement « les Églises puritaines libres/indépendantes ».



Contrairement à une idée reçue, véhiculée par les livres et le cinéma, les puritains ne sont pas tous extrêmement austères, s'habillant de noir, ne voulant jamais s'amuser et entretenant une aversion pour la sexualité vue comme diabolique. Certaines églises locales sont même très ouvertes à toutes ces choses. Cependant, il a existé et existe toujours des communautés puritaines qui suivent plus ou



moins cette idée reçue et sont devenues emblématiques d'un certain calvinisme castrateur, pédant et déprimant. D'où le fait qu'à partir du 19^{ème} siècle, par la malveillance de catholiques romains et de protestants presby-luthériens « libéraux » qui voulaient s'opposer à cette mouvance austère du puritanisme, le terme « puritain » devint aussi un adjectif pour qualifier tout ce qui se repose sur la foi chrétienne dans le but d'instaurer le mode de vie le plus austère ou la morale sexuelle la plus aiguisée et castratrice. Quand la culture ou les autorités américaines se montrent sous ce jour, on parle alors volontiers d'Amérique « puritaine ». De même, si une Église ou un prédicateur a un discours trop moralisateur, on dira qu'il fait un excès de « puritanisme », etc.

3. « Les unitariens » et « les quakers » : deux expressions libérales non protestantes détachées du puritanisme



Nous abordons ici l'origine de deux mouvements détachés du puritanisme mais dont l'orientation de départ s'inscrit en porte à faux avec le protestantisme. Ces mouvements qui ont toujours revendiqué une origine puritaire et donc protestante et qui se disent « chrétiens » ou « d'inspiration chrétienne » **ne sont pas à proprement parler des mouvements protestants**.

Dès le 18^{ème} siècle, le congrégationalisme strict des puritains permit à deux courants de coexister dans ce mouvement calviniste. Outre celui des conservateurs qui sont aujourd'hui les représentants majoritaires de la confession, il existait à l'époque un mouvement libéral dont les pasteurs étaient en général membres de la Franc-Maçonnerie et désiraient appliquer à la théologie de leurs assemblées des pensées façonnées dans les loges maçonniques qu'ils fréquentaient. Ces congrégations libérales commencèrent alors à professer le déisme qui consistait à dire que la Bible n'est qu'une approche humaine d'un Dieu qui ne peut pas être saisi véritablement, la certitude reposant sur le fait qu'il existe et qu'il a tout créé (Grand Architecte). Aujourd'hui, il n'existe plus d'assemblée puritaire proprement déiste. Il s'agit plutôt de petits courants de pensée libéraux qui existent minoritairement dans une catégorie de croyants au sein de la confession.



Dès le 18^{ème} siècle, il existait aussi parmi ces puritains libéraux une vague ultra-libérale qui prêchait une approche de Dieu comme étant un Être sans la moindre contrainte, la Bible n'étant là que pour véhiculer les éléments de sagesse développés par les anciens croyants juifs et chrétiens primitifs. Les congrégations qui suivaient cette voie finirent par donner du crédit à l'hérétique de l'Antiquité nommé ARIUS (Arius) et à ceux qui le suivirent dans l'Histoire comme SERVET. C'est ainsi que les églises locales représentatives de ce courant devinrent plus ou moins « ariennes », c'est-à-dire « antitrinitaires ». Leur théologie déclarait que Dieu ne saurait être une « Trinité ». Dans ce que les chrétiens conventionnels appellent ainsi, ces croyants-là ne décelaient que « le Père » (Jéhova) comme étant vraiment l'unique Dieu en une seule et unique personne. « Le Fils » n'était qu'un homme dont l'âme préexistait avant Sa naissance et Qui avait été « engendré » au sens de « créé sans péché à l'image de Dieu ». Il vint sur terre comme Messie pour amener l'Évangile et accomplir une œuvre de rédemption à la croix. « L'Esprit Saint » n'était quant à Lui qu'une simple désignation poétique de l'unique Dieu (Jéhova). Ce Dieu/Père ne vouerait à l'Enfer que les personnes non repentantes condamnées pour un crime par les autorités humaines de leur pays, mais amènerait tous les autres (croyants ou non) au Paradis. Il n'exigerait pas de morale particulière mais Il prônerait une morale universelle que le croyant se devait de respecter et de maintenir dans la politique de ce monde. On remarque de suite que **les doctrines fondatrices prêchées par ce mouvement sortent du cadre du protestantisme** et même du christianisme conventionnel. C'est pourquoi ces églises locales ariennes et ultra-libérales furent expulsées des systèmes ecclésiaux puritains en 1825 et forment depuis lors un mouvement « d'inspiration chrétienne » qu'on désigne comme « unitarien » (par opposition à « trinitaire »). De même, **les congrégations « unitariennes » ne sont pas reconnues par le protestantisme** ni le christianisme conventionnel en général. Dès le schisme, elles se sont réunies pour former **une organisation ecclésiale non protestante** à laquelle elles ont donné le nom « d'Association Unitarienne Américaine ».



Une autre célèbre expression libérale détachée du puritanisme débuta en Angleterre en 1648. Il s'agissait d'une dissidence dans le mouvement congrégationaliste (puritain) originel au sein de la « Basse-Église » anglicane, dirigée par le prêtre/pasteur George FOX (1624-1691). Il s'opposa au consensus religieux et politique anglican (« le Grand Ensemble » élisabéthain) en proposant une nouvelle approche qui se voulait plus rigoureuse de la foi chrétienne, désirant supprimer les ministères et le principe liturgique. Les membres de ce mouvement se surnommèrent eux-mêmes « Les Saints », « Les Enfants de la Lumière », « Les Amis de la Vérité » puis enfin « Les Amis ». La persécution de tous les puritains par le pouvoir royal les amena à fuir le pays et à s'établir dans les colonies nord-américaines où ils s'enracinèrent dans l'État de « Pennsylvanie » (Forêt de Penn), fondé par un notable de leur communauté nommé William PENN (1644-1718). « Les Amis » développèrent ensuite une théologie très particulière qui les tient aujourd'hui **bien à l'écart du protestantisme conventionnel**. En effet, même si une large branche d'inspiration sincèrement protestante (et qui se dit « évangélique ») a su remettre la Bible plus ou moins en avant, la branche majoritaire, **en rupture claire avec le protestantisme**, considère plutôt que la foi chrétienne n'est pas obligée de se fonder sur la seule Bible qui n'est pour elle qu'un pâle reflet de la vérité. Ces derniers considèrent que Dieu doit s'expérimenter personnellement au travers de Son Esprit Qui inspire directement la foi et les doctrines et Qui peut dans certains cas prendre possession du corps du fidèle (Son temple) pour le faire exécuter sous transe une danse spirituelle collective.



Ils s'organisèrent très tôt en un **système ecclésial non protestant** qu'ils nommèrent « La Société des Amis », caractérisé par l'absence totale de profession de foi et de toute structure hiérarchique. Pour « Les Amis », la croyance religieuse appartient à la sphère personnelle et non ecclésiale. Chacun est libre de ses convictions que leur confession ne prétend pas diriger. Le concept de « lumière intérieure » est cependant partagé par la plupart d'entre eux, quelle que soit la signification très diversifiée donnée à ces mots... « Les Amis » se reconnaissent tous culturellement comme des « chrétiens » (et pour ceux d'inspiration protestante qui se disent « évangéliques » c'est plus évident) mais ils peuvent être en pratique des « croyants », des « agnostiques », des « athées » ou même des « déistes ». C'est lors d'un procès contre leur fondateur que leur fut donné par le juge le surnom péjoratif de « quakers » signifiant « trembleurs » (FOX ayant demandé au tribunal de « trembler » devant son Dieu). Aujourd'hui, ce mot est largement employé pour les désigner, et « Les Amis/quakers » eux-mêmes l'utilisent dans le langage quotidien. Ils l'ont même rajouté entre parenthèses dans leur dénomination officielle et sur leur logo associatif.



3. LA RÉFORME RADICALE : LES PROTESTANTS DITS « ÉVANGÉLIQUES »



Les Églises primitives du Nouveau Testament ne sont pas décrites par la Bible ni par l'Histoire comme étant « multitudinistes » mais clairement « professantes ». Ça signifie que les tout premiers chrétiens ne considéraient pas le Salut de leurs âmes/esprits comme résultant d'une tradition familiale et rituelle, encore moins d'un établissement politique officiel, mais bien de l'écho de leur foi personnelle. C'est ce qui ressort d'ailleurs de l'enseignement de Jésus-Christ lorsqu'il s'adressait à un notable religieux juif nommé Nicodème (en hébreu « Nikdamôn »), l'encourageant à, selon les traductions possibles, « naître d'en haut » ou « naître de nouveau ».

L'enseignement biblique de l'apôtre Paul vint ensuite éclairer cette démarche en détaillant les étapes. D'abord, le pécheur doit prendre conscience de son péché qui le sépare désespérément de Dieu. Ensuite, il doit reconnaître son péché devant Dieu. Puis, il doit accepter l'œuvre de Salut accompli par le Christ à la croix en « confessant » (manifestant/déclarant publiquement) qu'il reconnaît comme son Sauveur personnel et son Seigneur. C'est alors que l'Esprit Saint (ou Saint-Esprit) vient habiter en lui et que cet homme (ou cette femme) est désormais « justifié » (reconnu juste) devant Dieu. Il (ou elle)



accède ainsi au Salut obtenu par le Christ à la croix au prix de Son corps livré et de Son sang versé. C'est à partir de là que la personne « née d'en haut/de nouveau » (régénérée par l'Esprit Saint/Saint-Esprit) peut prétendre être véritablement « chrétienne », c'est-à-dire être un vrai « disciple du Christ », un « enfant de Dieu » par adoption en Jésus-Christ. Après quoi, le chrétien véritable se doit de « discipliner » son mode de vie pour refléter la sainteté de Dieu en lui. Il n'est et ne sera jamais parfait sur cette terre, mais il peut tendre à cette perfection en progressant à son rythme de jour en jour. C'est pourquoi il peut aussi être désigné comme un « saint », au sens biblique de « mis à part pour Dieu/consacré à Dieu ».

L'enseignement initial des premiers Réformateurs va clairement dans le sens de cette foi « professante » incarnée par une libre et authentique « conversion de cœur » devenant le moteur d'une « vie renouvelée » et consacrée à Dieu. Ce sont les alliances politiques (sans doute rendues obligatoires par la situation pré-réforme du 16^{ème} siècle) et la sécularisation de la foi protestante

historique qui ont fait que les confessions directement nées de leurs ministères soient devenues de plus en plus « multitudinistes » et « magistérielles » avec le temps. Or, en parallèle et renforcée par le temps, c'est la réaffirmation stricte de cette base qui constitue le cœur même de ce qu'on appelle aujourd'hui le « protestantisme évangélique », le « christianisme évangélique » ou « l'évangélisme », ce qui constitue la base identitaire des églises dites anciennement « revivalistes » et de nos jours « évangéliques ». On parle même pour elles de « Réforme radicale » par opposition à la Réforme devenue « magistérielle ».

A. L'ÉVANGÉLISME ANABAPTISTE ET NÉO-ANABAPTISTE (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)

1. Les racines zwingliennes de l'anabaptisme, la première confession revivaliste/évangélique

Dans la Suisse du 16^{ème} siècle, alors que ZWINGLI commençait à réformer l'Église qui allait devenir plus tard avec CALVIN la première Église « calviniste » de l'Histoire, certains des pasteurs de cette nouvelle « Église réformée de Suisse alémanique » la jugeaient irrémédiablement compromise avec la politique du monde, sans avoir retenu les leçons de la « Chrétienté » catholique. Le premier d'entre eux à marquer la rupture, et que l'Histoire retient être le Réformateur fondateur de la nouvelle confession qui en naîtra, se nommait Conrad GREBEL (1500-1526), un important commerçant du canton de Zurich qui s'était opposé à ZWINGLI voulant maintenir un culte liturgique inspiré plus ou moins de la messe catholique (avec ce



qu'il percevait comme tous les abus théologiques sous-jacents) ainsi que le « pédobaptisme » (terme théologique qui désigne l'usage du baptême des nouveau-nés et des jeunes enfants). En 1523, en collaboration avec un étudiant universitaire en langues bibliques (hébreu, araméen et grec koïnè) nommé Felix MANZ (1498-1527), il marqua la séparation avec l'Église « zwinglienne » en créant un groupe ecclésial (on parle de « fraternité ») dit des « Brethren » (mot germanique signifiant « Frères »), appelés en français les « Frères Suisses ». Plus tard, d'autres pasteurs (comme du côté francophone Guillaume REBLIN et Georges CAJACOB) leur emboîtèrent le pas et créèrent d'autres « fraternités » à la fois distinctes sur la théologie, la sensibilité spirituelle ou encore l'approche du temporel (politique/militaire), et cependant en communion sur un objectif fondamental commun : retourner purement, simplement et littéralement à la pratique chrétienne primitive telle que perçue dans le Nouveau Testament, et en toute indépendance d'un moindre pouvoir temporel (politique et militaire) ne devant pas faire d'ingérence.



Ces « fraternités » si hétéroclites se distinguèrent rapidement de l'Église catholique romaine mais aussi des Églises protestantes luthérienne et « zwinglienne » comme une mouvance chrétienne protestante qui ne reconnaît pas la validité spirituelle du pédobaptisme. Elle mettait communément en lumière le fait que le baptême chrétien ne peut légitimement être administré qu'aux disciples du Christ « sur profession de leur foi » (on parle alors de « crédobaptisme »). Or un tel disciple étant quelqu'un qui s'est converti personnellement à son Maître et Le reconnaît en toute âme et conscience comme son Sauveur et son Seigneur, il ne peut s'agir que de personnes ayant pleinement la capacité de choisir en bonne intelligence, sans contrainte physique, morale ou affective, ce qui excluait pour eux les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adolescents.

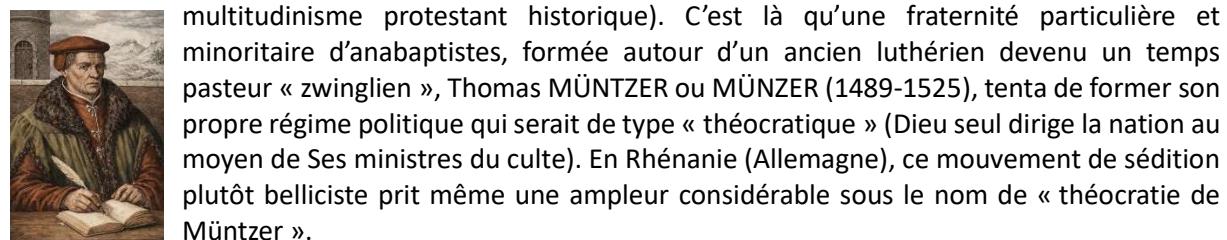
2. L'anabaptisme primitif face à la persécution

Les membres de ces « fraternités » organisèrent alors des campagnes d'évangélisation au cours desquelles ils baptisaient les adultes qui se convertissaient personnellement au Christ, quand bien même ils avaient déjà été baptisés dans le catholicisme romain lorsqu'ils étaient bébés ou jeunes enfants. En conséquence, les catholiques les surnommèrent de façon méprisante les « anabaptistes » (terme signifiant littéralement « re-baptiseurs »), ce qu'ils consentirent à reprendre eux-mêmes avec beaucoup de fierté. En théologie, le terme « anabaptisme » en est venu à désigner la tendance théologique visant à baptiser exclusivement des adultes, quitte à les « re-baptiser » suite à un baptême d'enfant considéré comme invalide.



Les « fraternités » anabaptistes partageaient aussi en commun une forme de dévotion fervente caractérisée par une foi vivante, faite d'une relation personnelle entre Dieu et le chrétien, laquelle s'exprimait par la recherche d'une piété intérieure (invisible pour les hommes mais récompensées par Dieu) de préférence à la piété extérieure qu'offrent les apparences religieuses. La recherche de cette piété ne pouvait s'élaborer que sur la seule base d'une étude spirituelle approfondie des Saintes Écritures. Cette caractéristique anabaptiste (et plus tard « revivaliste/évangélique » en général) est celle qui inspira le pasteur luthérien SPENER dans l'initiation de sa mouvance luthéro-calviniste dite « piétiste » (point abordé plus haut).

Dans leur recherche d'indépendance religieuse vis-à-vis de l'autorité temporelle (politique et militaire), les anabaptistes partageaient en commun la décision de ne pas se soumettre aveuglément aux États dans lesquels ils s'étaient étendus (des territoires du Saint-Empire dont la Suisse et le nord de l'Italie), ce qui constitue la première évocation historique d'une volonté de séparation entre « l'Église » (la religion) et l'État. Ils voyaient certes ces autorités temporales comme établies par Dieu pour le maintien de l'ordre, mais ne leur accordaient pas de valeur concernant le domaine de la foi. Or, prévalait dans cette période ce qu'on désignait par cette expression latine : « CVVS REGIO EIVS RELIGIO » (littéralement « Tel roi, telle religion »). Selon ce principe, si un prince électeur allemand ou un autre dirigeant politique était adepte d'une religion (catholique, luthérienne, zwinglienne, etc.) alors les sujets de son principat étaient tenus d'intégrer la religion de leur prince (point de départ du multitudinisme protestant historique). C'est là qu'une fraternité particulière et minoritaire d'anabaptistes, formée autour d'un ancien luthérien devenu un temps pasteur « zwinglien », Thomas MÜNTZER ou MÜNZER (1489-1525), tenta de former son propre régime politique qui serait de type « théocratique » (Dieu seul dirige la nation au moyen de Ses ministres du culte). En Rhénanie (Allemagne), ce mouvement de sédition plutôt belliciste prit même une ampleur considérable sous le nom de « théocratie de Müntzer ».



Or, les adeptes de la « théocratie de Müntzer » formaient aussi la seule fraternité anabaptiste à exprimer du bellicisme, se sentant la légitimité de défendre par les armes son pseudo « nouveau régime » politique et spirituel. Toutes les autres fraternités anabaptistes (soit la grande majorité de la confession) prônaient quant à elles, à l'instar des Réformateurs GREBEL et MANZ, une non-violence radicale. Pourtant, des représailles fondirent sur toutes les fraternités anabaptistes qui connurent un vent violent de persécution par les autorités politiques catholiques, mais aussi par les autorités politiques luthériennes et zwingliennes. Et en effet, LUTHER et ZWINGLI ignoraient presque tout de ces « fraternités », ne les voyant que par le filtre des rapports subjectifs des princes devenus protestants



qui associaient systématiquement l'anabaptisme à ladite « rébellion de MÜNTZER ». Convaincus que tous les anabaptistes prônaient la mutinerie et l'anarchie qui ne sont pas des valeurs chrétiennes, les deux Réformateurs historiques exprimèrent aux princes protestants leur soutien spirituel dans le combat anti-anabaptiste. Les quelques survivants d'un véritable massacre fomenté par ces princes furent dispersés. Ce fut la fin de ce qu'on appelle aujourd'hui l'anabaptisme primitif. LUTHER exprima plus tard, en comprenant sa méprise, un véritable sentiment de culpabilité pour avoir soutenu ces représailles sanglantes.

3. Le néo-anabaptisme dans son expression « hutterite »

Les survivants dispersés de la persécution anti-anabaptiste tentèrent souvent en vain de ressusciter le mouvement originel. Des associations cultuelles éphémères dites « néo-anabaptistes », issues d'anciennes « fraternités » décimées et dispersées, apparurent un temps puis disparurent à leur tour. Parmi ces associations, l'une reprenait l'héritage d'une fraternité anabaptiste originellement fondée en 1527 dans la région autrichienne du Tyrol. Son fondateur, Jacob HUTTER ou HUTER/HUETER (1500-1536), est né dans la localité sud-tyrolienne de Moos-Palù. Lorsque les persécutions anti-anabaptistes s'étendirent au Tyrol en 1529, les membres de la fraternité des « Huttérites » s'étaient progressivement retirés dans la région de Moravie (près de la Bohème) où ils furent plus ou moins tolérés par une partie de la noblesse dès 1533. C'est entre le Tyrol et la Moravie, entre 1529 et 1535, que HUTTER développa une théologie anabaptiste prônant la stricte non-violence, même en cas de légitime défense, mais aussi la mise en commun des biens de la communauté. En 1536, la persécution s'était étendue à la Moravie et, la même année, HUTTER et l'essentiel de sa communauté furent exécutés. Quelques survivants vinrent s'installer aux Pays-Bas, en conservant comme langue culturelle et cultuelle un dialecte allemand propre à ces familles originaires du Tyrol et désormais désigné comme « hutterien ». La version traditionnelle de la Bible conservée jusqu'à nos jours par cette Église protestante revivaliste/évangélique, dite « néo-anabaptiste hutterite », est une traduction dans ce dialecte réalisée à partir de la version grecque des Septante (pour l'Ancien Testament) et le Texte Reçu dit « majoritaire » (pour le Nouveau Testament) (point abordé en annexe).



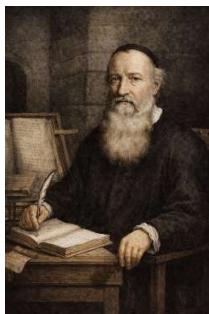
Des Pays-Bas, les hutterites migrèrent entièrement vers l'Amérique du Nord. On les retrouve essentiellement aujourd'hui au Canada (pour les deux tiers) et aux États-Unis, quoi que des minorités marginales se soient aussi installées en Amérique latine (principalement au Mexique, en Bolivie, en Colombie et en Argentine) où elles sont souvent identifiées à tort comme « mennonites » (point abordé plus bas). Enfin, une autre minorité marginale est aussi née récemment en Allemagne.



Les hutterites vivent toujours en communauté fermée, autour d'une activité essentiellement tournée vers l'agriculture et l'élevage. Ils pratiquent encore la stricte mise en commun des biens de chaque membre et prônent toujours la stricte non-violence, même en cas de légitime défense. On distingue aujourd'hui deux catégories de hutterites : les « vieux hutterites » et les « nouveaux hutterites ». Les premiers (représentés par des groupes nommés les « Schmiedeleut », les « Lehrerleut », les « dariusleut » et les « prärreleut ») sont les descendants directs des communautés hutterites du 16^{ème} siècle. Les seconds (représentés par des groupes nommés les « Brüderhöfer », les « Juliusleut », les « Owa-leut » et les « Nigerialeut ») sont les descendants de communautés beaucoup plus récentes fondées en 1920 par Eberhard ARNOLD (1883-1935) à Sannerz, dans la région de Hesse (Allemagne).



4. Le néo-anabaptisme dans son expression « mennonite »



L'ancien prêtre catholique Menno SIMONS (1496-1561), né d'une famille de paysans à Witmarsum (en Frise aux Pays-Bas), avait quitté sa fonction ecclésiastique en 1536. Il avait été gagné par les idées théologiques anabaptistes portées par des survivants de la persécution (issus de l'ancienne fraternité des « Melchiorites »), qui étaient venus se réfugier aux Pays-Bas. Son église locale et lui-même étant persécutés à leur tour par les autorités établies, SIMONS (surnommé « le frère Menno »), résista tant bien que mal en prêchant à la suite de GREBEL, de MANZ et des premiers fondateurs de l'anabaptisme la non-violence. Dans le même temps, il critiqua la démarche aventureuse et de son point de vue non biblique de l'ancien mouvement de la « théocratie de Müntzer » qui avait déclenché en son temps la persécution. Son église locale clairement devenue « néo-anabaptiste » constitua alors la première communauté « mennonite » de l'histoire, point de départ d'une certaine multiplication.

Cette nouvelle Église protestante revivaliste/évangélique, dite « néo-anabaptiste mennonite », est à ce jour la seule de sa confession à avoir conservé un usage ecclésial qui ne soit pas proprement de l'ordre de la communauté fermée ou du clan familial, mais bel et bien de celui de la formation ecclésiale classique. On retrouve le néo-anabaptisme mennonite (ou « mennonitisme ») toujours bien présent au Pays-Bas et dans toutes les régions limitrophes du Rhin mais il s'est aussi étendu dans le reste du monde.



5. Le néo-anabaptisme dans son expression « du Vieil Ordre »



Le pasteur « zwinglien » Jakob AMMAN (1644-1730) fut en son temps le fondateur d'une « fraternité » anabaptiste primitive dite des « Ammanites » sur le territoire du canton suisse de Berne. Survivants de la persécution anti-anabaptiste, des ammanites vinrent s'installer en Alsace (principauté-électorat allemande) dans la ville de Montbéliard où ils tentèrent de former une association cultuelle « néo-anabaptiste » fondée sur les enseignements de leur père spirituel AMMAN. Rejoignant un temps l'Église néo-anabaptiste mennonite en expansion, ils se répandirent dans l'Ouest du Saint-Empire romain germanique, sous la désignation allemande de « Brudern » (Frères), en conservant toujours leur héritage cultuel proprement « ammanite ». Or AMMAN enseignait un anabaptisme traditionnel, clanique et qui voyait toute modernisation comme diabolique. En 1693, n'arrivant pas à s'entendre avec les mennonites sur le sujet, les « Brudern » (ou néo-anabaptistes « ammanites ») choisirent de se séparer de l'Église mennonite conventionnelle pour former une mouvance indépendante. Elle est désormais dite du « Vieil Ordre » (selon une expression d'AMMAN), et ses fondements théologiques devenus aujourd'hui traditionnels furent posés dès 1696 dans la ville alsacienne de Sainte-Marie-aux-Mines.

La multiplication et le particularisme des anabaptistes du « Vieil Ordre » leur valurent une certaine discrimination en Allemagne et ils migrèrent vers les Pays-Bas. De là, par voie maritime, ils profitèrent des vagues migratoires néo-anabaptistes (« hutterites » et « mennonites ») vers la colonie britannique du Canada pour s'y expatrier intégralement dans l'espoir d'y fonder des territoires proprement néo-anabaptistes du « Vieil Ordre ». Au 17^{ème} siècle, une partie d'entre leurs communautés canadiennes s'étendit alors aux États coloniaux britanniques qui allaient former au siècle suivant les États-Unis d'Amérique. Là, les Américains les surnommèrent les « Amish » (dénomination anglaise formée sur le nom d'AMMAN), ce qui demeure encore aujourd'hui l'appellation courante des communautés néo-anabaptistes américaines du « Vieil Ordre ».

Les anabaptistes du « Vieil Ordre » sont caractérisés par leur fixation traditionnelle sur le mode de vie des 16^{ème} et 17^{ème} siècles, voyant toute modernité (électricité, motorisation, technologie) d'un mauvais œil. À la base, ce mode de vie est même obligatoire pour rejoindre ou demeurer dans la communauté. Chez les Amish particulièrement, les adolescents atteignant 17 ans ont ainsi l'obligation de faire un tour hors de la communauté sur la durée d'un an afin d'observer les modes de vie extérieurs (ce qu'ils appellent « Rumspringa », c'est-à-dire plus ou moins « Sautillage/Découverte »), après quoi ils sont tenus de faire le choix de réintégrer la communauté et son mode de vie (conversion) ou de se retirer définitivement (excommunication). Depuis la fin du 20^{ème} siècle, il semble que cet ancrage (non motivé sur le plan biblique) s'assouplisse au contact des autres confessions évangéliques mais surtout de l'Église évangélique mennonite américaine qui exerce à présent une influence grandissante sur ces communautés en perpétuelles prise de conscience du monde extérieur.



B. L'ÉVANGÉLISME BAPTISTE (À PARTIR DU 17^{ème} SIÈCLE)

1. John Smyth : Réformateur initial du baptême



John SMYTH (1570-1612) était un orphelin anglais né à Sturton le Steeple dans le Nottinghamshire. Élevé par des croyants de la « Basse-Église » anglicane, il suivit la voie du ministère du culte et fut ordonné « prêtre/pasteur » anglican en 1594. Peu après son ordination, SMYTH exprima ostensiblement son désir très puritain de revenir à une pureté biblique de la foi chrétienne, se détachant de toutes les dérives catholiques survenues postérieurement. Il ne partageait cependant pas le point de vue ultra-fondamentaliste de nombreux puritains et conservait une position très modérée sur de nombreux sujets. En 1606, il commença à prêcher contre l'établissement « élisabéthain » de l'anglicanisme qui conservait dans la « Haute-Église » anglicane une religiosité catholique, et il fut assez virulent contre l'assujettissement de l'Église anglicane à la couronne.

En 1607, sa paroisse rompit avec les autorités anglicanes et se constitua en « église congrégationaliste indépendante » (donc « puritaire ») accueillant aussi quelques réfugiés mennonites venus du continent. Dans le cadre de la persécution anti-puritaire, l'autorité royale finit par disperser la communauté de SMYTH. Se sentant en danger de mort, le pasteur se joignit à un groupe de puritains en fuite et vint s'exiler à Amsterdam, en Hollande, où il prit la tête d'une assemblée d'exilés puritains anglais.

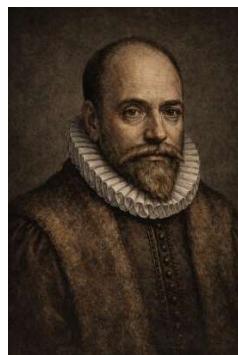
Sur place, il fut mis en contact avec des communautés mennonites et fut profondément touché par le message de fond néo-anabaptiste concernant la conversion personnelle, le baptême des croyants (crédobaptême), ainsi que l'interprétation zwinglienne du sacrement du « Repas du Seigneur » (vu comme un simple mais illustre mémorial en opposition à la transsubstantiation catholique et la consubstantiation luthérienne, marquant même un moindre degré de mysticisme que dans le mémorial du calvinisme réformé/presbytérien). Comme il exprimait toujours des réserves concernant d'autres aspects de la théologie mennonite, SMYTH préféra ne pas se joindre directement à cette dénomination. En Réformateur, il introduisit la théologie de base du mennonitisme (ce qu'on appellerait aujourd'hui « l'évangélisme ») dans son église locale tout en s'alignant par ailleurs sur la théologie et l'organisation calviniste congrégationaliste (puritaire). En 1609, cette église locale devint ainsi la toute première pierre d'une nouvelle confession protestante qui ne cessera pas de s'étendre : le « baptême ».

Sur le plan théologique, le terme « baptême » désigne le fait de n'administrer le baptême qu'à ceux et celles à qui l'église locale reconnaît la conversion personnelle et qui sont donc en mesure de professer (manifester/déclarer publiquement) leur foi. La nuance qui la différencie de « l'anabaptisme » est que le baptême n'est pas réservé qu'aux adultes (selon les critères socio-culturels d'un pays ou d'un autre) et peut être administré à certains adolescents voire certains préadolescents, dans la mesure où l'église locale discerne en eux la maturité suffisante pour professer une foi personnelle dissociée de l'influence de leur entourage immédiat, comme par exemple leur famille. Cette pratique du baptême (par immersion totale), qui était celle des premiers chrétiens, a été par la suite adopté par la majorité des revivalistes/évangéliques. N'ayant aucun référent ministériel au-dessus de lui, SMYTH se donna lui-même le baptême (car il ne l'avait précédemment reçu que bébé selon le pédobaptisme anglican) et fit ensuite baptiser (ou « re-baptiser » selon la vision catholique qui confondait volontiers à l'époque baptême et anabaptisme) les membres de son assemblée.



Vers la fin de sa vie, SMYTH était toujours en contact avec des « anciens » (pasteurs) mennonites qui introduisirent chez lui un doute théologique concernant la validité du baptême qu'il s'était lui-même administré. Entre temps, le baptême s'était rapidement étendu dans les Pays-Bas et en Belgique. Cette confession étant de type « congrégationaliste » (prônant l'indépendance des congrégations/ paroisses/ assemblées/ églises locales), SMYTH s'opposa en 1611 au reste des pasteurs baptistes alors qu'il tentait de faire entrer dans sa théologie une approche mennonite plus stricte. Mais lorsqu'il commença à exprimer des doutes concernant l'authenticité biblique même du sacrement du baptême, l'ensemble du mouvement baptiste, Bible en main, préféra se mettre à bonne distance de son fondateur. SMYTH et certains de ses paroissiens intégrèrent alors une communauté mennonite où l'ancien Réformateur, n'exerçant plus aucun ministère, mourut de maladie l'année suivante.

2. Thomas Helwys : Réformateur effectif du baptême



Thomas HELWYS (1550-1616) était un propriétaire terrien anglais né à Gainsborough. En 1593, il laissa la gestion de sa propriété à un ami de son père défunt pour faire des études de Droit à Londres. En 1595, outrés par la persécution anti-puritaine, son épouse et lui-même décidèrent d'ouvrir leur maison pour les puritains traqués et se lièrent d'amitié avec le prêtre/pasteur anglican SMYTH qui exprimait des idées puritaines dans ses prêches. Gagné par ses idées, le couple HELWYS devint membre de la congrégation de SMYTH et en fut bientôt un pilier. En 1608, un an après la dispersion de la communauté, HELWYS vint s'exiler à Amsterdam en Hollande pour rejoindre le pasteur SMYTH alors à la tête d'une église locale puritaine dont les membres étaient des Anglais en fuite. C'est là qu'il fut ordonné pasteur. En 1609, il seconda SMYTH dans la formation officielle du baptême qui connut alors un développement phénoménal jusqu'à la frontière avec la France.

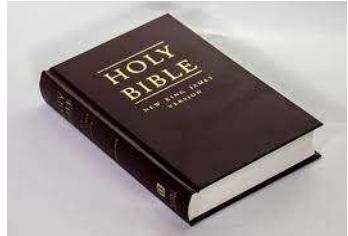
En 1611, lorsque d'un commun accord SMYTH fut mis à distance par les autres pasteurs baptistes pour avoir nié l'authenticité biblique du sacrement du baptême, HELWYS fut désigné par les mêmes ministres du culte pour prendre la succession de SMYTH dans l'œuvre de Réforme baptiste. En 1612, le nouveau Réformateur considérant ne pas devoir se dérober à l'opposition et la persécution dans son pays d'origine, rentra en Angleterre pour fonder à Spitalfields la première église locale baptiste anglaise dont il devint le pasteur et qui constitua son centre de Réforme. C'est là qu'il écrivit des ouvrages clés qui donnèrent la base théologique du mouvement originel baptiste qu'on appelle aujourd'hui « le baptême général ».

La même année, HELWYS tenta de présenter le fondement biblique de la foi chrétienne au roi d'Angleterre Jacques I^{er} STUART (1566-1625), qui était aussi Jacques VI d'Écosse, dans un écrit intitulé « Une courte déclaration sur le Mystère de l'iniquité » qui incriminait le « brownisme » (les idées extrêmes du puritain Robert BROWNE), le « puritanisme » (dans son intransigeance religieuse et son excès de congregationalisme) et le « catholicisme romaine » (particulièrement son système clérical et son allégeance à la papauté). Dans ces pages, il pointait aussi du doigt l'ingérence royale en matière de foi et il prônait



la stricte liberté religieuse de chaque sujet en Angleterre. On devait à la volonté au souverain en place de cette époque l'excellente traduction de la Bible en anglais dite « Authorised Version » (« Version autorisée », sous-entendu « faisant autorité dans

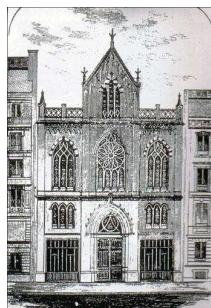
la théologie et la lecture publique de l'Église anglicane ») ou « King James Version » (« Bible du Roi Jacques » selon une appellation protestante américaine devenue internationale), publié en 1611 (et révisée en 1982 sous le nom de « New King James Version », c'est-à-dire « Nouvelle Bible du Roi Jacques »), laquelle est restée à ce jour la version traditionnelle de référence de toutes les confessions protestantes anglophones. Pour étayer son argumentation, HELWYS rappela au Souverain qu'il n'était qu'un homme, mortel comme tous les autres, n'ayant aucun pouvoir légitime sur les âmes de ses sujets. Piqué au vif, le roi fit enfermer HELWYS qui mourut en prison deux ans plus tard. Cette tentative infructueuse fit quand même du Réformateur l'un des premiers défenseurs publics au monde de la liberté religieuse.



Par voie coloniale, le baptême toucha l'Amérique du nord où, grâce aux ministères d'un ancien pasteur puritain passé au baptême, Roger WILLIAMS (1603-1683) et son collaborateur John CLARKE (1609-1676), il s'implanta dans la colonie anglaise de Rhodes Island. De là, le baptême devint aussi au cours du 19^{ème} siècle la confession protestante la plus



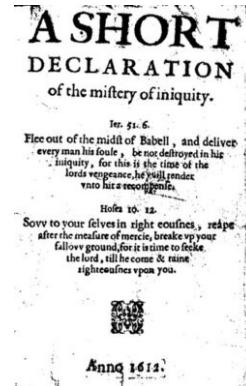
représentée démographiquement aux États-Unis d'Amérique, la communauté baptiste américaine étant aujourd'hui la plus nombreuse au monde. Dès le 17^{ème} siècle, le baptême se répandit aussi dans toutes les autres colonies anglaises.



Sur le continent européen, la branche originelle hollandaise sema également cette confession protestante revivaliste/évangélique dans les pays avoisinants. En France, il s'implanta dès 1820 grâce aux ministères d'anciens pasteurs réformés passés au baptême, Jean DEVISME (1760-1819) et Henri PYT (1796-1835). De nos jours, le baptême français est représenté par deux dénominations : la « Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France » (FEEBF, aussi dite « Fédération Baptiste ») et « l'Association Évangéliques d'Églises Baptistes de Langue Française » (AEEBLF, aussi dite

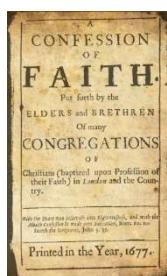


« Association Baptiste »). Sur le plan international, le baptême est actuellement présent aux quatre coins du monde au travers de diverses Églises dénominationnelles (dont certaines n'ont pas automatiquement repris l'étiquette directe de « baptiste »). Vue dans cette perspective large, exæquo avec le « pentecôtisme » (point abordé plus bas), cette confession rassemble ainsi de nos jours la majorité des protestants évangéliques de la planète.



3. Les deux branches du baptême : le « baptême général » et le « baptême réformé »

Le mouvement de base du baptême (branche originelle), parti des écrits fondamentaux d'HELWYS, constitue donc le mouvement initial (et toujours fortement majoritaire) de la confession. Par différentiation avec l'autre mouvement baptiste, on lui a par la suite donné le nom de « baptême général ». Ce mouvement ne dépend pas d'une profession de foi particulière mais prône au contraire une constante Réforme de la foi baptiste en fonction des découvertes théologiques faites dans l'enseignement biblique.



Au cours du 17^{ème} siècle, quelques églises locales baptistes d'Angleterre exprimèrent un certain attachement à la théologie puritaine (clairement calviniste), désirant cadrer leur foi baptiste pour qu'elle en conserve les grandes lignes envers et contre tout. En 1677, elles firent rédiger collectivement une profession de foi d'inspiration puritaine (la « Confession de foi baptiste de Londres ») appelée à se conserver telle quelle, laquelle fut officiellement adoptée en 1689. Ceci marqua la naissance d'un mouvement baptiste d'expression fortement « calvinienne » (branche puritaine), appelé depuis lors « baptême réformé ».

La distinction entre baptême général et baptême réformé n'est en rien un frein à la collaboration baptiste dans une même alliance confessionnelle d'églises. Ce n'est que l'évocation d'une différence de sensibilité théologique. La confortable majorité des églises locales baptistes du monde (générales et réformées comprises) est aujourd'hui membre de « l'Alliance Baptiste Mondiale » (en anglais « Baptist World Alliance »), une plateforme fédérative qui permet la coordination de l'action internationale baptiste, sa visibilité mondiale et sa représentation officielle auprès des autorités politiques nationales et internationales.



4. Une dénomination détachée du baptême et rattachée à l'adventisme : le « baptême du Septième Jour »

Il est important de faire ici mention d'un mouvement qui fut « baptiste » à l'origine mais dont la théologie s'est éloignée de l'identité baptiste de base : le « baptême du Septième Jour ». La première église locale représentative de ce mouvement fut fondée en 1617 à Mill Yard en Angleterre. Les membres étaient d'anciens puritains passés au baptême général cette année-là en suivant les prédications du Réformateur HELWYS. Cependant, dans les années 1620, cette congrégation reprit à son compte les enseignements d'une « fraternité » anabaptiste primitive, dite des « Sabbatistes », qui se développa en Suisse avant la persécution anti-anabaptiste sous les ministères des pasteurs Andreas FISCHER (1480-1529) et Oswald GLAIDT (1480-1545). Or, ces deux pasteurs mettaient un accent excessif sur l'eschatologie (la théologie des fins dernières) et prêchaient que le repos sabbatique était toujours une obligation cultuelle dans l'exercice d'une foi chrétienne authentique.

Conservant l'étiquette de « baptiste » (témoignage du maintien du baptême des croyants en mesure de professer leur foi ou « crédobaptisme »), cette église locale fut le point de départ d'une nouvelle dénomination qui ne cessa d'adopter par la suite des points de vue théologiques essentiels de « l'adventisme » (point abordé plus bas), lesquels le maintiennent aujourd'hui à l'écart des branches conventionnelles baptistes (générales et réformées). Avec le temps, de nombreux dissidents des Églises adventistes vinrent grossir les rangs et influencer la théologie de ce qu'on appelle désormais « l'Église baptiste du Septième Jour ». De faible démographie, cette dénomination finit par se rattacher clairement à la confession évangélique adventiste en 1863, date de la première « Conférence Générale Adventiste » à laquelle elle participe désormais régulièrement. Elle partage de très nombreux points communs avec la dénomination majoritaire de la confession qui porte le nom « d'Église adventiste du Septième Jour ».



5. Les approches baptistes de l'action de l'Esprit Saint : entre charismatiques et cessationnistes

De naissance, le protestantisme a toujours laissé la place aux manifestations spirituelles de l'Esprit Saint (ou Saint-Esprit). Cependant, n'ayant jamais été codifiées dans une théologie officielle avant la toute fin du 19^{ème} siècle, elles sont toujours restées marginales et considérées comme caractéristiques de certains mouvements de réveils à leur départ. On en retrouve discrètement dans les témoignages écrits de grands Réformateurs comme LUTHER et CALVIN (sans qu'elles soient nécessairement comprises ainsi). Il y a également des témoignages qui en font allusion régulièrement lors des « assemblées du désert » (les grands rassemblements clandestins des Huguenots lors de la persécution par l'autorité royale de France au 17^{ème} siècle).

Le « pentecôtisme » (point abordé plus bas) a été la première confession revivaliste/évangélique à codifier ces « dons spirituels » (ou « charismes ») dans une théologie officielle. Or, cette confession est historiquement issue à la fois du « méthodisme » (point abordé plus bas) et du baptême. Ces deux dernières ont d'abord mal accueilli cette première vague « charismatique/pentecôtisante » (qui s'est alors constituée en confession indépendante), remettant en doute son authenticité biblique. Elles développèrent en commun avec d'autres confessions revivalistes/évangéliques une contre-théologie qui présentaient les « charismes » dans ce mouvement comme étant supposés d'origine diabolique et visant à rendre la foi chrétienne plutôt superficielle.

Mais depuis les années 1960, l'exercice des dons spirituels (ou « charismes ») (sous la même forme que dans le pentecôtisme ou sous des formes plus modérées) a fait sa réapparition dans le baptême en créant une mouvance interne dite « pentecôtisante ». Elle n'existe que dans la branche générale où sa démographie est à ce jour très confortable. Les autres baptistes généraux ainsi que tous les baptistes réformés demeurent à ce jour « cessationnistes » (croyant en la cessation du charismatisme biblique dès le 2^{ème} siècle et demeurant « non-charismatiques »). Rares parmi ces derniers ceux qui donneraient aujourd'hui une origine supposée diabolique à la manifestation actuelle des dons charismatiques (décrise plutôt comme une sensibilité spirituelle différente), mais ces croyants n'en demeurent pas moins méfiants, critiques et distants les concernant.



C. L'ÉVANGÉLISME MÉTHODISTE (À PARTIR DU 18^{ème} SIÈCLE)

1. Le mouvement anglican formé par John et Charles Wesley



John WESLEY (1703-1791) et Charles WESLEY (1707-1788) sont nés en Angleterre, à Epworth dans le Lincolnshire. Ils étaient les quinzième et seizième fils du prêtre/pasteur anglican et organiste Samuel WESLEY (1662-1735), recteur (c'est-à-dire vicaire du prêtre/pasteur principal) de leur ville natale. John et Charles WESLEY étaient étudiants à l'université d'Oxford et y exprimaient une foi anglicane dite « anticonformiste » (c'est-à-dire de forte inspiration puritaine).

C'est dans cette université en 1720, sous l'influence du prêtre/pasteur anglican George WHITEFIELD qui luttait contre le développement d'une pensée anti-doctrinale, que John WESLEY fonda une « fraternité » (groupe d'étudiants reconnu officiellement par l'administration universitaire) auquel il donna le nom de « Holy Club » (« Groupe de Sainteté » ou « Saint Groupe ») et dont le but était de rassembler ses membres à heures fixes pour prier et faire des « exercices spirituels » (lecture et étude de la Bible, échanges sur le thème de la foi, etc.). Charles WESLEY s'y joignit mais, devant le manque

de crédibilité du groupe (que les autres étudiants raillaient en les surnommant « les méthodistes », c'est-à-dire à leurs yeux ceux qui prient méthodiquement), il finit par fonder sa propre fraternité en 1727. Les deux groupes fusionnèrent en 1729 et la nouvelle fraternité adopta le nom officiel de « groupe méthodiste d'Oxford ».

Diplômé en 1724, John WESLEY fut ordonné prêtre/pasteur anglican en 1728. De même, Charles WESLEY fut diplômé en 1731 et ordonné prêtre/pasteur anglican en 1735. Après un voyage commun dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord (dont la Géorgie), ils rentrèrent au pays où leurs chemins différèrent légèrement. Les deux frères étaient d'accord pour une Réforme protestante plus approfondie dans l'anglicanisme et pour un travail spirituel et politique vers la fin définitive de cette forme ecclésiale « élisabéthaine » qui donnait lieu à tant de confusion cultuelle et théologique. Ils étaient aussi d'accord sur le fait que les anglicans devaient s'éloigner d'une pratique traditionnelle du christianisme qui serait sans engagement personnel, et qu'ils devaient connaître un véritable réveil spirituel qui les rapprocherait d'une authentique vie de foi. Cependant, Charles WESLEY voulait une Réforme en douceur qui prendrait le temps d'être reconnue, adoptée et poursuivie par les autorités anglicanes, tandis que John WESLEY était plutôt partisan de la Réforme la plus radicale possible, au risque de créer un schisme dans l'anglicanisme.

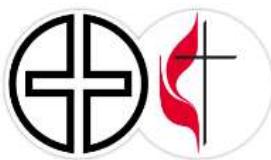
Bon gré mal gré, les deux frères travaillèrent ensemble à fonder des églises locales anglicanes qu'ils géraient sur le plan théologique dans un mouvement interne désormais dit « méthodiste ». Lorsque Charles WESLEY mourut en 1788, il fut enterré en grande pompe selon les rites anglicans de la « Basse-Église ».

2. Le schisme inévitable de John Wesley : la naissance de la confession méthodiste

John WESLEY fut le véritable Réformateur du méthodisme. Son désir de Réforme radicale prit très tôt la forme de prêches et de livres théologiques qui se fondaient sur la théologie des « Frères Moraves » (Réformés tchèques/Hussites) en y intégrant des bases revivalistes/évangéliques provenant de l'anabaptisme primitif et du baptême réformé. En 1784, John WESLEY prit sur lui d'ordonner prêtres/pasteurs anglicans deux « évangélistes » (annonciateurs publics de l'Évangile) qui appartenaient à son mouvement méthodiste. N'étant pas « évêque » anglican, cet acte non prévu par le droit canonique anglican constituait en soi une sorte de déclaration de schisme mais ne fut pas immédiatement interprété comme tel par les autorités anglicanes.



Après la mort de son frère en 1788, John WESLEY déclara publiquement l'indépendance confessionnelle du « méthodisme ». L'existence de précédentes scissions (puritaire et baptiste) valut à la nouvelle confession une reconnaissance officielle quasi-directe par les autorités anglaises (politiques et anglicanes) qui ne désiraient plus entrer en conflit religieux inutile. Par différenciation avec ses futures branches dites « calvinienne » et « salutiste » (points abordés plus bas), cette branche historique issue directement de la Réforme de WESLEY est aujourd'hui généralement dite « méthodiste traditionnelle », et beaucoup plus rarement « méthodiste wesleyenne ». Sa plus grande dénomination représentative est appelée « l'Église Méthodiste Unie » (appelée en France « l'Union de l'Église Évangélique Méthodiste »).



Le méthodisme (avec toutes ses branches confondues) est dans sa théologie de base clairement revivaliste/évangélique (nécessité d'une conversion personnelle au Christ et d'une vie spirituelle de consécration/sanctification) mais il conserva l'usage calviniste réformé/presbytérien du pédobaptême comme signe de la couverture spirituelle des parents/tuteurs chrétiens sur leurs enfants. Selon la

perspective théologique méthodiste, ce baptême ne deviendrait cependant valide qu'avec une « naissance d'en haut/nouvelle naissance » qui donnerait alors lieu à une « confirmation » publique des engagements du baptême par le croyant préadolescent, adolescent ou adulte. Cette distinction rituelle notable avec les autres confessions évangéliques lui vaut parfois aujourd'hui d'être groupé par les sociologues religieux parmi les confessions protestantes « historiques » (magistérinelles et multitudinistes), ce qui ne correspond pas à son identité évangélique clairement professante et en volonté de séparation avec le moindre pouvoir politique.

Les prédications méthodistes allèrent jusque dans les colonies anglaises nord-américaines où les frères WESLEY s'étaient déjà rendus. De nouvelles églises locales méthodistes virent le jour et la confession se répandit dans tout l'empire colonial britannique ainsi que dans le reste du monde. Ceci provoqua un réveil dans toutes les dénominations protestantes existantes (surnommée « Le Grand Réveil »). On parlait alors déjà de réveil « évangélique » au sens originel de « conforme à l'Évangile », ce qui associa davantage ce terme au revivalisme protestant. On se rappelle que bien plus tard le mot « évangélisme » a remplacé ce terme dans l'usage.



3. Le méthodisme calvinien : forme plus calviniste de méthodisme fondée par George Whitefield



George WHITEFIELD (1714-1770) était un prêtre/pasteur anglican de la « Basse-Église » qui exprimaient une foi anglicane dite « anticonformiste » (c'est-à-dire d'inspiration puritaine). Il était particulièrement opposé à la monté dans l'Église anglicane au 18^{ème} siècle du « latitudinisme », une pensée philosophique qui était hostile à toute fixation doctrinale confessionnelle (perçue comme du dogmatisme) et qui prônait un anglicanisme rationaliste et moraliste. Enseignant à l'université d'Oxford, ses prédications inspirèrent fortement les frères WESLEY qui y étudiaient et qui fondèrent en 1729 la fraternité étudiante dite « groupe méthodiste d'Oxford » auquel WHITEFIELD se joignit par la suite. Il suivit alors particulièrement le prêtre/pasteur John WESLEY dans son mouvement anglican « méthodiste » jusqu'au schisme de la nouvelle confession en 1788.

Cependant, dès l'indépendance confessionnelle du méthodisme, les pasteurs WHITEFIELD et WESLEY s'opposèrent sur la doctrine de la « prédestination ». WHITEFIELD accusait WESLEY de s'opposer à l'approche calviniste sur le sujet en rejoignant une certaine pensée à ses yeux « arminienne » qui se répandait d'ailleurs dans la « Haute-Église » anglicane. WESLEY enseignait que Dieu jugeait les âmes selon leur totale libre-arbitre et en fonction de leurs œuvres dans la foi (agissements, rites, etc.). Ainsi, ces âmes seraient sauvées par grâce au moyen de la foi, dans la mesure de bonnes œuvres découlant de cette foi et accomplies selon un total libre-arbitre. En réalité, WESLEY (comme aujourd'hui une grande partie des croyants calvinistes et une majorité des croyants évangéliques) reprenait bien la doctrine biblique de la prédestination, mais en la percevant plutôt comme un « plan de salut » d'une part (« l'Église » vers la félicité éternelle) et un « plan de damnation » d'autre part (« le monde » vers la perdition éternelle), deux « destinations » fixées d'avance (prédestinations) mais librement choisies par les croyants en fonction de leur foi ou non en Jésus-Christ et en Son sacrifice à la croix.

Ne voulant rien entendre, WHITEFIELD et son église locale se séparèrent de la branche traditionnelle du méthodisme et fondèrent un mouvement méthodiste dit « calvinien », alliant le méthodisme à une pensée calviniste stricte de la « prédestination des âmes », laquelle parle d'un destin fatal où chaque être humain est soit condamné d'avance à la perdition éternelle (et ne se convertira jamais au Christ), soit réservé d'avance pour la félicité éternelle (et se convertira au Christ avant sa mort en rejoignant le cercle restreint des « choisis/élus »). « L'Église méthodiste calvinienne » est une dénomination très minoritaire dont beaucoup d'églises locales sont aujourd'hui situées dans le Pays de Galles (une des quatre composantes du Royaume-Uni), où cette Église a son siège central.



4. Le salutisme : forme humanitaire et militaire de méthodisme fondée par William Booth



William BOOTH (1829-1912) était le fils d'un pauvre entrepreneur de maçonnerie. Né à Nottingham, il fut élevé dans l'anglicanisme de la « Basse-Église » mais changea de voie à 13 ans quand son père lui fit quitter l'école pour travailler chez un prêteur sur gage de confession méthodiste. Son employeur l'impressionnait beaucoup par sa droiture et sa générosité. Le jeune BOOTH fut encouragé par lui à lire énormément afin de palier au raccourcissement de ses études. Il devint ainsi un véritable autodidacte, tant dans le domaine de l'écriture que dans celui du discours. Sa pensée théologique s'affina également au fil de ses lectures et s'enracina davantage dans le méthodisme. Durant son service militaire, BOOTH se montra un soldat à l'aise, obéissant et discipliné. Cependant, il ne choisit pas la carrière militaire même si l'organisation drastique de l'armée lui plaisait énormément. Revenu à la vie civile, il entreprit des études de théologie.

Ordonné pasteur méthodiste en 1860, BOOTH opéra son ministère dans les quartiers pauvres de l'est de Londres en pleine révolution industrielle où il fut sensibilisé à la misère, notamment en la recouvrant avec sa propre expérience de vie. Très vite, il fut outré de voir les « marxistes » (futurs socialistes et communistes) utiliser le dénuement des gens pour leur imposer une idée socio-politique et les éloigner de la foi chrétienne. Il fonda alors en 1865 ce qu'on appela la « Mission Chrétienne », une Église méthodiste organisée sur le modèle militaire (grades, uniformes, discipline, etc.). Il s'agissait d'allier une Église méthodiste traditionnelle (avec le but d'amener au Salut toute âme qui le désirerait) à des œuvres humanitaires au bénéfice des sans-abris et des laissés pour compte. BOOTH était ainsi gradé « Général ». Si la nouvelle Église n'était ouverte qu'à ceux qui embrassaient la foi méthodiste, l'œuvre proprement



humanitaire fut très vite ouverte à toutes les bonnes volontés protestantes quelle que puisse être leur dénomination. Sa devise devint : « Soupe, Savon, Salut ». En 1878, la Mission Chrétienne fut rebaptisée « L'Armée du Salut » dont les membres sont spécifiquement appelés en général des « salutistes », et beaucoup plus rarement « méthodistes salutistes ». La forme associative proprement humanitaire est toujours ouverte à toutes les bonnes âmes protestantes quelles qu'elles soient.

5. Les approches méthodistes de l'action de l'Esprit Saint : présence d'une minorité charismatique

Comme pour le baptême (voir ce point précédemment abordé), l'approche théologique des méthodistes concernant l'action de l'Esprit Saint a été en partie impactée par le « pentecôtisme » (point abordé plus bas) qui a été la première confession revivaliste/évangélique à codifier les « dons spirituels » (ou « charismes ») dans une théologie officielle. Or, nous rappelons que cette dernière confession est historiquement issue du méthodisme et du baptême. Ces deux dernières ont d'abord mal accueilli cette première vague (qui s'est alors constituée en confession indépendante), remettant en doute l'authenticité biblique de ses expériences spirituelles. Elles développèrent en commun avec d'autres confessions revivalistes/évangéliques une contre-théologie qui présentaient les charismes dans ce mouvement comme étant supposées d'origine diabolique et visant à rendre la pratique de la foi chrétienne superficielle.



Mais depuis les années 1960, l'exercice des dons spirituels (ou « charismes »), sous une forme plus modérée que dans le pentecôtisme, a refait son apparition dans le méthodisme en créant une petite mouvance interne. Elle n'existe que dans le méthodisme traditionnel/wesleyen mais reste un mouvement bien minoritaire. La

grande majorité des autres fidèles de la branche originelle (à l'image des branches calvinienne et salutiste) sont demeurés « cessationistes » (ou « non-charismatiques »). Comme pour leurs équivalents baptistes, rares parmi eux ceux qui donneraient aujourd'hui une origine supposée diabolique à la manifestation des dons charismatiques (décrise plutôt comme une sensibilité spirituelle différente), mais ces croyants n'en demeurent pas moins tout autant méfiants, critiques et distants les concernant.

D. L'ÉVANGÉLISME ADVENTISTE (À PARTIR DU 19^{ème} SIÈCLE)

1. William Miller, un fer de lance du « Réveil Interconfessionnel »

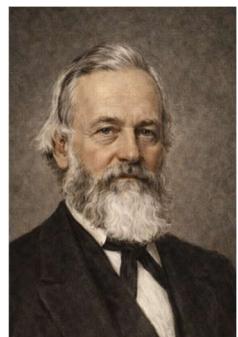
William MILLER (1782-1849), né à Pittsfield dans le Massachusetts, était l'aîné des seize enfants d'un vétéran de la révolution américaine devenu fermier. Sa mère était fille de pasteur et l'avait élevé dans le baptême général. Dans son adolescence cependant, MILLER lisait énormément de livres humanistes et fréquentait de jeunes « déistes » (croyants en un Dieu unique insaisissable et impossible à connaître vraiment) dont les parents étaient notamment des francs-maçons. Ces derniers lui inculquèrent l'idée selon laquelle la Bible n'était qu'un livre strictement humain et dépassé. Devenu adulte, il vint s'établir comme fermier dans la ville de Poultney où ses affaires prospérèrent au contact de l'intelligentsia « déiste » qui l'amena à intégrer la franc-maçonnerie locale. Durant la guerre de 1812 contre le Royaume-Uni, il fut alors promu capitaine de milice puis capitaine d'armée régulière.

Les atrocités de la guerre, le comportement dépravé de ses amis francs-maçons et déistes ainsi que celui très digne de soldats revivalistes/évangéliques remirent sérieusement en doute ses certitudes déistes et son allégeance à la franc-maçonnerie. MILLER quitta alors cette « société secrète », vint s'installer à Low Hampton et fréquenta de nouveau une église locale baptiste générale, cherchant à étudier sérieusement la Bible. En 1816, il en vint à la conclusion qu'elle était bel et bien la Parole de Dieu inspirée à des hommes.



Or, nous étions aux États-Unis dans une période particulière de l'Histoire protestante. Les soubresauts de la Révolution française avaient poussé beaucoup de lecteurs assidus de la Bible à essayer de comprendre où cet événement historique se situait dans le cours prophétique du temps. Beaucoup considérèrent alors qu'on était à l'aube de la « Parousie » (vieux terme théologique désignant le retour en gloire du Christ prophétisé dans le Nouveau Testament) et calculèrent sur la base d'éléments tirés du livre biblique de Daniel et de celui de l'Apocalypse la date de ce retour. Les dates avancées allaient de 1840 à 1847. Dans son enthousiasme à étudier la Bible, MILLER fut pris dans cette mouvance, qu'on appelait « le Réveil Interconfessionnel » car il touchait des milieux appartenant à toutes les confessions protestantes sur le sol américain. Ses calculs personnels en vinrent à annoncer la Parousie pour 1843/1844. Il acheva ses études de théologie et fut ordonné pasteur baptiste.

À partir de ce moment, le pasteur MILLER devint un fer de lance du « Réveil Interconfessionnel » et répandit ses idées qui furent relayées par d'autres pasteurs, des baptistes mais aussi des méthodistes et des puritains. Le mouvement constitué fut appelé à la longue le « millerisme » (c'est-à-dire « théologie de Miller ») et organisé par le pasteur puritain Joshua HIMES (1805-1895). Ce mouvement interconfessionnel ne chercha pas à rompre avec les Églises dont ses membres étaient issus, mais l'opposition grandissante des autorités de chacune donnait alors chaque jour des raisons théologiques pour une telle séparation. En 1844, le Christ n'étant pas revenu, ce fut ce qu'on appela « la Grande Déception ». Beaucoup de « milleristes » quittèrent alors le mouvement.



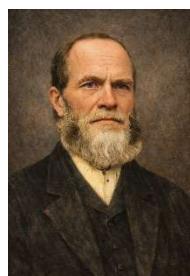
2. Les petites Églises adventistes

Les milleristes restés fidèles au mouvement, après avoir cherché à justifier bibliquement mais vainement « la Grande Déception », comprirent progressivement que les temps fixés n'appartenaient qu'à Dieu seul et qu'ils devaient renoncer à calculer la date de la Parousie tout en s'y préparant, et pour leur part très activement. L'opposition devenue très forte des autorités de leurs Églises respectives les poussèrent alors à s'en séparer. Ils utilisèrent les enseignements de William MILLER comme un acte de Réforme et tentèrent ainsi de s'organiser en système ecclésial. Ils se désignèrent eux-mêmes comme étant des « adventistes » (du latin signifiant « qui attendent l'avènement », c'est-à-dire « l'intronisation »), un adjectif théologique qui désigne à la base le fait de croire au retour du Christ pour l'établissement final de son Règne/Royaume, ce qui est généralement un trait commun à toutes les confessions chrétiennes mais qui devint le cœur de « l'adventisme ». Sur le plan du Salut, les adventistes sont héritiers à la fois du baptême, du puritanisme et du méthodisme. Ils sont revivalistes/évangéliques quant à leur affirmation de la nécessité d'une conversion personnelle librement choisie des chrétiens.

À l'origine, trois mouvances coexistèrent dont les deux premiers sont « Les Adventistes Spiritualistes » et « Les Adventistes d'Albany ». Le premier mouvement fondé en 1845 mais réellement organisé en 1885 (qui soutenait que Jésus était bien revenu en 1844 mais régnait de façon invisible au Ciel) ne survécut pas au début du 20^{ème} siècle. Le deuxième fondé en 1845 à la suite de HIMES (qui soutenait que la date de 1843/1844 était une erreur mais que le Christ était bien sur le point de revenir) finit par s'éclater en quatre systèmes ecclésiaux différents qui existent encore aujourd'hui : « l'Église de Dieu » (fondée au cours des années 1850), « l'Église des Adventistes Évangéliques » (fondée en 1858 par HIMES lui-même), « l'Église des Adventistes Chrétiens » (fondée en 1860) et « l'Union de l'Avènement et de la Vie » (fondée en 1863).

3. La plus grande dénomination adventiste : « Les Adventistes du Septième Jour »

La troisième mouvance est sans doute la plus singulière : « les Adventistes du Septième Jour ». Au départ, c'était le plus petit groupe adventiste (une cinquantaine de membres en 1846) qui, comme le premier, soutenait que le Christ était bien revenu en 1844 (le 22 octobre pour être précis) mais qu'il



régnaient de façon invisible au Ciel. Dans ce mouvement naissant se trouvait Hiram EDSON (1806-1882), un fermier de l'État de New York issu à l'origine du méthodisme, qui identifia ce retour comme étant la deuxième phase du ministère de Jésus-Christ en tant que grand prêtre dans le sanctuaire céleste. En collaboration avec le théologien milleriste Owen R. L. CROSIER (1820-1912), EDSON tira de son interprétation de passages de l'Épître aux Hébreux que Dieu avait ainsi commencé son œuvre de jugement et qu'il était en train de déterminer le compte des sauvés, ce qui fut plus tard davantage étayé par le théologien Franklin HALL (1907-1993). Vers 1857, le pasteur adventiste James WHITE (1821-1881) appela cette procédure d'enquête préliminaire sur la vie de tous les êtres humains « le Jugement Investigatif ».

En 1860, l'acte de fondation de « l'Église Adventiste du Septième Jour » fut posé par le pasteur Joseph BATES (1792-1872), le pasteur James WHITE et son épouse Ellen WHITE née HARMON (1827-1915). La première assemblée comptait alors environ 3 000 membres. À l'origine, le couple WHITE était méthodiste et avait quitté sa dénomination par conviction milleriste. Devenue veuve en 1881, Ellen WHITE demeura à partir de cette date l'unique survivante des trois fondateurs de l'Église et reçut à ce titre une considération exceptionnelle.





Si MILLER fut le Réformateur des Adventistes, Ellen WHITE devint rapidement la Réformatrice particulière de « l'Église adventiste du Septième Jour ». Elle écrivit 26 livres et plus de 5 000 articles théologiques pour divers périodiques, sans compter les 55 000 pages manuscrites qu'elle laissa en héritage après sa mort. Son œuvre fut essentiellement consacrée à la spiritualité chrétienne, centrée principalement sur le second avènement du Christ (la Parousie). Elle écrivit sur des sujets touchant à la vie pratique chrétienne, l'évangélisation, l'éducation et la santé. Son œuvre et son engagement contribuèrent à l'organisation et à l'expansion mondiale de son Église adventiste, mais aussi à l'établissement de nombreux modes de diffusion du message du retour du Christ. Elle fit aussi créer un important réseau d'établissements scolaires, universitaires et médicaux dans le monde entier. Ellen WHITE fut surtout à l'origine d'une interprétation particulière de la Loi mosaïque (la loi de Dieu transmise au peuple d'Israël par Moïse dans le Pentateuque) dont elle considérait certains commandements rituels comme toujours opérants dans la vie quotidienne pratique du chrétien.

Fidèle à l'esprit du protestantisme, Ellen WHITE a toujours appelé ses lecteurs et ses auditeurs à engraver leur foi sur le seul témoignage de la Bible. Cependant, les adventistes du Septième Jour ont attribué une dimension prophétique à son ministère, estimant qu'elle eut selon son propre témoignage environ 2 000 visions. En soi, ce n'est pas un souci pour la reconnaissance plus ou moins générale de cette Église dans le protestantisme, mais le fait que sa profession de foi officielle semble accorder aux écrits d'Ellen WHITE un crédit canonique égal aux Saintes Écritures a été longtemps un frein pour une reconnaissance claire de cette Église parmi les protestants et surtout les évangéliques. La fin du 20^{ème} siècle a finalement vu la théologie adventiste du Septième Jour replacer progressivement les écrits de la fondatrice à leur simple rôle de réflexion théologique.

Basé sur la Bible et influencé directement par les écrits théologiques d'Ellen WHITE, l'adventisme du Septième Jour est marqué par un fort mysticisme prophétique et par la restauration du repos sabbatique obligatoire (d'où son nom, puisque le sabbat/samedi est le septième jour de la semaine juive et chrétienne). De même, les membres de cette Église sont enjoins de ne pas consommer de la viande considérée comme impure par la Loi de Moïse, encouragés même à devenir végétariens comme les humains l'auraient été semble-t-il avant le Déluge. Ces quelques doctrines de tendance librement « judaïsant » laissent les autres protestants (et surtout les autres évangéliques) perplexes...



L'Église adventiste du Septième Jour est et reste à ce jour la principale Église adventiste, et la seule véritablement répandue dans le monde. Instigatrice de la « Conférence générale adventiste » qui permet la cohésion et la représentation mondiale du système ecclésial, elle y convie également les représentants des autres Églises adventistes minoritaires ainsi que l'Église baptiste du Septième Jour (point abordé précédemment), ce qui permet à la même Conférence de forger une communion adventiste solide et une cohésion plus globale à l'ensemble de la confession. En France, elle s'est établie dès 1876 à la suite du ministère de prédication du missionnaire adventiste québécois Daniel Bourdeau (1835-1905).

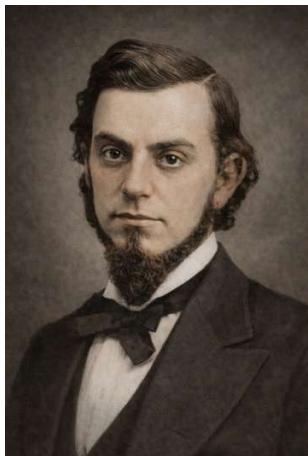


4. « Les Témoins de Jéhovah » : mouvement sectaire de dits « Étudiants de la Bible »



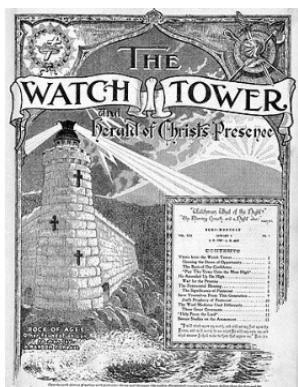
Ici, il est nécessaire d'aborder un autre sujet délicat : une mouvance plurielle de « mouvements religieux » détachés de l'adventisme à l'époque de ses débuts tâtonnants. **Ils se sont faits connaître sous forme d'organisations religieuses diverses dont les doctrines sont en porte à faux avec le christianisme nicéen en général, et particulièrement avec le protestantisme dont ils ne font pas partie**, même si la sociologie religieuse moderne se plaît à les désigner comme des « sectes protestantes ». L'une d'elles, connues sous le nom de « Société des Témoins de Jéhovah », est aujourd'hui très répandue et assez puissante dans le monde, d'où l'importance d'apporter des lumières.

Si, fort heureusement, les excès adventistes des premières années ont été corrigés et n'existent plus dans leurs Églises officielles actuelles, en parallèle au mouvement qui se développait au 19^{ème} siècle, ces premiers abus théologiques laissèrent de malheureuses traces en inspirant **les « gourous » de micro-sectes apocalyptiques**. Les organisations qui en sont sorties sont aujourd’hui, on ne le répètera jamais assez, **en opposition déclarée au protestantisme** dont ils ne font pas ou plus partie depuis leurs fondations officielles respectives. On les a appelés globalement, selon un nom qu’ils se sont eux-mêmes donné : « Les Étudiants de la Bible ». L’organisation la plus viable parmi eux, constituant aujourd’hui une organisation sectaire internationale et particulièrement dangereuse en matière de dérives sectaires, est donc connue sous le nom de « Société des Témoins de Jéhovah ».



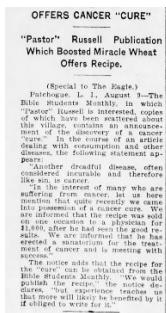
Charles Taze RUSSELL (1852-1916), né à Pittsburg, était le fils d’un commerçant américain franc-maçon. Élevé par sa mère (très croyante) dans la foi presbytérienne, le jeune RUSSELL aimait étudier la Bible et rejoignit à 16 ans une église puritaire assez conservatrice dans laquelle il se retrouvait bien. En parallèle, il s’inscrivit aussi au célèbre « YMCA » (l’Association Chrétienne des Jeunes Hommes) où il était très actif. Quand il aborda dans la Bible le sujet de la damnation éternelle, la foi de RUSSELL commença à chanceler et il rejoignit discrètement la franc-maçonnerie qui l’encouragea à fonder sa propre confession chrétienne. À partir de 1870, RUSSELL commença à fréquenter le milieu adventiste dans la personne du pasteur Jonas WENDELL (1815-1873) qui raviva sa foi déclinante, en l’orientant sur le thème de l’eschatologie (les fins dernières) et la Parousie (le retour du Christ). Le jeune homme se mit alors à l’école d’un milleriste dissident,

George STORRS (1796-1889), l’éditeur de la revue apocalyptique « Bible Examiner » et le fondateur d’une des nombreuses sectes dites d’Étudiants de la Bible, détachées de l’adventisme naissant. En 1876, il prit aussi contact avec un éditeur membre d’une autre secte d’Étudiants de la Bible, Nelson BARBOUR (1824-1905) qui l’initia à ses théories selon lesquelles le Christ est revenu depuis 1874, régnant dans l’invisible et s’apprêtant à établir le « Royaume de Dieu » sur terre pour l’année 1914.



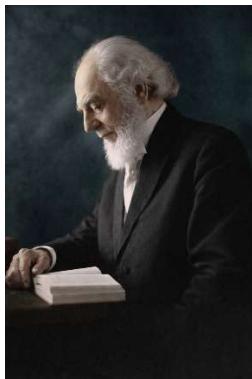
Cette même année 1876, RUSSELL fonda sa propre secte d’Étudiants de la Bible, s’autoproclama pasteur et travailla en collaboration avec BARBOUR. Il nomma d’abord sa secte « Les Auroristes du Millénium » puis se ravisa en 1878 en optant pour une appellation moins fantasque : « Les Étudiants Internationaux de la Bible ». En parallèle, il fonda la société « Watchtower » (Tour-de-garde) qui se proposait d’éditer les livres, les revues et les périodiques de son mouvement. Il exposa dans une gamme de littérature les savants calculs de BARBOUR annonçant le retour invisible du Christ depuis 1874 et l’instauration prochaine de Son Royaume sur terre en 1914. Cet événement serait alors précédé par « Armageddon » (la guerre mondiale apportant le Jugement de Dieu sur toute la Création et marquant la fin de ce monde pour le début du monde nouveau). En 1879, après s’être brouillé avec BARBOUR au sujet de « l’enlèvement de l’Église » annoncé dans les écrits bibliques de l’apôtre Paul, RUSSELL annonça de suite que les vrais chrétiens seraient enlevés au Ciel en octobre 1880, avant de se rétracter vers le mois d’août. La même année, RUSSELL épousa Maria Frances ACKLEY (1850-1938) qui ne lui donna aucun enfant. En 1894, Maria commença à se plaindre ouvertement des relations sensuelles qu’elle percevait entre son mari et une de ses collaboratrices au siège central de la secte, Rose J. BALL (1869-1950) ainsi qu’avec une servante nommée Emily. Elle finit par s’enfuir du ménage et demander le divorce en 1906. Prononcé et confirmé en appel en 1908, RUSSELL se vit attribué tous les torts et la Cour retint entre autres le motif de « cruauté mentale ».





Cette même année 1908, RUSSELL fut inquiété par les autorités judiciaires concernant le scandale d'un blé soi-disant miraculeux (au rendement décuplé), réputé efficace pour soigner le cancer, dont il fit publier dans ses revues l'annonce de la découverte. S'improvisant « commercial », il en vendit à prix d'or et encaissa jusqu'à 1 800 dollars au nom de la secte jusqu'à ce que le journal « Brooklyn Daily Eagle » l'accuse d'escroquerie en 1911. Il entama alors contre le journal une procédure en justice pour diffamation. Après enquête, il perdit le procès tenu en 1913 et se vit condamné à payer symboliquement 15 dollars de frais de justice. Entre temps, le blé miraculeux fut retiré de la vente et effacé de la mémoire « officielle » de la secte...

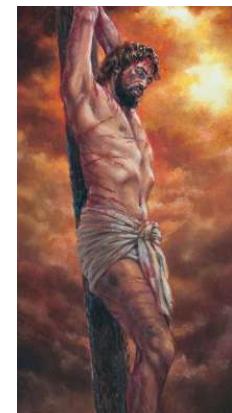
Sur un plan plus théologique, RUSSELL dénatura en 1909 les fondements même du christianisme en s'attaquant à la doctrine de la Trinité. S'inspirant des enseignements ariens et unitariens, il prétendit qu'à l'origine « le Père » seul est Dieu et que le terme « Esprit Saint/Saint-Esprit » n'est qu'une forme poétique pour Le désigner. Il nomma systématiquement Dieu selon le barbarisme latin d'origine catholique (révision de la Vulgate au 16^{ème} siècle) en vigueur dans certaines traductions puritaines de la Bible en anglais : « Jéhovah ». RUSSELL enseigna que Jésus n'était qu'un ange (le premier de la création, d'abord nommé « Michel/Mickaël », et le seul ayant été directement créé par Dieu ce qui en fit Son Fils « unique-engendré »), Lequel fut envoyé S'incarner sur la terre par Jéhovah pour mourir à la croix. Il enseigna aussi que Jésus avait reçu du Père la divinité. Il croyait donc que le Christ était devenu « Dieu » en cadeau du Père lors de Sa résurrection. Dans la foulée, il nia les peines éternelles (ou damnation éternelle) et même le principe de l'immortalité de l'âme (redonnant systématiquement au Séjour des morts de l'Ancien Testament son nom hébreu de « Shéol », en grec « Hadès », vu comme une expression poétique désignant l'anéantissement de l'âme).



Quand la première guerre mondiale éclata en 1914, tous les Étudiants Internationaux de la Bible (ou « russelliens ») pensaient qu'Armageddon avait commencé et que le retour du Christ était pour bientôt. Devant la durée du conflit qui dépassa 1914, RUSSELL prétendit que la guerre annonciatrice avait bien commencé cette année-là mais que sa fin n'était pas déterminée. Elle se conclurait en son temps par le retour du Christ. Avant de mourir en 1916, RUSSELL apporta la « révélation » que le Christ n'aurait jamais été « Dieu » mais qu'il n'en demeurait pas moins « Messie », « Sacrifice parfait » et « Roi des rois à la droite de Dieu ». En réaction, de nombreux dissidents voulant rester « binitaires » (croyant en un Dieu unique en deux personnes : Père/ Fils) quittèrent ses rangs pour former une nouvelle secte russellienne : « Les Étudiants de la Bible de la Nouvelle Alliance » se voulant fidèle au principe de divinité de Jésus-Christ tout en créditant les calculs apocalyptiques de RUSSELL. Après leur départ, RUSSELL « révéla » que la croix était une contrefaçon diabolique pour introduire un symbole païen dans le vrai



christianisme, et que le Christ a été crucifié sur un « poteau de supplice » (donc sur un pieu vertical). Il mourut deux mois plus tard et fut enterré, suivant ses dernières volontés, selon les rites de la franc-maçonnerie dans une tombe pyramidale proclamant son allégeance à la société secrète. Son bras droit Joseph Franklin RUTHERFORD (1869-1942) prit en main la secte. Or, RUTHERFORD était en désaccord avec RUSSELL sur bien des points et commença à la gérer dans le sens de sa pensée théologique propre.



La fin de la première guerre mondiale en 1918 se solda par la paix retrouvée et sans la moindre trace du Jugement du monde et de l'instauration du Royaume de Dieu sur terre par le Christ. Dans la débâcle de la déception (la plupart des membres de la secte ayant vendu tout ce qu'ils possédaient pour l'investir dans « le Royaume » en la personne de RUSSELL), l'unité institutionnelle des Étudiants Internationaux de la Bible vola en éclat. Issues des schismes qui s'opérèrent alors naquirent de nouvelles sectes ariennes et apocalyptiques : « l'Institut Pastoral de la Bible », « l'Institut Béréen de la Bible », « l'Association des Étudiants de la Bible de Standfast », « l'Association Philanthropique des Amis de l'Homme », « les Étudiants de la Bible de l'Épiphanie » et « les Étudiants Internationaux de la Bible en Inde ».

RUTHERFORD entreprit alors de redresser la barre du mouvement historique et créa sur ses cendres en 1920 « Les Étudiants Internationaux de la Bible aux États-Unis » qui prit en 1931 le nom qu'il porte encore de nos jours : « La Société des Témoins de Jéhovah ». Il réinterpréta les enseignements de RUSSELL et annonça que le Christ n'était pas revenu en 1874 mais en 1914, régnant désormais de façon invisible. Il reprit l'idée d'une guerre mondiale finale, Armageddon, apportant le Jugement sur la terre et signant le retour physique de Jésus-Christ pour établir son royaume éternel. Pour ce qui est de la date de cet événement, deux ont été successivement enseignées par la secte, 1925 et 1975, suivies par de nouvelles déceptions de masse. Enfin elle opta pour une nouvelle version, à savoir que la génération qui a vu 1914 ne passerait pas que ces événements finaux surviendraient. Au détour de 2014, avec l'extinction inéluctable des dernières personnes correspondant à cette description, et pour éviter une nouvelle déception, le terme « génération » fut alors redéfinie pour coller avec un état de chose civilisationnelle qui peut devenir de fait très malléable.



Les actuels Témoins de Jéhovah sont donc antitrinitaires/antibinitaires (unitaires), héritiers des enseignements théologiques de RUSSELL et de RUTHERFORD. Dans le cadre de « l'évangélisation » (apparentée chez eux à de l'endoctrinement systématique), ils se caractérisent par la pratique obligatoire du porte à porte ou le démarchage de rue autour de stands de présentation, ainsi que par la distribution de la littérature de la secte et l'organisation de dites « études bibliques » avec les futurs membres potentiels. Ils sont aussi connus pour leur refus d'intégrer du sang étranger dans leurs corps (par consommation ce qui est certes un point de vue basé sur la Bible et répandu même chez les protestants évangéliques, mais aussi par transfusion sanguine ce qui est propre à leur théologie et cause de nombreux décès chaque année), ainsi que le rejet systématique de toutes les fêtes, qu'elles soient religieuses ou culturelles, y compris celles des anniversaires de naissance (considérées même comme fortement diaboliques). Les locaux réservés aux réunions cultuelles et de formation dites « bibliques » sont appelés officiellement chez eux des « Salles du Royaume ». Les ministres du culte gérant une assemblée locale (désignée uniquement par le terme « congrégation ») sont appelés des « anciens » et dépendent d'une caste de ministres, équivalents aux évêques, appelés des « surveillants de circonscription ».



La secte a beaucoup proliféré depuis sa création et constitue un mouvement religieux international qui se considère comme le seul véritable christianisme authentique (utilisant l'expression « vraie religion ») contre toutes les autres confessions dites « chrétiennes », perçues par elle comme une ascendance diabolique et comme les héritiers de la foi babylonienne antique (mère de toutes les dites « fausses religions »). Elle les regroupe par abus de langage sous le nom de « Chrétienté » (à prendre au sens

russellien de « faux christianisme »). Par ailleurs, elle prône la neutralité absolue en politique (ce qui n'empêche pas certains écarts non officiels jamais reconnus) et donc le refus de toute participation aux devoirs civiques (vote, service militaire, etc.). Elle considère en effet que tout système politique humain est directement manœuvré par le diable qui exerce ainsi son poste de « prince de l'actuel système de choses » (selon l'expression officielle) visant à occulter la légitimité de la royauté de Dieu et de Son Christ sur la terre. Pour la secte, Satan siégerait aujourd'hui à New York où l'ONU (Organisation des Nations Unis), a son siège officiel. Or les Témoins de Jéhovah considèrent que l'ONU est « la Bête » (Antichrist ou Antéchrist) annoncé par l'apôtre Jean. Cependant, elle s'y était secrètement affiliée sous le régime de « l'ONG » (Organisation Non Gouvernementale) en 1991, une information jamais dispensée aux adeptes à qui on apprenait à haïr l'ONU comme le diable. En 2001, lorsqu'un média s'est intéressé à ce véritable « paradoxe » en produisant un article à sensation, la secte s'est immédiatement désaffiliée de l'ONU en prétendant auprès de ses adeptes qu'il s'agissait d'une démarche stratégique pour pouvoir accéder à des bibliothèques réservées, ce qui n'a pas suffi à prévenir le départ de milliers d'entre eux qui ouvrirent les yeux sur la manipulation mentale dont ils étaient l'objet. Depuis, ce fait tend à vouloir être également supprimé de la « mémoire officielle » de la secte.

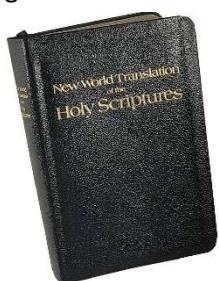


Encore de nos jours, ils enseignent qu'avant que ne passe la « génération » (maintenant au sens large) ayant vu 1914, Armageddon et le retour physique du Christ signeraient le début de la restauration de Son Royaume pour une durée de 1000 ans (le « Millénium »). À la fin de ce règne précis, le Christ est supposé avoir restauré le Paradis terrestre (ou selon leur expression officielle le « nouveau système de choses ») où les Témoins de Jéhovah (incluant dans cette appellation les croyants juifs préchrétiens et les tout premiers chrétiens) vivront heureux pour l'éternité, ceux qui sont morts ayant été progressivement ressuscités au cours du Millénium.

RUSSELL et RUTHERFORD enseignaient à leurs époques respectives, selon une interprétation littérale et personnelle d'un passage du livre de l'Apocalypse, que les sauvés destinés à régner avec le Christ au Ciel ne seraient qu'au nombre de 144 000. Adoptant le « crédobaptisme », seuls les baptisés seraient sauvés et recevraient pour cela la qualification officielle de « Témoins de Jéhovah ». Les autres personnes fréquentant la congrégation sont appelées quant à elles des « Amis de la Vérité ». Au cours du 20^{ème} siècle, devant la multiplication des fidèles, la secte prétendit que les 144 000 étaient des sauvés pour « l'espérance céleste » (consistant à adopter un corps spirituel et à régner avec le Christ au Ciel), mais qu'il existe une foule innombrable de sauvés avec une « espérance terrestre », lesquels ressusciteront lors du règne millénaire du Christ et demeureront à jamais sur la terre redevenue parfaite et pure après l'épuration d'Armageddon.



Jusqu'en 1950, les Témoins de Jéhovah étaient obligés de se référer aux meilleures traductions protestantes de la Bible dans leurs langues respectives. Ainsi, les anglophones se référaient à la « Bible du Roi Jacques » (King James Version) et les francophones se référaient à la version/traduction dite « Segond 1910 ». Cependant, les versets bibliques ne corroboraient pas toujours l'enseignement officiel de la secte (principalement sur les sujets théologiques les plus délicats), et les affirmations gratuites de « mauvaise traduction » ne suffisaient plus à convaincre une catégorie de ses membres.



Aussi en 1950, la société « Watchtower » fit sortir sa propre version de la Bible en anglais appelée « Traduction du Monde Nouveau ». Elle procéda à certaines modifications de versets clés qui allaient maintenant dans le sens théologique de la « révélation » des Témoins de Jéhovah. Cette version falsifiée se caractérise par l'emploi du nom « Jéhovah » non seulement pour traduire le tétragramme (le nom de Dieu en hébreu dont la prononciation exacte est aujourd'hui perdue), mais aussi pour remplacer le terme « Seigneur » chaque fois que la secte considéra qu'il avait sûrement substitué le nom divin par le forfait de scribes superstitieux, ce qui

s'étendit arbitrairement au Nouveau Testament. Ce dernier fut traduit sur l'édition 1948 interlinéaire grec/anglais du texte original reconstitué par l'évêque anglican Brook Foss WESCOTT (1825-1901) et du prêtre/pasteur anglican Fenton John Anthony HORT (1828-1892). Dans les années 1980, des « Traductions du Monde Nouveau » dans plus de 2 000 langues ont été réalisées et diffusées par la « Watchtower », non directement sur les textes originaux mais par une traduction de leur version officielle en anglais (consultant régulièrement pour ses révisions le texte original hébreu massorétique et le texte grec de WESCOTT & HORT).

La théologie officielle de la secte est exposée (à but d'étude pour les membres ou les



nouveaux « évangélisés ») au moyen d'une abondante littérature (livres et brochures) dont deux périodiques mensuels phares : « La Tour de Garde » (Watch Tower) et « Réveillez-vous » (Awake). Ce qui y est imprimé doit impérativement être ordonné ou du moins approuvé par les instances dirigeantes (dont le siège central anciennement à Brooklyn, New York city, est aujourd'hui basé à Warwick, État de New-York), constituant de fait pour les adeptes « la Vérité en accord avec la Bible ».



En effet les Témoins de Jéhovah considèrent le président de leur pseudo système ecclésial et son équipe dirigeante (communément désignés en français sous le nom de « Collège Central » mais portant le nom original en anglais de « Governing Body » ce qui se traduit littéralement par « Corps dirigeant ») comme les successeurs restaurés des douze apôtres du Christ, élus/choisis pour garantir « la Vérité » dans les « derniers jours ». Ils considèrent que ce « Collège Central » est ce que le Christ aurait désigné dans le Nouveau Testament comme étant « L'Esclave Fidèle et Avisé », chargé de prendre soin du peuple de Dieu (à savoir les seuls Témoins de Jéhovah).



Les Témoins de Jéhovah ont longtemps fustigé l'accès libre à Internet par leurs adeptes, essayant de restreindre par moralisation leur utilisation de cet outil (mails, inscriptions, etc.) potentiellement dangereux pour la secte car donnant accès à des informations vérifiées sur elles pas toujours flatteuses. Mais devant l'imposition du numérique au monde, la Société des Témoins de Jéhovah finit par investir le net en y créant son propre site web qui devint l'un de ses outils de propagande les plus efficaces et une plateforme d'activité religieuse pour capter l'attention et l'utilisation du web par ses fidèles. La secte changea alors de logo représentatif pour en adopter un qui reproduit désormais l'adresse web simpliste de ce site, désormais affiché aux portes des « Salles du Royaume » dans le monde entier.



En conclusion, il est important de noter que **le christianisme conventionnel (protestant premièrement, mais aussi catholique romain/oriental et orthodoxe) considère les mouvements dits « d'Étudiants de la Bible » (et particulièrement ladite « Société des Témoins de Jéhovah ») comme des perversions du christianisme fondamental et donc des hérésies totales**. Non seulement leur théologie, leur organisation et la vie même de ces mouvements religieux apparentés les font systématiquement percevoir dans les milieux chrétiens nicéens comme étant des « **sectes** » (**au sens moderne de « mouvements à dérives sectaires »**), mais pour beaucoup d'entre ces mouvements (les « Témoins de Jéhovah » en tête), ils sont catalogués dans de nombreux pays comme des « **sectes** ». En France, les « Témoins de Jéhovah », bénéficiant de la liberté du culte et de pensée garantie par la constitution de la 5^{ème} République et le Ministère de l'Intérieur et des Cultes (avec tous les droits officiels que cela comporte), ne peuvent être juridiquement appelés une « **secte** » (le mot n'étant plus utilisé dans la terminologie juridique officielle française), mais sont quand même dans **le top 10 des dits « mouvements religieux à dérives sectaires » surveillés de près par la « Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives sectaires » (MIVILUDE)**.

La MIVILUDE est souvent saisie à propos des Témoins de Jéhovah pour divers scandales judiciaires à répétition, et étalés dans le temps, concernant des affaires d'abus de confiance sur personnes vulnérables, de manipulations mentales mettant en danger la vie d'autrui (notamment concernant le refus catégorique des transfusions sanguines même en cas de pronostic vital engagé) et d'agressions sexuelles sur des mineurs de 15 ans couverts par les autorités et l'idéologie de la secte. **Les protestants luttent particulièrement contre les Témoins de Jéhovah pour leur utilisation frauduleuse de la Bible (traduction trafiquée et études basées sur cette traduction et sur des argumentations manipulatrices) à des fins d'assujettissement idéologique des croyants.**

E. L'ÉVANGÉLISME DES « FRÈRES » (À PARTIR DU 19^{ème} siècle)

1. Le mouvement originel des « Frères (de Plymouth) » et « Les Assemblées évangéliques des Frères Ouverts »

En 1825, de jeunes chrétiens de Dublin (Irlande) issus de diverses confessions (principalement des presbytériens et des méthodistes, mais aussi des anglicans et des catholiques romains) organisèrent des réunions informelles et interconfessionnelles autour de la lecture de la Bible et le partage libre et commun du sacrement du « Repas du Seigneur ». L'année suivante, certains d'entre eux exportèrent la démarche dans les villes britanniques de Plymouth, Bristol et Barstaple. Ce sont les rassemblements de Plymouth qui devinrent représentatifs de l'ensemble du mouvement. L'étude des prophéties bibliques y prit une place importante étant donné le contexte de peurs liés notamment aux conséquences de la Révolution française et des guerres napoléoniennes. Les membres provenaient d'Églises différentes et voulaient ainsi manifester l'unité des chrétiens dans une période de trouble qui leur semblait vaguement eschatologique.

Leur compréhension commune du « sacerdoce universel » (doctrine biblique affirmant que chaque croyant est un prêtre à part entière) amena très vite ceux d'entre eux issus de l'anglicanisme et du catholicisme à rejeter la distinction spirituelle « clergé/laïc ». Autour des méthodistes, les autres chrétiens du mouvement acquirent progressivement les convictions théologiques évangéliques de base et les divers groupes s'organisèrent rapidement pour former ensemble une unique confession protestante revivaliste/évangélique indépendante. Cette dernière adopta un fonctionnement congrégationaliste, ainsi que le crédobaptême. Comme ils avaient pris l'habitude de s'appeler systématiquement entre eux « Frère » ou « Sœur », on finit par les appeler « Les Frères », voire « Les Frères de Plymouth ».

Parmi les pasteurs nommés dans ces nouvelles assemblées, les plus brillants qui prirent leur administration furent Benjamin WILLS NEWTON (1807-1899), Samuel PRIDEAUX TREGELLES (1813-1875) et John-Nelson DARBY. Dans les années 1840, DARBY se montra intraitable avec les membres des assemblées des « Frères » qui étaient sous sa direction directe et procéda à de nombreuses exclusions. Cette sévérité sans appel l'amena en 1848 à se séparer des assemblées placées sous la conduite plus indulgente des deux autres leaders. Les assemblées qui suivirent NEWTON et PRIDEAUX TREGELLES dans une approche théologique plutôt ouverte à l'évolution doctrinale, constituèrent une Église qu'ils dénommèrent « Les Assemblées évangéliques des Frères Ouverts », dont les membres sont souvent appelés les « Frères larges ». Aux deux leaders historiques se joignirent d'autres figures emblématiques : George MÜLLER (1805-1898) et Henry CRAIK (1805-1866). Cette dénomination se caractérisa très tôt par un souci d'enseignement de la foi chrétienne au travers de la littérature évangélique (comme en témoigne parmi d'autres ouvrages leur calendrier épéméride devenu célèbre et plébiscité dans le monde protestant évangélique francophone).



2. Le schisme de John-Nelson Darby : « Les Assemblées évangéliques des Frères Exclusifs » (Darbystes)



John-Nelson DARBY (1800-1882), né à Londres, était issu d'une famille anglicane d'origine irlandaise. Après de brillantes études de Sciences Humaines à Westminster School et à Trinity College, il fut ordonné pasteur/prêtre anglican en Irlande. Après un accident de cheval en 1827, DARBY procéda à une douloureuse remise en question de ses convictions religieuses et en vint à rejeter la notion de clergé. Il rencontra alors NEWTON et PRIDEAUX TREGELLES et se joignit à eux aux assemblées des « Frères » dont il prit part à la direction ecclésiale. Officiellement, DARBY demeura pasteur/prêtre anglican jusqu'en 1836, date à laquelle il fut exclu du clergé pour ses prises de position publiques contre le principe clérical.

Progressivement, à partir des années 1840, ses positions théologiques dans plusieurs domaines provoquèrent une forte contestation de la part de membres mais aussi de pasteurs, notamment sur sa conception de « l'apostasie de la chrétienté ». Suite à la sévérité des exclusions qu'il avait prononcées, les assemblées des « Frères (de Plymouth) » aboutiront à leur grand schisme en 1848, dont les « frontières » ont été principalement définies par DARBY lui-même.

Les assemblées qui suivirent DARBY dans son approche théologique plutôt fermée à l'évolution doctrinale et profondément ancré dans un évangélisme très calviniste, constituèrent alors ce qu'on appela un temps « Les Assemblées évangéliques des Frères Exclusifs », dont les membres étaient appelés des « Frères Étroits ». Cependant, ils récupérèrent très vite pour eux le nom originel du mouvement : « Assemblées évangéliques des Frères de Plymouth », dont les membres sont appelés des « Frères de Plymouth » (en anglais « Plymouth Brethren »). Ces actuels « Frères de Plymouth » sont plus souvent désignés comme étant des « Frères darbystes » ou simplement des « darbystes ». On parlera donc souvent de leur dénomination en utilisant de préférence le terme d'Églises « darbystes ». Par extension, leur théologie étroite est communément appelée le « darbysme ». Il faut noter qu'ils reprennent très peu ces désignations qui sont le plus souvent utilisées par l'extérieur.



DARBY connaissait six langues modernes mais en maîtrisait absolument trois. Ses études théologiques lui permirent aussi de maîtriser les langues bibliques que sont l'hébreu, l'araméen et le grec koïnè. À partir de 1859, il procéda à la traduction de la Bible dans les trois langues modernes qu'il maîtrisait : l'anglais, le français et l'allemand. Ce sont les fameuses versions « Darby » de la Bible. Si ces traductions



n'ont pas marqué l'usage protestant (quoi que reconnues et utilisées à titre d'étude), elles restent aujourd'hui les versions de références des Frères larges et des darbystes. Le manque de succès de l'entreprise dans d'autres confessions tient sûrement du fait que DARBY ait privilégié la littéralité à l'élégance syntaxique.

F. L'ÉVANGÉLISME RÉFORMÉ/PRESBYTÉRIEN, OU NÉO-CALVINISME (À PARTIR DU 19^{ème} siècle)

Cette expression de la Réforme protestante est très particulière, étalée dans le temps, et on ne lui trouve pas de point de départ isolé, sinon le courant du 19^{ème} siècle qui le vit émerger du monde protestant réformé/presbytérien. En réaction à un certain libéralisme protestant historique jugé sulfureux, des églises locales protestantes clairement calvinistes, appartenant à des Églises réformées ou presbytériennes conventionnelles, ont acquis au long du 19^{ème} siècle des convictions fondamentales du protestantisme évangélique tout en conservant leur identité historique et/ou culturelle réformée/presbytérienne. On peut alors parler d'un réveil spontané au sein du protestantisme calviniste traditionnel.

Certaines d'entre ces églises locales sont demeurées membres de leurs dénominations originelles tout en affichant clairement leurs convictions communautaires revivalistes/évangéliques. Ce sont surtout celles qui ont conservé l'usage réformé du pédobaptisme. Les autres, dont la plupart ont adopté le crédobaptisme, ont préféré d'une part se déclarer indépendantes avant de constituer d'autre part leurs propres dénominations évangéliques, cependant toujours rattachées au calvinisme réformé. Ces croyants sont donc à la fois des protestants historiques (sur le plan de la filiation historique mais aussi des cadres tant administratifs que mobiliers) et des protestants évangéliques (quant au contenu fondamental de la doctrine enseignée et pratiquée). Sur le plan sociologique, leur confession est aujourd'hui couramment décrite comme « évangélique néo-calviniste », ou plus couramment comme « réformée évangélique » ou « presbytérienne évangélique ». On parle donc de « néo-calvinisme » ou plus couramment « d'évangélisme réformé/presbytérien ».



Attention ! Il faut veiller à ne pas confondre cette appellation avec l'expression « église évangélique réformée » utilisée en Allemagne et dans les régions limitrophes en France et en Suisse. Elle est plutôt employée pour désigner une église locale protestante réformée traditionnelle. Car en allemand et dans les dialectes apparentés, le vocabulaire hérité du vieux luthéranisme a fait du terme « évangélique » un synonyme parfait de « protestant ». Aussi, c'est en ce sens que le mot est alors employé, sans lien direct avec l'aile évangélique du protestantisme. Du côté des protestants historiques (luthéro-calvinistes), on a du mal à considérer le néo-calvinisme (évangélisme réformé/presbytérien) comme une confession évangélique à part entière. Le monde luthéro-calviniste préfère mettre l'accent sur le statut interne de ce qu'ils appellent une « mouvance », qui demeure réformée/presbytérienne mais témoigne d'une sensibilité théologique évangélique.

G. L'ÉVANGÉLISME PENTECÔTISANT (À PARTIR DES 19^{ème} ET 20^{ème} siècles)

1. Une mouvance pentecôtisante spontanée



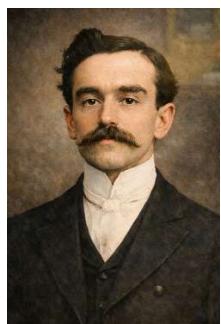
L'Histoire du christianisme, qui a débuté dans le milieu très « charismatique » (au sens historique originel de « sensible à l'action pratique du Saint-Esprit et pratiquant des dons spirituels miraculeux ») des Églises primitives apostoliques, a toujours été ponctuée ça et là par des manifestations dites « charismatiques » (c'est-à-dire des signes miraculeux opérés par des croyants qui ont reçu des dons spirituels).

Mais ces manifestations étaient devenues de plus en plus rares, semblant échapper à l'approche théologique de leurs acteurs ou de leurs témoins (à savoir certains personnage catholiques romains du bas Moyen-Âge, certains pré-Réformateurs, certains grands Réformateurs historiques, les huguenots clandestins des dites « assemblées du désert », etc.). Cette rareté a d'ailleurs longtemps nourri le côté « cessationiste » (c'est-à-dire croyant en la cessation du charismatisme biblique dès le début du 2^{ème} siècle et donc prônant un christianisme dit « non charismatique ») des protestants.

Or, dans les années 1880 et 1890, de petits groupes de prière de toutes les dénominations revivalistes/évangéliques dans différentes parties du monde expérimentèrent spontanément des manifestations miraculeuses de l'Esprit Saint semblables à celles du 1^{er} siècle de notre ère rapportées dans le Nouveau Testament. Contrairement à une idée reçue, les premières manifestations n'apparurent pas aux États-Unis, mais d'abord dans des églises locales revivalistes/évangéliques (de toutes dénominations) situées en Arménie, aux Indes, en Chine et au Chili, avant d'apparaître respectivement en Europe (essentiellement au Pays de Galles en posant les bases d'un réveil spirituel qui surviendra en 1904 et 1905) et en Amérique du Nord. Cependant, elles n'avaient pas encore trouvé de Réformateur pour les porter et les établir théologiquement.



2. Le Réformateur initial du pentecôtisme : Charles Fox Parham



Charles Fox PARHAM (1873-1929), né à Muscarine dans l'Iowa aux États-Unis, était le fils d'un fermier devenu entrepreneur. De famille méthodiste traditionnelle, il fut baptisé enfant. Orphelin de mère à 12 ans, c'était un jeune homme sensible et assez ouvert au domaine de la spiritualité. Sa belle-mère était une croyante fervente qui lui a transmis le goût de la lecture de la Bible et des exercices de prières. À l'âge de 15 ans, PARHAM était déjà un bon orateur qui savait partager des messages sur invitation du pasteur lors des cultes dominicaux. Il se destinait au ministère du culte et intégra pour cela le « Southwestern College » de Winfield dans le Kansas. Étrangement, il finit par juger que les études étaient un frein à son ministère et y mit fin en 1893. Ne pouvant ainsi recevoir l'ordination pastorale, il officia comme prédicateur laïc dans une église locale méthodiste jusqu'en 1895, date à laquelle il jugea sans doute prétentieusement que les pasteurs n'y prêchaient pas de façon correcte, c'est-à-dire selon lui « sous l'inspiration directe du Saint-Esprit » (avec des sermons non préparés au préalable).

Il quitta alors le circuit officiel de la dénomination et s'improvisa prédicateur itinérant, indépendant de toute institution. Il prônait les idées d'une vague théologique revivaliste/évangélique, en rupture avec le méthodisme traditionnel, qui prit le simple nom de « Mouvement de Sainteté/Sanctification ». Cette vague cherchait à éliminer, ou à défaut amoindrir, le concept de « dénomination religieuse », avec l'idée de rendre chaque chrétien indépendant de toute organisation ecclésiale sur le plan de la foi, par une inspiration directe et miraculeuse du Saint-Esprit Qui travaillerait ainsi individuellement à leur consécration/sanctification.



En 1897, PARHAM et son fils nouveau-né tombèrent malades. Avant qu'un traitement quelconque ne leur soit appliqué, ils se rétablirent tous les deux sans explication. PARHAM attribua naturellement la guérison à Dieu, en réponse à ses prières. Cette expérience l'encouragea à prêcher la confiance en Dieu à côté de toute aide médicale, et donc la multiplication des prières pour obtenir la guérison divine.



En 1898, il s'installa à Topeka dans le Kansas qu'il considéra désormais comme son quartier général, y exploitant une mission et un bureau : « La Maison de Guérison du Béthel ». Il lança également la publication d'un journal chrétien intitulé « La Foi Apostolique » qui répandait abondamment sa théologie, laquelle paraissait aux yeux de beaucoup très personnelle. En 1900, PARHAM prit une année sabbatique qu'il réserva à faire le tour de toutes les dénominations « chrétiennes » présentes institutionnellement aux États-Unis (autant catholique romaine et protestantes) afin de connaître plus en détail les enseignements propres à chacune. Il rencontra dans le Maine le pasteur méthodiste indépendant Frank SANFORD (1862-1948) appartenant lui aussi au « Mouvement de Sainteté/Sanctification », et consacra le reste de l'année à le seconder dans sa mission de prédication appelée « Shiloh ».

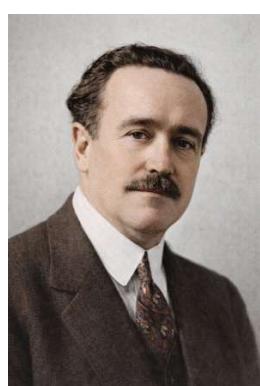


Revenu de son année sabbatique, PARHAM fonda à Topeka un nouvel institut d'enseignement biblique méthodiste indépendant qu'il appela le « Bethel Bible College ». Il l'organisa sur le modèle de l'institut de formation biblique de SANFORD et invita les pasteurs et les chrétiens, qui seraient intéressés de tout quitter pour le Christ, à abandonner leurs fonctions pour s'inscrire à son école et devenir d'authentiques « ministres du culte selon le cœur de Dieu ». Il réunit

alors une quarantaine de personnes toutes issues d'églises locales méthodistes. Le livre étudié était bien entendu la Bible, mais PARHAM, avec des recours aux livres théologiques ou historiques visant à l'éclairer ou la contextualiser. Cependant son programme d'étude consistait essentiellement en des lectures bibliques spontanées et en des interprétations personnelles « sous l'action directe du Saint-Esprit ». Son enseignement demeurait cependant fortement méthodiste et intégrait en parallèle des éléments de plusieurs théologies confessionnelles glanées au cours de son année sabbatique, principalement baptistes et mennonites.

Avant de commencer son école biblique, PARHAM avait entendu parler de personnes, dans des réunions baptistes tenus à Cherokee (Caroline du Nord), qui s'exprimaient dans leurs prières au moyen d'une langue inconnue d'elle-même et des autres alentour (expérience qu'on appelle théologiquement la « glossolalie ») et avait rapporté l'événement dans son journal. Ce don « charismatique » ainsi que d'autres, connus dans le Nouveau Testament et les Églises primitives, étaient expérimentés spontanément ça et là dans de nombreuses communautés chrétiennes revivalistes/évangéliques dans le monde, au cœur de ce réveil « charismatique » (« d'exercice de dons spirituels ») spontané et international de la fin du 19^{ème} siècle. À la fin de l'année 1900, PARHAM avait conduit ses élèves à comprendre qu'il devait y avoir une autre expérience majeure avec Dieu que la nouvelle naissance et la consécration/sanctification si essentielles, mais n'avait pas spécifiquement parlé de la glossolalie.

Son récit mis par écrit indique que c'est à la fin des classes en décembre qu'il quitta ses élèves pendant quelques jours en leur demandant d'étudier la Bible pour déterminer quels éléments de preuve étaient présents lorsque les Églises primitives ont reçu la puissance du Saint-Esprit. Les étudiants ont alors consacré ces jours à la prière et au culte, période culminant par une veillée de prière à l'école même le 31 décembre 1900. Le lendemain, 1^{er} janvier 1901, PARHAM était de retour et décida de tenir une réunion cultuelle avec ses élèves le soir même. C'est à ce moment qu'une de ses étudiantes, Agnes OZMAN (1870-1937) se sentit comme poussée à demander la prière des « frères » et des « sœurs » pour recevoir « la plénitude du Saint-Esprit » selon les critères qu'elle avait relevés dans le Nouveau Testament. À sa demande, PARHAM lui imposa les deux mains et tous prièrent en ce sens. Immédiatement après cela, elle commença à exercer la glossolalie qu'ils ont alors appelée « le parler en langues » selon une expression biblique.



Dans les jours suivants, PARHAM prit compte des avancées théologiques de ses élèves dans le domaine de l'approche du Saint-Esprit. Au bout d'une semaine, il pria Dieu avec ferveur de lui accorder la même expérience, et il l'acquit semble-t-il le soir même. À partir de là, c'est aussi le côté humainement fougueux (à la limite d'être perçu comme dominateur) de PARHAM qui prit malheureusement le dessus, et dans son enthousiasme zélé, il chercha à imposer cette expérience spirituelle à tous ses élèves en usant de beaucoup de sévérité plutôt déplacée. En conséquence, beaucoup d'entre eux quittèrent l'institut en déclarant à qui voulait entendre que PARHAM était dans l'erreur et virait au fanatisme. La presse locale s'empara de l'affaire et se mit à ridiculiser la « Bethel Bible College » en la taxant de nouvelle « Tour de Babel ». Les soutiens financiers diminuèrent alors très rapidement jusqu'à ce que PARHAM n'ait plus le choix que de mettre fin à ses fonctions à la tête de l'institut qui fut repris en main par les autorités méthodistes traditionnelles.



En 1902, PARHAM reprit son ministère itinérant et indépendant de prédicateur de l'Évangile et vint prêcher le « pouvoir de la guérison divine » dans un centre thermal populaire à El Dorado Springs dans

le Missouri. C'est là que dès 1903, avec les dons des auditeurs, il put redresser la barre de sa situation financière précaire. Dans ce centre, la fille d'un notable de Galena (Kansas) nommée Mary A. ARTHUR (future pasteure) répandit le témoignage selon lequel elle avait été guérie par l'intermédiaire de l'imposition des mains de PARHAM. Invité par la famille ARTHUR à venir prêcher à Galena dans un entrepôt, PARHAM décida de s'y rendre et de concentrer sa prédication sur la guérison divine en la faisant suivre de prières par imposition des mains. En janvier 1904, le journal « The Joplin Daily Globe » paraissant dans le Missouri rapporta que sur les milliers d'auditeurs de PARHAM, présenté comme un « revivaliste » (au sens d'instigateur de « réveil spirituel protestant ») environ 1 000 personnes avaient été guéries tandis que 800 non croyants ou agnostiques avaient expérimenté une conversion de cœur à Jésus-Christ.



C'est sur les bases de ces articles et autres témoignages que PARHAM fonda l'épine dorsale de sa théologie, reprise par des églises locales alentour qui vivaient une rupture avec les dénominations officielles « méthodistes » et « baptistes » pour diverses raisons. On parlait alors d'assemblées de « la Foi Apostolique ». PARHAM les encouragea immédiatement à cultiver l'aspect musical des cultes, à la manière baptiste, pour honorer Dieu d'une part et d'autre part rendre la foi chrétienne de son mouvement naissant moins « ennuyeuse » aux personnes extérieures, croyantes ou non.

En 1906, PARHAM commença à prêcher dans les communautés noires de Houston au Texas et « la Foi Apostolique » eut de plus en plus de succès. De nombreuses églises locales afro-américaines quittèrent alors les dénominations officielles « méthodistes » et « baptistes » pour se joindre à son mouvement naissant. Parmi eux se trouvait un pasteur baptiste afro-américain, William Joseph SEYMOUR (désormais en rupture avec son ancienne dénomination), qui embrassa la confession de PARHAM et devint son collaborateur principal dans la mission en milieu noir américain mais aussi en milieu latino-américain.

C'est à partir de là que tout s'effondra pour PARHAM. Alors qu'il avait envoyé SEYMOUR et une autre sœur afro-américaine, la pasteure Lucy FARROW, dans une mission de prédication à Los Angeles, cette mission fut si couronnée de succès qu'elle aboutit à un véritable réveil spirituel des chrétiens locaux qu'on surnomma plus tard le « Réveil d'Azuza Street ». PARHAM leur adressa alors une sévère critique concernant la formation d'assemblées mixtes qui réunissaient dans une même église locale des blancs et des noirs. SEYMOUR considéra alors comme anti-chrétien qu'un ministre du culte puisse avoir le moindre préjugé raciste. Il rompit avec PARHAM et prit en main le mouvement naissant d'Azuza Street.



En réalité, PARHAM n'était pas raciste à proprement parler. En effet, il avait été le premier de son mouvement à vouloir atteindre les populations afro-américaines et latino-américaines pour les inclure dans « la Foi Apostolique ». Cependant, il était aussi le fruit d'une éducation sociale, familiale et nationale (fondamentaliste) qui voyait toujours une distinction spirituelle entre blancs et noirs, soutenant comme biblique (sans réel fondement) la ségrégation raciale. Il désirait que toute âme soit sauvée, mais fidèle à son éducation et à la ségrégation raciale officielle des États-Unis d'Amérique, il désirait aussi que chaque « race » demeure séparée. Dès ce moment, PARHAM, rattrapé par sa fougue et une certaine susceptibilité, n'hésita pas à traiter SEYMOUR d'agent du diable s'opposant à la sainte volonté de Dieu. Car, pour lui, Dieu ne pouvait être autrement que d'accord avec les décisions politiques de la « sainte nation américaine », ce qui montre la difficulté humaine d'échapper aux schémas de pensées qu'on hérite d'une société, de sa famille et de certaines cultures.

sauvée, mais fidèle à son éducation et à la ségrégation raciale officielle des États-Unis d'Amérique, il désirait aussi que chaque « race » demeure séparée. Dès ce moment, PARHAM, rattrapé par sa fougue et une certaine susceptibilité, n'hésita pas à traiter SEYMOUR d'agent du diable s'opposant à la sainte volonté de Dieu. Car, pour lui, Dieu ne pouvait être autrement que d'accord avec les décisions politiques de la « sainte nation américaine », ce qui montre la difficulté humaine d'échapper aux schémas de pensées qu'on hérite d'une société, de sa famille et de certaines cultures.

Le point de désaccord doctrinal qui prévalut sur les autres devint la « glossolalie ». PARHAM soutenait que les « langues inconnues » pratiquées dans la prière « sous l'action du Saint-Esprit » étaient forcément des langues humaines existantes ou ayant existé (forme de glossolalie généralement appelée « xénoglossie ») et il s'opposait à la conception de SEYMOUR qui soutenait que ces « langues inconnues » pouvaient être tantôt de la xénoglossie mais plus souvent de la « pneumaglossie » (langue spirituelle de type angélique qui ne peut être exprimé par le langage humain et qui prend de fait la forme de babillements qui n'ont aucun sens pour l'entendement humain).

Le coup de grâce donné au ministère de PARHAM fut sa relation très proche avec un jeune homme de 22 ans qui faisait partie de sa chorale et que la presse nommait J. J. JOURDAN. En fin 1906, des allégations d'inconduites sexuelles entre les deux hommes ont commencé à circuler dans les assemblées originelles. Or, nous sommes à une époque où l'homosexualité était considérée comme un crime par les lois de tous les États américains. Il semble que lors de l'enquête policière, JOURDAN ait avoué entretenir une relation amoureuse et sexuelle avec le pasteur PARHAM. Ceci conduisit à leur arrestation en 1907 à San Antonio pour « infraction sexuelle contre-nature ». PARHAM nia plusieurs fois toute relation sexuelle avec le jeune homme qu'il disait considérer comme un petit frère, et



déclara qu'il s'agissait selon lui d'un piège tendu par un évangéliste (prédicateur public de l'Évangile) rival et malhonnête, nommé Wilbur Glenn VOLIVA (1870-1942), lequel voulait éviter la création d'une assemblée de « la Foi Apostolique » dans sa ville de Zion, en défenseur d'une position traditionnelle cessationiste. La presse relaya bien entendu l'affaire avec délectation. Cependant, du fait d'un manque de preuve évident, le procureur du district finit quand même par relâcher et abandonner toute poursuite à l'encontre de PARHAM et de JOURDAN. Le jeune choriste ne reparut jamais plus dans l'église locale du pasteur, ce que certains interpréteront comme un aveu de « mensonge » du jeune homme ne voulant pas faire face à celui qu'il avait ainsi trahi pour la cause de VOLIVA...



Quoi qu'il en fût réellement des faits, l'influence de PARHAM sur « la Foi Apostolique » commença alors à péricliter car elle était irrémédiablement entachée de la réputation que lui avait fait JOURDAN et les médias. Des affiches circulaient dans le mouvement, reproduisant une confession écrite

(vraie ou fausse ?) se prétendant de PARHAM sur ce qu'il appellerait son « péché de sodomie » commis sur le jeune JOURDAN. Ces affiches apparaissaient sur les murs avant même son arrivée dans les villes où il se rendait pour prêcher. PARHAM nia bien sûr avoir écrit cette confession, mais son existence délia les langues de beaucoup de ses proches collaborateurs qui témoignèrent alors, hors sujet, de ses « irrégularités financières » (par manque d'esprit de gestion) mais aussi de certaines de ce qu'ils percevaient personnellement comme ses « aberrations doctrinales » qu'ils s'efforçaient jusque-là d'étouffer. Le ministère de PARHAM prit alors peu à peu fin et la Réforme qu'il avait lancée trouva de suite son nouveau centre à Los Angeles, autour du pasteur SEYMOUR et de son « Réveil d'Azuza Street ».

**NAMELESS CRIMES IN TEXAS
CAUSE ARREST OF PARHAM
WHO MAKES CONFESSION**

Voliva Issues Flaming Circular Which Parham Attempts to Bar
From Mail: Comments are Vitriolic

In a broadside circular, recently issued at cause of unspeakable crimes on the Black Jesus Jesus, and caused by the Rev. Wilbur Glenn Voliva, is a scathing speech against the Pentecostal fanatic who has been the author of many new heresies. Voliva, an evangelist and leader of the revival conducted at the Majestic Theater, and J. J. Jourdan, a young man hymn singer, were held in the county jail, charged with the commission of an unnatural crime.

Help to Grand Jury.
Parham, famous evangelist, who has been the author of many new heresies, was held in the county jail, charged with the commission of an unnatural crime.

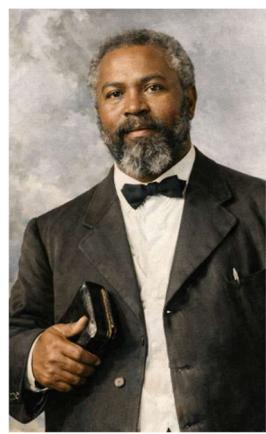
CLEARING PRICES
On All Accounts!

(Continued on page 5.)

Après cet épisode, PARHAM contracta une santé plutôt fragile. En 1927, peu avant un séjour en colonie britannique de Palestine, il développa des problèmes cardio-vasculaires qui s'accentuèrent à son retour en 1928. En janvier 1929, lors d'une séance de projection de diapositives retracant son voyage en terre sainte, PARHAM fut pris d'une violente crise cardiaque et s'effondra mort au milieu de ses quelques amis restés fidèles.

3. Le Réformateur effectif du pentecôtisme : William Joseph Seymour

William Joseph SEYMOUR (1870-1922), né à Centerville en Louisiane aux États-Unis, était le fils d'anciens esclaves noirs (libérés de fait par l'abolition de l'esclavage aux États-Unis en 1863). Ses parents avaient adopté de force la foi catholique romaine de leurs anciens maîtres et firent naturellement baptiser leur enfant à la paroisse catholique romaine de « l'Assomption », à Franklin. Cependant, ils trouvèrent une foi personnelle en Jésus-Christ auprès de missionnaires baptistes et finirent par intégrer l'église baptiste afro-américaine « New Providence », de Centerville, où le jeune SEYMOUR grandit au contact de la Bible et des chants de louange de type « negro-spiritual » et « Gospel ». Témoin de la violence raciale qui prévalait encore au Sud des États-Unis, mais aussi du système ségrégationniste qui avait pris la place de l'esclavage, il fit de l'égalité raciale sa principale préoccupation.



Dans les années 1890, SEYMOUR entreprit de voyager au nord du pays où la violence raciale était beaucoup moins importante et où la ségrégation pouvait connaître de grandes souplesses. En 1895, il intégra l'église méthodiste afro-américaine « Simpson Chapel » où il se convertit personnellement à Jésus-Christ et où il reçut consciemment le baptême. Il fréquentait également des milieux appartenant au « Mouvement de Sainteté/Sanctification », au contact d'un groupe de prière appelé « Les Saints de la Lumière du Soir » dans lequel un certain Daniel Sydney WARNER (1842-1895) façonna sa pensée théologique d'égalité des races dans la foi chrétienne. En 1901, SEYMOUR s'installa à Cincinnati où il fréquenta l'institut de formation biblique méthodiste local. Après avoir surmonté un épisode de variole, SEYMOUR fut ordonné pasteur. Toujours sensiblement baptiste, il préféra alors exercer au sein d'une dénomination officielle baptiste, tout en conservant les acquis théologiques de son passage dans le méthodisme, fréquentant toujours les « Saints de la Lumière du Soir ».

En 1906, après cinq ans de ministère exercés dans les milieux baptistes afro-américains de Jackson dans le Mississippi, SEYMOUR vint s'installer à Houston au Texas où il entra en contact avec PARHAM qui prêchait sa théologie de « la Foi Apostolique » dans les milieux afro-américains. Il fut profondément marqué par les enseignements de PARHAM sur les « charismes (dons spirituels) accordés aux croyants par le Saint-Esprit » et sur son idée d'étude biblique « sous l'inspiration directe du Saint-Esprit ». Malgré des désaccords concernant certains aspects de l'enseignement de PARHAM, il rompit avec sa dénomination officielle « baptiste » et se joignit au mouvement de « la Foi Apostolique », devenant l'assistant privilégié de PARHAM dans les milieux afro-américains mais aussi latino-américains.

En observant des manifestations spirituelles parmi les membres des églises locales de la « Foi apostolique », SEYMOUR développa, Bible en main, une pensée théologique à ce moment-là propre à lui selon laquelle cette expérience est distincte de la nouvelle naissance. Il lui donna selon une expression biblique le nom de « baptême du Saint-Esprit », considérant que le principal signe initial de cette étape spirituelle était la « glossolalie » (parler en langues).



Après quelques semaines, un pasteur de Los Angeles nommé Neely TERRY fit appel à « la Foi Apostolique » pour assurer une campagne de prédication. PARHAM y envoya SEYMOUR ainsi qu'une jeune sœur en Christ tout juste ordonnée pasteur nommée Lucy FARROW (1851-1911). Sur place, malgré les réticences de PARHAM, SEYMOUR accepta de devenir le pasteur assistant d'une église locale nommée « Holiness » (Sainteté) en rupture avec une dénomination officielle baptiste. Mais en deux semaines il s'attira les foudres du pasteur officiant HUTCHINS et de nombreux fidèles alors qu'il prêchait l'importance d'expérimenter la « glossolalie » qui assurerait l'accès au « baptême du Saint-Esprit ».

Sans endroit où aller, SEYMOUR et FARROW furent recueillis par un chrétien de la vague de la « Sainteté/Sanctification », Edward LEE, qui avait fondé récemment un groupe de prière indépendant se réunissant chez lui. Sous l'impulsion des enseignements enflammés de SEYMOUR, la maison devint trop petite pour accueillir les nouveaux fidèles et le groupe fut déplacé dans la maison d'un certain Richard ASBERRY. Là, SEYMOUR, FARROW, LEE et de nombreuses autres personnes réunies expérimentèrent ensemble le « baptême du Saint-Esprit » tant recherché et commencèrent à « parler en langue ». Il fut très clair que pour beaucoup il ne s'agissait pas de langues humaines et que cela prenait alors la forme d'un babillement inintelligible. SEYMOUR en conclut définitivement que les langues humaines n'étaient pas uniquement employées par Dieu dans la glossolalie (xénoglossie) mais qu'il pouvait aussi employer des langues spirituelles angéliques qui ne peuvent s'exprimer par la bouche humaine et prennent alors la forme de babillements inintelligibles (pneumaglossie).

Là encore, le local devint trop petit pour accueillir les nouveaux arrivants et le lieu de réunion fut déplacé dans une église locale en rupture avec une dénomination officielle méthodiste dont l'ancien pasteur fréquentait désormais l'assemblée de SEYMOUR. Elle se trouvait au « 312 Azusa Street » et la mission d'évangélisation de « la Foi Apostolique » qui commença ici prit le nom qu'on lui a retenu dans l'Histoire : le « Réveil d'Azuza Street ». De nombreuses autres églises locales dans tout Los Angeles finirent par s'y associer. Dès le départ, elles étaient toutes racialement égalitaires et réunissaient des blancs, des noirs et des latino-américains.



Quand PARHAM finit par se déplacer sur invitation pour prêcher à l'église locale d'Azuza Street, cet aspect le déplut énormément. L'enseignement même de SEYMOUR ne lui sembla pas tout à fait orthodoxe vis-à-vis de sa théologie personnelle. Au cours d'une prédication, il adressa à SEYMOUR et à son assemblée une critique très sévère en prêchant notamment, sur un style mélo-prophétique, que « Dieu est dégoûté de l'état du réveil ». SEYMOUR refusa

cependant de changer les doctrines de base qu'il avait posées au mouvement d'Azuza Street, car pour lui conformes aux écrits bibliques, et s'opposa directement à PARHAM qu'il accusait de faire preuve ici de racisme et d'étroitesse d'esprit. PARHAM retourna alors à Topeka et, sous la colère et la susceptibilité, commença à prêcher que SEYMOUR était un agent du diable opposé à la sainte volonté de Dieu. Il utilisa principalement le désaccord sur la glossolalie (car il refusait l'idée même de pneumaglossie et se méfiait de l'idée d'y voir un signe initial principal de l'action du Saint-Esprit) comme preuve de la chute de SEYMOUR et de la déchéance de la « Foi Apostolique » à Los Angeles. La rupture fut donc consommée. SEYMOUR n'écrivit jamais directement sur les déboires moraux et judiciaires postérieurs de PARHAM, mais il rappela à quelques reprises qu'un « homme de Dieu » reste humain et doit se confronter quotidiennement comme tout un chacun à l'orgueil, à la prétention ministérielle, à la tentation du péché, aux épreuves, à la calomnie et aux périls diverses tendus comme des pièges par l'ennemi de son âme, à savoir le diable. Il rappela souvent que le « réveil de Pentecôte » (ainsi qu'il appelait désormais la première vague « charismatique / pentecôtisante » montante) était avant tout l'œuvre de Dieu dans le monde d'alors, bien avant que PARHAM pose la première pierre de sa formalisation doctrinale. Il rappela aussi au passage qu'il n'était lui-même, tout comme PARHAM, qu'un serviteur dispensable que la grâce de Dieu avait employé pour y travailler.





SEYMOUR parlait beaucoup du « baptême du Saint-Esprit » et il employait souvent le terme « d'expérience de la Pentecôte »). Il donna de fait aux églises locales partisanes du « Réveil d'Azuza Street » le nom général « d'églises de Pentecôte ». Les chrétiens des autres dénominations désignèrent très vite leurs membres comme étant des « pentecôtistes », terme qui fut à la longue largement employé par les croyants concernés.

4. Le développement du pentecôtisme naissant

Le terme générique « la Foi Apostolique » cessa progressivement d'être utilisé à partir de 1907. Les églises locales ralliant ou issus de la Réforme de PARHAM et de SEYMOUR étant strictement de type congrégationaliste, elles se multiplièrent dans une parfaite indépendance les unes des autres pour former une véritable nébuleuse dans le monde sans la moindre représentation institutionnelle commune. Cette nébuleuse se répandit (en englobant notamment des églises locales déjà de nature « charismatique / pentecôtisante » par des réveils locaux) et vit de nombreuses communautés, en rupture « dénominationnelle » (en raison de leur foi dans les manifestations spirituelles actuelles de Dieu) avec le méthodisme, le baptisme ou encore d'autres confessions protestantes comme le presbytérianisme, la rejoindre en intégrant pour elles-mêmes les enseignements conjugués de PARHAM et surtout de SEYMOUR. Les termes « églises de Pentecôte » et « pentecôtistes », devenant peu à peu caractéristiques, étaient alors plus démonstratifs d'un ensemble pluriel sans cohésion que représentatifs d'un mouvement ou de plusieurs mouvements coordonnés.

Sur le sol américain, la majorité des premiers pentecôtistes, provenant du méthodisme suivant le « mouvement de Sainteté », avaient hérité de l'apport réformateur initial de PARHAM une doctrine clé du méthodisme traditionnel « de Sainteté », appelée la « sanctification totale ». Ce concept théologique, aussi appelé « perfectionnisme chrétien » enseignait l'idée qu'un véritable chrétien peut trouver plus ou moins rapidement en Dieu le chemin vers une totale « sainteté » ici-bas. Il reçoit la « grâce du Salut » à sa conversion, doit alors expérimenter ensuite une seconde forme de grâce dite de « sanctification totale » avant de pouvoir expérimenter « le baptême du Saint-Esprit ». En expérimentant cette « sanctification totale », il aurait désormais l'assurance de vivre ici-bas sans plus jamais pécher. Le péché survenant ensuite serait alors au compte d'une claire volonté de désobéir à Dieu et serait un signe de profonde déchéance chrétienne que des exclusions ecclésiales (ou « excommunications ») pourraient sanctionner. En vis-à-vis, une minorité croissante de pentecôtistes (par le ralliement massif de croyants issus du baptisme et du presbytérianisme), se plaçant sur le sujet comme héritier de l'apport réformateur effectif de SEYMOUR, n'adhéraient pas à cette conception qui demandaient quelque chose qui ne semblait pas possible du fait de la nature pécheresse de l'être humain et qui excluait le pécheur sans expression de « miséricorde » (c'est-à-dire de « compassion » accompagnée de « pardon »). En 1910, c'est un des pasteurs du pentecôtisme naissant à Chicago (anciennement pasteur baptiste élevé dans une famille presbytérienne), William Howard DURHAM (1873-1912) qui s'opposa publiquement à cette doctrine décrite comme « néfaste » et « non biblique » et qui exposa une autre doctrine jugée « conforme à la Bible » qui fut connue sous le nom de « l'œuvre accomplie ». Selon cette doctrine, il n'y a que deux expériences de grâces : la « nouvelle naissance » (conversion) et le « baptême du Saint-Esprit » (expérience de Pentecôte). La « sanctification/ consécration » est quant à elle un effet direct de la conversion (œuvre accomplie) et constitue un état d'esprit de soumission à la volonté de Dieu auquel le croyant travaille désormais. Sa nature de pécheur peut l'entraîner par faiblesse à pécher de temps à autre, sans volonté de rébellion, mais il est appelé à se relever de sa faute, se repentir et aller de l'avant, en recevant le pardon de Dieu (état de grâce). Par l'expérience d'une vie « sanctifiée / consacrée », il devient progressivement plus fort sur le plan spirituel et apprend à pécher de moins en moins. Il tend à la perfection mais ne peut l'atteindre ici-bas, la « sanctification totale » ne pouvant résulter qu'après son décès, une fois qu'il a quitté son enveloppe charnelle dans laquelle loge sa nature humaine pécheresse. L'accompagnement et le pardon de l'Église est alors un reflet de la grâce de Dieu dans sa vie.



À l'aube de la première guerre mondiale, la majorité absolue des pentecôtistes du monde avaient adopté la doctrine de « l'œuvre accomplie » en se désolidarisant de celle de la « sanctification totale ».

5. Organisations ecclésiales : les « Assemblées de Dieu » et les autres Églises pentecôtistes

En 1914, de nombreux pasteurs et piliers laïcs pentecôtistes ont commencé à réaliser que leur mouvement constituait un réveil mais aussi une Réforme protestante à part entière qui avait un impact profond dans les milieux où il s'étendait. Ils ressentirent alors le besoin de protéger et de préserver les fruits de ce réveil et de cette Réforme en créant une unité institutionnelle pentecôtiste, avec sa profession de foi clairement définie et officielle. En avril cette année-là, ils organisèrent à Hot Springs dans l'Arkansas une « assemblée générale des églises de Pentecôte », réunies à « l'Opera House », à laquelle assistèrent 300 pasteurs et piliers laïcs venant de 20 pays différents. Il s'agissait de discuter et de prendre des mesures sur un certain nombre de questions théologiques et fonctionnelles avec le but de former ensemble une confession revivaliste/évangélique coordonnée. Au terme de l'assemblée générale, ces conférenciers ne purent convenir



d'une unité internationale, mais la plupart des églises locales américaines représentées fondèrent ensemble et de suite « Le Conseil des Assemblées de Dieu des États-Unis d'Amérique », la première fédération nationale pentecôtiste de l'Histoire, clairement axée sur les enseignements de SEYMOUR (enracinée dans le baptême) et sur la doctrine de « l'œuvre accomplie » formulée par DURHAM.

La minorité qui ne se rallia pas aux « Assemblées de Dieu » (ADD) américaines, ne le firent pas parce qu'ils étaient quant à eux fortement attachés à la doctrine de la « sanctification totale ». Dans les décennies suivantes, ils s'organisèrent en de nombreuses petites Églises pentecôtistes indépendantes dont certaines existent encore de nos jours.

Dans les années suivantes, dans chaque pays où vivaient des communautés pentecôtistes, des tentatives similaires d'organisation commune furent entreprises. Les églises locales qui s'alignaient naturellement sur la profession de foi des ADD américaines formèrent également des « Églises » (systèmes ecclésiaux) nationales qui prirent également le nom « d'Assemblées de Dieu » (ADD). En France, par exemple, le pentecôtisme avait fait son apparition dans les années 1930 par le ministère d'un ancien prêtre/pasteur anglican de la « Basse-Église » devenu pentecôtiste, un britannique nommé Douglas SCOTT (1900-1967), missionnaire rattaché à l'église de Pentecôte « Elim » (membre des ADD d'Irlande). Il était venu en France sur l'invitation du prédicateur baptiste Félix GALLICE (1887-1960) et de sa collaboratrice Hélène BIOLLEY pour, à la base, travailler sa pratique de la langue française en vue d'une mission au Congo belge. Témoignant et prêchant dans des églises locales protestantes françaises, tant baptistes que réformées, SCOTT gagna à ses prédications le pasteur d'une petite église baptiste indépendante fondée



en 1890, Pierre NICOLLE, qui fit alors de son église locale la première « église de Pentecôte » en France. De là, SCOTT bénéficia de l'aide d'un ancien pasteur luthérien néerlandais passé lui aussi au pentecôtisme, Ove FALG (1900-1992), et rallia au mouvement de Pentecôte un certain nombre d'églises locales baptistes indépendantes et d'églises locales réformées qui, désormais en rupture confessionnelle, constituèrent ensemble en 1939 les « Assemblées de Dieu (ADD) de France ».



Les diverses fédérations pentecôtistes nationales dites des « Assemblées de Dieu » (ADD), tout en demeurant parfaitement indépendantes, entretiennent naturellement une communion et finirent par créer et rejoindre en 1988 une organisation internationale désormais appelée « l'Association Mondiale des Assemblées de Dieu ». La dénomination « Assemblées de Dieu » (abrégé « AG » en anglais et « ADD » en français) constitue encore aujourd’hui la principale dénomination protestante évangélique pentecôtiste, sur le plan historique et démographique.

Les Églises protestantes évangéliques « de Pentecôte » ou « pentecôtistes » (et particulièrement les ADD) constituent aujourd’hui encore l’expression directe de la Réforme pentecôtiste originelle et restent fidèles aux enseignements de base des co-Réformateurs de cette première vague « charismatique / pentecôtisante », et surtout de ceux de SEYMOUR. Les professions de foi de ces églises reflètent actuellement une forme mûrie de celle de l’église locale d’Azuza Street. Par opposition à d’autres vagues dites « charismatiques » qui sont survenues postérieurement (points abordés plus bas), on parle parfois aussi pour elles de « pentecôtisme traditionnel » (sans donner à l’adjectif une connotation de vieillissement qui n’est pas contractuelle) car issue de la toute première vague « charismatique / pentecôtisante » du protestantisme évangélique. D’ailleurs, ces Églises pentecôtistes traditionnelles se réservèrent en propre les désignations « d’Églises de Pentecôte » / « pentecôtistes » restée d’usage à travers les décennies, telle une référence à l’origine même de leur Réforme propre dont elles restent les garantes.



Le contenu officiel des professions de foi pentecôtistes reprend naturellement les avancées théologiques et les usages liturgiques du méthodisme et surtout du baptême, dont il est historiquement issu par PARHAM et SEYMOUR. La différence confessionnelle tient bien entendu dans la place théologique donnée par les pentecôtistes au Saint-Esprit et à Ses interactions avec le fidèle au travers du « baptême du Saint-Esprit ». Ce dernier, vu comme une étape supplémentaire de l’évolution du croyant (qui est encouragé à le chercher par la prière et à l'accueillir comme une grâce), est principalement et généralement reconnu par la réception du charisme particulier de « glossolalie » ou de « parler en langues ». Cette expérience dote également le fidèle de charismes dits « prophétiques » (paroles divinement inspirées de consolation, d'avertissement, de sagesse, et parfois de prédiction) et de divers charismes de guérison miraculeuse. Cependant, tout autre charisme n’ayant pas son vis-à-vis dans le récit biblique fait en contrepartie l’objet de profondes méfiances (et donc sujet à observation), voire de rejet (s’ils ont pour fruit des applications jugées antibibliques).

Les églises locales pentecôtistes (membres des ADD ou d’une autre dénomination pentecôtistes traditionnelles), quoi que fédérées entre elles, demeurent à la manière baptiste « congrégationalistes » (fortement « autonomes » les unes des autres). Elles affichent généralement à leurs portes le nom officiel de leur dénomination respective (parfois en précisant là qu'il s'agit d'une église locale « protestante », « évangélique » et/ou « de Pentecôte », voire « pentecôtiste »). Celles (majoritaires) qui appartiennent aux ADD affichent donc de préférence à leurs portes l’appellation « Assemblées de Dieu » (ADD). Cependant, il peut exister des fédérations nationales/régionales des ADD, ou alors des formations ecclésiales membres des ADD, regroupant certaines églises locales derrière une « dénomination propre ». C'est souvent le cas lorsque ces églises sont issues de la prédication et de l’organisation d'un même ministre du culte ou groupe de ministres du culte et qu’elles veulent demeurer fidèles à l'esprit de ce ministère, même après la disparition de la ou des personnes qui

l'incarnaient. Elles se reconnaissent alors au moyen d'une certaine uniformisation (non absolue) des usages ecclésiaux et par des contacts fréquents entre assemblées au moyen d'événements cultuels et culturels propres à leur formation ecclésiale. Les églises locales des ADD concernées peuvent donc aussi afficher à leurs portes (à la place ou en complément de l'appellation « Assemblées de Dieu ») cette dénomination propre. On peut, par exemple, trouver des ADD qui se désignent ainsi : « Église du Ressuscité », « Assemblées du Salut », « Mission Salut et Guérison », « Église Martin Luther King », etc.).

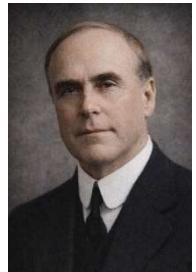


6. « Le pentecôtisme de l'unicité » : une dérive pentecôtiste hors protestantisme



On aborde ici le sujet délicat d'un mouvement dérivé du pentecôtisme, mais qui a fait le choix d'inscrire dans ses articles de foi **un aspect qui contredit fortement les fondements nicéens du christianisme authentique et qui, en conséquence, n'est pas à compter comme une confession protestante**. C'est une réalité sociologique religieuse, même si ses fondateurs sont initialement des pentecôtistes et si les Églises qui s'en réclament utilisent toujours le terme « pentecôtiste » pour se désigner elles-mêmes.

Peu avant la naissance des ADD américaines, un pasteur de la mouvance pentecôtiste naissante nommé Robert Edward McALISTER (1880-1953) avait mentionné dans un rassemblement de prière, au moment du service de baptême prévu ce jour-là, que les Apôtres du Christ baptisaient les nouveaux convertis « au nom de Jésus » sans utiliser les termes employés par Jésus-Christ dans les évangiles, à savoir « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». C'était en effet une réalité biblique qui s'explique généralement par une différenciation à faire entre la formule rituelle (« au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ») et l'appellation raccourcie donnée à l'époque au



baptême proprement chrétien (« baptême au nom de Jésus ») pour ne pas la confondre avec les baptêmes administrés symboliquement dans l'usage juif à l'occasion d'une démarche de repentance ou lors de la conversion d'un non-Juif au judaïsme. L'intervention de McALISTER était de l'ordre de l'enseignement et ne comportait pas de polémique. Son église locale rejoignit les « Assemblées de Dieu » à la formation de cette organisation ecclésiale en 1914. Mais en 1916, cette intervention qui avait inspiré un autre pasteur des ADD nommé Francis John EWART (1876-1947), amena ce dernier à faire part à McALISTER et à un autre pasteur des ADD nommé Glenn August COOK (1869-1947) de sa pensée concernant la remarque initiale de McALISTER. Les trois pasteurs en vinrent à conclure que seule l'expression « au nom de Jésus-Christ » était apostoliquement valable pour un baptême chrétien, et qu'elle indiquait que le nom de « Jésus » renvoyait à Dieu dans son ensemble. De ce fait, pour eux, Dieu ne saurait être une « Trinité » tel que définie fondamentalement dans la foi chrétienne nicéenne (soit trois personnes/hypostases distinctes formant un seul et unique Dieu). Ils affirmaient que Dieu ne serait qu'une seule et unique personne/hypostase qui est « Jésus », soit « Jésus-Christ », le nom étant pour eux l'équivalent total du tétragramme divin (YHWH/Le SEIGNEUR/L'Éternel) employé dans l'Ancien Testament. « Le Père » ne désignerait que Jésus Lui-même, mais dans Sa fonction paternelle envers les croyants. « Le Saint-Esprit » ne désignerait que Jésus Lui-même, mais dans Sa fonction d'intervention miraculeuse et spirituelle... Ils commencèrent de suite à prêcher cette doctrine dans leurs églises locales, et demandèrent à tous les fidèles qui avaient été baptisés « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » d'être à nouveau baptisés « au nom de Jésus ».



Cette doctrine et son application déclenchèrent une grande polémique dans les ADD. Les autres pasteurs, confirmés par l'instance dirigeante, condamnèrent la doctrine unitaire et les suppositions théologiques de McALISTER, EWART et COOK. Comme ils perduraient dans leurs affirmations, ils furent de suite exclus



des ADD et amenèrent leurs églises locales (gagnées à leurs enseignement) avec eux. Les trois pasteurs formèrent alors une « Église » dite « pentecôtiste unitaire » qu'ils appellèrent « l'Assemblée Générale des Assemblées Apostoliques ». Dans la foulée, un autre pasteur pentecôtiste indépendant nommé Garfield Thomas HAYWOOD (1880-1931) finit par être convaincu de leurs enseignements et les rejoignirent dans leur mouvement naissant. Les quatre pasteurs considérèrent que ce mouvement constituait une confession chrétienne à part entière à laquelle ils donnèrent le nom de « pentecôtisme de l'unicité » (dont les membres sont appelés des « pentecôtistes unitaires »). Leurs deux organisations fusionnèrent alors en 1917 pour constituer une unique « Église » qu'ils nommèrent « les Assemblées Pentecôtistes du Monde » (abrégé en anglais PAW).

En 1924, la mixité « raciale » des églises locales des « Assemblées Pentecôtistes du Monde » finit par déranger certains pasteurs blancs qui donnaient un crédit spirituel à la ségrégation raciale faisant encore rage aux États-Unis à cette époque. Ils décidèrent de quitter cette « Église » pour en former une autre dans la même lignée confessionnelle qu'ils nommèrent « l'Alliance Ministérielle Pentecôtiste » et qui changea de nom en 1932 pour devenir « L'Église Pentecôtiste, Incorporated ». En 1925, L'Église PAW subit un grand schisme qui donna naissance à trois autres « Églises » pentecôtistes unitaires : « les Églises apostoliques de Jésus-Christ », « l'Alliance ministérielle pentecôtiste » et « l'Église d'Emmanuel en Jésus-Christ ». En 1927, « l'Église d'Emmanuel en Jésus-Christ » et « les Églises apostoliques de Jésus-Christ » fusionnèrent pour donner naissance à « l'Église apostolique de Jésus-Christ ». En 1931, « l'Église apostolique de Jésus-Christ » et l'Église PAW fusionnèrent pour former une « Église » qui conserva le nom « d'Assemblées Pentecôtistes du Monde » (PAW). Enfin, en 1936, « L'Église Pentecôtiste, Incorporated » revint sur ses décisions ségrégationnistes et, en 1945, fusionnèrent avec l'Église PAW pour devenir ce qui est encore de nos jours sur le plan démographique la plus grande Église pentecôtiste unitaire : « l'Église Pentecôtiste Unie Internationale » (abrégé en anglais UPCI). Dans les années 2000, le pentecôtisme unitaire a été introduit en France dans des œuvres missionnaires et a pris le temps de s'enraciner dans la formation d'assemblées pentecôtistes unitaires non déclarées. En 2021, ces assemblées françaises formèrent ensemble la « Fédération des Églises Pentecôtistes Unies de France », appelée plus couramment « l'Église Pentecôtiste Unie de France » (EPUF).

Il est à noter que cette confession dite « pentecôtiste unitaire », malgré une source originelle commune, n'a aucun lien avec les Églises proprement protestantes évangéliques pentecôtistes. Le pentecôtisme traditionnel déplore l'utilisation de l'adjectif « pentecôtiste » par un mouvement religieux qui, à ses yeux, a déformé la doctrine de la « Trinité » pour en faire une doctrine « unitaire » non justifiée sur le plan biblique. De même, la position des pentecôtistes unitaires niant la « Trinité » les met en porte-à-faux avec le fondement nicéen de la foi chrétienne authentique. Ceci implique que **leurs organisations ne sont pas à considérer comme « protestante » et leur théologie de la personne de Dieu est considérée comme une « hérésie totale »**, autant par les protestants (historiques et évangéliques) que par les catholiques et les orthodoxes.

7. Une deuxième vague « charismatique » : Le « Renouveau Charismatique »

À la fin des années 1950, la foi et les usages des pentecôtistes provoquèrent une certaine réflexion théologique parmi les membres d'Églises protestantes historiques. Cette réflexion existait à plusieurs niveaux, du simple fidèle aux grands théologiens, débouchant sur la conversion de certains piliers ecclésiaux, sinon au pentecôtisme



lui-même du moins à une expérience spirituelle et miraculeuse forte en lien avec l'Esprit Saint. Leurs plus grands représentants furent, côté Royaume-Uni, l'anglican de la « Basse-Église » Michael HARPER (1931-2010) et côté États-Unis, le presbytérien Rodman WILLIAMS (1918-2008), le réformé d'origine hollandaise Harald BREDESEN (1918-2006) et l'épiscopalien Dennis BENNETT (1917-1991). Du travail de prédication de ces hommes naquirent à l'aube des années 1960 des « groupes de prière charismatiques » (intégrant dans leur foi le principe spirituel de l'exercice de « charismes » venus de l'Esprit Saint) qui restèrent jusqu'à nos jours plus ou moins marginaux au sein des Églises protestantes historiques.

La particularité de cette vague « charismatique » naissante, par rapport à la première (le pentecôtisme), est une tempérance concernant d'une part le don moderne de « glossolalie » (ou « parler en langue ») qui n'est plus nécessairement perçu comme le signe initial principal d'un « baptême dans l'Esprit Saint » ou « effusion de l'Esprit Saint » (selon les expressions privilégiées dans ce milieu) mais comme un don parmi les autres que beaucoup de « baptisés dans l'Esprit Saint » peuvent ne pas recevoir alors qu'ils exercent d'autres charismes tout aussi voire plus importants (comme la réception et la transmission de messages dits « prophétiques »).

D'autre part, la moitié des croyants suivant cette nouvelle vague charismatique exprime aussi une tempérance dans sa perception théologique du « baptême dans l'Esprit Saint » ou « effusion de l'Esprit Saint », lequel n'est plus perçu par elle comme une expérience dissociée de la conversion personnelle au Christ (ou régénération par l'Esprit Saint). Dans cette catégorie, on explique que le chrétien réellement converti possèderait de suite, comme dans un « pack spirituel » consécutif à la réception de l'Esprit Saint dans son être (temple vivant de l'Esprit Saint), toutes les facultés « charismatiques » que Dieu lui a accordées en propre selon Sa souveraineté divine. Cependant, le démarrage de l'exercice de ces « charismes » peut ne pas se manifester de suite, soit que le croyant se trouve dans un milieu théologique qui l'étouffe en niant l'existence actuelle d'un « charismatisme » biblique au sens large (le cessationisme), soit qu'il n'est pas encore assez mûr dans la foi pour prendre conscience de ces capacités spirituelles en Christ et les utiliser au nom du Christ. Le démarrage de l'exercice des charismes peut alors être éventuellement appelé « baptême dans l'Esprit Saint » ou de préférence « effusion de l'Esprit Saint ». L'autre moitié des croyants qui suivent cette nouvelle vague conserve cependant l'idée de « baptême dans l'Esprit Saint » comme une expérience dissociée de la conversion personnelle. De petites nuances qui les font globalement paraître comme des sortes de « nouveaux charismatiques / pentecôtisants modérés » en comparaison aux pentecôtistes dits « traditionnels ».

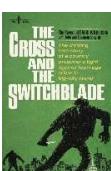
Au fil de rencontres inter-ecclésiales, ces groupes contribuèrent à la naissance d'églises locales évangéliques « charismatiques libres/indépendantes » (et non perçu comme « pentecôtistes » à proprement parler même si certaines ont une tendance théologique très proche voire exactement la même), et à faire également réapparaître le « charismatisme » au sens large (« expérience de la Pentecôte ») dans les confessions évangéliques d'où il était sorti : le méthodisme et surtout le baptême.

Un certain nombre de croyants méthodistes et baptistes passèrent en effet à la sensibilité spirituelle de cette deuxième vague (avec ses nuances modérées) mais également de la première vague pentecôtisante dite « traditionnelle » au contact de plus en plus régulier avec des ADD considérées comme des « églises sœurs sur le même fondement théologique ». C'est à partir de là qu'il est devenu important de faire la distinction entre d'une part les termes théologiques « pentecôtisme / charismatisme » désignant la foi en l'action miraculeuse du Saint-Esprit, et d'autre part avec les termes confessionnels « pentecôtisme » (première vague d'Églises protestantes évangéliques qui l'exercent) et « charismatisme » (deuxième vague d'Églises protestantes évangéliques qui l'exercent).

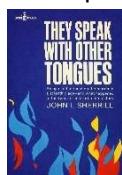
Cette deuxième vague « charismatique » reçut dans le cours des années 1960 le surnom usuel de « Renouveau Charismatique », avec l'idée qu'elle renouvelait la vague « charismatique » historique (le pentecôtisme), tout en voulant l'affiner théologiquement au fil de l'enseignement de la Bible.



Cependant, et de façon étonnante, **le même phénomène prit racine au sein de l'Église catholique romaine, donc hors protestantisme**, à la suite de la démarche de deux responsables d'étudiants de la paroisse catholique américaine de « Saint John » dans le Michigan : Steve CLARK (1940-2024) et Ralph MARTIN (né en 1942). Invités en 1966 à un congrès organisé à l'Université catholique de Duquesne, à Pittsburg en Pennsylvanie, ces deux hommes firent la rencontre des enseignants laïcs de l'établissement, lequel était placé sous la direction de l'Ordre monastique des « Pères du Saint-Esprit ». Ils leur confièrent alors deux ouvrages pentecôtistes qu'ils avaient eu l'occasion de lire et qui leur avaient donné du courage et un certain regain de foi dans le cadre de leur mission auprès des étudiants.

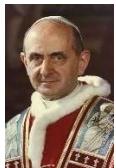


Le premier livre intitulé « La Croix et le Poignard » avait été écrit en 1964 par David WILKERSON (1931-2011), alors pasteur des ADD (puis fondateur en 1987 de l'Église pentecôtiste indépendante « Times Square » située à New York). Il constituait le récit de la mission de ce pasteur de campagne auprès des jeunes délinquants et membres de gangs de la ville de New York, provoquant des conversions en masse à Jésus-Christ et la restauration miraculeuse de vies brisées d'adolescents (remis de diverses addictions et de leurs tendances à la violence et au banditisme). Ce pasteur pentecôtiste, qui plus tard œuvra humblement et prudemment dans le domaine « prophétique », est considéré aujourd'hui comme ayant fortement contribué par son ministère à la fin de la « guerre des gang » dans la grande mégapole américaine. Il fut le fondateur de l'association multiconfessionnelle chrétienne « Teen Challenge International » qui continue actuellement dans de nombreux pays anglophones son œuvre socio-spirituelle auprès des jeunes délinquants. Le deuxième livre intitulé « Ils parlent en d'autres langues » avait été écrit en 1965 par John Lewis SHERRIL (1923-2017), théologien des ADD. Il constituait un précis théologique sur le « baptême du Saint-Esprit » dans le Nouveau Testament et le pentecôtisme contemporain, mettant naturellement l'accent, en tant que signe initial principal, sur la « glossolalie » ou « parler en langues », tout en dénonçant les dérives mystiques non chrétiennes qui « singent » parfois ce don ou « délirent » en pensant l'avoir effectivement.



La lecture de ces livres poussa en 1967 quatre de ces enseignants bouleversés à prendre contact avec un pasteur épiscopalien de la « Basse-Église » William LEWIS qu'ils savaient être prédicateur d'une doctrine « charismatique » voisine du pentecôtisme. Celui-ci les redirigea vers un groupe presbytérien du « Renouveau Charismatique » mené par une certaine Florence DOEDGE (1919-2024). Invités à une réunion de groupe, les quatre enseignants s'y rendirent et l'un d'eux, après imposition des mains et prière de DOEDGE, reçut et manifesta ce qui était désigné là-bas comme étant « l'effusion de l'Esprit Saint ». De retour à l'Université de Duquesne, l'enseignant en question reprit contact avec CLARK et MARTIN. Ensemble, ils contribuèrent à répandre l'expérience parmi les étudiants de l'établissement mais aussi d'autres établissements d'études supérieures catholiques américaines : « Southbend » dans l'Indiana, « Ann Arbor » dans le Michigan, « Los Angeles » en Californie et « la Nouvelle Orléans » en Louisiane.

Des groupes de prières dits « charismatiques » catholiques romains virent alors spontanément le jour un peu partout aux États-Unis, et la même année CLARK et MARTIN démarrèrent la première communauté catholique dite « charismatique » à Ann Arbor nommée « Parole de Dieu ». Dans les années qui suivirent, de nombreuses autres dites « Communautés Nouvelles » (selon le vocable catholique officiel) virent le jour un peu partout dans le monde se rattachant directement ou indirectement à cette deuxième vague « charismatique » pourtant d'origine clairement protestante évangélique.



Le « Renouveau Charismatique », version catholique romaine, fut très tôt l'objet de méfiance, de critiques et de rejet par les autorités épiscopales de la confession catholique mais il fut toléré du fait de la sympathie qu'il inspirait au pape Paul VI (1897-1978), parlant de lui comme d'une « chance pour l'Église » (sous-entendu catholique romaine). Les premiers groupes et les premières communautés du mouvement étaient cependant beaucoup trop proches du protestantisme dans son expression évangélique pour faire l'unanimité des évêques. Les membres des groupes, tout en participant à la vie paroissiale catholique classique, se réunissaient régulièrement en semaine dans des locaux privés pour officier sous la direction d'un laïc à qui ils donnaient le titre non officiel de « berger » (un synonyme de « pasteur »), et se livrer à des réunions de prière proches des cultes dominicaux protestants évangéliques. À ces occasions, ils donnaient libre court à une lecture de la Bible non cadrée par le clergé et à son interprétation personnelle « sous l'inspiration directe du Saint-Esprit ». Les membres des « Communautés Nouvelles », forts de faire partie de communautés officielles établies, avaient également des orientations ecclésiales proches des Réformes protestantes évangéliques.



Les évêques catholiques romains craignaient beaucoup un nouveau schisme et la formation de nouvelles Églises hors catholicisme romain. Pour prévenir ce genre de scission, les autorités ecclésiastiques s'employèrent dès les années 1980 à infiltrer groupes et communautés « charismatiques » catholiques par le biais de prêtres et de diacres référents, afin de les amener à s'éloigner d'une approche directe, sans « garde-fou », de la Bible et retrouver le sens théologique d'un catholicisme pur et dur. Pour la grande majorité, les groupes (informels) disparurent peu à peu, absorbés par les activités paroissiales classiques, tandis que se développent encore aujourd'hui tout un foisonnement de dites « Communautés Nouvelles » (appelées « Parole de Dieu », « L'Emmanuel », « Le Chemin Neuf », « Les Béatitudes », « Marie-Mère-De-Tendresse », « Famille Marie Jeunesse », etc.) où les « charismes » sont devenus, ou ont toujours été, assez rares voire inexistant, excessivement encadrés quand ils surviennent, s'exprimant alors d'une façon bien différente des premières manifestations, surtout depuis que la plupart de ces communautés se placent sous le « patronage » de la « Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu »... D'ailleurs, dans de nombreux diocèses, les autorités épiscopales catholiques romaines parlent désormais pour ces communautés de « Renouveau Diocésain », en préférence au terme « Renouveau Charismatique ».

Quelques rares « Communautés Nouvelles » du « Renouveau Charismatique/Diocésain » catholique romain ont instauré dans les années 1970, et plus ou moins conservé jusqu'à ce jour, des liens œcuméniques avec des Églises protestantes (surtout historiques et plus rarement évangéliques « charismatiques »). La plus impliquée dans ce contact œcuménique reste la communauté catholique du « Chemin Neuf ». Quoi qu'il en soit, il est important de se rappeler que les expressions catholiques (qu'elles soient romaines ou de la « Haute-Église » anglicane/épiscopienne) du « Renouveau Charismatique/Diocésain » n'ont à ce jour plus qu'une inspiration évangélique lointaine leur servant de base à l'expression « charismatique » (rare ou inexistante mais faisant l'histoire indéniable de leurs origines communautaires) dans le cadre d'une foi désormais profondément catholique. **Elles ne sont donc pas à compter comme des expressions protestantes.**

8. Un fruit notable du Renouveau Charismatique : le « néo-évangélisme » ou « nouvel évangélisme »

Dans le sillage du « Renouveau Charismatique » (dès les années 1960), à côté de son impact notable dans le protestantisme historique et une petite frange du catholicisme romain, quelques assemblées revivalistes/évangéliques américaines et canadiennes (des églises locales indépendantes) se formèrent



spontanément en alliant une orthodoxie doctrinale de type baptiste à une théologie dite « charismatique libre » (c'est-à-dire sans codifier dans une profession de foi ce qui a trait à « l'effusion de l'Esprit Saint » dont l'expérience doit rester personnelle, non cadrée par une autorité humaine

et soumise au bon vouloir de Dieu). Par différenciation avec les églises locales proprement pentecôtistes (ADD ou autres), on donna un temps à cette nouvelle nébuleuse sans institution le nom très flou « d'églises évangéliques charismatiques libres/ indépendantes ». Ces assemblées « charismatiques » indépendantes influencèrent beaucoup les autres églises locales alentours (de toutes les dénominations évangéliques, y compris celles qui sont traditionnellement cessationnistes) par le dynamisme spirituel qu'elles savaient exprimer quant à l'évangélisation et la consécration/ sanctification. Ces églises locales lancèrent ainsi une mouvance d'unité fraternelle pratique entre toutes les églises locales évangéliques de toute dénomination, passant par une estime mutuelle de chaque composant de cette aile du protestantisme.

Cette mouvance se répandit dans le monde entier, en dehors de toute cloison confessionnelle et/ou dénominationnelle, et trouva son porte-drapeau dans le ministère itinérant d'un célèbre évangéliste baptiste américain (pasteur de la « Southern Baptist Convention ») nommé William, dit « Billy » GRAHAM (1918-2018). On en parla alors comme du « néo-évangélisme » ou d'un « nouvel évangélisme », par différenciation à un dit « vieil évangélisme », perçu comme poussiéreux par son trop plein de fondamentalisme (dont l'intégrisme pouvait parfois être sur certains points en opposition avec l'enseignement biblique) et son étroitesse d'esprit.



GRAHAM travailla de concert avec le pasteur et théologien anglican de la « Basse-Église » John STOTT (1921-2011), initiateur d'une aile évangélique anglicane proche du méthodisme, pour que cette mouvance interconfessionnelle aboutisse en juillet

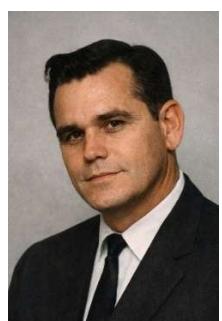
1974 à la tenue du « Congrès International Pour l'Évangélisation Mondiale » (CIPEM) réuni dans la ville de Lausanne (en Suisse). Rassemblant plus de 4 000 délégués (pasteurs ou



autres) de presque toutes les dénominations et mouvements protestants évangéliques et venus de 150 pays dans le monde, le CIPEM se conclut par la rédaction commune de ce qu'on appelle aujourd'hui « la Déclaration de Lausanne », un texte co-signé par tous les participants et qui détermina pour la première fois de l'Histoire les points d'unité théologique entre les différentes confessions protestantes évangéliques. Le CIPEM et sa Déclaration initièrent ce qu'on appelle aujourd'hui « le Mouvement de Lausanne » qui amorça un renforcement et une meilleure qualité des liens et des œuvres interconfessionnels protestants évangéliques, tant aux niveaux nationaux qu'au niveau international.



9. Une expression phare du Mouvement de Lausanne : « Jeunesse en Mission »



En 1956, Loren CUNNINGHAM (1935-2023) était étudiant en théologie. Originaire de Taft en Californie (États-Unis), ce pentecôtiste des ADD se destinait à devenir pasteur. Il témoigna plus tard avoir reçu cette année-là une « vision » de Dieu pour la création d'une organisation d'évangélisation internationale. Devenu pasteur d'une église locale pentecôtiste, il fut très tôt inspiré par la mouvance d'unité fraternelle pratique inter-évangélique qu'avait initiée des églises locales évangéliques libres/ indépendantes du « Renouveau Charismatique ». En 1960, avec son épouse Darlene, il fonda à Los Angeles l'organisation dont il avait reçu la vision et l'inscrivit dans le sillon de cette mouvance « charismatique ». Ils lui donnèrent le nom de « Jeunesse en Mission » (JEM), avec pour devise : « Connaître Dieu et Le faire connaître ».



Le programme de JEM se présenta en trois points centraux : l'évangélisation, la formation de disciples et l'aide humanitaire. Sa première mission en 1961 s'opéra au Libéria pour construire une route à travers la jungle. JEM se veut une organisation à la fois non confessionnelle (même si ses fondateurs sont pentecôtistes) et communautaire. Ce n'est donc pas une Église (système ecclésial) et ses membres peuvent appartenir à n'importe quelle dénomination protestante évangélique, qu'elle soit d'ailleurs de tendance « charismatique / pentecôtisante » ou non. Les missions se multiplièrent jusqu'à nos jours



et, entre 1978 et 2003, JEM a dû travailler sous l'affiliation d'une ONG chrétienne nommée « Mercy Ships » avant de devenir elle-même une ONG à part entière. Depuis, l'organisation multiplia ses bases et elle compte aujourd'hui 1 100 communautés réparties en 180 pays. En France, elle obtint en 1983 le statut d'organisation de jeunesse au sein de la « Fédération Protestante de France » (point abordé plus bas), et travaille aussi en étroite collaboration avec le « Conseil National des Évangéliques de France » (point abordé plus bas).

En 1973, Rolf SCHNEIDER (né en 1955) et son épouse Maryse furent nommés responsables du département « Musique » des communautés JEM francophones (localisées en Suisse et en France). En 1974, avec l'aide de Linda PANCI-MCGOWEN, Sylvain et Line FREYMOND, ainsi que Stéphane et Simone UNGER, ils firent éditer pour les besoins de la louange lors de leurs réunions communautaires un recueil de chants intitulé « J'aime l'Éternel ». Le recueil était relié en spirale et était destiné à recevoir régulièrement de nouvelles pages à adjoindre. Il contenait certes d'anciens chants emblématiques de la louange protestante francophone, mais aussi de nombreuses nouvelles compositions issues de compositeurs et interprètes de toutes les dénominations protestantes et même de communautés et groupes du « Renouveau charismatique » catholiques dans la mesure de paroles qui font unanimité de la foi chrétienne. Dans une période où les protestants francophones désiraient ardemment renouveler leur registre de louange, ce recueil se répandit à presque toutes les assemblées protestantes et fut utilisé pour les besoins du culte par de plus en plus d'églises locales protestantes



(historiques comme évangéliques) suisses romandes, françaises, belges, québécoises et finit par impacter l'ensemble du monde protestant francophone dans son expression musicale. Aujourd'hui, avec quatre volumes imprimés, les recueils « J'aime l'Éternel » comptent globalement plus de 1 000 chants.



10. Un certain réveil « charismatique/pentecôtisant » dans les dénominations évangéliques

À partir des années 1960, passées les décennies d'incompréhension voire de rejet théologique, le principe général de « charismatisme » (« expérience de Pentecôte ») revint frapper à la porte d'anciennes dénominations protestantes évangéliques – à savoir le baptisme et le méthodisme – principalement en contact avec le « Renouveau Charismatique » (deuxième vague) des milieux protestants historiques (principalement réformés/presbytériens). Il y reçut meilleur accueil qu'à ses débuts au temps du « réveil charismatique/pentecôtisant » (première vague devenue traditionnelle), surtout parce qu'il avait fait l'objet d'une plus profonde réflexion théologique et spirituelle, tant dans le milieu réformé/presbytérien que dans le milieu anglican/épiscopalien, laquelle fut sérieusement prise en considération comme objet d'étude et de méditation par des théologiens et pasteurs méthodistes et baptistes.

Aujourd'hui, une minorité de méthodistes et une confortable partie des baptistes exercent une foi chrétienne clairement « charismatique » au sens large, tout en restant profondément enracinés dans leurs théologies confessionnelles respectives, les méthodistes concernés selon le « Renouveau Charismatique » (deuxième vague), les baptistes concernés selon le « Renouveau Charismatique » ou le « pentecôtisme » (deuxième vague ou première vague dite traditionnelle).

Aujourd’hui, le « pentecôtisme/charismatisme » au sens large (« expérience de la Pentecôte »), lorsqu’il est développé et exercé dans un milieu protestant évangélique classique et reconnu dans le monde protestant est couramment désigné comme une « **sensibilité pentecôtisante** ». Est donc « pentecôtisant » un chrétien protestant ou une communauté protestante qui exerce une foi chrétienne « pentecôtiste/charismatique » au sens large (« expérience de Pentecôte »). Pour ceux qui l’exerce selon la première vague de réveil, on parle proprement de « pentecôtistes » (s’ils appartiennent à une église clairement pentecôtiste comme par exemple les ADD) ou de chrétiens « pentecôtisants » s’ils appartiennent à une église qui n’est pas institutionnellement pentecôtiste (baptiste, méthodiste ou autre). Le terme « charismatique » seul est maintenant plus couramment utilisé pour désigner ceux qui l’exerce selon la deuxième vague de réveil dite du « Renouveau Charismatique ». Ensemble on aime à les désigner globalement comme étant des « **chrétiens de Pentecôte** », terme jusqu’ici plutôt réservé aux seuls pentecôtistes.

11. « Les néo-charismatiques » : une vague pas toujours évangélique aux dérives sectaires récurrentes



Nous abordons pour finir une **mouvance controversée, complexe et clairement problématique**. Elle est traitée à part car **son appartenance au vrai protestantisme est sujet à débat en fonction des communautés locales et des ministres du culte qui la représentent**. Et globalement, **ses usages et enseignements problématiques ont plutôt tendance à l'exclure du vrai protestantisme évangélique**, même si les concernés revendiquent unanimement d’être des « évangéliques » (voire selon un abus de langage des « évangélistes ») ou des « protestants évangéliques » : les « néo-charismatiques » (parfois dénommés improprement « néo-pentecôtistes » ce qui n’est pas très juste étant donné un point de départ situé dans la « deuxième vague charismatique »).

De nombreuses dénominations de cette mouvance sont connues pour leurs dérives sectaires avérées, notamment sur le plan de l’autorité ministérielle, de la manipulation mentale ou des détournements financiers. **Il est difficile d'y voir les frontières entre les églises locales minoritaires qui ne s'inscrivent pas dans ces dérives et celles qui y sont impliquées fortement**. Certaines pratiques et pensées théologiques qui leur sont propres se sont parfois aussi répandues dans une minorité d’églises locales évangéliques de courant « pentecôtiste » ou « charismatique », ce qui rend encore les choses compliquées pour en appréhender les frontières. Les églises locales qui se prétendent « évangéliques » et se réclament de cette mouvance, la font remonter à ce qu’ils appellent pour leur part un « réveil spirituel » auquel ils donnent volontiers le nom de « troisième vague charismatique », **appellation largement contestée par les Églises pentecôtistes et par les Églises et mouvements du « Renouveau Charismatique » protestant**. Remontons les origines.

À la fin des années 1970, des étudiants de « l’Orphelinat et École Sharon » (situé dans le Saskatchewan au Canada) déclarèrent avoir « reçu la révélation prophétique » qu’un « grand réveil spirituel mondial » était sur le point de débuter dans l’Église universelle de Jésus-Christ, comme signe de Son retour prochain. Quelques églises locales « charismatiques libres/indépendantes » canadiennes (donc affiliées clairement au « Renouveau Charismatique »), se basant sur ces dites « paroles prophétiques », travaillèrent alors à initier et provoquer ce nouveau « grand réveil » en Amérique du Nord.



Afin de préciser un cadre doctrinal commun, puisque se voulant « protestantes évangéliques », elles se fondèrent ensemble sur les écrits marginaux de pasteurs contestés des 19^{ème} et 20^{ème} siècles : Phineas QUIMBY (1802-1866) dont l’une des adeptes, Mary Baker EDDY (1821-1910), fonda ensuite la secte de la « Science Chrétienne », Essek William KENYON (1867-1948) fondateur du mouvement sectaire « Word-Faith », Kenneth HAGIN (1917-2003) pasteur excommunié des « Assemblées de Dieu » pour ses enseignements non bibliques, Oral ROBERTS (1918-2009) télé-évangéliste initiateur de la



pratique dite « charismatique » du « Repos de l'Esprit », Franklin HALL initiateur de la pseudo « astrologie chrétienne », William BRANHAM (1909-1965), Gordon LYNDsay (1906-1973), Rodney HOWARD-BROWNE (né en 1961), etc. À partir de ce socle doctrinal très composite et plus ou moins rejetée du monde protestant évangélique déjà présent à cette époque, ces assemblées multiplierent les manifestations cultuelles communes et abandonnèrent la voie du « Renouveau Charismatique », où ils s'inscrivaient jusqu'ici, pour explorer une nouvelle « voie spirituelle ».

Cette nouvelle prétendue « Réforme protestante charismatique » amena dans les années 1980 une multiplication phénoménale d'églises dites « évangéliques » (incluant alors de nombreuses églises locales anciennement pentecôtistes en rupture confessionnelle ou alors charismatiques indépendantes/libres) voulant suivre ce mouvement religieux au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, puis dans le monde entier. Tout ceci conduisit à ce que les membres de ces Églises ont appelé la « Bénédiction de Toronto » (Canada), à savoir « un épanchement du Saint-Esprit » qui se serait produit en 1994 à l'église « Toronto Airport Vineyard » (qui suivait la mouvance naissante) où les fidèles, décrits comme « ivres de l'Esprit », furent sujets à des éclats de rires incontrôlés, des hurlements, des danses lascives pulsionnelles, des tremblements, des aboiements et des pertes de consciences. Le témoignage de cet événement fut perçu par toutes les églises de la mouvance comme un signe spirituel d'un début de « Réveil » international. C'est le point de départ de ce que les adeptes de cette mouvance ont effectivement appelé la « troisième vague charismatique », ou encore selon un vocable de beaucoup d'églises locales concernées : le « Latter Rain » (la « Dernière Pluie » ou « Pluie d'arrière-saison », sous-entendu le dernier « grand réveil » avant le retour du Christ sur terre). Ces appellations sont rétrospectivement données à l'ensemble du mouvement depuis 1970.

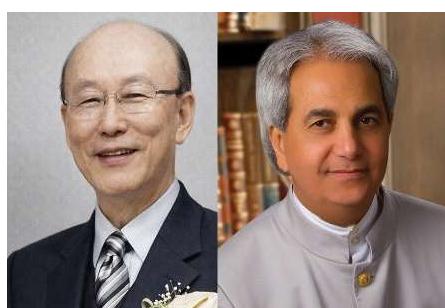


La multiplication des églises locales fondées sur cette prétendue « troisième vague charismatique » s'intensifia et ne devint véritablement visible au monde (extérieur au protestantisme) qu'au tout début des années 2000. Les sociologues religieux donnèrent alors à ce mouvement le nom de « néo-charismatisme » (ou parfois par abus de langage « néo-pentecôtisme »). Son développement fulgurant dans les dernières décennies est à créditer au compte de prédicateurs publics américains très médiatisés. Citons Charles Peter WAGNER (1930-2016), théoricien du « mouvement de croissance de



l'Église » en mission d'évangélisation en Bolivie, John WIMBER (1934-1997) qui a introduit l'idée de « guérisons miraculeuses » comme signe au quotidien de la santé spirituelle d'une communauté chrétienne et enfin George OTIS Jr. (né en 1953).

Les grands « prédicateurs » (exerçant comme « évangélistes », « télé-évangélistes », voire même « prophètes ») connus aujourd'hui du monde non protestant pour être ce que des médias ont appelé « les nouveaux empereurs évangéliques » ou « les nouveaux papes évangéliques » (expressions railleuses pour mettre en avant le culte de la personnalité dont ils font l'objet auprès de foules de croyants) sont en réalité des « ministres du culte néo-charismatiques », médiatisés et populairement adulés (Yonggi SHO, Benny HINN, etc.).



Le néo-charismatisme est toujours aujourd’hui une nébuleuse. Car outre les points communs qui unissent ses différentes dénominations sur le socle de la pseudo « troisième vague charismatique », chaque micromouvement développe une théologie d’exclusion qui lui est propre, ce qui cause un certain nombre de conflits doctrinaux ne permettant pas d’entrevoir une unité ecclésiale quelconque.



On y passe d’églises locales indépendantes à de micro-fédérations constamment en état de schisme dès qu’une croissance s’opère. L’expression « charismatique » de ces croyants particuliers ne connaît aucune limite même scripturaire (rappelons en exemple le principe initié par ROBERTS de « Repos de l’Esprit » consistant à faire tomber le fidèle dans un état d’inconscience passager, ce dernier étant alors perçu comme « baigné de l’action du Saint-Esprit », en soufflant sur son visage pour le faire tomber en arrière).

Chez les néo-charismatiques, la Bible est souvent (mais pas toujours) soumise à la théologie « pastorale » ou « prophétique », plus que cette théologie ne se soumet à la Bible, ce qui est pourtant un fondement même du vrai protestantisme évangélique. Les ministères « d’apôtre » et de « prophète » (à prendre au pied de la lettre comme s’il s’agissait des douze apôtres et de grands prophètes de l’Ancien Testament) y sont fortement exaltés, et ceux qui les exercent sont considérés officieusement comme des « médiateurs » privilégiés avec Dieu (une sorte de « sacerdoce particulier » à la mode catholique/orthodoxe qui ne veut clairement pas dire son nom). La plupart du temps, les enseignements donnés dans une église locale néo-charismatique se fondent à la fois sur la Bible, sur « l’inspiration libre du Saint-Esprit » à chaque croyant (sans obligation d’accord avec la Bible même si une recherche malhonnête d’harmonie se fait par la suite), mais aussi et surtout sur l’orientation spirituelle des dits « leaders » de l’église locale, voire des dits « leaders » dont ils se réclament par allégeance (au sein par exemple d’une micro-fédération). Or, le vrai protestantisme base sa foi sur la Bible seule, et la mise en commun d’interprétations des chrétiens qui les partagent et les confrontent pour qu’elles soient globalement passées au crible des Saintes Écritures, dans une atmosphère commune d’étude et de prière.

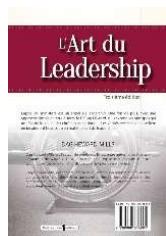


D’ailleurs, une majorité d’églises locales néo-charismatiques répugne à utiliser le terme « protestant » pour se qualifier elles-mêmes, car elles enferment sous la couverture de ce vocable les seules dénominations protestantes historiques. Or, ces églises néo-charismatiques se déclarent en confrontation directe avec un certain libéralisme luthéro-calviniste qui leur semble diabolique (une caractéristique d’ailleurs transmise à certaines églises locales appartenant à d’autres dénominations



réellement évangéliques). Dans le même temps, elles ne considèrent pas que la foi chrétienne doive se reposer sur la Bible seule (qui constitue ce qu’elle nomme le « logos », c’est-à-dire la Parole écrite de Dieu) ainsi que le prône la base fondamentale du protestantisme y compris évangélique, mais également sur la parole des dits « prophètes » qu’elles reconnaissent officiellement (constituant pour chacune ce qu’elle nomme le « rhéma », c’est-à-dire la Parole orale de Dieu). **Aussi, ces églises qui revendiquent unanimement d’être « évangéliques » ne sont plus toujours considérées comme « protestantes » et donc encore moins « évangéliques » car elles ne suivent plus la ligne fondamentale de la foi protestante évangélique.** Dans le même temps, une minorité d’entre ces églises néo-charismatiques utilise quant à elle volontiers le terme « protestantes » pour se qualifier elle-même afin de clamer son appartenance à un mouvement chrétien « honorable » (surtout quand elles officient dans des milieux enclins à percevoir leurs nombreuses et diverses dérives sectaires), mais sans que ses membres ne se considèrent pour autant comme de « vrais protestants » (c’est-à-dire pour eux des luthéro-calvinistes). Toutes enfin privilégient une dénomination propre (ce qui est en soi acceptable) mais parfois très fantasque, laquelle peut évoluer assez rapidement au fil des dites « révélations divines », des scissions doctrinales et autres schismes internes...

Les « néo-charismatiques » ont pour mauvaise réputation de porter des discours cassants à l'encontre du monde incroyant et/ou du monde « chrétien non pentecôtisant » (parfois à la limite de l'injure) et d'enseigner une eschatologie « prémillénariste constructionniste » (qui part du principe que l'Église universelle doit elle-même « changer le monde » pour hâter par elle-même le retour et le Règne millénaire du Christ avant la fin du monde), ce qui les conduit à vouloir investir et mener le monde politique et social au nom du Christ ou de l'influencer agressivement par le moyen de lobbies. Leur aspiration est alors de « conquérir » le pouvoir politique du monde pour le plier à leur interprétation du christianisme, et d'instaurer dans chaque pays un système politique « théocratique » (où le pouvoir est exercé par des « serviteurs de Dieu » à savoir leurs « apôtres » et « prophètes » reconnus). La pratique de cette aspiration se voit très bien dans l'ingérence néo-charismatique dans le monde politique américain, s'exprimant au sein de certaines strates du parti conservateur des « Républicains ». Cette aspiration a tendance à paraître comme identitaire de « l'évangélisme », de fait que ces néo-charismatiques soient présentés de l'extérieur comme étant des « évangéliques/évangélistes », alors qu'elle est en réalité parfaitement étrangère à la pensée protestante évangélique. Une minorité d'entre eux enseigne même une eschatologie « postmillénariste survivaliste » (qui part du principe que le Règne millénaire du Christ a commencé il y a déjà presque mille ans par l'intermédiaire de l'Église universelle, et que le Christ revient incessamment sous peu pour la fin du monde en sauvant Ses élus de la catastrophe mondiale imminente), d'où une proportion d'entre ceux-là à mépriser toute pensée écologique et/ou de construction sociale vues comme vaines.



La gestion ecclésiale des « néo-charismatiques » se nourrit pour beaucoup des principes de « leadership » en vogue dans les entreprises commerciales (en vue de provoquer une multiplication démographique dans chaque dénomination), et leur évangélisation passe essentiellement par le développement d'une maîtrise de la communication médiatique (télévision, radio, internet), à l'image des autres mouvements chrétiens dont ils veulent faire directement la concurrence. Ils ont repris à leur compte et fortement développé la théologie fondamentaliste américaine de « l'Évangile de la prospérité » (qui dans sa forme basique a longtemps animé certaines confessions protestantes des États-Unis d'Amérique avant de diminuer et disparaître), consistant à voir Dieu « bénir » au moyen de la « réussite économique » et signifier la « déchéance » au moyen de la « faillite économique ». Cette ligne théologique les pousse à vouloir aussi investir et mener le monde des affaires et de l'économie en général au nom du Christ.

Enfin, il n'est pas rare que des « leaders » néo-charismatiques (pasteurs ou autres piliers) finissent par être confondus dans des affaires judiciaires de détournement de fond, de manipulation mentale, d'abus de faiblesse, voire d'abus sexuels. **Les dérives sectaires du néo-charismatisme ne doivent certainement pas être totalement généralisées, mais elles restent cependant une donnée évidente de ce mouvement qui s'auto-proclame « évangélique » et dont les cadres sont fragiles voire absents...**



La théologie néo-charismatique et son attitude générale face au monde protestant proprement dit met donc ses dénominations dans une forme de retrait factuelle de celles qui sont proprement protestantes, tant historiques qu'évangéliques. Beaucoup parmi les protestants (et plus généralement parmi toutes les autres confessions « chrétiennes ») considèrent que **cette mouvance précise, pseudo « évangélique », tient plus d'une radicalisation fanatique et sectaire du « charismatisme chrétien » que d'un réel « réveil spirituel protestant évangélique »**. Certains sociologues religieux proposent même depuis les années 2000 de déclasser le « néo-charismatisme » de « l'évangélisme », voire même du « protestantisme » en général, pour le considérer tel qu'il apparaît dans les faits, à savoir comme un ensemble confessionnel « chrétien » à part entière...



En attendant, ces nombreuses églises « néo-charismatiques » ont progressivement fait parler d'elles dans les médias (de façon peu souvent flatteuse) depuis le début des années 2000. Se proclamant « évangéliques », elles ont amené des foules de personnes ayant peu conscience de l'existence du monde protestant évangélique, pourtant séculaire, à connaître les « évangéliques » au travers du prisme des « néo-charismatiques » et même à penser que l'évangélisme serait une « nouveauté » religieuse issue de ces groupes néo-charismatiques principalement américaines.

Ainsi, confondant le terme « évangéliste » (désignant un ministre du culte ayant pour charge la prédication locale ou itinérante de l'Évangile) et le terme « évangélique » (désignant ce qui a trait au protestantisme revivaliste/évangélique), les médias ont popularisé depuis les années 2000 un abus de langage en désignant les chrétiens appartenant au protestantisme évangélique comme étant des « évangélistes », gardant le terme « évangélique » comme adjectif. Un abus de langage qui s'installa si fortement à la télévision comme dans les livres (notamment par des traductions erronées de l'anglais au français) qu'il a achevé même d'être notifié dans certaines encyclopédies et dictionnaires phares de définition. Les dérives sectaires « néo-charismatiques » ont ainsi été imputées populairement à tous lesdits « chrétiens évangéliques » (en cherchant à éviter de les appeler « protestants » pour ne pas se mettre à dos le protestantisme historique vu comme « honorable ») comme si les pratiques et dérives néo-charismatiques étaient la norme de l'ensemble des Églises protestantes évangéliques. Les véritables « protestants évangéliques » ou « chrétiens évangéliques » ou encore « évangéliques » (et non « évangélistes ») ont toujours du mal à présent à faire comprendre la différence entre leur aile du protestantisme et cette mouvance sous-jacente souvent en contradiction avec l'évangélisme, voire le protestantisme en général.



La triste notoriété des dits « évangélistes », désignant ainsi les « néo-charismatiques » vu comme des « évangéliques », passe encore aujourd'hui par le développement fulgurant de certaines de leurs Églises qui ont misé sur des communautés locales concentrées (avec des milliers de membres) et réunies dans des lieux de culte immenses, bâtis et agencés comme de véritables salles de concert pop-rock. La louange est mise en avant (avec une certaine qualité artistique reconnue) pour servir

de vecteur d'unité et toucher l'émotion de ceux qui assistent aux dits « cultes » (adeptes ou nouveaux arrivants). Les « pasteurs » et autres « ministres du culte » y sont alors perçus comme des « stars » inaccessibles dont on fait un véritable « culte de la personnalité ». On appelle ce genre d'organisation néo-charismatique une « Megachurch » (de l'anglais pour « Église Géante »).

L'une des plus représentatives aujourd'hui, mais loin d'être un cas isolé, reste l'Église « Hillsong », formée en Australie par un couple d'anciens pasteurs des ADD australiennes,



gagné par le néo-charismatisme et ayant rompu son affiliation pentecôtiste : Brian HOUSTON (né en 1954) et son épouse Bobbie.



Cette Megachurch a su bâtir son influence « spirituelle » sur la commercialisation de ses albums de chants de louange plus ou moins « pop-rock » de très grande qualité. Elle a essaimé une micro-fédération « Hillsong » en Europe et aux États-Unis. Dans la première puissance économique mondiale, elle a su convertir et ramener dans ses rangs un certain nombre de jeunes stars internationales au point que l'Église Hillsong des États-Unis a été surnommée un temps « l'Église des stars ». Ces derniers ont depuis « quitté le navire » suite à la révélation d'un scandale sexuel autour d'un des pasteurs de la Megachurch, Carl LENTZ (né en 1978), un scandale qui a ouvert la digue à la révélation des nombreuses dérives sectaires de ladite « Église Hillsong » et de son pasteur principal Brian HOUSTON en matière d'abus de confiance, de manipulation mentale et d'escroquerie... Cependant, il est à noter que



international au point que l'Église Hillsong des États-Unis a été surnommée un temps « l'Église des stars ». Ces derniers ont depuis « quitté le navire » suite à la révélation d'un scandale sexuel autour d'un des pasteurs de la Megachurch, Carl LENTZ (né en 1978), un scandale qui a ouvert la digue à la révélation des nombreuses dérives sectaires de ladite « Église Hillsong » et de son pasteur principal Brian HOUSTON en matière d'abus de confiance, de manipulation mentale et d'escroquerie... Cependant, il est à noter que





l'institution française de l'Église Hillsong (située à Paris), aussi appelée « **Hillsong Campus de Paris** », en toute autonomie congrégationaliste, **fait exception dans le réseau international** et ne présente à ce jour aucune des dérives sectaires imputables au reste du réseau ecclésial. Elle est d'ailleurs membre de la FPF (Fédération Protestante de France) depuis bien avant les scandales ayant entaché le réseau ecclésial international auquel elle se rattache, et se soumet volontiers à toute observation libre de ses prédications, de ses activités et de ses choix ecclésiaux par la FPF qui ne saurait aujourd'hui lui reprocher en France ce qui est reproché aux autres Églises Hillsong dans le monde, et surtout dans sa version australienne d'origine et sa version américaine. Sur le plan confessionnel, « **Hillsong France** » **se rattache plus clairement au protestantisme « charismatique » (deuxième vague dite du « Renouveau Charismatique »)** plutôt qu'au néo-charismatisme exercé par les autres Églises de son réseau mondial. Le CNEF (Conseil National des Évangéliques de France) reste quant à elle très prudente vis-à-vis d'Hillsong Paris (vue son affiliation internationale à « Hillsong Australie ») et se refuse toujours, pour l'instant, à accepter de sa part une candidature pour toute adhésion.

H. UN ÉVANGÉLISME ISRAÉLITE : LE JUDAÏSME MESSIANIQUE (À PARTIR DES 19^{ème} et 20^{ème} SIÈCLES)

1. Le judéo-christianisme des Églises primitives

Nous avons initialement abordé que Jésus de Nazareth fut reconnu « Messie d'Israël » et « Fils de Dieu incarné » par Ses premiers disciples (les premiers « chrétiens »). Or, ces premiers « disciples du Christ » étaient, comme Lui-même, des Juifs. Le ministère terrestre de Jésus (entre l'an 27 et 30, ou selon certains historiens entre l'an 30 et 33) avait pour cadre le peuple d'Israël avec qui Dieu avait contracté une Alliance éternelle. Les douze apôtres de Jésus étaient tous juifs et la foule des disciples qui Le suivait était essentiellement composée de Juifs et rarement de non-Juifs (soit « prosélytes » c'est-à-dire convertis au judaïsme, soit « craignant Dieu » c'est-à-dire voués au culte du Dieu d'Israël sans être dans l'observation rituelle de la Torah/Loi). Le christianisme primitif était bel et bien une branche du judaïsme antique pluriel, mais fondée sur la seigneurie d'un « homme-Dieu » reconnu comme le « Messie/Christ » d'Israël.



Après le jour de la Pentecôte juive suivant la crucifixion de Jésus-Christ, Son « Église » était donc composée essentiellement de Juifs, menée par des ministres du culte juifs (apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs/maîtres) et son centre névralgique se trouvait à Jérusalem (capitale historique, politique et religieuse juive) sous la responsabilité d'un pasteur juif : « Jacques » (en hébreu/araméen « Yaakov »), le demi-frère (ou cousin selon certains) de Jésus. Les « douze apôtres » juifs de Jésus ont alors été les garants de l'enseignement divine relative à la « Nouvelle Alliance » (Nouveau Testament) conclue entre Dieu et l'humanité croyante sur le fondement de « la croix » (c'est-à-dire le sacrifice parfait du Messie/Christ crucifié), tandis que l'apôtre consacré au monde des non-Juifs (en hébreu les « goyîm » pour dire « ceux des nations »), Paul (en hébreu/araméen « Shaoul »), était lui-même un Juif de la tribu de Benjamin, fils de pharisién, et pharisién lui-même jusqu'à sa conversion miraculeuse sur le chemin de Damas. C'est dans ce cadre judaïque et sous cette autorité apostolique « juive » que furent rédigés les livres du Nouveau Testament, venant compléter, accomplir et mener à la perfection ceux de l'Ancien Testament pour former ensemble ce que les chrétiens appellent « la Bible ».

On ne le répétera donc jamais assez : les toutes premières Églises primitives furent à la base des Églises « judéo-chrétiennes ». Les Juifs qui les composaient, devenus « chrétiens », continuaient naturellement à être « juifs » (dans leur culture, leur langue d'étude religieuse, leurs usages et jusque dans le culte imprégné de la pratique de la Torah/Loi) tout en étant libérés de l'observance rituelle de



la Torah/Loi (c'est-à-dire d'une obligation de pratique légale visant à un Salut par préfiguration). C'était des Juifs qui croyaient en « Yéshoua » (Jésus) comme étant le « Mashiah' » (Messie/Christ) d'Israël. Il était clair pour les tout premiers « Pères de l'Église » (nom donné historiquement aux grands théologiens des Églises primitives), appelés spécifiquement les « Pères apostoliques », que l'Alliance conclue initialement entre Dieu et

le peuple d'Israël n'était pas rendue caduque par le sacrifice du Christ à la croix. Il s'agissait d'une « ancienne » Alliance, au sens de « plus ancienne » que celle conclue à la croix, et surtout au sens « d'accomplie » par celle conclue à la croix.

Pour éviter d'interpréter faussement le terme « ancien » comme voulant dire « périmé », « sans effet » ou « caduque », on pourrait rendre le sens grec du mot en traduisant plutôt par « premier ». Ce qu'on appelle « l'Ancien Testament » se composait donc pour les premiers chrétiens des livres sacrés/saints qui rendaient compte d'une Alliance particulière de Dieu avec les Juifs, la « première » faite avec des êtres humains, « dépassée » (au sens quantitatif et temporel) et « abolie » (sur le seul plan de la pratique légale obligatoire) par une « Nouvelle Alliance » en Jésus-Christ dont les livres sacrés/saints de ce qu'on appelle « le Nouveau Testament » rend désormais compte. La différence dans cette Nouvelle Alliance est que le « peuple de Dieu » engagé dans ce nouveau « contrat » est désormais composé de croyants « juifs » d'abord, mais aussi de « non-juifs » en aussi grand nombre que l'évangélisation permettrait de les gagner au Christ.

Les épîtres bibliques de Paul (l'épître aux Romains particulièrement) sont éloquentes concernant la place des Juifs dans la Nouvelle Alliance. « L'apôtre des non-juifs » parle du peuple d'Israël « selon la chair » (donc les Juifs) comme étant et demeurant envers et contre tout le « peuple élu/choisi de Dieu » à qui appartient (au présent et non au passé) l'adoption filiale, la gloire, les alliances (au pluriel et non au singulier), la Loi (Torah), le culte, les promesses, les pères (c'est-à-dire les patriarches hébreux) et de qui est issu selon la chair le Messie/Christ Lui-même. Il fait cependant la distinction entre de faux « Juifs » sur le plan spirituel (ethniquement juifs mais sans vraie spiritualité juive) et les vrais « Juifs » (qui au-delà de l'appartenance ethnique sont aussi sincèrement attachés à Dieu et parmi lesquels certains ont été assez sensibles malgré l'aveuglement global pour reconnaître leur Messie/Christ).



L'apôtre Paul reconnaît cependant, mais conformément aux prophéties et à la volonté divine qui est sans appel, que le peuple d'Israël (les Juifs) est depuis la crucifixion du Christ dans un état partiel d'aveuglement. Une partie des Juifs est chrétienne (les judéo-chrétiens) mais une très grande partie n'a pas reconnu Jésus comme le Messie et se comporte par aveuglement comme « ennemie de l'Évangile » (les Juifs non chrétiens qu'on appellera ensuite diversement « rabbiniques », « karaïtes »,



« samaritains », etc.). Dieu, par ce signe d'aveuglement, entendait ouvrir symboliquement la Nouvelle Alliance aux non-juifs (le « temps de la grâce ») jusqu'à la fin des temps, lequel verra l'aveuglement de « l'Israël selon la chair » être levé (Paul parle de « relèvement ») afin que cette nation « sainte » (c'est-à-dire mise à part pour Dieu) réintègre pleinement sa place de « peuple de Dieu » au sens spirituel du terme. Les écrits néotestamentaires parlent donc de deux réalités d'Israël : Un « Israël selon la chair » (resté envers et contre tout « peuple de Dieu » en vertu de l'Ancienne ou Première Alliance et dont une majorité est prophétiquement plongé dans un état d'aveuglement spirituel loin de son Messie/Christ) et un « Israël spirituel » (composé à la fois de Juifs selon la chair et de « Juifs spirituels » c'est-à-dire les non-Juifs convertis au Christ, les deux composantes formant ensemble le « peuple de Dieu » en vertu de la Nouvelle Alliance).

De fait, chaque église locale du 1^{er} siècle était composée de « Juifs » (chrétiens d'ethnie juive qui vivaient leur foi en combinaison avec une pratique sans contrainte et volontaire de la Torah/Loi à

laquelle ils n'étaient plus soumis par obligation spirituelle) et de « non-Juifs » (que ledit « Concile de Jérusalem » en l'an 48 a bibliquement confirmé devoir se libérer de toute contrainte vis-à-vis de la Torah/Loi du moment que les croyants se soumettaient à quelques principes de bases datant du patriarche Noé). L'apôtre Paul, tout en observant les pratiques juives pour lui-même était aussi le grand défenseur de la liberté des non-Juifs vis-à-vis de la Torah/Loi. Ainsi en témoigne son épître aux Galates où il fustigeait certains judéo-chrétiens (dits alors « chrétiens judaïsant ») qui tentaient d'imposer la pratique de la Torah/Loi comme obligation spirituelle aux croyants non-juifs de Galatie (essentiellement des Celtes), et où il encourageait ceux-là à ne pas se mettre sous le joug d'un système légal qui a été levé par le Christ et que le peuple juif lui-même n'avait pas su assumer pleinement.

Avec les siècles, la dynamique démographique naturelle et l'antijudaïsme naissant de la forme émergeante catholique/orthodoxe du christianisme ont circonscrit la présence « judéo-chrétienne » à des communautés précises et marginales situées en général et tout naturellement au Proche-Orient, tandis que foisonnaient en perpétuelle croissance des églises locales occidentales exclusivement composées de « pagano-chrétiens » (chrétiens non-juifs : des Grecs, des Romains, des Celtes, etc.). Ces communautés judéo-chrétaines proche-orientales ont laissé des traces historiques jusqu'à la fin du 6^{ème} siècle, et de nombreux historiens sont d'avis que leurs assemblées ont été peu après éradiquées par l'intolérance religieuse d'une part d'un « christianisme » catholique/orthodoxe byzantin, puis de l'islam né au cours du 7^{ème} siècle et ayant imposé sa loi et ses croyances au Proche-Orient.

2. Des racines de l'antijudaïsme catholique au Concile d'Agde : la « substitution » et ses fruits

Dans les Églises primitives apostoliques (30/33 à 101), il n'y avait pas de frontière entre Juifs et non-juifs. Les douze apôtres et l'apôtre Paul étaient eux-mêmes des Juifs et se trouvaient à la tête de l'Église naissante, laquelle accueillait de plus en plus de non-juifs (on disait globalement « Grecs » ou « païens/gentils »). Les premiers chrétiens « juifs » (judéo-chrétiens qu'on surnommait souvent dans l'Église les « Hébreux ») étaient les garants et les transmetteurs de la culture juive dans le christianisme, laquelle servait régulièrement de « clé » à une bonne compréhension des Saintes Écritures. Lorsque certains dits « judaïsant » parmi eux voulaient abusivement imposer les pratiques légales juives aux croyants non-juifs, ceux-là étaient sévèrement repris par les autorités apostoliques. Mais de façon générale, les pagano-chrétiens – tout en comprenant qu'ils n'étaient pas obligés de se soumettre aux pratiques légales juives – pratiquaient parfois de façon libre des éléments culturelles et cultuelles juives, trouvant de grands bienfaits à se placer de façon concrète dans la culture de base de la Bible. D'ailleurs, les toutes premières églises locales étaient soit des communautés « domestiques » (petits rassemblements dans des maisons individuelles), soit des synagogues gagnées partiellement ou entièrement à la foi dans le Christ.

Cependant, après l'ère apostolique (à partir du 2^{ème} siècle), les Églises primitives virent leur composante judéo-chrétienne devenir de plus en plus minoritaire à mesure que les populations païennes se convertissaient au Christ. C'est à partir de cette date que commencèrent à circuler des écrits de « Pères de l'Église » plutôt défavorables aux pratiques et à la culture juive. Ces « Pères de l'Église » de plus en plus tardifs étaient évidemment des pagano-chrétiens et leurs écrits démontrent qu'ils souffraient de ce complexe, que nous avions déjà abordé, vis-à-vis des Juifs en général, désirant trouver une place privilégiée dans le choix/élection divine sans rester dans ce qu'ils percevaient à tort comme étant « l'ombre » d'Israël. Ils désiraient une fois pour toutes séparer le christianisme du judaïsme pour en faire une religion culturellement et cultuellement plus « romaine » (et donc « non-juive »). De là commencèrent les constructions de lieux de cultes spécifiquement chrétiens hors des synagogues. Ces écrits « patristiques » devinrent avec les siècles de plus en plus nombreux et virulents envers des judéo-chrétiens dont les communautés furent progressivement réduites à une présence discrète au Proche-Orient avant de disparaître des radars de l'Histoire.

Pour justifier le mépris grandissant des pagano-chrétiens envers « les Juifs » (chrétiens ou non), ces écrits constituèrent et développèrent progressivement cette théologie antijudaïque qu'on appelle la « substitution ». On rappelle que pour ses partisans, la présence des judéo-chrétiens au départ de l'Église universelle aurait alors été une période tampon de transition entre l'Ancien Testament (autour des Juifs) et le Nouveau Testament (autour des pagano-chrétiens). L'enseignement qui en découla fut donc la suivante : Tandis que « l'Église » est le « nouvel Israël » (enseignement certes bibliquement avéré), les Juifs ne seraient plus du tout « Israël » quoi qu'usurpant ce nom. « L'Église (non-juive) » aurait remplacé Israël devant Dieu. Cette théologie, finalement fixée et officialisée au « Concile d'Agde » en 506, orienta plus radicalement encore les Églises primitives à s'éloigner théologiquement du judaïsme antique pour absorber davantage d'interprétations gréco-romaines, celtes puis germaniques de la Bible et former le socle de ce que l'Empereur Constantin arrivera à faire établir officiellement dans l'Empire romain : « L'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) ». Elle officialisa aussi l'antijudaïsme catholique/orthodoxe qui ne toléra plus la présence de « Juifs » que pour s'assurer de ce qu'elle percevait comme sa « déchéance spirituelle » et son « errance méritée », et qui valut aux Juifs d'Europe la ségrégation et la persécution parfois jusqu'à une mort certaine.



3. La survivance clandestine du judéo-christianisme

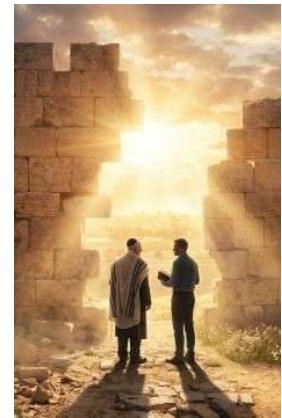
Au cours du Moyen-Âge et de la Renaissance, de nombreux Juifs se convertirent au « christianisme » (d'abord sous sa forme catholique/orthodoxe, puis catholique romaine et surtout protestante). Certaines conversions étaient sincères (adhésion théologique) tandis que d'autres étaient simulées (par exemple la couverture spirituelle de Juifs faisant semblant d'être catholiques pour éviter la persécution, ou convertis de force au catholicisme comme les « marranes » en Espagne). Quand elle devenait sincèrement « catholique », une bonne partie de ces Juifs continuait clandestinement ses pratiques juives dans le cadre de sa foi en Jésus, Messie d'Israël. Quand elle devenait « protestante », une bonne partie de ces Juifs continuait (non clandestinement mais quand même avec certaines dissimulations) ses pratiques juives dans le cadre de sa foi en Jésus, Messie d'Israël. C'est le terreau dans lequel la foi protestante, surtout revivaliste/évangélique vint forger cette confession judéo-chrétienne qu'on appelle de nos jours « le judaïsme messianique ».

Par « messianique », il n'est bien sûr pas ici question des sectes juives rabbiniques passagères qui suivirent en leur temps des « Messies » autoproclamés, même si cet adjectif est aussi utilisé par les historiens et les sociologues religieux pour les désigner. Il s'agit bel et bien d'un judéo-christianisme passé très difficilement à l'ère moderne.

4. La renaissance du judéo-christianisme au sein du protestantisme : « le judaïsme messianique »

Les premiers protestants, issus d'une séparation par « Réforme » de l'Église catholique romaine, ont été héritiers de la culture occidentale antijudaïque fondée par le catholicisme/orthodoxie. Les premiers Réformateurs étaient conscients de l'importance de la culture juive pour comprendre la Bible (surtout l'Ancien Testament), mais étaient encore méfiants voire virulents contre les autorités religieuses juives elles-mêmes. LUTHER, on l'a abordé plus haut, eut en fin de vie des écrits très durs contre « les Juifs » (entendant par-là « les autorités rabbiniques juives »). Son pamphlet était empreint d'une vision encore toute catholique du sujet (certaines circonstances liées à l'âge et la santé en ont même accentué la verve chez le Réformateur). C'est la génération protestante suivante qui a su se mettre à l'école des « rabbins » (enseignants laïcs juifs officiant dans des synagogues) pour réinvestir une lecture plus juste des Saintes Écritures. Cependant, cette réappropriation de la culture juive fut progressive, inégale et donc pas toujours claire à travers les siècles.

De fait, les premières Églises protestantes ont toutes été par ignorance adeptes aveugles de la théologie de la « substitution » héritée du catholicisme romain. Avec le temps, les recherches théologiques protestantes (et surtout revivalistes/évangéliques) ont progressivement tamisé cette vision « substitutive » jusqu'à, pour certaines communautés, l'éradiquer de la pensée même du croyant. Aujourd'hui, toute trace de la « théologie de la substitution » a été retirée de toutes les professions de foi protestantes mais elle demeure encore très vivace dans les croyances de certains milieux de chaque confession. Elle est restée par exemple très forte chez les « luthériens », les « réformés/presbytériens » (y compris ceux de sensibilité évangélique) et les pseudo « évangéliques » néo-charismatiques. Ayant abandonné la « théologie de la substitution », la majorité des protestants en est venue à reconstruire le peuple juif (Israël selon la chair) comme demeurant envers et contre tout le « peuple choisi/élu » de Dieu malgré son rejet « non-chrétien » de Jésus-Christ comme « Messie ». Ce rejet est de nouveau considéré (Bible en main) comme un état d'aveuglement temporaire en attendant le retour sur terre de Jésus-Christ. Pour ces protestants, l'Église (universelle) de Jésus-Christ est un « nouvel Israël » au sens d'un « Israël » spirituel appelé à rassembler « Juifs » et « non-Juifs » s'étant converti au Christ et constituant ensemble le peuple de Dieu de la « Nouvelle Alliance » (le Nouveau Testament). En parallèle, le peuple ethnique juif (rassemblant les rabbiniques, les karaïtes, les samaritains, etc. mais aussi ceux qui sont convertis à Jésus-Christ) demeure l'unique « Israël selon la chair » qui conserve ses prérogatives généalogiques et géopolitiques, ainsi que sa destinée comme le peuple de Dieu de « l'Ancienne Alliance » (l'Ancien Testament). Pour ces protestants, l'ensemble des Juifs est appelé un jour à se relever de son aveuglement partiel pour accueillir unanimement Jésus-Christ comme son « Messie » et l'assister dans l'instauration de Son Règne.



Pour autant, et les protestants évangéliques insistent sur ce point, les prérogatives ethniques des Juifs n'existent pas sur le plan du « Salut de l'âme/esprit ». Face au péché qui vaut à l'être humain la condamnation divine, ils sont égaux à tous les autres peuples et ils ont tout autant besoin d'un Sauveur et d'une rédemption. L'unique Sauveur de l'humanité (sans distinction d'ethnie, de couleur, de nation, de genre, de condition sociale ou d'aptitudes intellectuelles) est Jésus-Christ que chaque Juif est appelé à reconnaître comme son Messie, et à accepter comme son Sauveur et son Seigneur. La question s'est posée : « Est-ce qu'un Juif du fait d'être juif possède d'office le Salut ? » La réponse majoritaire des protestants évangéliques est : « Absolument pas ! » Il a le privilège d'appartenir au peuple ethnique de son Dieu et occupe de ce fait une place dans le plan prophétique du Salut. Mais le péché en lui (comme en tout être humain) lui barre la route du Salut. Le « Salut par préfiguration », comme l'indique l'expression elle-même, n'était opérant que par préfiguration de l'œuvre du Christ à la croix. Après le sacrifice du Christ, il n'y a plus rien à préfigurer dans le domaine. Aussi, depuis lors, seul le Messie/Christ ('Mashiah') Jésus (Yéshoua) peut apporter personnellement ce Salut à un Juif, par la grâce de Dieu, au moyen exclusif de la foi du croyant, de laquelle découleront d'office les œuvres bonnes qui la prouvent. Le « Juif », comme le « non-Juif », est appelé à « naître d'en haut » ou « naître de nouveau ».

Cette pensée théologique globale amène le protestant non « substitutif » (et donc l'évangélique) à montrer du respect pour le judaïsme (dans ses fondements bibliques), sans pour autant créditer tous les enseignements traditionnels greffés humainement par plus de 2000 ans de tradition rabbinique (talmudique ou autre). C'est un respect de l'identité culturelle et cultuelle de tous les Juifs qui forment le « peuple de Dieu selon la chair », en vertu de l'Ancienne Alliance conclue avec Abraham et confirmée sous Moïse. Le croyant est cependant appelé à travailler activement à l'évangélisation des Juifs pour sauver leurs âmes/esprits au même titre que toutes les autres âmes/esprits de l'humanité tout entière. En parallèle, le protestant non « substitutif » (et donc l'évangélique) est appelé à respecter la conservation de « l'identité israélite » par tout Juif venant au Christ afin que, selon l'ordre apostolique même, chacun puisse « demeurer dans l'état » (juif ou non-juif) dans lequel il fut trouvé par le Christ lors de sa conversion.

Naturellement, dès le 19^{ème} siècle, l'évangélisation des Juifs par les protestants concernés fut réorientée comme n'étant pas un appel au rejet de leur identité ethnique, culturelle, cultuelle et théologique mais bien comme un appel à reconnaître que cette position ne les sauve pas en soi, qu'ils sont tout autant que n'importe quel être humain sous la condamnation qu'entraîne le péché, et que Jésus le Messie/Christ leur offre autant qu'aux autres êtres humains, et à eux en premier d'ailleurs, le Salut en Son sacrifice à la croix. De nombreux Juifs se convertirent alors au christianisme protestant (principalement évangélique) et conservèrent naturellement leur identité juive au cœur de leur nouvelle foi chrétienne. Ils prenaient alors justement exemple sur les judéo-chrétiens des tout premiers siècles de notre ère et décidèrent de vivre leur foi chrétienne protestante en demeurant membre de leur communauté juive.

À la fin du 19^{ème} siècle, une branche anglaise de cette mouvance (les « Bnei Avraham » ou « Fils d'Abraham »), dont la communauté avait été fondé en 1813 à Londres, s'établit vite aux États-Unis où on en surnomma les membres tantôt « les Juifs chrétiens », tantôt « les chrétiens hébreux », etc... Mais le terme de « Juifs messianiques » (reliés à l'appellation hébraïque qui donna par traduction le terme



grec qu'on a rendu par le mot « chrétien ») finit par s'imposer à tous les judéo-chrétiens modernes. Leur foi se voulait fidèle au christianisme primitif biblique et s'inscrivit comme une expression évangélique de la Réforme protestante propre au peuple d'Israël (selon la chair). Aujourd'hui, sans nier pour autant leur affiliation historique au protestantisme évangélique, les Juifs de cette mouvance tiennent à désigner leur confession particulière par les seuls termes de « messianisme » ou de « judaïsme messianique ».

Attention ! Il est vrai qu'en accord avec les prophéties bibliques sur le sujet, tous les protestants non « substitutifs » sont « pro-sionistes », c'est-à-dire favorable à « l'Aliyah » (terme hébreu signifiant « Montée » et désignant le retour personnel de chaque Juif dans le pays de ses ancêtres quand il se sent appelé d'une façon ou d'une autre à cette démarche). De fait, ils sont pour l'existence de « l'État d'Israël » devenu indépendant en 1948 (république moderne constituant une restauration d'Israël en tant que nation sur ce territoire que la géographie appelle toujours « Palestine » du nom arbitraire que les Romains lui ont donné au 2^{ème} siècle lorsqu'ils forçaient les Juifs à s'exiler). Ils sont conscients, même si aujourd'hui cela n'est pas populaire (dans une Europe où un tiers de la population est arabo-musulmane et soutenue par une certaine élite politique/média/académique), que les « Arabes de Palestine » n'ont jamais constitué une nation à part entière avant 1967 où elle fut alors créée de toute pièce sous l'impulsion de l'organisation terroriste arabe nommée l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Par voie de propagande humanitaire et de communication médiatique, cette pseudo nation fut ainsi progressivement reconnue comme telle par la communauté internationale (ONU).



Ces Arabes étaient en fait des Syriens et des Jordaniens qui descendaient d'une expansion géographique de ces nations sur ledit territoire de « Palestine » quand il était sous juridiction impériale ottomane (turque) avant le protectorat britannique (1917-1948). Or, ce territoire n'a aucun lien avec leur identité nationale. Prenant compte des générations nées dans le pays, les Juifs « du retour » (sionistes ayant fait leur « Aliyah ») n'avaient jamais eu l'intention originelle de les déloger, mais de les conserver comme citoyens à part entière (avec une garantie de liberté de culte, de



conscience et de culture) d'un État indépendant profondément juif. Face au rejet montant de cette idée par les Arabes de Palestine, le plan d'indépendance d'Israël accepté en 1917 par les autorités coloniales britanniques, promu par l'ancienne SDN (Société des Nations) et mis en place par la toute jeune ONU (Organisation des Nations Unies), prévoyait finalement même la création (aux frontières certes fantaisques avouons-le) de deux États conjoints, l'un juif, l'autre arabe. Et ce plan avait d'ailleurs été pleinement accepté en l'état par lesdits « Juifs de Palestine ». Mais au lendemain de la déclaration d'indépendance d'Israël (sur la partie qu'on lui avait reconnué), les pays arabes limitrophes invitèrent les Arabes de Palestine à se retirer volontairement pour laisser la place à leurs armées dans une guerre déclarée au jeune État israélien. Leur but : chasser les Juifs d'un territoire considéré par eux comme propriété religieuse exclusive de l'islam (Jérusalem étant considéré, même si le Coran n'en parle pas ainsi, comme un lieu saint de l'islam d'où Mohammad/Mahomet monta au Paradis d'Allāh).

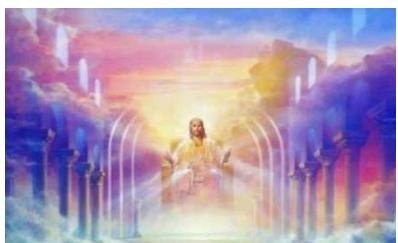


 La « guerre d'indépendance » (et d'autres guerres successives après elle) fut remportée par l'État d'Israël qui dût par la suite assurer sa sécurité nationale au moyen d'une occupation militaire des territoires octroyés aux Arabes, et sans les expulser pour autant. Commença alors un conflit avec lesdits aujourd'hui « Palestiniens » (représentés jusque dans les années 1990 par l'OLP au moyen du terrorisme) qui dure encore (jalonné de guerres contre les pays arabes voisins agresseurs ou de confrontations directes avec les Palestiniens eux-mêmes) jusqu'à nos jours. Un certain processus de paix organisé par les États-Unis dans les années 1990 a d'abord connu un succès, avant de tomber progressivement dans l'oubli à cause d'une part des agressions répétées des autorités terroristes palestiniennes de « La Bande de Gaza » (petit territoire palestinien devenu autonome et islamiste) et d'autre part de la gestion « colonisatrice » catastrophique de l'extrême-droite israélienne en « Cisjordanie » (c'est-à-dire le reste des territoires palestiniens occupés par Israël), reflétant un fanatisme religieux juif qui ne représentent ni le judaïsme ni la pensée de l'ensemble des Israéliens. Au début des années 2010, pour ne donner encore que des complications à la situation diplomatique, l'ONU a tenu à honorer l'opinion internationale (majoritairement gagnée à ladite « cause palestinienne » dans les années 1990/2000) en reconnaissant l'existence d'un « État occupé de Palestine » désormais « État non-membre siégeant aux Nations Unies », ce qui donna davantage de poids à cette cause et à sa propagande dans le monde.



Pour autant, les protestants non « substitutifs » n'ont pas toujours le même degré de « prosionisme ». Une partie d'entre eux (surtout américaine) est inconditionnelle de l'Israël politique et soutient l'État moderne dans toutes ses décisions et toutes ses démarches comme « paroles d'Évangile » et « actions saintes » (cherchant à faire progresser leurs diverses causes au moyen de lobbies), ce qui peut être problématique quand ces décisions et démarches sont forgées et menées par une majorité politique plus ou moins extrémiste et nationaliste. Mais une majorité écrasante d'entre eux est plutôt conditionnelle sur le sujet et n'hésite pas à critiquer les décisions et les actions (notamment concernant la gestion du conflit israélo-palestinien) d'un État israélien dirigé depuis de nombreuses années par l'extrême-droite de son échiquier politique. Or, pour eux, cet État moderne d'Israël reste à cette heure, quoi que sur le plan prophétique un « signe des temps », clairement humain et imparfait (ce qui inclut les corruptions et les abus politiques classiques ou exceptionnels d'un pays indépendant sur cette planète) jusqu'au retour effectif du Messie/Christ sur terre qui rétablira Lui seul le « royaume d'Israël » en tant que « royaume messianique ».

En effet, selon la pensée eschatologique protestante non « substitutive », désignée sous le terme théologique de « prémillénarisme », Jésus-Christ sera à Son retour intronisé à Jérusalem comme « le Roi des Juifs » et étendra Sa divine royauté au monde entier (devenant donc aussi « le Roi de ce monde » en arrachant à Satan ses prérogatives usurpées) pour une durée limitée de 1000 ans (période



que la vieille théologie nommait en latin « MILLENIVM », c'est-à-dire « Millénaire »). Ce règne serait précédé par la dictature de « l'Antichrist » (de préférence au barbarisme « Antéchrist ») et d'une période de sept années de grande détresse (appelée en théologie la « Grande Tribulation ») dont les trois dernières années et demi verront rager une guerre mondiale (appelée en théologie « Armageddon », à ne pas confondre avec les fantasmes de certaines sectes apocalyptiques, terme grec désignant la vallée israélienne de Meguiddo où se tiendrait la bataille finale).

L'interprétation majoritaire des prophéties dit que ce Règne millénaire se conclurait alors par un « cataclysme » (la fin du monde et de l'univers actuel), le « Jugement dernier » (qui concerne les non chrétiens) et la « re-création » (la création d'une nouvelle terre et de nouveaux cieux) où les « sauvés » ressuscités (désignés symboliquement comme étant « la Jérusalem nouvelle ») vivront éternellement dans la félicité.



5. Les dénominations juives messianiques



En 1894, un rabbin new-yorkais, Dr. Leopold COHN (1862-1937), se convertit à Jésus-Christ et devint pasteur revivaliste/évangélique baptiste. Il fonda une mission consacrée à l'évangélisation des Juifs et menée par des Juifs messianiques de sensibilité baptiste générale. Il l'appela le « Conseil Américain de la Mission auprès des Juifs » (en anglais « ABMJ »). Malgré les ravages innommables de la ségrégation, la persécution puis le génocide des Juifs européens (« Shoah ») par les nazis entre 1936 et 1945, elle ne perdit pas son souffle en Europe et redoubla encore de vitalité en Amérique du nord.

Se constituant progressivement en Église (système ecclésial) indépendante, cette mission judéo-chrétienne de sensibilité baptiste prit le nom international de « Chosen People Ministries » (« CPM », c'est-à-dire « Ministères du Peuple Choisi/Élu »). Sa branche française quant à elle, issue de la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France (FEEBF), prit le nom de « Centre Messianique : Œuvre auprès du Peuple d'Israël » (CMOPI). C'est sur le plan démographique la principale dénomination juive messianique dont la théologie reste de sensibilité baptiste générale, et partagée entre cessationisme (minorité) et foi charismatique/pentecôtisante (majorité). Au cours du 20^{ème} siècle, cette dénomination principale fut peu à peu rejoints par d'autres organisations messianiques. En France et en Belgique, on connaît bien « Ariel Ministries » (en français « Ministères Ariel », de l'hébreu signifiant « Lion de Dieu »), de sensibilité pentecôtisante, ainsi que « TMPI – Centre Messianique » (« TMPI » = Témoignage Messianique auprès du Peuple d'Israël). Aux États-Unis, on connaît aussi (non par la démographie restant assez faible mais surtout



par la présence médiatique et les visites missionnaires dans les églises locales de toutes les dénominations évangéliques) le mouvement « Jews For Jesus » (en français « Les Juifs pour Jésus »), de sensibilité à mi-chemin entre baptisme et pentecôtisme, dont la vocation est d'enseigner les évangéliques non-juifs (perçus comme des « pagano-chrétiens » proches d'eux) sur les racines juives de leur foi. Presque toutes les dénominations messianiques actuelles sont membres de « l'Alliance Juive Messianique Internationale » (en anglais « IMJA »).



Aujourd’hui, on désigne communément l’ensemble de ces églises locales judéo-chrétiennes comme formant des « Assemblées Messianiques ». Pour les uns, il s’agit de la composante juive du christianisme. Pour les autres, il s’agit plutôt de la composante chrétienne du judaïsme. On note cependant que tous les Juifs messianiques ne vivent pas systématiquement leur sensibilité confessionnelle judéo-chrétienne au sein des dénominations de cette confession « judéo-évangélique ». Beaucoup d’entre eux préfèrent vivre pleinement leur identité juive au sein d’églises locales évangéliques de culture non-juive, étant alors en général membres d’églises locales baptistes, pentecôtistes ou charismatiques libres/indépendants. Du côté catholique romain, si certains Juifs convertis au catholicisme regardent avec bienveillance le « mouvement juif messianique », ils prônent en accord avec les principes « substitutifs » catholiques l’abandon naturel des usages juifs pour n’embrasser que ceux du catholicisme romain.



Il est aussi à noter que les « Assemblées Messianiques » peuvent aussi compter des membres « non-juifs » (en général des évangéliques issus du baptême, du pentecôtisme ou du charismatisme libre/indépendant) qui ont en parallèle le désir de vivre leur identité non-juive et chrétienne au sein du peuple juif dans sa composante chrétienne.

SECTION 5

LES ALLIANCES ECCLÉSIALES PROTESTANTES

1. LES PRINCIPES FÉDÉRATIF ET CONCILIAIRE DU PROTESTANTISME

Depuis le 19^{ème} siècle, des dénominations appartenant à la même confession protestante se sont progressivement regroupées au sein d'alliances ecclésiales dites « confessionnelles », à l'échelle nationale et/ou mondiale. Ces alliances ne sont pas des « méga-dénominations » (comme le serait une grande « Église » ou « Système ecclésial ») soumises à une même autorité humaine qui serait réputée suprême. Elles ont simplement pour but de permettre et faciliter les échanges à grande échelle entre les croyants d'une même confession, favorisant ainsi une évolution générale commune qui ne serait pas le fruit de l'intervention tyannique d'une autorité religieuse quelconque. Par ailleurs, elles aident à la représentation officielle de leur confession respective auprès des autorités nationales et internationales.

On distingue parmi elles deux types d'alliance ecclésiale. D'une part les « fédérations » (ou « systèmes fédératifs ») dont la structure leur permet de prendre des résolutions obligatoirement applicables à chacun de leurs composants. D'autre part, les « conseils » (ou « systèmes conciliaires ») qui sont quant à eux des plateformes plutôt représentatives et moins intrusives, dont la structure ne permet de prendre que des résolutions indicatives qui ne peuvent s'imposer à leurs composants. Les « alliances ecclésiales » (fédérations et conseils) sont pour les protestants un moyen possible de « vivre l'unité dans la diversité », et d'éviter le communautarisme religieux local.

2. LES ALLIANCES ECCLÉSIALES INTERNATIONALES ET FRANÇAISES

Sur le plan international, il existe une alliance ecclésiale multiconfessionnelle qui vise à rassembler le mouvement « protestant évangélique » global dans une action mondiale commune et concertée. Elle est appelée en anglais (langue d'échange internationale) la « WEA » (World Evangelical Alliance) qu'on appelle en français « l'AEM » (Alliance Évangélique Mondiale). Mais par mouvement « protestant évangélique », cette fédération internationale pense large en intégrant également des confessions protestantes historiques (techniquement en dehors de l'aile protestante évangélique proprement dite) dans la mesure où elle héberge en son sein une mouvance interne de sensibilité « évangélique ». Elle possède des sous-branches propres à chaque continent, comme pour l'Europe « l'AEE » (Alliance Évangélique Européenne) ou en anglais la « EEA ».



Si elle rassemble aujourd'hui la majorité des « protestants évangéliques » et une partie considérable des « protestants historiques » du monde, il existe aussi des Églises « éligibles » qui n'ont pas souhaité à ce jour en faire partie, ce qui n'empêche pas une bonne entente entre ces Églises et l'AEM avec, ponctuellement, des collaborations fructueuses.



En parallèle à ces fédérations confessionnelles et multiconfessionnelles internationales, le protestantisme de France possède aujourd'hui deux grandes alliances ecclésiales « multiconfessionnelles » qui sont les représentantes officielles du protestantisme français. La première est un « système fédératif » constitué officiellement le 25 octobre 1905 et ouverte à l'inscription de toutes les dénominations protestantes françaises : la FPF (Fédération Protestante de France). La seconde est un « système conciliaire » constitué officiellement le 15 juin 2010 et ouverte à l'inscription des seules dénominations « protestantes évangéliques » françaises : le CNEF (Conseil National des Évangéliques de France). Des Églises protestantes évangéliques françaises peuvent sans problème être membres des deux alliances ecclésiales à la fois.

L'une et l'autre, sans la moindre concurrence, ont pour but de garantir le dialogue entre leurs Églises membres, d'organiser leur coopération à des œuvres interconfessionnelles, de permettre une meilleure visibilité du protestantisme en France et d'assurer la représentation des confessions protestantes auprès des institutions publiques françaises (notamment le ministère de l'intérieur et des cultes). Pour autant, il n'est pas obligatoire pour une Église protestante française de faire partie de l'une ou l'autre de ces alliances ecclésiales, ce qui serait contraire à la pensée protestante fondamentale prônant la liberté de conscience et d'action.

De même, l'intégration d'une Église à ces alliances ecclésiales est soumise à des critères strictes. Les replis communautaires et les tendances à des dérives sectaires d'Églises officiellement « protestantes » ou « pseudo-protestantes » ne sont pas tolérés et sont un frein ferme à toute demande d'adhésion. Même l'acceptation d'une candidature donne lieu à une période de probation plus ou moins longue, faite d'observation et d'échange, en vue de se prononcer sur une adhésion officielle. Les échanges réguliers entre les membres et les observations mutuelles en toute lumière se veulent garantir toutes dérives postérieures à l'adhésion. De telles dérives, une fois repérées, pourraient donner lieu à des appels pressant à leur cessation, et en cas de non-recevoir, à des exclusions fédératives et/ou conciliaires.

3. LES DÉNOMINATIONS MEMBRES DE LA FPF EN JANVIER 2026



Confessions historiques (luthériennes & calvinistes)

- Église Protestante Unie de France (EPUdF)
[Englobant un ensemble d'Églises réformées et luthériennes]
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
[Englobant un ensemble d'Églises réformées et luthériennes]

Confession réformée évangélique (ou néo-calviniste)

(plutôt considérée par les protestants historiques comme une expression évangélique de la confession calviniste)

- Union des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (UNEPREF)
- Communio d'Églises Protestantes Évangéliques (CÉPÉE)
- Union des Églises Évangéliques Arméniennes de France (UEEAf)
- Union des Églises Évangéliques Libres (UEEL) [dite « Église libriste »]
- Communauté des Églises d'expression Africaine Francophones (CEAF)
- Église Protestante Malgache en France (EPMF)
- Fédération des Églises Coréennes en France (FECEF)
- Mission Populaire Évangélique de France (MPEF)
- Union des Églises protestantes Foursquare-France (UEPFF)
- Communauté d'Églises Protestantes Francophones (CEPF)
[Englobant un ensemble d'Églises réformées évangéliques hors territoire français]

Confession évangélique baptiste

- Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France (FEEBF) [dite "Fédération baptiste"]

Confession évangélique méthodiste

- Union de l'Église Évangélique Méthodiste de France (UEEMF)
- Armée du Salut (ADS)

Confession évangélique pentecôtiste

- Union d'Assemblées de Dieu membre de la FPF (ADFP)
[Conseil ecclésial d'églises membres de l'Union Nationale des Assemblées de Dieu en France - UNADF]
- Église de Pentecôte de France (EPF)
- Union de l'Église de Dieu en France (UEDF)
- Mission Évangélique Tzigane de France (METF)
- Union des Églises Évangéliques de Réveil (UEER)
- Union des Assemblées Protestantes en Mission (UAPM)
- Union de l'Église Protestante du Nazaréen (UEPN)

Confession évangélique du Renouveau Charismatique (ou confession évangélique charismatique)

- Églises du Réseau Nouvelle Connexion (ERNC)
- Église Hillsong de Paris (EHP) *[dite "Hillsong France" ou "Hillsong Campus de Paris"]*

Confession évangélique adventiste

- Union des Fédérations Adventistes de France (UFA)

ÉGLISES EN ATTENTE D'ADHÉSION (PÉRIODE DE PROBATION)

Confession évangélique anabaptiste

- Association des Églises Évangéliques Mennonites de France (AEEMF)

Confession anglicane/épiscopaliennes (d'expression étrangère)

- Union Nationale des Associations Cultuelles de l'Église d'Angleterre en France (UNACEAF)

MEMBRES HONORAIRES (NON AFFILIÉS MAIS PARTENAIRES ASSOCIÉS)

Confessions historiques (luthériennes & calvinistes) d'expression étrangère

- Église Protestante Allemande à Paris (EPAP) *[dite aussi "Église Luthérienne Allemande Christuskirche"]*
- Église Luthérienne Suédoise (ELS)
- Église Protestante de Langue Japonaise (ELSP)
- Église Américaine de Paris (EAP)

Confession réformée évangélique (ou néo-calviniste)

(plutôt considérée par les protestants historiques comme une expression évangélique de la confession calviniste)

- Agapé – France
- Église Protestante Évangélique de Rochefort (EPER)

Confession évangélique du « Renouveau Charismatique » (confession évangélique charismatique)

- Ekklesia 21 (EK21)

Confession juive messianique (courant évangélique israélite)

- Centre Messianique : Œuvre Auprès du Peuple d'Israël (CMOPI) *["Chosen People Ministries" France]*

4. LES DÉNOMINATIONS MEMBRES DU CNEF EN JANVIER 2026



Confession évangélique anabaptiste

- Association des Églises Évangéliques Mennonites de France (AEEMF)

Confession évangélique baptiste

- Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France (FEEBF) [*dite "Fédération baptiste"*]
- Association Évangélique d'Églises Baptistes de Langue Française (AEEBLF) [*dite "Association baptiste"*]
- Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de Guadeloupe (FEEBG)
- Fédération des Églises et Communautés Baptistes Charismatiques (FECBC)

Confession évangélique méthodiste

- Union de l'Église Évangélique Méthodiste de France (UEEMF)
- Église Protestante Évangélique Méthodiste (EPEM)

Confession évangélique néo-calviniste

(plutôt considérée par les protestants historiques comme une expression évangélique de la confession calviniste)

- Union des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (UNEPREF)
- Communion d'Églises Protestantes Évangéliques (CÉPÉE)
- Union d'Églises et d'Œuvres Protestantes Évangéliques Francophones (UEOPEF)
- Union des Églises Évangéliques Arméniennes de France (UEEAf)
- Union des Églises Évangéliques Libres (UEEL) [*dite "Église libriste"*]
- Alliance des Églises Chrétiennes Missionnaires de France (AECM)
- Communautés et Assemblées Évangéliques de France (CAEF)
- Communautés et Assemblées Évangéliques de Guyane (CAEF Guyane)
- Communautés et Assemblées Évangéliques de La Réunion (CAEF La Réunion)
- Entente et Coordination des Œuvres Chrétiennes (ECOC)
- Église Perspectives (PSP)
- Union des Églises Missionnaires (UDEM)
- Alliance des Églises Évangéliques Interdépendantes (AEEI)
- Église Alliance Pour Christ (APC)
- Églises Évangéliques de la Guadeloupe (EEG)
- Mission Chrétienne Évangélique des Antilles et de la Guyane (MCEAG)
- Églises Charis France (CF)
- Action Biblique (AB)

Confession évangélique pentecôtiste

- Union Nationale des Assemblées de Dieu en France (UNADF)
- Action Missionnaire des Assemblées de Dieu de La Réunion (AMADR)
[*dite "Mission Salut et Guérison"*]
- Union des Assemblées de Dieu de Martinique (UADDM)
- Union des Églises Évangéliques de la Diversité (UEED)

- Union des Églises Apostolique de France (UEA)
- Union des Églises Pentecôtisantes Indépendantes (UNEPI)
- Fédération des Églises du Plein Évangile en Francophonie (FEPEF)
- Nouvelles Frontières France (NFF)
- Calvary Chapel France (CCF)
- Foi et Compassion en Action (FCA)

Confession évangélique du Renouveau Charismatique (ou confession évangélique charismatique)

- Églises du Réseau Nouvelle Connexion (ERNC)
- Ensemble dans la Mission Apostolique (EMA)

SECTION 6

LA FOI PROTESTANTE

1. LA PROFESSION DE FOI CHRÉTIENNE NICÉENNE

A. LE SYMBOLE DES APÔTRES

Cette profession de foi est celle qui fut adoptée par les Églises chrétiennes primitives au cours du 2^{ème} siècle et qui résume de façon claire la foi essentielle et fondamentale d'un véritable chrétien. Outre une retouche postérieure (8^{ème} siècle), ce texte a été confirmé pour l'Église catholique/orthodoxe en phase d'établissement officiel romain lors du Concile œcuménique de Nicée en l'an 325. Il est devenu ainsi l'un des deux textes universellement admis par les chrétiens de foi authentique, qu'on nomme aussi les « chrétiens nicéens ». Les protestants (historiques et évangéliques) se reposent également sur le fondement de ce texte.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où Il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit Saint, à la sainte Église universelle*, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle.

Amen.

* Le terme grec du texte original est « *katolikâm* » (souvent traduit par « *catholique* »), mot théologique signifiant littéralement « *universelle* ».

B. LE SYMBOLE DE NICÉE-CONSTANTINOPLE

Cette profession de foi, surnommée le « CREDO », est celle qui fut adoptée par l'Église catholique/orthodoxe en phase d'établissement officiel romain lors du Concile œcuménique de Nicée en l'an 325 (texte de base), puis lors du Concile œcuménique de Constantinople en l'an 381 (texte intégral), avec un complément inséré à partir du 7^{ème} siècle. C'est une version développée du « Symbole des Apôtres ». Il est devenu ainsi l'un des deux textes universellement admis par les chrétiens de foi authentique, qu'on nomme aussi les « chrétiens nicéens ». Les protestants (historiques et évangéliques) se reposent également sur le fondement de ce texte.

Nous croyons en un seul Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles.

Et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles ; lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré et non créé, d'une même substance que le Père et par Qui tout a été fait ; Qui, pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des Cieux, S'est incarné par le Saint-Esprit dans la vierge Marie et S'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, Il a souffert, a été enseveli, est ressuscité des morts le troisième jour, d'après les Ecritures, est monté aux cieux, S'est assis à la droite du Père, d'où Il reviendra avec gloire pour juger les vivants et les morts, et dont le Règne n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit Saint, Qui est Seigneur et Qui donne la vie, Qui procède du Père et du Fils, Qui doit avec le Père et le Fils être adoré et glorifié, et Qui a parlé par les saints prophètes.

Et en l'Église, une, sainte, universelle* et apostolique.

Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés, nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.

Amen.

* Le terme grec du texte original est « *katolikām* » (souvent traduit par « catholique »), mot théologique signifiant littéralement « universelle ».

2. LA PROFESSION DE FOI CENTRALE PROTESTANTE

Cette profession de foi est une synthèse universelle de l'essence commune à toutes les professions de foi protestantes (historiques et évangéliques). Ne prenant pas compte des spécificités de professions de foi ecclésiales propres à une confession particulière, ce texte est une expression de la foi centrale et globale du protestantisme, en conformité à la foi universelle nicéenne.

Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, saint, juste et plein d'amour, Créateur de toutes choses et Souverain sur l'Histoire.

Nous croyons que Dieu S'est révélé de manière fiable et suffisante dans les Saintes Écritures, inspirées par le Saint-Esprit, qui sont la Parole de Dieu et l'autorité suprême pour la foi et la vie.

Nous croyons en Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, vrai Dieu et vrai homme, envoyé par le Père pour sauver le monde. Il a vécu sans péché, est mort sur la croix pour nos péchés, portant sur Lui le jugement que nous méritions, est ressuscité corporellement le troisième jour, et règne aujourd'hui comme Seigneur.

Nous croyons que tous les êtres humains sont pécheurs et séparés de Dieu, incapables de se sauver eux-mêmes, et qu'ils ont besoin du pardon et de la vie nouvelle que Dieu offre en Jésus-Christ.

Nous croyons que le Salut est accordé par la grâce de Dieu seule, reçu par la foi seule, en Jésus-Christ seul, et qu'il implique la repentance, une nouvelle naissance et une relation personnelle vivante avec Dieu.

Nous croyons en l'œuvre du Saint-Esprit, qui convainc de péché, fait naître à une vie nouvelle, assure les croyants de leur salut, les sanctifie et les équipe pour le service et le témoignage.

Nous croyons que l'Église est l'ensemble de ceux qui ont placé leur foi en Jésus-Christ, appelée à proclamer fidèlement l'Évangile, à faire des disciples, à vivre dans l'amour et la vérité, et à manifester le Royaume de Dieu dans le monde.

Nous croyons que le baptême et le repas du Seigneur ont été institués par Jésus-Christ comme témoignages visibles de la grâce de Dieu, signes sacrés de la foi et ordonnances pour l'encouragement des croyants.

Nous croyons que Jésus-Christ reviendra personnellement et glorieusement, qu'il jugera les vivants et les morts, qu'il accomplira pleinement le Salut de Son peuple et établira définitivement Son Royaume.

Nous croyons que toute la gloire appartient à Dieu seul, maintenant et pour l'éternité.

Amen.

3. LES FÊTES CHRÉTIENNES DANS LE PROTESTANTISME

La très grande majorité des protestants ne considèrent pas une journée comme étant en elle-même supérieure à une autre journée. S'il est fondamental de « sanctifier » (c'est-à-dire « rendre saint » ou « mettre à part pour Dieu ») du temps pour le culte, pour la commémoration et pour les réjouissances, ce ne sont pas les jours fixés qui font la sanctification du temps, mais la volonté de sanctifier le temps qui fait le sens des jours fixés. Et qui dit « sanctification » dit nécessairement « sens chrétien ». Ça signifie qu'un culte n'est rendu que lorsque cela fait « sens » avec la foi biblique. De même une commémoration est faite lorsque le « sens » du souvenir est conforme à la foi biblique. Enfin, des réjouissances se font naturellement lorsque l'objet de la réjouissance fait « sens » avec la foi biblique. Ainsi, c'est le « sens » des jours de célébrations qui déterminent la célébration et non la fixation de sa date selon un calendrier ou un autre.

De fait, les protestants ayant vu leur branche confessionnelle chrétienne surgir d'un certain catholicisme romain du 16^{ème} siècle, et s'étant développés premièrement dans une Europe profondément catholique, ils ont dû sélectionner des célébrations parmi celles de la liturgie catholique en vigueur (devenues traditionnelles) sur la seule base du « sens » donné à ces célébrations. Très conscients des héritages folkloriques et culturelles que la plupart de ces célébrations ont hérités d'anciennes fêtes précédemment païennes, les protestants ne sont en général pas gênés par leur présence tant qu'ils ne masquent pas le « sens » chrétien des célébrations concernées. D'une part, les protestants se réservent toujours la liberté de conscience de reprendre ou non une pratique traditionnelle dans la mesure du « sens » qu'ils peuvent lui donner en conformité à leur foi biblique. D'autre part, la liberté a toujours prévalu pour chaque confession et Église protestante, comme pour chaque croyant personnellement, de choisir quelles célébrations observer ou non.

De façon commune et globale, les protestants (historiques et évangéliques) célèbrent unanimement les fêtes suivantes, héritant de leur fixation traditionnelle dans le calendrier grégorien devenu international, selon le sens précisé en vis-à-vis :

- Noël *ou* la Nativité (célébration de l'incarnation et la naissance de Jésus-Christ)
- Pâques (célébration de la résurrection corporelle de Jésus-Christ)
- L'Ascension (célébration de la montée aux cieux de Jésus-Christ ressuscité)
- La Pentecôte (célébration de la première dispensation du Saint-Esprit sur l'Église naissante)
- La Réformation (commémoration de la Réforme et donc de la naissance du protestantisme)

Une très grande partie des protestants observent aussi ces célébrations parallèles :

- L'Avent (période de préparation à la fête de Noël commençant en début de mois)
- Le réveillon de Noël (attente et réjouissance en famille pour la veillée de Noël)
- L'Épiphanie (la commémoration de la visite des mages à l'Enfant Jésus)

Les protestants historiques (uniquement) observent aussi majoritairement ces célébrations parallèles :

- Le carême (temps de préparations à la Semaine Sainte)
- La Semaine Sainte (semaine de commémoration des événements précédant Pâques, avec pour points culminants « les Rameaux » commémorant l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem pour l'accomplissement de Sa Passion et le « Vendredi Saint » commémorant la crucifixion de Jésus-Christ)

Les protestants américains et canadiens, en communion avec l'ensemble des confessions chrétiennes et des non chrétiens de ces deux pays, célèbrent également :

- Thanksgiving / Action de Grâce (remerciement à Dieu pour la récolte et la protection des Pères Pèlerins)

Les « Juifs messianiques », en leur qualité de membres du « peuple d’Israël selon la chair » célèbrent également les principales fêtes bibliques et traditionnelles juives dans une perspective pleinement chrétienne, à savoir :

- Rosh Hashana (Nouvel An, appelant au bilan spirituel, à l’introspection, à la remise en question).
- Yôm Kippour (Jour du Grand Pardon, appelant à la repentance et au pardon mutuel).
- Soukkoth (Fête des Huttes/Tabernacles, commémoration du temps d’errance dans le désert).
- Simh’ath Torah (Joie de la Torah, célébration du don de la Loi mosaique).
- H’anoukah (Dédicace du Temple, commémoration de la dédicace du Temple sous les Maccabées).
- Pourîm (Les Sorts, commémoration du sauvetage des Juifs grâce à l’intervention d’Esther).
- Pessah’ (La Pâque, fête de la libération des Juifs et du départ d’Égypte).
- Shavouoth (Les Semaines / Pentecôte, fête des récoltes et célébration de la révélation de la Torah).

En dehors de toute fête annuelle et calendaire, la majorité des protestants ont adopté le dimanche (dit « Jour du Seigneur »), premier jour de la semaine judéo-chrétienne, comme jour hebdomadaire de repos et de célébration du culte ordinaire. Les cultes hebdomadaires protestants prennent donc généralement place le dimanche matin, héritage de l’usage traditionnel catholique en vigueur au 16^{ème} siècle, répondant en écho à l’usage des Églises primitives qui marquaient ce jour comme jour de la résurrection du Christ. Parfois des aménagements peuvent être faits et des cultes hebdomadaires peuvent être fixés un autre jour de la semaine. Une exception est à noter pour les croyants « Juifs messianiques », « adventistes du Septième Jour » et « baptistes du Septième Jour » qui optent pour le samedi (dit « Shabath / Sabbat »), septième jour de la semaine judéo-chrétienne, comme jour hebdomadaire de repos et de célébration du culte ordinaire, selon l’usage biblique du peuple d’Israël.

4. LES COURANTS D’APPROCHE THÉOLOGIQUE

Un « courant d’approche théologique » est une manière commune de se positionner lors de son étude théologique de la foi pour en tirer des conclusions et des affirmations. Ces dernières sont alors nécessairement influencées par ce positionnement. Les conclusions et affirmations, quoi que sincères, ne devraient jamais selon les principes protestants être érigées en vérité ultime et devraient toujours être questionnées et remises en question dans le temps. Mais en l’état, elle donne au croyant un socle qui lui permet de fonder son approche personnelle de Dieu, ses pensées religieuses sur un sujet ou sur un autre, sa pratique de la foi et ses convictions socio-culturelles.



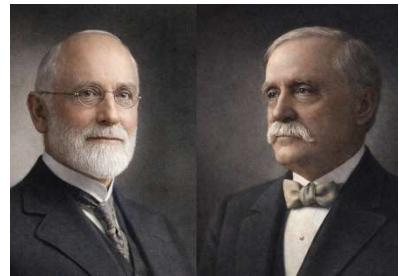
Au cours du 19^{ème} siècle, le protestantisme historique a vu la naissance en son sein d’un courant d’approche théologique dit « libéral », caractérisé par un absolu rationalisme et le refus catégorique du surnaturel. Les parrains fondateurs de cette dernière étaient Heinrich PAULUS (1761-1851), David STRAUSS (1808-1874) et Ferdinand BAUR (1792-1860), des pasteurs et théologiens

luthériens, membres actifs de la Franc-maçonnerie, et nécessairement influencés par les réflexions maçonniques forgées dans les loges qu’ils fréquentaient. Ce mouvement avait commencé par remettre en doute la primauté de la Bible en matière de foi (notamment en détournant la « Haute Critique » peu après ses débuts), remettant en question des doctrines fondamentales du christianisme biblique voire l’autorité absolue de la Bible en matière de foi. Leur but était de trouver au sein de l’Église universelle une voie d’absolue « liberté » dans la théologie et les modes de vie. S’il est clair que l’influence de ces remises en doute ont altéré, dans la forme la plus prononcée de la mouvance libérale qui en découle, la référence suprême aux Saintes Écritures, elle n’a jamais abouti à l’abandon officiel et déclaré du principe protestant fondamental de « SOLA SCRIPTURA » (Écriture seule).

Cependant, entre 1909 et 1915, les théologiens revivalistes/évangéliques américains Lyman STEWART (1840-1923) et Milton STEWART (1838-1923) publient par réaction à ce libéralisme



conquérant une série de douze revues intitulées « Les Fondements », qui fut distribuée gratuitement à des millions d'exemplaires. C'était des condensés d'articles théologiques de différents auteurs chrétiens. Ils appelaient « fondements » les vérités bibliques fondamentales comme « l'autorité de la Bible en matière de foi », « la divinité de Jésus-Christ », « Son incarnation », « Sa naissance virginal », « Sa mort expiatoire », « Sa résurrection corporelle », « Son retour personnel », « l'action du Saint-Esprit », « les conséquences du péché », « l'accès gracieux au Salut », « le Jugement dernier », « le culte à Dieu », « la mission mondiale » et « l'évangélisation ». Autant dire que les lecteurs qui ont confirmé leur foi en ces « fondements » (des protestants évangéliques certes mais aussi des protestants luthéro-calvinistes) suivirent ensemble par cette voie la principale ligne théologique protestante originelle. On les surnomma très vite les « fondamentalistes », ce qui était perçu comme théologiquement honorable à l'époque. Cependant, par l'utilisation à mauvais escient du terme (suivant la mauvaise foi des « libéraux » dans les médias), le mot « fondamentalisme » devint progressivement péjoratif dans nos langues modernes, voire même insultant. Il sert aujourd'hui dans le langage courant à désigner les « intégristes » (extrémistes démontrant une grande étroitesse d'esprit) de toutes les religions, ce qui bien sûr stigmatise les protestants ayant une approche théologique « fondamentaliste » (au sens originel du terme) lesquels préfèrent à présent être désignés comme « scripturalistes » (au sens de « fidèles aux seules Écritures saintes »).



Aujourd'hui, le protestantisme est parcouru par tout un panel de courants d'approches théologiques qui oscillent entre ces deux points opposés : le « **libéralisme** » et le « **scripturalisme** ».

Du côté libéral, on entend alors parler « d'ultra-libéraux » ou de « progressistes » (strictement fidèles à l'esprit de PAULUS, STRAUSS et BAUR) et de « libéraux modérés » (cultivant un esprit libéral quant au rationalisme et à la limitation du surnaturel qui n'est pas non plus totalement nié ou rejeté, tout en étant plus révérencieux face aux Écritures saintes à qui ils reconnaissent pleinement la place de « Parole de Dieu »). Du côté scripturaliste, on entend parler « d'ultra-fondamentalistes » (perçus par tous les autres courants comme de vrais « intégristes » dans la foi), de « fondamentalistes modérés » (des ultra-conservateurs sans le moindre intégrisme), de « conservateurs » (strictement fidèles à l'esprit des frères STEWART), de « libéraux conservateurs » (fidèles à l'esprit des frères STEWART en cultivant parallèlement la libre honnêteté tant intellectuelle que spirituelle) et de « modernistes » (demeurant scripturalistes mais ouvrant une oreille attentive et parfois favorable à certaines lignes de conduite libérales du protestantisme historique passées pour eux avec succès au crible de la Bible).

De nos jours, les courants d'approche théologique libéraux ne se retrouvent uniquement qu'au sein du protestantisme historique (toutes confessions confondues). Par contre, si les courants d'approches théologiques scripturalistes sont les seuls à être représentés dans l'évangélisme (toutes confessions confondues), on les retrouve également à divers degrés au sein du protestantisme historique. En fonction de l'Histoire, de la géographie, de l'évolution culturelle, des personnalités et de bien d'autres paramètres, on pourra d'une part trouver des églises locales entières qui s'inscrivent dans un de ces courants (voire des dénominations entières sur un plan national), et d'autre part des églises locales partagées dans ce domaine (voire des dénominations nationales tout aussi partagées). En général, les points de vue divergents sont fraternellement respectés de part et d'autre (sauf bien sûr dans le prétendu évangélisme des néo-charismatiques où prévaut la théologie du pasteur et de ses référents sur toute autre pensée théologique). Du coup, certains thèmes (comme le mariage, la sexualité ou la fin de vie) sont délicats à aborder entre certains croyants, quand on sait que l'inscription dans un

courant d'approche théologique ou un autre pourra parfois amener ces croyants à des positions théologiques plus ou moins opposées sur ces sujets brûlants.

Rien n'entame cependant, à travers les siècles, l'unité théologique de base du protestantisme et de ses deux ailes (historique et évangélique) sur la fondation des cinq grandes affirmations des Réformateurs du 16^{ème} siècle, lesquelles constituent la réaffirmation d'une assise biblique et d'une unanimité (en théorie absolues et non discutées).

SECTION 7

AFFIRMATIONS COURANTES ET CLICHÉS, RÉPONSES CLAIRES

1. EN FRANCE, LES IDÉES REÇUES SUR LES PROTESTANTS

On se souvient que la France est un pays dont la culture souche est essentiellement catholique romaine, et où le protestantisme ne s'était jamais imposé autrement que dans de petites régions phares (l'Alsace-Lorraine, les Cévennes, Navarre, etc.). Quand les protestants (essentiellement réformés) faisaient 10% de la population au 16^{ème} siècle, les persécutions, les expulsions et les guerres de religion ont largement fait descendre leur démographie. Ce qui était anciennement la « seconde religion de France » finit même par reculer d'un rang devant la multiplication de l'islam sur le sol national depuis les années 1960. Et encore, par le boom démographique d'après-guerre, ce qui est maintenant la « troisième religion de France » (protestantisme historique et évangélique confondu) n'englobe qu'environ 4% de la population, soit environ 3 millions de fidèles.

De cette représentation minoritaire résulte en conséquence une grande méconnaissance du monde protestant par les Français, accompagnée de nombreux clichés réducteurs et de grosses confusions. C'est d'ailleurs le but de cette publication de lever le voile de l'ignorance culturelle française. À l'heure où s'amorce un réveil interne des anciennes dénominations protestantes françaises et la multiplication éclair de nouvelles églises locales voire de nouvelles dénominations évangéliques (une communauté locale naîtrait en moyenne tous les mois en France), cette section se destine à clarifier certaines idées reçues qui, fausses ou pas tout-à-fait vraies, sont malheureusement véhiculées par les médias, le cinéma et l'internet eux-mêmes.

2. RÉPONSES CLAIRES AUX AFFIRMATIONS ET CLICHÉS PRINCIPAUX SUR LE PROTESTANTISME

— « *Les protestants, ce sont les réformés et les luthériens !* »
→ PAS TOUT-À-FAIT VRAI

Les protestants ne se résument pas à ces deux confessions (luthérienne et réformée/presbytérienne) qui ont bien entendu une considérable place dans l'Histoire protestante française, surtout la seconde. Les « huguenots/parpaillots » (surnoms d'époque donnés aux protestants réformés français) ont été longtemps les seuls représentants français du protestantisme dès le 16^{ème} siècle, et ils ont marqué l'Histoire par leur reconnaissance officielle dans certaines provinces du royaume de France où ils ont impacté la culture locale. Ils ont laissé de nombreux « temples » qui témoignent de leur influence passée et de leur présence séculière. Quant aux luthériens, ils ont été ceux qui ont historiquement impacté le territoire français d'Alsace-Lorraine, laquelle oscillait à travers les époques entre appartenance allemande et appartenance française.



Mais aux côtés des protestants luthéro-réformés, on trouve les vaudois, les frères moraves (ou hussites), les anglicans (ou épiscopaliens) de la « Basse-Église », les anabaptistes (huttérites, mennonites et du Vieil Ordre), les baptistes, les méthodistes (et salutistes), les adventistes, les « Frères » (et darbystes), les réformés évangéliques (ou néo-calvinistes), les pentecôtistes, les charismatiques (Renouveau) et les Juifs messianiques. Ces confessions sont aussi protestantes que le luthéranisme et le calvinisme. Elles le sont à part entière, certaines rattachées à l'aile dite « historique » et les autres rattachées à l'aile dite « évangélique ».

Le manque de connaissance du protestantisme en France a mené à des abus de langage trop bien établis maintenant en français. Ainsi, le terme « protestant » est parfois abusivement utilisé pour ne désigner que les seuls membres des Églises historiques (et souvent les seuls luthéro-réformés) comme

si les autres confessions protestantes ne l'étaient pas. L'aile « évangélique » du protestantisme est souvent exclue de l'idée de ceux qui utilisent le terme « protestant ». Or, les évangéliques sont nés directement et indirectement de la Réforme/Réformation du 16^{ème} siècle et leur théologie se base sans réserve sur les affirmations fondamentales des Réformateurs historiques. Prétendre qu'ils ne sont pas des « protestants » est une absurdité historique et théologique.

Cela dit, de très nombreux Français (y compris parfois des protestants soumis à l'usage linguistique courant) ont pris le pli de mettre en lumière la partition du protestantisme en ses deux grandes ailes par l'usage de l'expression complètement erronée « d'Églises protestantes et évangéliques ». Cette expression achève de nourrir les incompréhensions des non-initiés qui sentent le rapport naturel entre les deux et à la fois une séparation artificielle entre les mêmes.

Ce n'est pas le seul abus de langage existant en France dans l'appellation des protestants. Dans le même genre, certains parleront par exemple d'une part de « baptistes », de « méthodistes » ou de « pentecôtistes », et d'autre part des « évangéliques » (en voulant alors désigner soit les Églises réformées évangéliques ou soit des églises évangéliques qui n'incluent dans leur dénomination officielle que le terme « évangélique »). Pour autant, soyons clair, les baptistes, les méthodistes et les pentecôtistes sont tous des « évangéliques » à part égale.

— ***« Les protestants font partie de la FPF, mais les évangéliques font partie du CNEF ! »***
→ PAS TOUT-À-FAIT VRAI

On retrouve dans cette affirmation courante l'abus de langage absurde précédemment abordé qui tend à désigner les protestants historiques comme seuls « protestants » et les protestants évangéliques comme « évangéliques » (et donc « non protestants »). Mais on comprend l'idée véhiculée. Les deux alliances ecclésiales représentatives des protestants en France (la FPF et le CNEF) sont perçues ici comme deux « clans » séparant d'une part des protestants historiques (affiliés alors à la FPF) et d'autre part des protestants évangéliques (affiliés alors au CNEF).

Or, les alliances ecclésiales multiconfessionnelles françaises que sont la FPF et le CNEF ne constituent pas des listes religieuses officielles indiquant ce qui doit être considéré par tout un chacun comme « protestant historique » d'une part et « protestant évangélique » d'autre part. D'abord la base : toutes les Églises qui font partie de l'une et l'autre sont protestantes à part entière. Ensuite, il faut savoir que les deux organismes ont simplement des histoires différentes et ont été fondées à des dates différentes, selon des objectifs et des cadres différents.

La première, la FPF (instituée en 1905 lors du passage de la loi républicaine séparant l'Église catholique et toutes les religions de l'État) rassemble certes des dénominations protestantes historiques mais aussi des dénominations protestantes évangéliques. La seconde quant à elle (instituée en 2010), considérant que l'aile évangélique du protestantisme avait des besoins représentatifs propres et parfois pas en mesure d'être traités spécifiquement ou de la bonne manière dans la FPF, ne rassemble que des dénominations protestantes évangéliques. Mais certaines Églises évangéliques sont membres des deux alliances ecclésiales à la fois ! Dans le même temps, il faut prendre conscience que 20% des protestants évangéliques français appartiennent à des Églises qui sont soit « non éligibles » à l'adhésion au FPF et/ou au CNEF (pour diverses raisons) ou sont « éligibles » et n'ont librement pas souhaité à cette heure rejoindre l'une ou l'autre de ces alliances. Pour autant, ces Églises n'en demeurent pas moins « protestantes évangéliques », car leur identité religieuse ne repose pas sur une adhésion fédérative ou conciliaire.



— « *Les membres des Églises évangéliques, on les appelle des évangélistes !* »

→ FAUX

Les « évangélistes » sont en substance des « annonciateurs publics de l’Évangile ». Dans les temps bibliques des Églises primitives, un « évangéliste » était quelqu’un dont le « ministère » (le « service ») consistait à prêcher « l’Évangile /La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ ». Tous les chrétiens sont bibliquement censés « témoigner de l’Évangile » autour d’eux. L’acte d’évangélisation n’est réservé à personne en particulier, car tous sont « mandatés dans la foi » pour y participer chacun à sa mesure. Mais dans toutes les « Églises » (systèmes ecclésiaux) de toutes confessions chrétiennes, à l’image de ce qui se faisait déjà dans « l’Église » naissante, il y a des chrétiens dont « l’appel » (la vocation) et le « talent » (des dispositions naturelles mises au service) sont celui d’être des « évangélistes », c'est-à-dire des « prédictateurs publics » de l’Évangile (que ce soit devant un petit ou un grand auditoire).



À l’image des premiers chrétiens, les protestants et particulièrement les évangéliques ont conservé un « ministère » (service) établi et officiel « d’évangéliste ». Ces « évangélistes » (qui peuvent cumuler le ministère pastoral mais qui sont la plupart du temps des prédictateurs laïcs) sont mandatés par leurs « Églises » (systèmes ecclésiaux) pour assurer des missions d’évangélisation diverses, ou se sentent personnellement poussés à une œuvre d’évangélisation qui peut alors prendre divers aspects aujourd’hui : écriture, prédication orale, œuvre audio ou vidéo, etc. Les plus célèbres « évangélistes » de l’Histoire sont ni plus ni moins que les rédacteurs traditionnels des quatre « évangiles » (livres qui témoignent des paroles d’enseignement de Jésus-Christ au travers du récit de Sa vie, de Son ministère terrestre, de Sa passion, de Sa mort et de Sa résurrection) qui sont en tête de liste des livres bibliques du Nouveau Testament : Matthieu, Marc, Luc et Jean.

Ceci étant dit, comprenons maintenant que les membres des Églises protestantes évangéliques sont appelés des « protestants évangéliques », des « chrétiens évangéliques » ou tout simplement des « évangéliques » ! Car la forme substantive réelle est bien « évangélique » et non « évangéliste » (de même que pour comparaison les membres des Églises catholiques sont appelés des « catholiques » et non des « catholistes »).

Ce sont des médias français du début des années 2000 qui ont donné naissance à l’abus de langage qu’est le vocable « évangélistes » pour désigner les membres des Églises évangéliques, au travers de reportages et documentaires très globalisants sur les dérives sectaires (américains, latino-américains et dérivés dans le monde) des milieux soi-disant « évangéliques » néo-charismatiques. Ces métrages confondaient, sans aucun doute involontairement, le nom de la fonction des prédictateurs publics de l’Évangile avec celui des membres des Églises protestantes évangéliques. Peut-être d’ailleurs parce qu’ils s’intéressaient particulièrement aux « évangélistes » (prédictateurs) de ce mouvement néo-charismatique qui ont tendance à occuper l’espace public et à être souvent plus ou moins idolâtrés par leur auditoire.



Aujourd’hui la confusion est telle qu’on la retrouve même dans certains dictionnaires (voulant retranscrire fidèlement en point de définition secondaire un usage devenant courant même s’il est abusif), sur des sites internet ou dans des livres reconnus comme sérieux... Il s’agit alors très souvent de la mauvaise traduction du terme substantif anglais « evangelical » (qui signifie bien « évangélique ») par l’abus de langage devenu courant : « évangéliste ». Quoi qu’il en soit, les évangéliques rejettent l’établissement de cette erreur qui cause la confusion et qui ne respectent pas un terme qui les désigne et qui existait déjà depuis longtemps. Et ils s’emploient activement à la corriger, malgré le nombre de publications existantes qui l’ont validée...

Rappelons enfin qu'en Allemagne et ses régions limitrophes, on a la singulière habitude de prendre le mot « évangélique » comme synonyme parfait de « protestant », et donc sans le rattacher uniquement à l'aile proprement « évangélique » du protestantisme. C'est pourquoi les Églises protestantes historiques y sont aussi appelés des Églises « évangéliques », un usage que les Églises luthériennes ont tendance à conserver partout dans le monde d'ailleurs. En France, avant la constitution de « l'Église Protestante Unie » (luthéro-réformée), sa composante luthérienne était officiellement appelée « l'Église Évangélique Luthérienne de France ». Gare donc encore aux confusions...

— ***« Les Églises ou groupes religieux chrétiens nés aux États-Unis sont tous évangéliques ! »***
→ FAUX

« L'évangélisme » est une des deux grandes ailes du protestantisme. La diversité des confessions et systèmes ecclésiaux évangéliques n'exclut pas la nécessité pour être réellement rattaché à l'évangélisme d'une unité de foi sur « l'essentiel », ce qui recouvre à la base les principes fondamentaux du protestantisme (l'Écriture seule / La grâce seule / La foi seule / Le Christ Seul / À Dieu seul la gloire), ainsi que la doctrine biblique de la « Trinité » (Dieu est unique mais se compose de trois « hypostases » ou « personnes » distinctes : le Père, le Fils Jésus-Christ et l'Esprit Saint/Saint-Esprit). Tout ce qui s'écarte de cet essentiel sort d'office du cadre protestant et ne saurait donc être assimilé au réel monde évangélique. Dans le monde protestant lui-même, certains principes fondamentaux doivent être présents pour se prétendre en toute bonne foi « évangélique », notamment une recherche de « consécration » ou « sanctification » au quotidien sur la base des enseignements bibliques, et une conversion personnelle, consciente et librement volontaire à Jésus-Christ (ce qui ne résulte jamais ni d'un héritage culturel et familial ni d'une appartenance officielle à un quelconque système ecclésial).



Commettre cette erreur provient du fait que les États-Unis d'Amérique ont été fondés par des colons anglais de foi protestante (essentiellement anglicans de la « Basse-Église » d'où sont sortis les puritains) et que les principes fondamentaux protestants sont présents dans toutes les sphères de la culture américaine, malgré le dynamisme actuel du catholicisme américain et la présence établie dans la nation de Juifs, d'orthodoxes, de musulmans, d'athées et autres. Aussi, lorsqu'un groupe religieux soi-disant « chrétien » voit le jour sur le sol américain, il hérite souvent par mimétisme culturel de beaucoup de formes protestantes et particulièrement évangéliques (pour se donner une figure conventionnelle auprès des gens qu'ils veulent convertir), ce qui suffit à nourrir la confusion des observateurs extérieurs qui ne seraient pas aguerris sur le sujet.

Or, si ces groupes peuvent être parfois de véritables nouvelles émanations de l'évangélisme (la Réforme protestante n'est toujours pas figée et n'a pas pour vocation de l'être), la plupart constitue en réalité soit des églises « néo-charismatiques » sectaires (donc pseudo « évangéliques » mais en rupture fondamentale avec le réel protestantisme évangélique), soit de nouveaux mouvements religieux (parfois dérivés mais clairement détachés du protestantisme) dont les doctrines fondamentales sont souvent contraires au christianisme nicéen en général et au protestantisme en particulier. Ça n'empêche pas ces derniers de proclamer que leurs systèmes religieux respectifs sont « chrétiens ». Les plus sectaires d'entre eux se diront même chacun « seul et unique véritable système religieux chrétien dans le monde ».

Dans cette lancée, on peut bien sûr citer « La Société des Amis (quakers) », « l'Association Unitarienne Américaine », « l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (mormons) », « l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (mormons fondamentalistes) », « la Société des Témoins de Jéhovah », et bien d'autres mouvements « d'inspiration chrétienne » (détachés ou non du protestantisme) que les États-Unis d'Amérique (par héritage culturel de recherche d'une

liberté religieuse absolue inscrite dans leur constitution) considèrent plus ou moins toutes comme d'honorables « religions » mais dont certains font à juste titre l'objet de la méfiance des autres pays du fait de certaines dérives sectaires avérées.

Nous en arrivons par là au nœud du problème. De nombreux statisticiens et sociologues français, n'ayant pas trouvé comment classer de façon satisfaisante ces nouvelles « religions », les ont sans scrupule assimilés dans leurs études et publications à des « Églises évangéliques », ou au moins à ce qu'ils appellent souvent pour leur part des « sectes protestantes ». Pourquoi ? Principalement à cause des origines de certaines d'entre elles (mouvements détachés du protestantisme ou confessions familiales originelles des fondateurs avant la création des mouvements concernés). Par extension, tous les autres mouvements indépendants fonctionnant sur les mêmes bases culturelles « mimées » ont été automatiquement désignées eux aussi comme « Églises évangéliques » ou « sectes protestantes ». Mais, les vrais protestants (incluant les vrais évangéliques) ne reconnaissent pas ces « mouvements religieux » comme faisant partie de leur branche chrétienne car ces dernières n'en respectent ni les fondements ni l'essentiel de la foi.

— **« Les Églises évangéliques se distinguent des Églises historiques par le refus du baptême des enfants ! »**

→ PAS TOUT-À-FAIT VRAI

Ce qui distingue fondamentalement les « Églises protestantes évangéliques » des « Églises protestantes historiques » est la vision de la « foi qui sauve ». Si tous les protestants sont d'accord sur le fait (fondement commun) que la « foi seule » (SOLA FIDE) est le moyen qui permet au croyant de saisir la grâce (don gratuit de Dieu) du Salut, c'est la nature profonde de cette foi qui fait la différence entre « historiques » et « évangéliques ».



Les premiers Réformateurs, à l'origine de l'affirmation des fondements du protestantisme (et donc du « SOLA FIDE » ou « Foi seule ») militaient au départ pour une Église chrétienne « professante » (c'est-à-dire dont l'adhésion dépend de la foi et non des œuvres accomplies, même si elles peuvent être qualifiées à raison de « bonnes »). Mais ces Réformateurs, et les confessions qui naquirent de leurs prédications, se sont heurtés à une Europe catholique romaine du 16^{ème} siècle qui confondait le temporel (pouvoir politique et puissance militaire) avec le spirituel. L'Europe occidental et central formait la « Chrétienté catholique romaine », à savoir un espace géographique, politique, militaire et religieux dit « chrétien » (au sens de rattaché par allégeance à la papauté et à l'Église catholique romaine), toujours sans prendre compte de la minorité juive circonscrite à des ghettos. Aussi, aucun « prince » (au sens large de dirigeant politique) n'acceptait le fait que les populations habitant leurs « principats » (au sens de juridictions) puissent avoir des croyances différentes des leurs. Persécutions, conflits et troubles de l'ordre public naissaient aussi de la présence nouvelle de confessions chrétiennes « non catholiques romaines » dans des territoires où le « prince » était catholique romain. L'inverse a été tout aussi valide, lorsque qu'un prince se convertissait au protestantisme et se retrouvait avec une tranche de population habitant son « principat » avec des croyances « non protestantes ».

La volonté de l'Europe de retrouver un équilibre, et la volonté des premiers Réformateurs qui engendreront les confessions « historiques » du protestantisme de consolider la présence nouvelle de la foi protestante en Europe, amena l'établissement d'une règle particulière, celle de « la religion du prince », selon le vocable latin « CVJVS REGIO EJVS RELIGIO » (tel roi telle religion). En substance, il fut établi que les populations d'un principat quelconque étaient tenues d'adopter la « religion » de son prince. Si un comte, un duc, un consul, un prince-électeur, etc. était catholique romain, la population sous sa juridiction se devait d'être catholique romaine. Et s'il était protestant, la population sous sa juridiction se devait d'être protestante. Ça explique pourquoi les confessions protestantes « historiques » ont été très vite amenées à remplacer le « catholicisme romain » comme religion officielle dans certains pays où la majorité des « princes » et donc de la population était devenue officiellement protestante.

Or, comment concilier le fondement du salut par la « foi seule » (*SOLA FIDE*) avec une population protestante qui le serait devenue par obligation légale pour suivre les convictions personnelles de son prince ? Le protestantisme « historique » a fini par accepter le fait qu'une personne soit protestante « de naissance » (par rapport à une principauté de naissance), mais que l'éducation chrétienne reçue des parents et des pasteurs devait amener ce protestant de naissance à développer lui-même une « foi personnelle » qui garantirait son Salut. C'est le principe « multitudiniste » (être croyant par la multitude qui nous entoure de notre naissance à notre mort), qui a aussi maintenu dans les Églises protestantes historique l'usage catholique romain du « pédobaptême » (baptême des nourrissons, bébés ou petits enfants) comme signe d'entrée dans « l'Église protestante » par naissance dans une famille protestante et dans un milieu protestant. L'éducation religieuse (des parents premièrement, secondés par des parrains et marraines, puis de l'enseignement pastoral) est alors vue comme primordiale pour amener l'enfant qui grandit à développer sa propre « foi » qui, seule, le sauve réellement. Il pourra alors « confirmer » cette foi publiquement quand il aura atteint un âge de raison suffisant pour le faire.

Les premiers évangéliques, les « anabaptistes », ont été en porte-à-faux avec cette conception. Se basant sur les premiers enseignements des premiers grands Réformateurs, puis en scrutant les écrits du Nouveau Testament, les Réformateurs anabaptistes en ont conclu qu'il ne peut y avoir d'adhésion passive à « l'Église » et une « foi » suscitée postérieurement au baptême. Car le Nouveau Testament témoigne à leurs yeux que le vrai baptême chrétien est un commandement relatif au véritable « disciple du Christ » et qu'il constitue un « engagement libre et public » de la bonne conscience du nouveau croyant à suivre Jésus-Christ, un acte fort que le concerné doit demander à recevoir et que personne ne doit lui imposer. De ce fait, pour les anabaptistes, un nourrisson, un bébé ou un petit enfant n'a pas encore conscience de son être spirituel, de son état de pécheur, de son besoin d'un Sauveur, et il ne saurait naturellement pas être en mesure de se convertir de cœur, librement et en pleine conscience à Jésus-Christ pour Le suivre comme « disciple ». Comment pourrait-il alors demander le vrai baptême chrétien qui constituerait son obéissance au commandement du Christ, et le signe public de sa conversion personnelle libre marquant un engagement de sa bonne conscience ? Les parents ont certes la responsabilité de lui transmettre une bonne éducation chrétienne qui constituerait pour lui une « évangélisation » familiale. Mais en final, c'est à lui et lui seul de faire le pas de la « foi » qui lui permet de saisir la « grâce » du salut. Le baptême fait partie de la démarche.

Sur cette base, les anabaptistes décidèrent de procéder au baptême chrétien à l'image laissée dans le Nouveau Testament par « l'Église » naissante : des baptêmes d'adultes libres et responsables, qui le demandent expressément et le reçoivent par immersion totale, montrant ainsi qu'il « professent » (« déclarent leur foi personnelle en ») Jésus-Christ comme leur Sauveur et désormais comme leur Seigneur. Ils « se font » baptiser parce qu'ils sont devenus croyants et « disciples du Christ ». Ils obéissent ainsi à Son commandement, signifient publiquement leur conversion personnelle, et s'engagent publiquement en toute bonne conscience à suivre le Christ. De ce fait, les baptêmes que ces premiers croyants anabaptistes, d'origine surtout catholiques, avaient reçus en étant nourrisson, bébé ou petit enfant, ne leur ont plus semblé « valides » au regard de ce que doit être un vrai baptême chrétien selon la Bible. Aussi ont-ils voulu « rebaptiser » tous les membres de leurs communautés en tant qu'adultes, croyants et disciples libres et volontaires du Christ. On a appelé ce principe de baptême le « crédobaptême » (baptême par profession de foi), par opposition au « pédobaptême ».

Ce qui a surtout été transmis aux autres confessions évangéliques qui surgiront de la Réforme à la suite des anabaptistes, c'est le principe « professant » que prêchaient les premiers Réformateurs au tout début de cette Réforme. Si la « foi » est le seul moyen de saisir la « grâce » par laquelle seule est accordé le « salut » par le seul sacrifice parfait de « Jésus-Christ » afin que toute la « Gloire » revienne à Dieu seul, alors la « foi » qui sauve ne saurait être un simple héritage familial et culturel, et encore moins une simple identité régionale ou nationale. Il s'agit d'une expérience spirituelle propre à chacun et qui doit se vivre personnellement en toute liberté de conscience, de choix et de pratique. Aussi, le principe de la « religion du prince » et le « multitudinisme » qui s'était instauré dans les Églises

protestantes historiques étaient devenus de suite à leurs yeux nuls et non avenus. Militant pour la totale liberté de conscience et de religion, ils prêchaient l'Évangile partout et faisaient des disciples (protestants évangéliques pour le coup) dans tous les principats européens sans se préoccuper de la conviction personnelle du « prince » en place. Et ils refusèrent toujours de se compromettre avec le temporel (politique/militaire) en s'imbriquant dans le système comme une « religion officielle » quel que soit l'endroit.

Les protestants historiques sont donc fondamentalement « multitudinistes » et ils suivirent de ce fait une voie « magistérielle » de la Réforme (liée au pouvoir politique des princes). Les protestants évangéliques sont donc fondamentalement « professants » et ils suivirent de ce fait une voie réputée « radicale » de la Réforme (par rapport à la voie magistérielle précédente). Voilà la différence fondamentale réelle entre les deux ailes du protestantisme.

Alors bien sûr, le multitudinisme a maintenu le « pédobaptisme » dans toutes les confessions protestantes historiques jusqu'à nos jours. Mais est-ce que, pour autant, il est vrai de postuler que les protestants évangéliques « refusent le baptême des enfants » ? C'est quasi vrai... L'essentiel des confessions protestantes évangéliques, à la suite des premiers anabaptistes, ne considère comme valables et ne pratique que des baptêmes d'adultes (ou d'adolescents particulièrement mûrs sur le sujet de la foi) selon le principe du « crédobaptisme ». Mais une confession parmi elles, le méthodisme, ainsi que quelques « Églises » (systèmes ecclésiaux) du milieu néo-calviniste, ont maintenu le « pédobaptisme » avec une idée théologique voisine et nuancée de celle des protestants historiques : baptiser les enfants comme signe de leur appartenance « par responsabilité » à « l'Église ». Ils seraient donc, par baptême, des « méthodistes » ou des « évangéliques réformés » sur un plan culturel et familial, sans pour autant être encore à considérer comme des « disciples du Christ ». L'éducation parentale et l'enseignement pastoral auront la responsabilité de « les évangéliser » avec le temps, et lorsqu'ils auront atteint l'âge de l'indépendance spirituelle, ils choisiront ou non de « confirmer » l'engagement qui fut pris (par procuration) à leur baptême. S'ils le font effectivement, le baptême devient « valide » (par la foi seule) et s'ils ne le font pas, le baptême devient rétrospectivement « invalide ». La forme « pédobaptiste » est donc pour ces évangéliques précis plutôt symbolique, et dépend absolument pour eux d'une confirmation « professante » (la « naissance d'en haut » ou « nouvelle naissance »).



En conclusion, de façon générale les protestants évangéliques refusent le baptême des enfants qui est la norme chez les protestants historiques, mais ce n'est pas le signe absolu de la différence entre les deux ailes protestantes car une minorité d'évangéliques a aussi maintenu le baptême des enfants dans une perspective symbolique qu'elles rattachent à la profession de foi personnelle et libre du croyant concerné à une tranche d'âge donnée. Pour cette majorité d'Églises évangéliques qui ne pratique et reconnaît que le baptême d'adultes (ou d'adolescents mûrs) sur profession de leur foi (crédobaptisme), il est à noter que les enfants (non baptisés) sont aussi considérés comme membres de la communauté du fait de leurs parents chrétiens et se voient considérés comme des « âmes » à évangéliser en vue de leur potentielle « nouvelle naissance » (conversion personnelle), avec toutes les responsabilités d'encadrement qui vont avec (formation religieuse dans des « écoles du dimanche », activités de groupes adaptés, etc.) et dans la prise au sérieux de l'expression naissance d'une foi personnelle à travers les années. Pour marquer cette responsabilité communautaire, l'ancienne pratique juive de « présenter les enfants nouveau-nés à Dieu » (à l'exemple de Jésus Lui-même présenté au temple par Ses parents terrestres) a servi de base à l'établissement d'un usage évangélique : « La présentation ». Elle consiste pour les parents à « présenter » leur bébé à la communauté, à s'engager devant Dieu d'élever l'enfant selon les principes chrétiens bibliques (avec le libre-choix de se faire seconder ou non par des parrains/marraines) et à prier pour l'enfant communément avec le pasteur et l'assemblée réunie.



La vraie différence absolue entre elles concerne leur conception respective de la nature profonde de « la seule foi » qui amène au Salut. Les protestants historiques la voient comme possiblement un héritage familial, ecclésiastique et/ou culturel pour quelqu'un né de famille protestante, et donc élevé dans un milieu culturel et religieux protestant. La personne peut alors recevoir un baptême très tôt dans sa vie (bébé ou enfant) et cette identité est la sienne qu'elle soit en final réellement croyante, pratiquante ou non dans sa vie future. C'est un rassemblement « multitudiniste ». Les protestants évangéliques la voient comme l'unique expression d'une expérience spirituelle personnelle, libre et pleinement consciente, qui ne saurait être un héritage familial, ecclésiastique et/ou culturel. Pour eux, on ne naît pas « chrétien » (et donc on ne naît pas « protestant » ni « protestant évangélique »), mais on le devient par un choix libre, en pleine conscience, en se convertissant véritablement à Jésus-Christ qu'on reçoit alors spirituellement comme Son Sauveur personnel et Son Seigneur (ce que la théologie évangélique appelle « la naissance d'en haut » ou « la nouvelle naissance »). Globalement, c'est suite à cette expérience de conversion personnelle que le croyant est en mesure de « se faire » baptiser par obéissance consciente au Christ et comme un engagement public personnelle à Le suivre. Mais on ne doit pas oublier pour autant que dans certains milieux évangéliques minoritaires, une personne pourra se faire baptiser très tôt dans sa vie (bébé ou enfant) dans une perspective symbolique, que sa « naissance d'en haut » ou « nouvelle naissance » survenant ou non plus tard validera ou invalidera.

— « Les protestants ne croient pas à la Vierge Marie et aux Saints ! »

→ PAS TOUT-À-FAIT VRAI



Les protestants croient en tout ce que la Bible rapporte à propos de Marie (souvent désignée dans la culture religieuse comme « la Vierge Marie »), y compris le privilège qu'elle reçut de devenir la mère du Messie/Christ d'Israël, l'homme « Jésus ». Qui est l'incarnation du Fils de Dieu. Cependant, sur les bases mêmes de l'enseignement de la Bible, les protestants ne donnent pas de crédit à ce que la tradition religieuse catholique (romaine/oriente) et orthodoxe a fait du personnage de « Marie, mère de Jésus », à travers des siècles d'Histoire « chrétienne ». Cette tradition, qui s'est beaucoup forgée en récupérant des caractéristiques mystiques et fantastiques d'antiques religions païennes dominantes (gréco-romaine, égyptienne, celte, etc.), qui a cristallisé sur le personnage biblique de Marie toutes les aspirations anciennes à se référer à une divinité féminine, maternelle, protectrice, nourricière, etc. et ce malgré le « garde-fou » de ne jamais employer le terme « déesse » (qui contredit les articles de foi fondamentaux du christianisme nicéen) pour la qualifier ou de vouloir rattacher son « aura mystique et de facture divine » à une grâce de Dieu et une place prépondérante dans la foi, ne convainc pas les protestants qui, approchant cette femme par le biais du témoignage des textes bibliques seuls, voit en elle une croyante exemplaire, une femme qui accomplit sa mission avec foi et courage, mais un être humain comme tous les autres.



D'une part, pour l'écrasante majorité des protestants, elle n'est pas une « vierge » perpétuelle. Ceux des protestants qui la percevraient ainsi sont généralement des traditionalistes luthériens ou des traditionalistes anglicans de la « Basse-Église » (quoi qu'une petite mouvance évangélique pentecôtiste française minoritaire s'y soit mise dans les années 2000 sous l'impulsion d'un pasteur nommé Carlos PAYAN impliqué dans une démarche œcuménique personnelle avec le catholicisme romain, le catholicisme oriental/uniate et l'orthodoxie). Même si tous les protestants reconnaissent que Marie a été réellement vierge jusqu'à la naissance de son fils Jésus (miracle qui réalise une prophétie de l'Ancien Testament telle qu'elle était reçue à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.), la très grande majorité des protestants

voit en son époux et en elle-même les parents naturels de ceux qui sont appelés dans la Bible « frères » et « sœurs » de Jésus (que catholiques romains, orientaux, orthodoxes et la minorité protestante déjà citée voient plutôt comme des « cousins » et « cousines »). L'écrasante majorité des théologiens actuels de la Réforme (aile historique et évangélique) admet que les termes hébreux et araméens traduits par « frères/sœurs » peuvent aussi être synonymes de « cousins/cousines » dans certains contextes, mais elle fait remarquer que le Nouveau Testament a été écrit en grec et utilise des termes qui ne signifient, à l'époque, rien d'autre que « frères/sœurs » (de mêmes parents, puisque Joseph était socialement considéré comme le père de Jésus). Ce n'est que par la suite que l'ambiguïté causée par la tradition catholique/orthodoxe naissante à propos de ces termes leur a donné aussi le sens de « cousins/cousines » jusque dans le grec moderne. Il est vrai que trois des quatre évangélistes traditionnels du Nouveau Testament n'ont pas le grec pour langue maternelle et pouvaient avoir utilisé ces termes, à l'image de ce qu'avait déjà fait la traduction grecque de l'Ancien Testament appelée « la Septante », en les rapprochant dans l'esprit de ses équivalents hébraïques et de leurs divers usages. Le quatrième cependant, Luc, était un « prosélyte » (Grec païen/gentil converti au judaïsme puis devenu chrétien), et médecin de surcroit. Celui-ci, maîtrisant obligatoirement sa langue maternelle de façon presque parfaite, n'hésita pas à utiliser les mêmes termes (sans ambiguïté à l'époque dans le monde grec), alors qu'il avait écrit son « évangile » après une enquête drastique en lien direct avec le milieu familial de Jésus. Il aurait pu utiliser d'autres termes à l'époque tout aussi précis, comme « anepsoï » et « anepsaï » (signifiant uniquement « cousins » et « cousines » dans le grec d'époque), mais se garde de le faire. Cette vision protestante de la chose n'est pas nouvelle et rejoue celle de Pères de l'Église comme Tertullien (vers l'an 220) dans des textes comme « DE CARNE CHRISTI » ou « ADVERSUS MARCIONEM ».

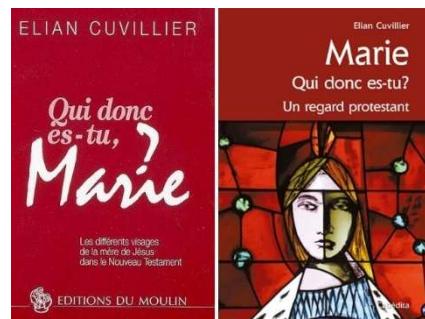
D'autre part, pour tous les protestants sans exception, Marie ne saurait être le fruit d'une « immaculée conception » (née hors du péché) ni avoir été l'objet d'une quelconque « dormition » (fin de vie terrestre sans séparation de l'esprit/âme demeurant dans le corps alors endormi dans la mort) ni « assomption » (montée au Ciel corps et âme). Ils considèrent qu'on ne doit pas non plus l'idolâtrer avec des titres tels que « Mère de Dieu » (quoi que la petite mouvance pentecôtiste française du pasteur PAYAN ne s'en est pas privée), « Reine du Ciel » (d'autant plus que cette expression fait allusion dans la Bible à une divinité orientale), « co-Rédemptrice du Christ » (alors qu'elle n'a jamais été crucifiée pour les péchés de l'humanité en ressuscitant peu après) et « Mère de l'Église » (à part bien sûr si l'on entend par là que son personnage biblique peut parfois représenter symboliquement les croyants dans des écrits apocalyptiques). Ces titres et bien d'autres sont issus des définitions théologiques de l'ancien catholicisme/orthodoxie (dont héritent directement les catholiques romains, les orthodoxes et les catholiques orientaux/uniates) qui la vénèrent comme la plus éminente parmi les « Saints » (les membres des divers canons officiels « d'intercesseurs spirituels »). Elle est ainsi dans cette lignée considérée comme « l'intercesseur privilégié auprès de Dieu », la « médiatrice obligatoire entre Jésus-Christ et Son Église... »



La lecture biblique des protestants les a amenés plutôt à considérer Marie comme un être humain semblable aux autres dont la nature était ordinairement entachée par le péché originel comme tout un chacun. Cependant, c'était indiscutablement une Juive exemplaire, remplie d'une grande foi, qui fut selon le texte biblique « comblée par la grâce » (c'est-à-dire « objet d'une incommensurable faveur divine ») en étant choisie parmi toutes les femmes possibles pour donner naissance à l'incarnation du Fils de Dieu, conçu en elle par l'opération du Saint-Esprit. Cette grâce s'est étendue à son époux Joseph car ils ont tous les deux été choisis pour élever Jésus comme leur enfant commun.

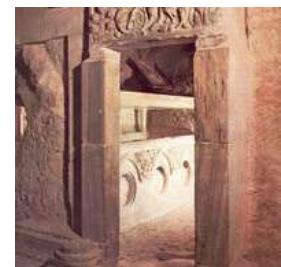


Le théologien et exégète protestant réformé Ellian CUVILLIER a publié deux ouvrages clés sur le sujet intitulés : « Qui donc es-tu Marie ? Les différents visages de la mère de Jésus dans le Nouveau Testament » (1994) et « Marie, qui donc es-tu ? Un regard protestant » (2015). Dans son étude dont le compte-rendu fait la quasi-unanimité des protestants (historiques et évangéliques), il a pu utiliser le terme de « mère porteuse » qui a choqué le monde catholique/orthodoxe, y voyant un odieux terme de mépris. Mais en réalité, il rendait compte d'un fait indéniable si l'on s'en réfère aux écrits bibliques : Jésus préexistait avant Son incarnation car Il est selon les termes même du « Symbole de Nicée-Constantinople » (le Credo rédigé lors des Conciles œcuméniques des 3^{ème} et 4^{ème} siècles tenus dans ces villes) : « vrai Dieu né du vrai Dieu ». Aussi, sur le plan divin, Marie est Sa créature humaine, et les protestants voient comme un non-sens de l'appeler la « Mère de Dieu » (sachant en plus que le terme grec officiel catholique/orthodoxe est « Théotokos » qui veut dire littéralement « Source de Dieu ») alors qu'elle n'a fait que produire et porter le corps de Son incarnation pour devenir Sa mère sur le plan humain (la « mère porteuse » d'un être préexistant). Pour les protestants, on peut désigner Marie comme « la mère de Jésus » ou encore « la mère du Seigneur » (si par « Seigneur », on entend le Seigneur Jésus Qui est toujours à la fois 100% Dieu et 100% homme), mais certainement pas comme « la Mère de Dieu » (le terme incluant « le Père », « le Saint-Esprit », mais aussi « le Fils avant Son incarnation » lorsque Marie n'existe pas encore).



Plus tard, en reconnaissant en son fils, au même titre que d'autres disciples, le Messie/Christ d'Israël, en faisant de Lui son Sauveur personnel et son Seigneur, Marie devint « chrétienne » (disciple du Christ sans aucun doute baptisée) mais toujours au même titre que les autres croyants. « Baptisée dans le Saint-Esprit » à la Pentecôte suivant la crucifixion de Jésus, elle était certes reconnue dans la première forme d'Église primitive (comme en témoigne le livre biblique des Actes des Apôtres écrit encore par Luc qui fait spécialement mention d'elle parmi le groupe d'environ 120 disciples réunis).

Pour autant, sans autres sources bibliques et/ou historiques (d'époque) contraires, les protestants croient qu'elle est naturellement décédée en son temps (donnant alors d'ailleurs crédit à la plus ancienne tradition historique la concernant : le « TRANSITUS » écrit par Méliton de Sardes au 2^{ème} siècle, qui rapporte le décès de Marie en l'an 57 et son inhumation à Gethsémani près de Jérusalem). Suivant l'enseignement biblique sur l'au-delà, son âme sauvée est donc entrée au Ciel, dans la félicité de la présence de Dieu, au même titre que l'âme de n'importe quel autre vrai croyant décédé, sauvé par grâce au moyen de la foi. L'absence d'un corps dans un tombeau présumé être le sien ne saurait être la preuve absolue d'une « assomption », car dans le domaine de la foi les protestants se fondent sur « la Bible seule » et non sur une absence matérielle qui n'est pas la preuve de son interprétation traditionnelle...



C'est pourquoi, dans les Églises protestantes, Marie ne saurait faire l'objet du moindre « culte », lequel constitue pour les protestants une idolâtrie singulière qu'ils désignent par le terme « mariolâtrie », ce qui n'empêche pas de faire mémoire et d'honorer celle qui fut « la (bien)heureuse mère du Seigneur (Jésus) » et de la présenter aux croyants, à juste titre, comme un modèle de foi judéo-chrétienne authentique et hautement symbolique.

Dans la même logique, Bible en main, les protestants ne conçoivent pas que des croyants décédés dont les âmes sont désormais au Ciel deviendraient des « intercesseurs » spirituels qu'il faudrait « vénérer » ou « prier » (pour eux une autre forme d'idolâtrie cachée qui leur paraît grossière désignée comme « le culte des saints et des anges »), d'où l'inutilité pour eux des listes canoniques traditionnelles catholiques et orthodoxes qui accordent à certaines personnes décédées les titres exclusifs de « Bienheureux » et de « Saints ». Pour autant, ils voient d'un bon œil l'honneur rendu à la mémoire de croyants célèbres, vivants ou décédés, et le fait de les donner en exemple à l'ensemble des croyants pour qu'ils s'en inspirent.



Quant au titre de « Saint », si les luthériens et les anglicans de la « Basse-Église » en ont conservé l'usage pour désigner entre autres ceux des Églises primitives qui ont été ainsi « canonisés » par l'Église catholique/orthodoxe, les protestants l'ont globalement abandonné à moins qu'il s'agisse de désigner quelqu'un que l'Histoire ne connaît bien que sous ce titre. Ils veulent en général éviter la confusion avec la qualification biblique de « saints » que Dieu accorde en espérance à tous les chrétiens véritables quels qu'ils soient (vivants ou décédés), puisqu'ils se sont « mis à part » (consacrés/sanctifiés) du monde incroyant pour suivre une voie de consécration/sanctification en Jésus-Christ.

— « Les protestants n'utilisent jamais d'images pieuses ! »

→ PAS TOUT-À-FAIT VRAI

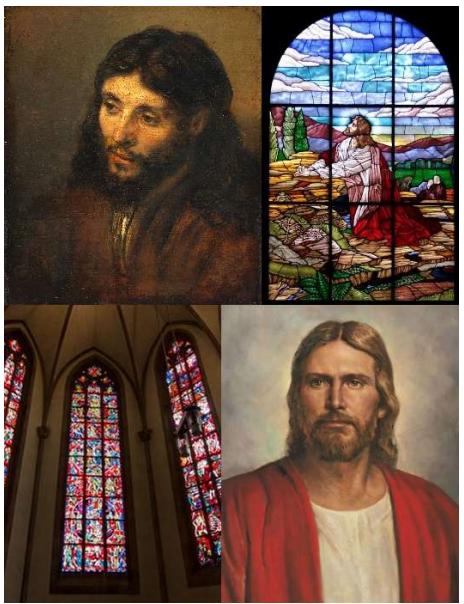
On définit bien les choses avant de répondre. On parle bien ici d'images (ce qui au sens large couvre le dessin, la peinture, la gravure, la sculpture, la photographie et la vidéo) qui seraient « pieuses » (ce qui au sens large signifie « relatives à la piété », c'est-à-dire à la bonne pratique religieuse).



Ce qui marque leur différence sur le sujet avec les catholiques/orthodoxes, c'est que les protestants rejettent toute « sacralisation d'images » (le fait de donner un côté saint/sacré à une image sur le plan matériel). De ce fait, ils ne s'en servent donc pas comme « moyen » ou « support » de « culte » (pour la prière, la louange, l'adoration, etc.), car ils perçoivent ce genre d'usage comme une forme d'idolâtrie qui ne veut pas dire pas son nom. D'ailleurs, dans les milieux géopolitiques où le catholicisme romain/oriental et l'orthodoxie sont ou ont été majoritaires, certaines églises (ou temples/salles) protestantes (surtout réformées) cultivent une grande austérité en matière de représentation picturale, jusqu'à ne jamais faire figurer la moindre image dans leurs lieux de culte (si ce n'est une représentation dite « glorieuse » de la croix, c'est-à-dire sans y apposer une représentation de Jésus crucifié). En son temps, et la tradition est simplement restée, c'était aussi une manière de marquer la différence avec les catholiques/orthodoxes à l'entour sur « l'usage cultuel » d'images, et ce afin de bannir toute possibilité d'ambiguïté. Dans un passé lointain où prenaient place ces vaines « guerres de religion », certains luthériens et « huguenots » (réformés) radicalisés n'avaient pas hésité à se livrer à « l'iconoclasme » (la destruction volontaire des images catholiques jugées idolâtres), une position qui n'est pas propre au protestantisme historique d'ailleurs ni justifiée par lui non plus. L'analyse historique nous fait comprendre ces personnes comme ayant été les victimes d'un état d'esprit fanatique (parfois cultivé malgré soi en période de persécution ou de conflit) et n'était plus en mesure de comprendre « la liberté de conscience et de religion » pourtant prônée par le protestantisme lui-même.



Ceci étant dit, il faut savoir que par ailleurs, les protestants admirent et cultivent soigneusement les talents artistiques (au sens large) qu'ils savent reconnaître et louer comme tels. Ils désirent que ces talents (dons de Dieu à leurs yeux) soient entretenus parmi eux et mis au service de la foi. Aussi



produisent-ils globalement de nombreuses « images pieuses » (vidéos, photos, dessins, sculptures, vitraux, peintures, etc.) pour « illustrer la foi » (lui donner une représentation facilement appréciable pour les gens) sans pour autant « sacrilégier » ces supports illustratifs. Ils « illustrent » et ne créent pas de « talismans » ni de « supports de présence spirituelle ». Citons en exemple les toiles protestantes aujourd’hui élevés au rang de chefs-d’œuvre, ou encore les vitraux à couper le souffle de multiples églises protestantes allemandes, scandinaves, britanniques ou encore américaines, tant historiques qu’évangéliques. Cependant, la pratique et l’exposition artistique des protestants dépendront toujours de la culture locale des croyants, de l’histoire de leur confession, dénomination ou système ecclésial et tout bonnement de l’histoire et du caractère personnel de tout un chacun. Ça prendra donc des formes très diverses d’un endroit à l’autre (plus traditionnel ici, extrêmement moderne là-bas, etc.).

— « Les évangéliques sont des protestants intégristes ! »

→ FAUX

« L’intégrisme » est un véritable fléau qui touche toutes les religions et confessions religieuses. C’est une caractéristique humaine récurrente chez des personnes dont la foi ne repose que sur un intellect bouillant de suffisance et d’orgueil, considérant alors pouvoir légitimement imposer à tout prix leurs convictions au monde entier. Mais on retrouve les mêmes caractéristiques chez des athées militants (par exemple les communistes qui du temps de l’URSS et aujourd’hui encore en Chine ou en Corée du Nord veulent imposer à tous l’athéisme sous peine d’exécution, de prison, de persécution ou au moins de cruelles discriminations). Le protestantisme étant professé par toute une gamme d’êtres humains, comment pourrait-il faire exception ? Oui, il existe une minorité d’intégristes protestants (à la limite du fanatisme parfois), mais ils sont issus de toutes les confessions tant historiques qu’évangéliques. Ils sont aussi issus de tous les courants d’approche théologique, même si la majorité sont des « scripturalistes » qui ont fini par cultiver pour leur part un véritable « culte » à la littéralité sans réflexion ni recul.

La visibilité de ces protestants qualifiés « d’intégristes » (surtout ceux, pas toujours évangéliques d’ailleurs, qui possèdent certains médias américains et de puissants lobbies politiques aux États-Unis) ne devrait pas entraîner cette idée reçue selon laquelle « l’évangélisme » même serait en soi une « forme intégriste du protestantisme ». Le protestantisme évangélique abrite plusieurs courants d’approche théologique (certes tous globalement « scripturalistes ») en matière notamment d’éthique, de moralité et/ou de science. Cette gamme va du plus « fondamentaliste » des croyants jusqu’au plus « moderniste ». Mais ne confondons pas non plus nécessairement l’actuel « fondamentalisme » (le fait de croire en l’absolue littéralité historique, factuelle, éthique, morale et scientifique de la Bible), dont un



courant plutôt « modéré » ne vit et ne démontre pour autant aucune forme d’intégrisme, avec à proprement parler de « l’intégrisme/fanatisme » (volonté extrémiste et agressive d’imposer sa foi et sa loi aux autres coûte que coûte) ce qui ne correspond plus ou moins qu’au courant dit « ultra-fondamentaliste » ou à la majorité des Églises pseudo évangéliques « néo-charismatiques ». Nous devrions garder à l’esprit que même chez les plus grands « libéraux » de toutes les religions (y compris protestante) et de toutes les philosophies politiques dites « honorables », il a existé et existe encore



des représentants ou des apologistes « extrémistes/intégristes/fanatiques » notoires. Or donc, mis-à-part cette minorité d'intégristes (souvent « ultra-fondamentalistes »), la grande majorité des vrais évangéliques (y compris lesdits « fondamentalistes modérés » et les « conservateurs ») se compose de croyants bien équilibrés dans leur foi et dans leur pratique, ne faisant preuve d'aucun intégrisme dans quelque domaine que ce soit, la foi en tête.



Rappelons que la mauvaise réputation des évangéliques auprès de certains milieux médiatiques français (dont un d'ailleurs plutôt publiquement connu pour son caractère antichrétien assumé) provient d'une incompréhension somme toute normale face aux dérives sectaires « néo-charismatiques » (milieux réputés soi-disant « évangéliques »), à savoir cette prétendue « troisième vague charismatique » qui se manifeste au travers d'une multitude de micro-dénominations depuis les années

1970/1980, et qui a parfois influencé le comportement de certaines églises locales appartenant à des confessions réellement évangéliques. Sur cette base sont nés et se sont répandus ces préjugés désormais bien installés que tout « intégrisme » dans le protestantisme proviendrait nécessairement de l'évangélisme, et même que l'évangélisme représenterait à lui seul l'intégrisme du protestantisme.

On constate que le succès fulgurant du mouvement « néo-charismatique » pseudo évangélique dans la première décennie du 21^{ème} siècle a fait sortir l'évangélisme de France d'un certain anonymat, mais pour plonger de nombreuses églises locales et de nombreux croyants dans le cauchemar de la condamnation publique et de la méfiance populaire. Il a fallu du temps et de l'information, notamment par le biais de la FPF puis du CNEF, pour rétablir plus ou moins la situation et lutter contre les amalgames malheureux et injustes, même si des préjugés tenaces demeurent encore...

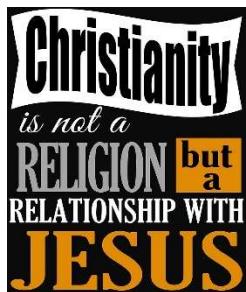
Or, entre les ultra-fondamentalistes (réellement évangéliques) et les enseignements obscurantistes (couverts d'apparences modernes) des pseudo évangéliques néo-charismatiques, les médias, les films, les séries, les documentaires et autres reportages ont présenté aux Français des « chrétiens évangéliques » qui seraient tous des croyants crédules à une foi chrétienne vieillotte et poussiéreuse, entretenant une aversion pour la science (alors réputée pour être opposée d'office à la religion) et pour la sexualité (dans le cadre d'une morale castratrice médiévale), le tout avec une adhésion à de multiples superstitions et supercheries religieuses (assimilées d'office à des signes et miracles) et une tendance violente et intrusive à faire du prosélytisme, le tout derrière une apparence de grande modernité... Ce « portrait » étant évidemment présenté avec la même recette médiatique qui fait toujours de l'audimat : images de caméras cachés, musique de fond inquiétante, questions orientées pour avoir une réponse équivoque, etc.



Pour bien comprendre la situation de façon imagée mais claire, c'est comme si tout « catholique romain » serait à identifier à aux croyants catholiques traditionnalistes « gros bourgeois », « racistes » et « xénophobes », ou que tout « musulman » serait à identifier aux croyants islamistes « terroristes » et « meurtriers », voire que tout « communiste » serait à identifier à la version « meurtrière » et « dictatoriale » de l'ex-URSS sous Staline... Ces images aideront certainement à comprendre ce que ressentent de vrais protestants évangéliques dont la foi est équilibrée et épanouissante, qui vivent dans la modernité sans compromis religieux pour autant, qui sont ouverts aux gens de tout bord et aux progrès du siècle moderne (ne les validant qu'avec attention et critique bien entendu), quand ces personnes sont d'office et très injustement perçus et qualifiés, sur la base de reportages à sensation, « d'intégristes », de « fanatiques », voire même carrément de « sectaires », du simple fait d'être des « évangéliques » (ou encore « évangélistes »), et donc de porter le nom que ces médias ont associé à cette « mouvance » sournoise et dangereuse présentée dans leurs reportages les plus suivis...

— « *Les évangéliques n'ont pas de religion !* »

→ FAUX



Cette étrange affirmation provient de personnes qui ont eu un jour affaire à des pseudo évangéliques « néo-charismatiques » ou à de vrais protestants évangéliques qui les ont un peu « singés », dans la bouche desquels ils ont entendu régulièrement des phrases du genre : « Je n'ai pas de religion, j'ai la foi » ; « Jésus n'est pas venu fonder une religion mais une relation entre Lui et les hommes » ; « aucune religion ne sauve l'âme, seul Jésus peut la sauver » ; « le christianisme n'est pas une religion mais une relation avec Jésus » ; « je ne vous parle pas de religion mais de relation » ; etc.

Avec un peu de bon sens, on comprendra vite à quel point ces phrases sont maladroites et contribuent à semer le trouble dans la réflexion de tant de personnes pas ou peu informées sur les approches théologiques protestantes évangéliques. Car telles quelles, ces phrases sont erronées quoi qu'elles s'enracinent dans une juste réflexion biblique à ne pas perdre de vue. Les évangéliques et pseudo évangéliques qui les proclament régulièrement, souvent d'ailleurs par mimétisme de leurs ministres du culte, ne sous-pèsent pas ou plus ces phrases apprises par cœur, comme si elles résultaient d'une évidence biblique. Ce faisant, avec le temps, ces sentences peuvent créer psychologiquement en ceux et celles qui les emploient régulièrement une attitude de défi contre le « fait religieux », empreinte de suffisance, d'orgueil voire de colère ou de haine (face à la religion en générale mais aussi aux religieux de tout bord), ce qui est bien sûr contraire aux fondements de l'Évangile qui enseigne à aimer son prochain comme soi-même, et s'il en est à aimer même ses ennemis.

Nous avons déjà abordé dans cette publication que le terme « religion » est rattaché à deux racines étymologiques latines différentes. L'une d'elle, « REGULA », fait allusion à la « règle » de vie que s'imposent les fidèles, c'est-à-dire aux pratiques traditionnelles, qu'elles soient optionnelles ou obligatoires. L'autre, « RELIGERE », fait quant à elle allusion au fait d'être « relié » à une ou plusieurs divinités, ce qui met en avant la « relation » entre cette ou ces divinités et le fidèle. La première fait donc allusion aux « œuvres » qui constituent le cœur de la religion, alors que la seconde fait plutôt allusion à la « foi » qui unit un fidèle à sa ou ses divinités. Dans la Bible, lorsque Dieu Se révèle au peuple d'Israël, Il suscite en chaque Israélite/Juif la foi en Lui et encourage le croyant à entrer « en relation » avec Lui (RELIGERE). En même temps, la vie de foi des Israélites/Juifs s'est toujours exprimée au moyen de l'observance de rites, rituels, habitudes, usages et commandements. Ce sont les pratiques traditionnelles (optionnelles ou obligatoires) qui constituent les œuvres venant habiller cette foi et la rendant visible et palpable (REGULA). On est alors en présence de la « religion israélite/juive » (ou « judaïsme »). Il est ainsi vrai que Jésus-Christ n'est jamais venu fonder une « nouvelle religion » puisque le christianisme primitif se considérait comme la continuité légitime du judaïsme pluriel du 1^{er} siècle au travers de l'établissement d'une « Nouvelle Alliance » à portée universelle. Les vicissitudes historiques ont amené une distinction entre un judaïsme officiel (désormais « pharisién » et « rabbinique ») et le christianisme devenant ainsi de fait une religion à part entière. Et le mot « religion » se justifie pleinement car la foi chrétienne consiste en une « relation » personnelle établie avec Dieu par Jésus-Christ (RELIGERE) qui s'exprime par des pratiques devenues traditionnelles (optionnelles ou obligatoires) qui constituent les œuvres habillant la foi chrétienne et la rendant visible et palpable (REGULA).

Cependant, le Nouveau Testament met régulièrement en garde le croyant contre une « religion » vaine et sans valeur qui se constituerait de discours, de prétentions, de rites, de rituels, d'habitudes, d'usages, de pratiques (REGULA), lesquels ne seraient qu'une coquille vide si le « pratiquant » n'aurait ainsi pas ou peu la foi et n'entretiendrait aucune « relation » personnelle avec Dieu par Jésus-Christ (RELIGERE). La Bible, et à sa suite la foi protestante dans son ensemble, affirme le « Salut par la grâce seule » (SOLA GRATIA) « au moyen de la foi seule » (SOLA FIDE). Pour les protestants (surtout évangéliques),

si le « chrétien » n'a pas « la foi qui sauve » (RELIGERE), il est inutile qu'il s'illusionne ou qu'il cherche à illusionner son entourage par des « œuvres bonnes » ou des « pratiques religieuses » (REGULA) car elles ne sont en rien méritoires et ne lui accorderaient pas de Salut par elles-mêmes. Dans le même temps, la même Bible fustige ceux qui prétendent « avoir la foi » (RELIGERE) mais ne la démontrerait pas par des œuvres concrètes (REGULA), tant dans le domaine cultuel, doctrinal, éthique, que dans le domaine des relations individuelles, entre chrétiens et avec le prochain quel qu'il soit.

Et ces œuvres-là prendront forcément des couleurs différentes selon les cultures, les histoires, les sensibilités, les influences, etc. Quoi que peuvent en dire certains, les évangéliques ont donc naturellement chacun une « religion » (RELIGERE + REGULA), et même sur plusieurs plans de lecture. Ils partagent en commun avec les luthéro-calvinistes et autres protestants dits « historiques » une « religion » protestante. Ils partagent en commun entre eux une « religion » évangélique. Sur un plan confessionnel, chacun partage avec d'autres une « religion » qui pourra être qualifiée d'anabaptiste, de baptiste, de méthodiste, de darbyste, d'aventiste, de pentecôtiste, de charismatiques, etc. Car, qu'ils l'admettent ou non, chacune des confessions et dénominations évangéliques a sa propre sensibilité spirituelle devenue traditionnelle avec le temps qui s'exprime dans le culte, les lieux de culte, les usages, les habitudes, les priorités et même parfois les différents avis sur l'interprétation de doctrines secondaires (REGULA), et le tout n'est que l'habit d'une foi qui se doit d'être sincère et d'amener chacun à entretenir une « relation » personnelle avec Dieu par Jésus-Christ (RELIGERE). Aussi, que des évangéliques (ou assimilés comme tels) puissent dire à tout bout de champ au monde qu'ils n'ont « pas de religion » est un non-sens qui discrédite ceux et celles qui s'y emploient, plus qu'il ne les aide à évangéliser efficacement. C'est jeter simplement dans la marre la pierre d'une confusion supplémentaire, en jetant le bébé avec l'eau du bain.

Dans une période sévère de « déchristianisation » des sociétés occidentales (commencée à partir de 1968) où les « religions » traditionnelles ont été discréditées comme étant généralement exercées sur une base hypocrite de pratiques religieuses (REGULA) sans honnêteté et sincérité de la foi (RELIGERE), ce sont des ministres du culte « charismatiques » occidentaux (qui amorçaient la naissance de ce qui allait devenir le « néo-charismatisme ») qui ont ainsi rejeté le terme « religion » comme étant rattaché exclusivement à la racine étymologique « REGULA » et comme véhiculant la perception péjorative décrite ci-dessus. Ils ont voulu mettre en avant la racine étymologique « RELIGERE » (comme gage d'honnêteté et de sincérité de la foi) en la traduisant littéralement par « relation ». Avec les années 1980 et 1990, ce devint le leitmotiv du néo-charismatisme (pseudo évangélique) naissant, mais aussi d'un certain « évangélisme » jeune (sincère mais influencé par lui), voulant se désolidariser de ce qu'il percevait comme une « religiosité » poussiéreuse et ritualiste à outrance (dite alors « religion »), laquelle ne laisserait plus de place pour la « relation » personnelle avec Dieu par Jésus-Christ.



En conclusion, bien entendu que les évangéliques ont une religion (à plusieurs étages de perception), et ils désirent profondément que l'habillage de leur religion (rites, usages, pratiques, etc.) ne soient pas ce qui est mis en lumière premièrement comme s'il était fondamental, au détriment de leur foi profonde et de la relation spirituelle qu'ils ont avec leur Dieu, ce qui est pour eux réellement fondamental. De pseudos évangéliques en voie de néo-charismatisme ont voulu l'exprimer en leur temps par des slogans de type « punchlines » qu'ils voulaient « convaincants » mais qui étaient et sont toujours en réalité plutôt « maladroites » et « contre-productifs ». Dans le sillage de leur succès proslyte et de leur influence grandissante, certains vrais évangéliques leur ont emboité le pas en déclarant systématiquement ces slogans maladroits, ou d'autres similaires, devenus si habituels qu'ils ne sont plus questionnés...

— « *Les protestants ne s'investissent pas dans l'œcuménisme chrétien !* »

→ FAUX

C'est entre autres ce que de nombreux responsables catholiques romains prétendent régulièrement. Mais ce sont initialement les protestants historiques (luthériens, anglicans puis réformés/presbytériens) qui ont travaillé avec les orthodoxes et les catholiques orientaux/uniates pendant toute la première moitié du 20^{ème} siècle (avec comme base une première « conférence sur les missions » tenue à Édimbourg en 1910) pour fonder conjointement en 1948 le célèbre « Conseil œcuménique des Églises » (COE ou CCEE). On y notera d'ailleurs « l'Église » (système ecclésial)

 qui brillait alors par son absence : l'Église catholique et apostolique romaine. En effet, au nom de la définition de son « Catéchisme » qui ne reconnaît qu'elle comme unique Église institutionnelle authentique, l'Église catholique romaine qui n'a participé à aucune des réunions préparatoires et fondatrices, n'a jamais fait officiellement partie du COE jusqu'à nos jours. Certes, très tôt, elle y a détaché des « observateurs non membres » (affiliés à son « Secrétariat catholique romain à l'unité des chrétiens ») qui, aujourd'hui encore, ont le droit de donner leur avis (officiel) à chaque discussion, débat et décision, mais sans représenter une « Église » (système ecclésial) membre...



Ceci dit, il faut comprendre que la vision protestante de « l'œcuménisme chrétien » (ou selon l'expression qui a leur préférence « le dialogue interconfessionnel chrétien ») n'est pas la fusion finale des « Églises » dénominationnelles dites « chrétiennes » en un seul, unique et vaste système ecclésial dénominationnel. Il s'agit plutôt de la recherche commune d'une « unité de cœur et de foi » au travers du « dialogue » et de la « tempérance », afin que dans le vaste concert des dénominations dite « chrétiennes », les membres réels de « l'Église de Jésus-Christ » (universelle et invisible) puissent se trouver entre eux et travailler ensemble dans l'œuvre du Christ, sans être limités par des frontières dénominationnelles opaques.



Il est vrai que les protestants évangéliques se méfient parfois de certaines démarches spirituelles et certains actes œcuméniques « chrétiens » qui semblent bien prôner le mélange aveugle d'éléments rituels et théologiques incompatibles avec leur foi fondée sur la Bible seule. Mais au final, mise à part

une minorité (constituée généralement « d'ultra-fondamentalistes »), ils sont plutôt tout aussi ouverts à l'œcuménisme « chrétien » que les protestants historiques, dans la mesure uniquement où s'engagent un « dialogue ouvert » et des « partages » autour du « livre sacré/saint » censé être commun à tous les chrétiens quels qu'ils soient : « la (Sainte) Bible ». 



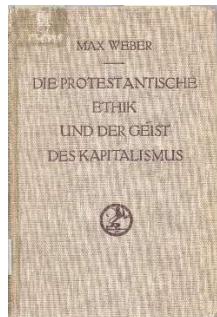
Or maintenant, on constate que depuis les années 1960 (au détour du Concile catholique romain Vatican II et de ses résolutions œcuméniques), le dialogue interconfessionnel « chrétien » a pris une tournure fusionnelle entre les confessions dites « de tradition » (catholiques, orthodoxes, mais aussi anglicane de la « Haute-Église »), ce qui met d'office à l'écart les protestants (surtout évangéliques). Ceci s'explique par une affinité entre ces Églises « de tradition » basée sur le principe partagé de « clergé » et même de

« clergé apostolique » (c'est-à-dire l'idée que leurs évêques font partie d'une lignée ininterrompue d'ordinations qui remonterait en ligne droite aux douze apôtres de Jésus dont ils seraient les successeurs légitimes). Cette nouvelle réalité « œcuménique » qui exclut d'office les Églises « non cléricales » n'affecte pas la grande majorité des protestants (dont la foi comme la conscience se fonde sur l'Écriture seule), qui continuent simplement de participer à tout ce qu'ils considèrent comme conforme à leur foi en matière œcuménique (y compris et surtout au moyen du COE). Cette situation d'exclusion chagrine quand même quelques milieux traditionalistes protestants historiques (surtout luthériens) qui se rapprochent liturgiquement du catholicisme romain du 16^{ème} siècle et aspirent pour leur part à un tel rapport fusionnel.



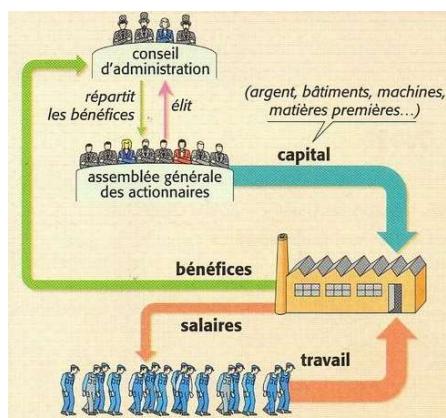
— « Le protestantisme a inventé et promu le capitalisme économique ! »

→ FAUX



Ce préjugé vient de l'approche simpliste d'un livre de l'économiste et sociologue Max WEBER (1864-1920) intitulé « L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme » (1904/1905). En fait, WEBER essayait d'expliquer pourquoi des pays de population à majorité protestante avaient été un terreau fertile pour l'essor du capitalisme économique. Il mettait en avant non la foi elle-même des protestants (comme si elle serait un moteur de capitalisme) mais l'éthique de vie quotidienne qui découle de leur foi (et serait alors un terrain fécond pour le capitalisme).

En effet, les protestants considèrent le Salut comme résultant de la « grâce de Dieu » (« par la foi » sincère du croyant) et non des bonnes œuvres qu'ils pourraient accomplir dans l'espoir de l'acheter et donc de le mériter. Les protestants sincères sont alors naturellement décentrés d'eux-mêmes (d'œuvres religieuses personnelles et autres dévotions cherchant à « gagner une place au Ciel ») et s'intéressent davantage aux autres et à la société. Ils cherchent essentiellement à impacter cette société pour montrer les effets salutaires de leur foi, ce qui les pousse à travailler minutieusement et à désirer produire le maximum de choses pour le maximum de monde. Il s'agit donc pour eux du désir chrétien de « bénir » les autres en partageant par le maximum d'œuvres la « bénédiction » qu'ils ont reçue de Dieu. Attention ! On ne parle pas ici uniquement que sur un plan financier, mais aussi et surtout sur un plan spirituel (l'évangélisation) et social (l'exercice pour le bien commun des dons et capacités naturelles : talents, expériences, facilités pratiques ou intellectuelles, etc.).



Or le capitalisme est le fruit d'une réflexion économique datant de la Renaissance et ayant pris son essor au cours du 19^{ème} siècle. Cette « philosophie » économique a été mûrie par des économistes appartenant à toutes les confessions religieuses occidentales existantes (catholique romaine, protestantes mais aussi juive) et qui comptaient également parmi eux des agnostiques et des athées notoires. Sans chercher pour autant à promouvoir le capitalisme, l'éthique de vie quotidienne protestante s'est mieux intégrée que les autres dans ce système économique en essor. Ceci explique pourquoi les pays de population historiquement à majorité protestante (Suisse, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège, etc.) ont vu le système économique capitaliste leur être rapidement imposé avant qu'il aille conquérir progressivement le reste de l'occident et s'imposer au monde (ce qui fut encore facilité par l'existence d'ex-empires coloniaux européens qui ont progressivement gagné leur indépendance surtout après la seconde guerre mondiale).

En dehors de toute influence protestante, le système capitaliste ne s'est vraiment épanoui que dans la première moitié du 20^{ème} siècle (système idéal pour accompagner le développement médical, technologique et commercial d'un monde occidental en rapide mutation) puis a été plébiscité par les nations pro-américaines pendant la « Guerre Froide » contre le bloc socialiste/communiste mené par l'U.R.S.S. (l'Union soviétique). Ainsi, être « capitaliste », c'était être dans le camp qui luttait contre la dictature



socialiste/communiste de type soviétique. La chute de l'U.R.S.S. en 1991 a marqué la victoire éclatante du capitalisme sur le socialisme/communisme (malgré la survie de pays socialistes/communistes et de partis politiques dérivés mais modérés officiant dans de nombreux pays capitalistes). Les générations protestantes, comme athées ou d'autres obédiences religieuses et philosophiques, qui se sont succédées dans l'application du système capitaliste n'en connaissaient pas d'autres et chacun le voit aujourd'hui plus ou moins comme allant de soi...

De nos jours, les pseudos évangéliques « néo-charismatiques » ainsi aussi que de vrais évangéliques malheureusement influencés par leur théologie soutiennent activement « le capitalisme » parce qu'ils considèrent que la réussite économique est la « bénédiction visible par excellence de Dieu » venant récompenser leur fidélité dans la foi, laquelle a rejailli sur leur esprit de travail et d'entreprise. Cette pensée économico-religieuse a ravivé une ancienne tendance protestante américaine passée qu'on avait surnommé « la théologie de la prospérité ». Cependant, la grande majorité des protestants ne fait que vivre dans un système économique établi dans laquelle elle est née et qu'elle ne cherche pas prioritairement à réformer (un système qui semble aller de soi). Contrairement aux néo-charismatiques et à leurs imitateurs, ils ne considèrent pas pour autant la « bénédiction divine » comme s'exprimant nécessairement au travers de la prospérité économique : un pauvre ou quelqu'un qui connaît un échec financier n'est pas nécessairement quelqu'un que Dieu ne bénit pas et qui devrait chercher la source de sa misère dans un manque de fidélité à Dieu, de foi en Dieu ou dans un mauvais esprit de travail et d'entreprise. Ces protestants, majoritaires, font d'ailleurs souvent remarquer aux tenants de « la théologie de la prospérité » que les personnes qui enregistrent de grands succès économiques et qui vivent dans le luxe ne sont pas toutes protestantes, ni « chrétiennes » en général, encore moins croyantes. Certaines ont même bâti leur fortune sur l'immoralité, les mensonges et les coups bas, tout en écrasant les miséreux... Seraient-elles l'objet de la « bénédiction divine » ? Ils le réfutent énergiquement.



Il faut aussi noter que de nombreux protestants ne soutiennent pas le capitalisme dans son expression mondialisée actuelle, et certains d'entre eux sont même devenus des anticapitalistes militants qui prennent conscience de la violence de ce système économique dont les abus provoquent inégalités sociales, égocentrisme et endormissement de l'esprit de compassion envers autrui. Ceux-là croient déceler dans le capitalisme économique (autant d'ailleurs que dans le socialisme/communisme) la voie par laquelle, selon une prophétie du Nouveau Testament, « l'amour du plus grand nombre (de chrétiens) se refroidira » dans la période finale des temps. Toujours est-il que les protestants mettent toujours en avant l'important de s'occuper des pauvres et de chercher la voie d'un système économique plus juste.



ANNEXE 1

LA SAINTE BIBLE ET SES VERSIONS SEGOND EN FRANÇAIS

1. LA SAINTE BIBLE : SON CANON ET SA TRANSMISSION



L'Encyclopédie Mondiale du Livre déclare : « La Bible est le livre le plus lu de l'Histoire [...]. Elle a été distribuée en plus d'exemplaires que n'importe quel ouvrage. Par ailleurs, elle a été plus souvent traduite et en plus de langues que tout autre texte. » Et il est vrai que la Bible demeure l'incontestée best-seller mondial, pouvant être lue intégralement ou partiellement en plus de 2 100 langues et dialectes. Aujourd'hui, 95 % de la population mondiale peut lire au moins une partie de la Bible dans sa langue maternelle (chiffres avancés par l'Alliance Biblique Universelle). Les différentes traductions (au sens propre) et éditions (par extension) de la Sainte Bible sont appelées, selon le vocable officiel, des « versions ».

A. LE CANON DE LA BIBLE ET SES DIFFÉRENCES SELON LES CONFESSIONS

Il n'y a qu'une seule « Bible » pour l'ensemble des Églises chrétiennes qu'elles soient de confessions catholiques, orthodoxes ou protestantes (historiques et évangéliques). Il est vrai cependant qu'il existe de petites différences de « canon » biblique reçu par chacun de ces ensembles confessionnels chrétiens, ne survenant uniquement que dans l'Ancien Testament. En théologie biblique, le « canon » (d'un mot grec signifiant « règle ») désigne la liste officielle des écrits que l'on considère comme ayant été spécialement inspirés à leurs auteurs/rédacteurs/compileurs par l'Esprit de Dieu, leur conférant alors une autorité spirituelle en matière de foi. Pour les croyants chrétiens, ces écrits sont donc plus que « paroles d'homme » et deviennent de fait la « Parole (écrite) de Dieu ». Ainsi, le mot « Bible » (qui vient d'un terme grec au pluriel employé au 1^{er} siècle et signifiant « Les Livres/Les Écritures ») est devenu au 12^{ème} siècle dans nos langues modernes, via le latin, un terme singulier qui pourrait équivaloir à « Le Livre/L'Écriture » (sous-entendu par excellence). On souligne souvent cette excellence divine en employant un adjectif relatif au sacré : « La (Sainte) Bible ».

Mais le pluriel qu'évoquait le terme grec originel souligne une réalité littéraire que nos éditions de la Bible en un seul volume pourraient faire oublier au lecteur : la Bible n'est pas un livre mais un recueil de plusieurs petits livres sélectionnés au milieu d'une littérature religieuse abondante, lesquels sont reliés les uns aux autres pour que l'ensemble devienne un tout complet.



En théorie, ce qu'on appelle aujourd'hui « l'Ancien Testament » est censé correspondre à ce que les Juifs appellent en hébreu le « Tanakh ». Ce terme est en réalité un sigle correspondant aux lettres « T », « N » et « Kh », les initiaux des noms des trois parties qui le composent dans la disposition originelle des livres : « Torah » (« Instruction/Enseignement ») mais le terme est traduit via le grec « Nomos » par « Loi »), « Néviim » (« Prophètes ») et « Khétouvim » (« Écrits », au sens d'écrits supplémentaires ou « autres écrits »). Pour les Juifs rabbiniques (la majorité des Juifs non chrétiens et de tradition talmudique d'origine pharisiennne) et qaraïtes (Juifs non chrétiens hors tradition talmudique), c'est au « Tanakh » que se résume toute « la Bible », et on l'appelle alors « la Bible hébraïque » (allusion à sa principale langue originelle, l'hébreu, et à sa seconde langue très voisine, l'araméen) ou encore « la Bible juive » (sous-entendu « des Juifs »).

La liste des livres de la « Torah/Loi » (que les Juifs et certains protestants appellent parfois « Livres de Moïse » et que nous appelons couramment « Livres de la Loi », ou encore selon un terme grec « Pentateuque » c'est-à-dire « Livre en cinq étuis ») a été définitivement fixée au 4^{ème} siècle av. J.-C. (lors de la réforme du prophète juif Esdras et du ministère du prophète juif Néhémie) par les autorités que les Juifs



percevaient comme désignées par Dieu notamment à cet effet : les prêtres (ou sacrificateurs) juifs qui appartenaient à la tribu sacerdotale de Lévi. À cette première partie, les mêmes autorités finirent par ajouter au 2^{ème} siècle av. J.-C. la liste d'une seconde qu'elles ont désignée comme « Les Prophètes ». Au temps de Jésus-Christ, une troisième partie d'écrits divers était encore soumise au débat du milieu sacerdotal, même si certains livres qui y prirent place ensuite avaient déjà pleinement une autorité officielle. C'est pourquoi, en préfiguration du terme actuel « Tanakh », les Juifs de l'époque de Jésus-Christ désignaient entre autres les Saintes Écritures par l'expression « la Loi et les Prophètes » (allusion aux parties déjà fixées), voire « la Loi, les Prophètes et les (autres) Écrits » (ajoutant une allusion à la partie en cours de discernement).



Or, au 2^{ème} siècle av. J.-C., il existait de foisonnantes et actives communautés juives dispersées hors du pays d'Israël (la « Diaspora » ou « Dispersion »), dont l'une qui avait une certaine renommée dans le monde juif quant à ses réflexions théologiques poussées (cherchant à codifier le judaïsme antique avec les termes courants des philosophies grecques) : la communauté d'Alexandrie (en Égypte). Ses membres avaient le grec pour langue maternelle et ne comprenaient plus toujours l'hébreu. Pour l'usage liturgique de cette communauté, mais aussi comme référence légale pour les autorités égyptiennes sur la composante juive de sa population, une traduction de la « Torah/Loi » fut faite en grec. Une légende mystique autour de cette œuvre de traduction lui valut le surnom de « version grecque des Septante » (c'est-à-dire des « Soixante-Dix ») ou simplement « la Septante ». Dans la foulée, les autres livres de l'Ancien Testament furent également traduits pour s'y adjoindre. Mais lorsque les traducteurs en vinrent à la troisième partie, ils se heurtèrent au problème de l'identification des livres à y intégrer, car aucune décision d'autorité divine n'avait encore été prise par les prêtres (ou sacrificateurs) juifs pour en définir le « canon ». Aussi, ils traduisirent tous les livres susceptibles d'être un jour retenus afin de s'assurer de ne pas en avoir oublié parmi ceux réellement canoniques. À ces livres-là, les Juifs alexandrins joignirent bientôt d'autres livres qui furent rédigés directement en grec par des membres de leur communauté, souvent « pseudépigraphes » (c'est-à-dire présentant le livre sous l'autorité d'un illustre auteur disparu).

Les premiers « chrétiens » (des Juifs puis de plus en plus de non-juifs) utilisaient couramment la Septante pour lire les Saintes Écritures (l'Ancien Testament) parce que le grec était alors la langue littéraire, commerciale et religieuse internationale de la partie orientale de l'Empire romain (sous une forme populaire dite « koïnè »). C'était un choix pratique qui permettait d'utiliser dans le cadre de l'évangélisation une langue commune comprise d'à peu près tout le monde. De fait, de nombreux « pasteurs/bergers », aussi appelés selon les lieux et les organisations des Églises primitives des « anciens/presbytres » ou des « surveillants/évêques », utilisaient pour l'enseignement à peu près tous les ouvrages associés à la Septante. Ils se tenaient cependant à l'écart de tout jugement définitif quant à la « canonicité » des livres qui furent ajoutés à la liste canonique déjà assurée par l'autorité sacerdotale. À cette version grecque de « l'Ancien Testament » se joignirent bientôt les écrits « canoniques » originaux du Nouveau Testament qui nous parvinrent uniquement en grec koïnè.

En l'an 70 de notre ère, les Romains détruisirent le Temple de Jérusalem qui ne fut plus jamais reconstruit. Depuis lors, dans le cadre juif de l'Ancien Testament, les sacrifices ont été naturellement suspendus et les prêtres (ou sacrificateurs) n'avaient plus en pratique que peu de fonctions. Leur parti religieux de référence, les « saducéens », disparut rapidement peu après tandis que le parti des « esséniens » tombait progressivement dans l'oubli. Le parti des « pharisiens » (et sa dérive nationaliste « zélote ») prit le relais de l'autorité religieuse sur le peuple juif (hors de la Nouvelle Alliance) et constitua une « assemblée académique rabbinique » sur les cendres de l'institution qui avait encore autorité sur le peuple une décennie plus tôt : « le Sanhédrin ». En l'an 101 (l'année

présumée du décès du dernier des douze apôtres), dans la ville juive de « Yavné » (surtout connue des historiens sous son nom grec « Jamnia »), cette assemblée de sages rabbins se réunit pour entre autres confirmer l'autorité spirituelle de certains livres bibliques, contestés par les uns et reconnus par les autres, fixant de fait et définitivement le canon du « Tanakh ». Elle clôtra et clarifia la liste des livres de la troisième partie, celles des « (autres) Écrits ». Il fut décidé d'exclure de cette liste tous les livres qui furent directement rédigés en grec, ou encore toutes les traductions en grecs de livres hébreu et araméen dont l'original était perdu. Ainsi, les livres de la Septante qui n'étaient pas retenus devinrent « non canoniques » pour les Juifs rabbiniques et plus tard les Juifs qaraïtes. Le canon juif obtenu est souvent désigné en théologie « la recension de Jamnia ». Il couvrait une collection de 22 livres qu'un redécoupage postérieur fit d'abord monter au nombre de 24 livres, puis selon notre actuel découpage officiel au nombre de 39 livres.



Les Églises primitives se soumirent au départ à la décision de l'assemblée académique rabbinique réunie à Yavné/Jamnia car elle pressentait que seule une autorité juive (officiellement dans la « chaire de Moïse », selon une expression même de Jésus-Christ) était en mesure d'être inspirée pour fixer les contours des écrits sacrés relatifs à « l'Ancienne Alliance ». Les livres « non canoniques » n'étaient pas rejettés pour autant, demeurant livres d'étude théologique et d'information historique. Ils étaient toujours tenus en haute estime par les « Pères apostoliques » et les « Pères de l'Église » (les théologiens reconnus des Églises primitives puis de l'Église chrétienne instituée officiellement dans l'Empire romain jusqu'au 6^{ème} siècle).

C'est au fur et à mesure que s'installait la « théologie de la substitution » (théologie antijudaïque qui prétendait que « l'Église des non-Juifs » avait remplacé « Israël » aux yeux de Dieu) que les Églises primitives en voie de devenir catholiques/orthodoxes commencèrent à douter des autorités juives en la matière, relançant le débat concernant les livres de la Septante qui n'avaient pas été retenus dans le canon jusqu'ici. Certains grands théologiens prétextaient que la langue de la Septante était celle du Nouveau Testament, ce qui pour eux lui conférait par là-même une autorité en soi, rappelant au passage la légende mystique entourant la traduction même de sa partie « Pentateuque » (Torah/Loi) vue comme « miraculeuse ». Pour ces hommes, la traduction des Septante devait être prise comme tout aussi (voire plus) « canonique » que la version originale en hébreu et en araméen. Certains autres, à l'instar de Jérôme DI PAOLO de Stridon (traducteur de la Bible en latin appelée « Vulgate »), étaient plutôt partisans de ce qu'ils appelaient « l'HEBRAICA VERITAS » (la vérité hébreu) et ne reconnaissaient que la « recension de Yavné/Jamnia » comme authentique et digne d'autorité (ce qui n'excluait pas la traduction en latin de livres non canoniques placés en appendice). Ce débat délicat fut ouvert... jusqu'au 16^{ème} siècle.



Le canon du Nouveau Testament, quant à lui, s'imposa de lui-même dans un laps de temps relativement court (au long du 2^{ème} siècle), et finit par donner une liste unanime de 27 livres partagée par toutes les confessions chrétiennes d'aujourd'hui sans la moindre variation. Il existe bien des livres « non canoniques » du Nouveau Testament, datant du 1^{er} au 8^{ème} siècle de notre ère, ceux postérieurs au 2^{ème} siècle se présentant comme l'œuvre d'époque d'un des douze apôtres pourtant décédé (système pseudépigraphe pour leur conférer une autorité) mais essayant d'introduire dans le Nouveau Testament des récits légendaires et des enseignements philosophiques étrangers à la révélation biblique, comme par exemple les idées de la « Gnose » (courant philosophique visant à paganiser le christianisme de l'intérieur en cultivant un savoir de type gréco-romain à la limite de l'ésotérisme).

Lorsque la « Réforme » protestante débuta, le premier Réformateur Martin LUTHER (1483-1546), qui traduisait la Bible en allemand, chercha à définir les limites du canon de l'Ancien Testament en prenant



acte du débat toujours ouvert concernant les livres supplémentaires de la Septante. Malgré la grande estime qu'il accordait à certains de ces livres en grec (comme le premier livre des Macchabées qu'il affectionnait particulièrement), il se rangea du côté de Jérôme de Stridon et des « Pères apostoliques » (qui avaient connus au moins un des douze apôtres de leur vivant) et opta pour « l'HEBRAICA VERITAS » (la vérité hébraïque). Il ne reconnut donc comme « canonique »

que la « recension de Yavné/Jamnia » (donnant ainsi raison aux autorités juives en la matière) mais il sectionna et disposa les livres selon le découpage et l'ordre de la Septante, devenus traditionnels et donc habituels dans les éditions latines de la Bible. Ce canon « juif » selon une disposition « grecque » devint le canon protestant de l'Ancien Testament contenant 39 livres. Sans donc compter les livres « non canoniques » traduits pour la « culture pieuse » et placés en appendice de la traduction, la « Bible de LUTHER » contenait en tout (Ancien et Nouveau Testament) 66 livres reconnus canoniques par tous les protestants jusqu'à nos jours.

Le catholicisme romain réagit très vite contre le protestantisme et se lança dans une vaste entreprise théologique visant principalement à étouffer la Réforme/Réformation naissante : la « Contre-Réforme ». Le « Concile de Trente » (1545-1563) en fut emblématique car il décida « qu'en dehors de l'Église (catholique romaine) point de Salut ». Plus tard, en 1870, le « Concile du Vatican » (ou « Vatican I ») officialisa la pensée (déjà enseignée officieusement depuis des siècles) que le pape est « infaillible en matière de foi » à la fois « ex-cathedra » (dans ses prêches individuelles) et dans son « magister » (en Concile œcuménique avec ses évêques). Par ailleurs, dans la volonté de contrer les décisions spirituelles du protestantisme, la quatrième session du Concile de Trente décida le 8 avril 1546 de mettre fin au débat catholique romain sur le canon de l'Ancien Testament et choisit quelques livres supplémentaires de la Septante (dont deux versions altérées et augmentées de livres hébreuiques déjà canoniques) qu'elle proclama « deutérocanoniques » (c'est-à-dire « canoniques en deuxième lieu » au sens de « reconnus canoniques dans un deuxième temps ») selon la proposition d'un prêtre dominicain d'origine juive nommé Sixte de Sienne. Les autres livres (n'ayant pas été retenus dans le « canon » officiel et qui se présentent dans la même optique religieuse que les écrits « canoniques ») furent alors appelés des « apocryphes », d'un terme grec signifiant « tenus cachés/secrets » parce qu'ils sont, par leur nature non canonique, maintenus hors de l'usage liturgique catholique romain. Les protestants utilisent généralement le même terme pour désigner tous les livres non retenus dans la « la recension de Yavné/Jamnia » et dans le Nouveau Testament, y compris ceux que les catholiques disent « deutérocanoniques ». Par contre, en théologie biblique protestante, le terme est réservé en propre à ces livres prétendus « deutérocanoniques » uniquement, les autres étant désignés comme « pseudépigraphes ».

Depuis ce jour, les éditions catholiques de la Bible (en latin dans la Vulgate et dans diverses traductions) intègrent lesdits « livres deutérocanoniques » en les plaçant selon l'ordre de la Septante au milieu des autres livres dits « protocanoniques » (ou « reconnus canoniques dans un premier temps »). Les éditions protestantes de la Bible ont d'abord intégré en appendice, pour l'étude et la culture, des apocryphes/pseudépigraphes de l'Ancien Testament bien repérables comme n'étant pas canoniques.



Puis, à l'exemple des éditions anglaises (pour des raisons pratiques d'économie dans l'impression), ces livres disparurent des exemplaires au cours du 19^{ème} siècle. Les protestants continuent cependant de considérer les apocryphes/pseudépigraphes de l'Ancien Testament figurant dans la Septante comme « utiles » pour édifier la piété personnelle du croyant et aussi pour jeter un éclairage historique, culturel et spirituel sur la période allant de la fin des récits de leur canon de l'Ancien Testament au début des récits du Nouveau Testament (soit du milieu du 5^{ème} siècle jusqu'à la fin du 1^{er} siècle av. J.- C.). Ils peuvent y accéder aujourd'hui dans des éditions séparées et spécialisées, ou plus facilement encore dans des éditions reproduisant des traductions œcuméniques de la Bible.

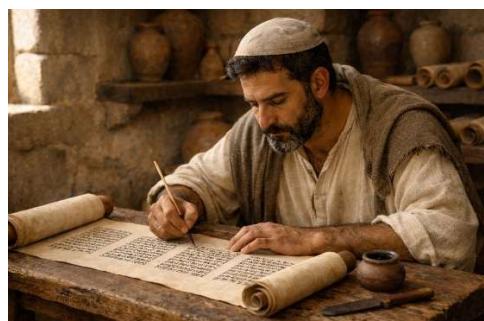
Ainsi, quand on parle de façon erronée de « Bible catholique », on fait en général allusion à des éditions catholiques de la Bible (traduite et annotée par des bibliques catholiques romains avec l'autorisation officielle du haut-clergé voire du pape) qui contiennent naturellement les livres dits en théologie biblique catholique romaine « deutérocanoniques » (appelés « apocryphes » dans la théologie biblique protestante). En vis-à-vis, quand on parle de façon erronée de « Bible protestante », on fait en général allusion à des éditions protestantes de la Bible (traduite et parfois annotée par des bibliques protestants) qui depuis le 19^{ème} siècle ne contiennent plus aucun apocryphe/pseudépigraphe en appendice. Mais de part et d'autre, il s'agit toujours d'éditions de la seule et unique « Bible » chrétienne. La présence ou l'absence de ces quelques livres n'enlève rien au sens de l'écrasante majorité des livres bibliques qui sont communs aux confessions chrétiennes de tout bord (ce qui inclut l'intégralité du Nouveau Testament traitant de la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ).

Par ailleurs, il existe en français deux traductions œcuméniques de la Bible qui ont été réalisées ou révisées par des comités mixtes catholiques/protestants (et orthodoxes pour l'une d'elles) dont les éditions contiennent en appendice de l'Ancien Testament (disposé selon l'ordre original juif ou l'ordre traditionnel grec) les dits « livres deutérocanoniques », voire même d'autres livres propres à la Septante que les orthodoxes utilisent également dans leurs liturgies.

En effet, les orthodoxes (dont le schisme le plus significatif avec le catholicisme romain date de cinq siècles avant le Concile de Trente) n'ont jamais mis fin pour eux-mêmes au débat concernant la canonicité des livres supplémentaires de la Septante. Officiellement, seuls les livres de la « recension de Yavné/Jamnia » sont définis avec certitude comme « canoniques » pour l'Ancien Testament (un sujet d'accord s'il en est avec le monde protestant). Cependant, sans avoir pris de décision officielle, les orthodoxes emploient traditionnellement des apocryphes/pseudépigraphe (d'une part les livres dits « deutérocanoniques » des catholiques romains mais d'autres parts bien d'autres livres supplémentaires de la Septante) dans le cadre de leurs diverses liturgies confessionnelles (en fonction des Églises et des pays). Ils les désignent globalement comme étant « anagignoskomènes », c'est-à-dire « autorisés à la lecture (liturgique) ».

B. DES MANUSCRITS AUX TEXTES ORIGINAUX RECONSTITUÉS

1. La transmission de l'Ancien Testament



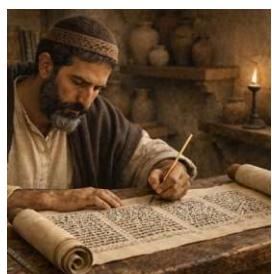
Le peuple juif révère le texte du « Tanakh » (Bible hébraïque/juive), et c'est pour lui un devoir et une responsabilité devant Dieu que de le retransmettre fidèlement. Dans l'antiquité, alors que l'imprimerie ne rêvait pas d'être un jour inventée, il existait un corps de métier juif exclusivement réservé à la conservation et à la reproduction manuelle des écrits désormais reconnus « canoniques ». On en appelait les agents des « soférîm », ce qu'on traduit en français par « scribes » (soit « écrivains », terme générique utilisé ailleurs pour désigner les corps de métiers liés à l'écriture). Quand un rouleau devenait vieux et devait être remplacé ou quand de nouveaux rouleaux étaient commandés par une nouvelle synagogue, ce sont les scribes qui se chargeaient de la copie. Pour s'assurer d'un travail parfait, ils relisaient sept fois chaque phrase avant de les reproduire. Le travail achevé était relu sept fois par sept scribes différents. Si une erreur se glissait et était repérée, l'ensemble du rouleau était détruit et le scribe original n'avait plus qu'à recommencer son travail à zéro.

Cependant, l'erreur humaine peut toujours survenir et, à l'époque de Jésus-Christ, il existait parfois des « variantes », c'est-à-dire quelques passages des Saintes Écritures (Ancien Testament) qui circulaient

sous forme de « version courte » et de « version longue ». Quant à la compréhension du texte, il pouvait varier non par la présence de formes différentes mais par une lecture différente des mêmes phrases. En effet, l'hébreu et l'araméen sont des langues « consonantiques », ce qui veut dire que les lettres hébraïques ne représentent que des consonnes. Quand un mot est lu, les lecteurs reconnaissent son orthographe et identifient immédiatement sa racine étymologique, pouvant alors le prononcer en lui redonnant à l'oral les voyelles manquantes. En partant du principe que dans la haute Antiquité il n'existe pas de ponctuation ni d'espace entre les mots, une phrase pouvait de temps à autre être comprise de deux manières différentes selon qu'on en découpe les mots à l'oral d'une façon ou d'une autre, d'où certaines rares mais conséquentes interprétations différentes selon les partis religieux juifs du 1^{er} siècle (sadducéens, pharisiens, esséniens) et d'où parfois quelques débats théologiques (encore actuels pour certains) concernant tels ou tels passages.

רושׁוֹתְּהַזְּדָעִים בְּבָשִׂפּוֹם וּבְתְּפָרוֹקִים
 חַגְּנָה בָּאָה אֶל הַנוּלָר אֶת כָּל אֲשֶׁר
 מֵרַיְּהָן לְהַלְוֹא עַמָּה נִבְּתַת גְּנָשִׁים עַד
 כְּהַלְוָר דָּעָרָה הַיָּא בָּא וּבְכָרָה הַיָּא עַד
 בֵּית הַגְּנָשִׁים עַתְּיָ אֶל יְד שִׁיעָרָגְּסָרְוָה
 וְרַעֲפִילְגָּשִׁים לְאַתְּבָא עַד אֶל יְדָמִינָה
 כְּפָרְצָה כְּהַמְּוֹרָן נִקְרָא בְּשָׁם וּבְחַעַם
 אֲשֶׁר בָּת אֲשִׁיחָה דְּמִינָה אֲשֶׁר בָּנָה
 בְּבָתָה לְבָא אֶל הַפּוֹלָר כָּל בְּקָשָׁה זְבָה
 אֲתָא אֲשֶׁר יָמַר הַזִּי סְרִיס הַמְּוֹכָר שְׁרוֹן
 עַיְלָה וְהַיָּא אֲסָתָר נְשָׁתָת הַזְּבָעִינִי כְּכָרָה
 נְקָה אֲסָדָר אֶל הַמְּבָרָךְ אֲחַשְׁוֹרָשׁ אֶל בְּמָתָּה
 יְכוֹתִי כְּחַדְשָׁה הַעַשְׂרִי דְּזָהָן דְּשָׁעָה
 יְנָתָה שְׁבָע כְּמֻלְכָותָיו יְאַדְבָּה הַפּוֹלָר אֶל
 בְּתְּרָפְכָה הַנְּעִירִים וְהַשָּׁאָה וְזַמְּבָכָה בְּפָרָזָה
 בְּכָהָבָתָה וְעִזִּיתָה יְעַשְׁ הַמְּוֹלָךְ בְּרָאָשָׁה
 יְבִרְכָה תְּזָהָבָה וְעַבְדָּה אֲתָבָשָׁה אֲסָדָר כְּיָדָה
 תְּקָבָץ בְּתְּלוּלָתָה שְׁזִוְתָה וּמְרָכִי תְּבָשָׁב שְׁעִירָה
 יְבָרָא יְזָהָר מְגָדָה מְוֹרָדָה נְאַתְּעָמָה

Au 2^{ème} siècle, lorsque les Romains décidèrent de forcer progressivement l'exil des Juifs hors du pays d'Israël, rebaptisant Jérusalem du nom païen de « COLONIA AELIA CAPITOLINA » (en hommage au dieu Jupiter) et le territoire même du nom de « PALESTINA » (en hommage aux Philistins qui tentèrent de se l'approprier mille ans auparavant et qui étaient les ennemis jurés des Israélites), il devenait urgent pour le peuple juif de fixer définitivement le texte original hébreu et araméen du « Tanakh » avant que ces langues ne puissent éventuellement devenir des langues mortes. Les scribes procédèrent donc à un travail de sélection des « variantes » pour retrouver ce qu'ils considéraient être l'original du texte biblique et, une fois qu'ils l'obtinrent, préférèrent détruire les autres formes pour éviter que les erreurs passent à la postérité ou deviennent objet de discorde dans le peuple d'Israël désormais en exil.



Au 6^{ème} siècle, le travail de conservation et de transmission fut légué aux successeurs des scribes : les « Massorètes » (« Compteurs »), des Juifs issus au départ du mouvement dit des « Qaraïtes » (minorité de Juifs ne considérant que le « Tanakh » comme « Saintes Écritures » inspirées de Dieu, niant cette qualification au Talmud et autres écrits rabbiniques dont ils ne se sentent pas tenus de suivre les prescriptions). Ces savants juifs, dont les centres d'activités se situaient à Babylone, Jérusalem et Tibériade, procédèrent à un travail phénoménal d'inventaire, non seulement en reprenant le protocole de travail

des scribes, mais en « comptant » chaque lettre de chaque livre : une lettre manquante et tout le livre était brûlé pour en recommencer la copie à zéro. Ils possédaient également une sorte d'appareil critique qu'on appelait la « Massore » (« Compte » avec l'idée de « transmission traditionnelle » du travail d'étude des « Massorètes/Compteurs ») et qui contenait des notes grammaticales, le signalement d'anomalies d'expressions, l'inventaire de « variantes », une concordance des phrases, le signalement de doublets et l'inventaire de récurrences. Pour assurer une juste compréhension de ce texte, ils procédèrent à l'ajout d'espace entre les mots (validant la tradition orale du découpage de mot qui prévalait dans le parti des pharisiens) et les dotèrent d'un système « vocaliques » de traits et de points qui indiquaient les voyelles et les accents toniques. Les manuscrits fixés furent alors retransmis de génération en génération avec autant de révérence jusqu'à nos jours.





Environ 6 000 manuscrits complets nous sont parvenus, le plus ancien de qualité que nous possérons étant le « Codex de Leningrad » (étiqueté B19a), datant de l'an 1008 ou 1009, fruit du travail des derniers « Massorètes » œuvrant à Tibériade sous la direction de la famille BEN ASHER, texte qui fut recopié par les rabbins des communautés juives européennes avec quelques rares « variantes » fixées au 12^{ème} siècle et devenant pour elles la forme officielle du texte.

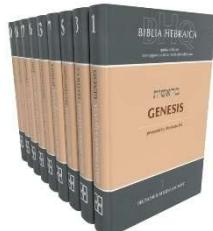
Ce dernier fut imprimé en 1517 par l'éditeur suisse d'origine flamande Daniel BOMBERG ou VON BOMBERGHEN (1483-1549), un non-juif hébraïsant qui s'était spécialisé dans l'impression des ouvrages religieux juifs pour l'usage cultuel des communautés juives d'Europe. Le texte de BOMBERG fut par ailleurs étudié par le bibliste luthérien Rudolph KITTEL (1853-1929) qui en fit la base de son propre travail de reconstitution édité en 1906 sous le titre de « Biblia Hebraica » (étiqueté « BHK » ou « BH1 »).

Par la suite, KITTEL s'associa à une équipe de collègues luthériens pour approfondir l'étude du texte reconstitué et pour en améliorer le rendu : Albrecht ALT (1853-1929), Georg BEER (1865-1946) et Paul KHALE (1875-1964). Cette collaboration aboutit à une réédition de la « Biblia Hebraica » en 1912 (texte étiqueté « BH2 »). Le « Codex de Leningrad/B19a » fut quant à lui retrouvé au Caire (Égypte) au bas Moyen-âge puis conservé et retransmis par les Juifs « ashkénazes » (alors exilés en Europe centrale et de l'est). Dans les années 1920, il était conservé dans une synagogue de Leningrad (URSS) quand il fut découvert par les bibliothécaires modernes, d'où le nom qui lui resta depuis. KHALE jugeant que ce texte était supérieur en qualité à celui de BOMBERG, il réajusta sur lui la « Biblia Hebraica » dans une réédition en 1937 (texte étiqueté « BH3 »).



Lorsque des manuscrits partiels ou quasi complets de livres hébreués de l'Ancien Testament (datant du 1^{er} siècle av. J.-C. au 3^{ème} de notre ère) furent découverts par un bédouin arabe de Palestine en 1947 dans les grottes de Qumran (Israël), les fameux « Manuscrits de la Mer Morte », les spécialistes se rendirent compte de la qualité exceptionnelle du texte des « Massorètes » (et donc de la « Biblia Hebraica/BH3 » de KITTEL) car les différences étaient infimes, sans incidence dans le sens, et concernaient essentiellement l'orthographe de certains mots comme par exemple des noms propres. Les « variantes » les plus importantes se trouvaient dans le livre d'Ésaïe (ou Isaïe) et dans le livre d'Habacuc (ou Habakuk/Habaquq).

Ces découvertes motivèrent une réédition révisée de la « Biblia Hebraica ». La révision fut confiée au bibliste luthérien Otto EIßFELDT ou EISSFELDT (1887-1973) qui rédigea en appendice un fascicule rendant compte des réajustements sur les « Manuscrits de la Mer Morte ». La quatrième édition révisée du texte fut éditée en 1968 sous le titre de « Biblia Hebraica Stuttgartensia » (texte étiqueté « BHS » ou « BH4 »), réédité par la suite en 1976, 1997 et 1998. Une cinquième révision de la « Biblia Hebraica » est en cours de réalisation depuis 2004, avec une large participation « œcuménique » impliquant des spécialistes protestants de toute confession, mais aussi catholiques romains et juifs rabbiniques. Une partie de ce texte fut édité entre 2016 et 2025, et on prévoit une édition intégrale pour 2032 intitulée « Biblia Hebraica Quinta » (texte qui sera étiqueté « BHQ » ou « BH5 »).



Le texte du « Tanakh » fixé par les « Massorètes » et dont rendent compte les éditions successives de la « Biblia Hebraica » (on parle de texte « massorétique ») est celui qui est aujourd’hui considéré tant par les Juifs que par les bibliques spécialisés de toutes les confessions chrétiennes comme le texte original hébreu de l’Ancien Testament, généralement utilisé par les protestants (mais aussi par les catholiques depuis le Concile Vatican II) comme la base de traduction de l’Ancien Testament de nos versions de la Bible en langues modernes. Pour autant, les bibliques tiennent compte des traductions anciennes que sont la « Septante » (première version grecque), les « Targums » (versions entièrement en araméen), les « VETUS LATINA » (les premières versions latines), voire la « Vulgate » (version latine de Jérôme de Stridon devenue officielle dans le catholicisme romain). Ces traductions anciennes rendent parfois compte dans certains passages d’un texte de base hébreu légèrement différent du texte massorétique, mais aussi par endroits d’un découpage de mots également différent et donc d’une compréhension théologique différente de celle des « Massorètes » (qui suivait le découpage des pharisiens). Aussi, quand le texte massorétique offre un verset dont le sens n’est pas très clair ou cohérent, les traducteurs modernes s’identifient des traductions anciennes en privilégiant le verset rendu dans l’une de ces anciennes versions. Ceci est généralement signalé dans les notes de bas de page des éditions annotées de la Bible, lesquelles donnent aussi parfois pour information les « variantes » que ces vieilles traductions ont suivies et qui diffèrent de celles sélectionnées par les « Massorètes » en leur temps.

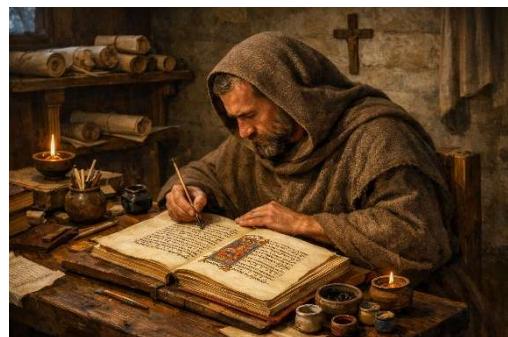


2. La transmission du Nouveau Testament



Les Églises primitives se dotèrent très vite de leurs propres « scribes » pour retransmettre les textes du Nouveau Testament écrits en grec koïnè. Le grec, contrairement à l’hébreu et à l’araméen, possède des voyelles dans son alphabet. Et même si le texte ne contenait pas non plus d’espaces, les redécoupages n’offrent que d’infimes possibilités de sens différent. Mais le travail certes conscient des scribes chrétiens n’étaient pas aussi scrupuleux que celui des scribes juifs et des Massorètes. Ils pouvaient faire beaucoup plus d’erreurs de transmission (mais pas tous la même au même endroit d’où la possibilité de correction par comparaison). À partir du 5^{ème} siècle, ce sont essentiellement des moines catholiques/orthodoxes qui

devinrent les scribes « chrétiens » transmetteurs. Dès lors, des notes qu’ils devaient avoir écrites en marge ou en annexe du texte (pour information théologique ou pour rendre compte d’un doublet synoptique voire d’un passage traditionnel postérieur) sont sans doute passées pour un certain nombre dans le texte lui-même lorsque le moine suivant faisait une nouvelle copie, ce qui explique l’existence de nombreuses variantes et de phrases supplémentaires apparues dans les livres du Nouveau Testament.

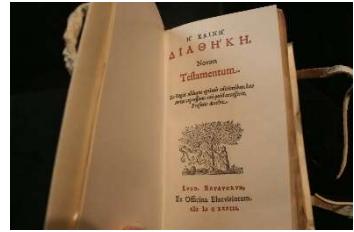


Sachons qu’il nous est parvenu à travers les siècles plus de 5 000 manuscrits du Nouveau Testament (dont environ 4 000 complets). Lorsque les protestants procédèrent à leurs premières traductions des textes originaux de la Bible en langues modernes, ils avaient été obligés de se confronter à la diversité de ces sources. Elles avaient d’ailleurs été compilées par l’humaniste catholique hollandais DESIDERIVS



ERASMVS, dit « Érasme [de Rotterdam] » (1469-1536), dans une édition de 1516. Devenu d'usage dans le catholicisme romain, le texte reproduit par Érasme (troisième édition hollandaise révisée de 1633) fut surnommé « TEXTVS RECEPTVS » ou « Texte reçu », prétendant ainsi être « le texte original » du Nouveau Testament « reçu » des générations passées, alors qu'il reproduisait la combinaison de deux compilations manuscrites byzantines datant des 13^{ème} et 15^{ème} siècles et conservées

à Bale (Suisse), ainsi que, pour certains passages, une traduction littérale en grec à partir du texte latin de Jérôme de Stridon (la « Vulgate »). Faute de mieux, les traducteurs protestants durent utiliser ce « Texte reçu » (ou « texte byzantin/majoritaire ») comme base de traduction, se référant en cas d'impasse philologique au texte consensuel de la « Vulgate ».



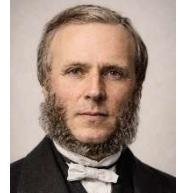
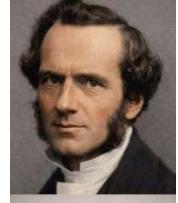
Mais à partir du 19^{ème} siècle, des théologiens protestants se penchèrent scientifiquement sur les manuscrits (par la création de départements consacrés à la recherche dans les Facultés et Instituts de théologie protestants) et procédèrent à de très longs recoupements méthodiques pour retrouver progressivement ce qui est



considéré aujourd'hui par la majorité (y compris des catholiques et des orthodoxes) comme le texte original en grec du Nouveau Testament. Certains bibliothèques ont fini par privilégier quelques manuscrits plus anciens du Nouveau Testament, auxquels ils avaient eu accès plus ou moins récemment (dont les plus anciens retrouvés furent le « CODEX SINAITICVS » et le « CODEX VATICANVS »), et dont l'authenticité a été d'office âprement discutée par les promoteurs chevronnés du « Texte reçu ». Parmi ceux qui optèrent pour



le texte de ces manuscrits plus anciens, dit « Texte alexandrin/minoritaire », se trouve le bibliothécaire luthérien allemand Lobegott Friedrich Constantin VON TISCHENDORF (1815-1874) dans l'édition duquel figurait un appareil critique n'ayant jamais fait l'unanimité des protestants, ainsi que les évêques et bibliothécaires anglicans britanniques Brook Foss WESCOTT (1825-1901) et Fenton John Anthony HORT (1828-1892).

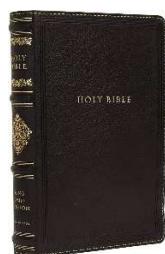


On peut tout de suite se demander pourquoi ces célèbres bibliothécaires protestants et bien d'autres après eux ont délaissé le « Texte reçu » traditionnel qui était la source unanime des traductions protestantes jusqu'alors et dont la composition était, dans l'état, « reçue » comme « texte original » par les fidèles protestants de toutes dénominations. Eh bien, les nombreux manuscrits (soit 80 %) ayant mené à la compilation d'Érasme (« Texte reçu/majoritaire ») dataient du 10^{ème} au 13^{ème} siècle, et les témoignages de sources historiques extérieures pouvant attester de formes au moins originelles de ce texte ne remontent pas plus loin que la fin du 4^{ème} siècle lors de l'établissement officiel de « l'Église chrétienne (catholique/orthodoxe) » dans l'Empire romain. Or, les quelques manuscrits (soit 20%) constituant le « Texte alexandrin/minoritaire » dataient quant à eux du 4^{ème} au 10^{ème} siècle (avec quelques fragments remontant au 2^{ème} siècle), tandis que les témoignages de sources historiques extérieures pouvant attester de ce texte datent facilement du début du 2^{ème} siècle, soit peu de temps après la fin de la période apostolique des Églises primitives. Une version amplifiée de ce texte se retrouve même dans le « CODEX EPHRAEMI RESCRIPTVS » (5^{ème} siècle). En parallèle, le grec koïnè qu'on peut lire dans le « Texte minoritaire » correspond pleinement au grec commun et populaire en usage dans la partie orientale de l'Empire romain au 1^{er} siècle, mais celui qui est lu dans le « Texte majoritaire » s'en éloigne un peu en prenant des formes plus classiques (et donc nobles) voire élaborées, notamment par l'ajout explicite de pronoms possessifs et de titres divins et messianiques. Aussi il fut considéré que le « Texte minoritaire », plus ancien en date, plus proche des écrits autographes originels et dont la forme linguistique correspond pleinement à celui des premiers



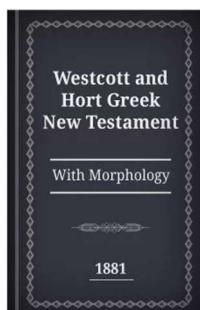
chrétiens, reproduisait sans aucun doute beaucoup mieux le « texte original » du Nouveau Testament que ne le faisait le « Texte reçu/majoritaire ». Ce dernier démontrait en comparaison un long travail de reprise linguistique et d'ajouts (notamment de mots ou de phrases sans doute écrits en marge par les moines-scribes successifs) qui s'accéléra et fut prolifique après le 10^{ème} siècle. D'ailleurs, si le « Texte minoritaire » a cessé d'être attesté par des sources extérieures occidentales à partir du 4^{ème} siècle, on peut très bien rapprocher cela de la division de l'Empire romain en l'an 395 (l'Empire d'occident abandonnant le grec comme langue internationale au profit du seul latin) et de la chute de cet Empire (d'occident) en l'an 476 (avec la création de royaumes européens dits d'abord « barbares » aux langues désormais romanes et germaniques). Quoi qu'il en soit, les différences entre les deux textes, « minoritaire » et « majoritaire », ne sont pas significatives sur le plan de la foi et ne modifient en rien l'essence de l'enseignement théologique et spirituel du Nouveau Testament.

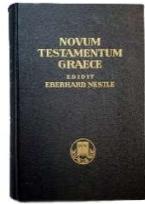
Il est cependant vrai que certains ajouts dans le « Texte majoritaire » (parfois des passages entiers) ou certaines reformulations ont été, sur de nombreux siècles, exploités dans l'enseignement religieux (tant catholique qu'orthodoxe ou protestant). Ils sont devenus importants voire emblématiques pour de nombreux croyants (dont des théologiens et des ministres du culte), s'inscrivant profondément dans la tradition culturelle religieuse. Quelques-uns pouvaient même confirmer littéralement certaines interprétations des Écritures parmi les plus chères de la tradition chrétienne du Moyen-âge et de la Renaissance. Or, TISCHENDORF, WESCOTT, HORT et les bibliques qui sont allés dans leur sens ont préféré aux attachements culturels privilégier l'honnêteté historique et intellectuelle quant à leurs études et découvertes, et ce afin de rendre décentement et respectueusement compte du texte le plus authentique du Nouveau Testament.



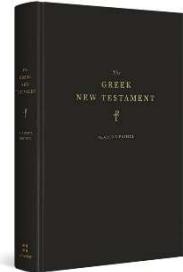
Les défenseurs des ajouts et reformulations du « Texte reçu », en majorité des fundamentalistes américains désirant défendre la traduction de la Bible la plus traditionnellement admise en anglais, la « King James Version » (ou « Bible du Roi Jacques ») éditée initialement en 1611 et réalisée côté Nouveau Testament sur le seul « Texte majoritaire »), n'ont alors pas hésité à attaquer la réputation morale et religieuse de ces bibliques en mettant en avant leur « libéralisme », pour décrédibiliser leurs travaux, lançant ainsi une véritable théorie du complot selon laquelle les bibliques concernés seraient des agents du diable visant à discréditer le « Texte majoritaire » (vu comme authentique) et à le remplacer par un texte dénaturé dont les dites « modifications » et « retraits » seraient de pures inventions personnelles. Il est vrai que certains étaient des libéraux comme TISCHENDORF, avec une approche religieuse très cartésienne. WESCOTT et HORT étaient quant à eux des ministres du culte anglicans (un évêque et un prêtre/pasteur) de la « Haute-Église » et sympathisants du « mouvement d'Oxford » (catholicisant) qui commençait à s'y répandre. Beaucoup n'étaient pas de grands croyants et pratiquants, quoique passionnés par la Bible et la théologie, et ils avaient pour certains des choix de vie pas toujours en accord avec l'orthodoxie de la foi biblique. Cependant, ils étaient dans le domaine des manuscrits et de leur recomposition des scientifiques avant tout qui ont, au nom de l'honnêteté, chercher à restituer le texte original du Nouveau Testament. Ils ont toujours rendu leurs travaux avec les justifications nécessaires pour chaque choix. Beaucoup des bibliques qui ont hérité de ces œuvres, parmi lesquels des fundamentalistes très croyants, pratiquants et littéraux, les ont validés sur la base de leurs justifications scientifiques.

Parmi les travaux les plus complets et les plus satisfaisants sur le « Texte minoritaire » se trouve donc l'œuvre de recomposition de WESCOTT et HORT (étiqueté WH), édité en 1881. Il est d'une valeur égale à d'autres travaux analogues (comme celui de TISCHENDORF) et n'a pas été plus déterminant que les autres. Il est pourtant plus conspué que les autres par les détracteurs du « Texte minoritaire » comme s'il était seul « responsable » du changement de source des traductions modernes. Ceci est dû à la nationalité britannique des éminents bibliques qui l'ont édité, les plaçant en première ligne dans le monde anglophone et faisant donc aussi d'eux la cible privilégiée des attaques personnelles de la majorité de ces détracteurs.





Deux éditions de référence du texte original du Nouveau Testament suivant le « Texte minoritaire » finirent par émerger. D'une part, nous trouvons « l'édition de Stuttgart » appelée « NOVVM TESTAMENTVM GRAECE (CUM APPARATV CRITICO) » reconstitué et édité par le bibliste luthérien Dr Eberhard NESTLE (1851-1913) et révisée par le bibliste luthérien Kurt ALAND (1915-1974) pour la 25^{ème} édition de 1962. D'autre part, « l'édition de Londres » appelée « Kaïné Diathéké » ou « Greek New Testament » (GNT) paru en 1966 et éditée par « l'Alliance Biblique Universelle » (réédité pour la troisième fois en 1983), dont le texte fut reconstitué avec la coopération de l'Institut allemand pour la Recherche Textuel du Nouveau Testament (Münster, Westphalie), outre par ALAND lui-même, par les bibliques suivant : le presbytérien Matthew BLACK (1908-1994), le catholique romain Carlo Maria MARTINI (1927-2012), le presbytérien Bruce Manning METZGER (1914-2007) et le baptiste Allen Paul WIKGREN (1906-1998) en suivant le « Texte minoritaire ».



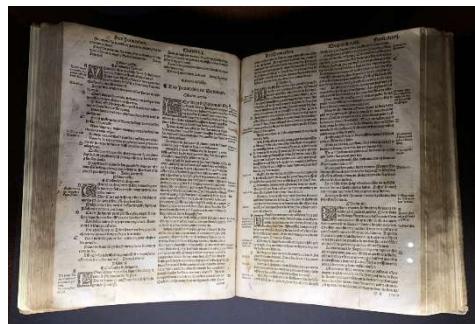
Ces deux éditions de référence servent généralement de base de traduction pour nos actuelles versions du Nouveau Testament en langues modernes (y compris et surtout les versions protestantes). Les éditions d'études de la Bible signalent toujours (en notes de bas de page ou insérés dans le texte souvent entre crochets) certains mots, versets ou passages du « Texte reçu » ou « majoritaire » (devenus importants ou emblématiques dans la culture religieuse chrétienne) que les meilleurs manuscrits sélectionnés par ces deux éditions ne reprennent pas (présumant alors une annotation de moine-scribe qui fut ensuite insérée dans le texte), mais aussi les « variantes » les plus intéressantes à connaître et qui ont été laissées de côté par ces deux mêmes éditions. Les éditions en langues modernes de la Bible dites « simples » (d'usage quotidien, souvent en format de poche) peuvent reprendre ces ajouts, soit tels quels soit entre parenthèses ou crochets, ou encore les omettre selon le choix de l'éditeur. Quoi qu'il en soit, il est important de toujours se rappeler qu'ajouts et variantes ne modifient en rien le sens général et fondamental de l'enseignement du Nouveau Testament.

2. LES VERSIONS FRANÇAISES DE LA SAINTE BIBLE



La première version française (en dialecte francilien devenu français moderne) de la Bible fut réalisée et publiée par le théologien humaniste catholique Jacques LEFÈVRE D'ÉTAPLE (1450-1537) entre 1523 et 1534. C'était une traduction de la « Vulgate » (version latine officielle catholique) fortement « glosée », c'est-à-dire annotée de façon exégétique et herméneutique (apportant l'interprétation catholique traditionnelle et officielle dont le fidèle ne devait jamais s'écartier sous peine d'être taxé d'hérétique avec toutes les conséquences légales). Elle intégrait cependant quelques notes d'inspiration luthériennes qui la firent par la suite mettre à l'index par les autorités catholiques. Si cette traduction est certes contestable (du point de vue protestant comme du point de vue catholique), elle eut au moins le mérite de signer le point de départ des traductions de la Sainte Bible dans la langue proprement française.

Mais les protestants réformés francophones (dont les « huguenots » en France) finirent par ne plus vouloir baser leur étude biblique sur une traduction catholique glosée selon l'exégèse des « papistes » (surnom qu'ils donnaient aux catholiques romains qui révérent leur « pape »). Aussi, en 1535 parut la première version française protestante de la Bible réalisée par un parent du Réformateur Jean CALVIN (1509-1564) nommé Louys ROBERT et surnommé « Pierre-Olivetan » (1506-1538) : la « Bible de Neuchâtel » (selon le



nom de la ville suisse où elle fut premièrement éditée). Cette dernière, qui prenait pour base le travail de traduction de LEFÈVRE D'ÉTAPLE, n'eut pas de grand succès (sinon un succès commercial immédiat et limité) mais eut le mérite d'être la première tentative protestante dans le domaine. Les Suisses francophones la feront réviser en 1546 et en 1551 par CALVIN lui-même, puis encore en 1588 par le successeur de CALVIN à la continuité réformatrice nommé Théodore DE BÈZE (1519-1605).



Plus tard, les versions protestantes françaises de la Bible (travaillées d'abord à partir de la Vulgate, de la Septante et du « Texte Reçu/majoritaire » puis ensuite à partir des textes originaux les mieux établis « massorétiques » et « alexandrin/minoritaire ») connurent un meilleur succès : la « Bible à l'Épée » (1540), la « Bible de Robert ESTIENNE » (1553), la « Bible de CASTELLION » (1555), la « Bible de Genève » (entre 1606 et 1635, révisée en 1644), la « Bible monumentale de Genève DES MAREST » (1669), la « Bible de David MARTIN » (1707), la « Bible de Charles DE CÈNE, dite d'Amsterdam » (1741), la « Bible de Jean Frédéric OSTERVALD » (1744), la « Bible de Lausanne » (1872), la « Bible de Louis SEGOND, dite d'Oxford » (entre 1874 et 1880, plusieurs fois révisée entre 1888 et 2007), la « Version française de John-Nelson DARBY » (1885, révisée en 1996 et en 2011), la « Bible Version Synodale » (1910), la « Bible du Centenaire » (1949), la « Bible du Semeur » (1993, révisée en 2000), la « Bible en Français Courant » (entre 1971 et 1982, révisée en 1992, 1997 et 2019) et la « Bible Paroles Vivantes – Traduction en français fondamental » (1995).

Dès la fin du 19^{ème} siècle, loin après la tentative de traduction de ladite « Bible de SACY » (1668) réalisée sans autorisation officielle, l'Église catholique romaine de France a bien entendu cherché à rattraper son retard sur le service biblique proposé par les protestants francophones et fit éditer entre 1894 et 1904 la « Bible du Chanoine CRAMPON ». À la suite de cette nouvelle initiative arrivèrent « La Sainte Bible selon la Vulgate » (version traditionnaliste réalisée en 1902 sur la base de la Vulgate par l'Abbé Jean-Baptiste GLAIRE, révisée en 2002), la « Bible de LIENART » (1950), la « Bible de MAREDSOUS (1952) », l'adaptation française de la version « Bible de Jérusalem » (1966, révisée en 1973 et en 2000), la « Bible d'Alexandrie » (une traduction du Pentateuque par Marguerite HARL en 1986 sur la base de la Septante) et la « Version liturgique officielle » (2010).

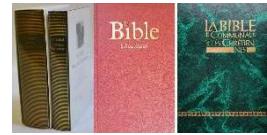


À partir de la fin des années 1960, encouragée par les résolutions œcuméniques du Concile Vatican II, la maison d'édition catholique « Le Cerf » se rapprocha de la maison d'édition protestante « Société Biblique Française » pour tenter de réaliser et fournir des traductions interconfessionnelles catholiques/protestantes de la Bible. Ceci amena en premier lieu (avec la participation de traducteurs orthodoxes) la « Traduction œcuménique de La Bible » dite « TOB » (entre 1972 et 1975, révisée en 1988, en 2004 et en 2010), puis à l'édition d'une révision interconfessionnelle de la version protestante dite « Bible en Français Courant » (en 1992, 1997 et 2019).



Il existe aussi deux versions juives non-chrétienne de l'Ancien Testament en français commandées par le « Conseil Israélite de France » : « La Bible Hébraïque – Traduction par Samuel CAHEN » (entre 1831 et 1851) et « La Bible du Rabbinat – Traduction par Zadok KAHN » (entre 1897 et 1905, fortement inspiré du travail protestant de Louis SEGOND). Et, en parallèle, une version juive messianique (donc chrétienne évangélique), existe aussi, intégrant Ancien et Nouveau Testament : « La Bible Juive complète », une version française de la traduction anglaise de David Harold STERN (2017).

Enfin, on compte également trois versions de la Bible hors confessions religieuses : « La Bible de la Pléiade » (entre 1956 et 1971), « L'Univers de la Bible – Traduction par André CHOURAQUI » (entre 1982 et 1985) et « La Bible des Communautés chrétiennes » (1994).



Hors compte, notons quand même l'existence d'une version française de la Bible propre à la « Société des Témoins de Jéhovah » (mouvement à dérives sectaires antitrinitaire et apocalyptique fondé au 19^{ème} siècle par un gourou américain influencé par la Franc-Maçonnerie et une branche dissidente de l'adventisme naissant) dénommée « Les Saintes Écritures – Traduction du Monde Nouveau » (réalisée en 1974 sur la base de son équivalent en anglais américain paru pour la première fois en 1950, réalisé par une équipe de traducteurs non diplômés dans le domaine, et révisée en 1984, 1987, 1995 et 2013), laquelle a été dès sa parution très controversée par tous les bibliques agréés du monde à cause de ses larges modifications intentionnelles de passages choisis cherchant clairement la justification malhonnête des doctrines particulières de la secte.

3. LOUIS SEGOND ET SES VERSIONS FRANÇAISES DE LA BIBLE

A. LOUIS SEGOND ET LA « BIBLE D'OXFORD »

1. Le pasteur Louis Segond, docteur en théologie protestante

Né à Plainpalais (en Suisse), Jacques Jean-Louis SEGOND (1810-1885), édité sous le nom raccourci de « Louis SEGOND », était le fils d'un ancien militaire français devenu cordonnier et d'une mère au foyer suisse. Son père était un catholique romain peu pratiquant. Sa mère quant à elle, de confession protestante réformée, était très croyante et investie dans son église locale. Cette dernière se chargea personnellement de l'éducation religieuse de ses deux fils qui furent baptisés au temple réformé de Plainpalais. Après de brillantes études de littérature et de théologie au Collège de Genève, SEGOND intégra en 1826 l'Académie de Genève où il entreprit des études de sciences naturelles et de médecine. Ce qu'il apprit l'impressionna énormément et renforça sa foi en Dieu, le Créateur de l'univers.



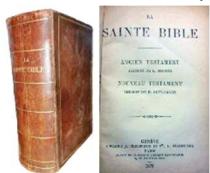
En 1830, il vint s'installer en France où il intégra la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, en Alsace. Il obtint là en 1834 son diplôme de bachelier en théologie, puis sa Licence en 1835 à Bonn (Allemagne), terminant ses études à Eisenbach (Allemagne) en 1836 par l'obtention de son Doctorat (reconnu et réédité par le Ministère de l'Instruction Publique royal de France) à l'occasion duquel il présenta sa thèse intitulée : « De la nature de l'inspiration chez les auteurs et dans les écrits du Nouveau Testament ». Après quoi, il revint s'installer

à Genève où il fut ordonné pasteur et nommé en charge de l'église locale protestante réformée du quartier de Chêne-Bougeries. Dès lors, il profita de ses temps libres pour perfectionner sa connaissance de l'hébreu biblique, de l'araméen et du grec koïnè, mais aussi pour écrire quelques ouvrages théologiques qui définirent sa foi personnelle comme étant certes « protestante réformée » mais suivant un courant d'approche théologique qualifié de « (scripturaliste) modéré » (courant parfois vu comme « libéral » par les « ultra-fondamentalistes », mais pourtant très révérencieux vis-à-vis des Écritures saintes et ouvert à l'appréhension miraculeuse de l'action de Dieu dans le monde).

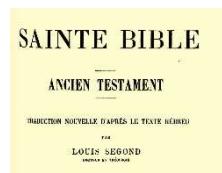
2. Le travail de traduction de Louis Segond : La « Bible d’Oxford »

En 1864, la « Compagnie des Pasteurs de Genève » (c'est-à-dire « l'Église réformée suisse du canton de Genève ») projeta la réalisation d'une toute nouvelle traduction de l'Ancien Testament en français qui, à l'image de la version anglaise de 1611 utilisée dans les Églises anglicanes (dite au Royaume-Uni « Authorised Version » ou « Version Autorisée », et aux États-Unis la « King James Version » ou « Bible du Roi Jacques »), serait à la fois fidèle au texte original (ici clairement massorétique) mais exprimé dans un français contemporain, le plus élégant possible. En apprenant cela, SEGOND quitta son poste à Chêne-Bougeries afin de se mettre à leur disposition. Signant une convention avec les autorités de cette Église genevoise (à laquelle il était rattaché), il fut mandaté en février 1865 pour livrer une traduction de qualité de l'Ancien Testament dans les six ans à venir. Travaillant sur le texte massorétique en circulation dans les communautés juives européennes, à savoir la « Bible rabbinique » éditée en 1517 par Daniel BOMBERG (révisé par Jacob BEN CHAYYIM dans une seconde édition en 1525), il respecta le contrat et remit son texte en 1870. Deux ans auparavant, une nouvelle version française du Nouveau Testament (travaillé à partir du « Texte reçu/majoritaire ») était éditée aux Éditions Cherbuliez, réalisée par le pasteur réformé genevois Marc Jean-Hugues OLTRAMARE (1813-1891), professeur d'exégèse néotestamentaire à la Faculté protestante de Genève, mandaté lui aussi par la même « Compagnie des Pasteurs de Genève ».

En 1874, après relecture et vote de probation, l'ouvrage de SEGOND parut aux Éditions Cherbuliez sous le titre : « Ancien Testament – traduction nouvelle d'après le texte hébreu par Louis Segond, docteur en théologie ». Elle fut rééditée telle



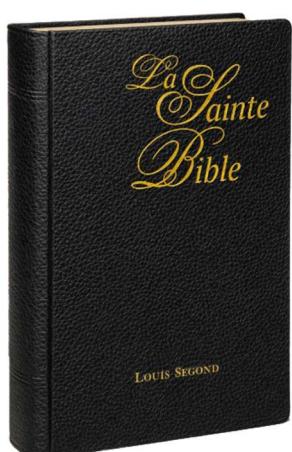
quelle en 1877, puis de nouveau en 1879 associée dans un même volume au Nouveau Testament d'OLTRAMARE. La même année 1874, à la suite du succès phénoménal de son travail, SEGOND fut nommé professeur d'hébreu et d'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg.



À partir de cette année-là, il entreprit dans son temps libre de traduire le Nouveau Testament en français sur la base du texte grec (« alexandrin/minoritaire ») reconstitué par le luthérien TISCHENDORF, éditée en 1872 dans une édition dotée d'un appareil critique controversé dite « OCTAVA CRITICA MAJOR », mais en conservant entre crochets les quelques versets et passages devenus clés du « Texte reçu/majoritaire » apparaissant dans le « CODEX EPHRAEMI RESCRIPKTUS » (5^{ème} siècle). En 1880, le nouvel ouvrage de SEGOND parut aux mêmes Éditions Cherbuliez sous le titre : « Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ – traduction nouvelle d'après le texte grec par Louis Segond, docteur en théologie ».



En décembre de la même année, les deux « Testaments » traduits par SEGOND commencèrent à être imprimés dans un même volume par une maison d'édition protestante anglaise située dans la ville



LA
SAINTE BIBLE
OU
L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT
TRADUIT SUR LES TEXTES ORIGINAUX
HÉBREU ET GREC
PAR
LOUIS SEGOND
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

OXFORD
DE L'IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ.
Lectrice: Imprimatur: I. rex Medicinae.
Paris: Gosselin, 1 rue de la Paix; Paul Croz, 4 rue Requista.
Nîmes: Juste-Dolet, rue Monast. Bourges: Librairie Evangelique.
Mâcon: Blanch, Rue de la Paix; Brézet et Fils.
Lyon: Henry Pivete, 1 Palais Royal.

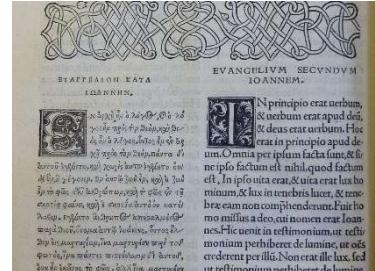
d'Oxford et dépendante de la célèbre université de la même ville (avec quelques relais d'éditeurs suisses et français agréés). SEGOND n'avait pas hésité à faire le voyage jusqu'à Oxford pour s'assurer de la qualité du premier tirage. L'ouvrage complet parut sous le titre : « La Sainte Bible qui comprend l'Ancien et le Nouveau Testament, traduits sur les textes originaux hébreu et grec par Louis Segond, docteur en théologie ». Du fait d'une mention de l'éditeur en première page de présentation (« Oxford : de l'imprimerie de l'université »), l'édition originale fut très vite surnommée la « Bible d'Oxford ».

3. Scandales et succès de la « Bible d’Oxford »

La « Bible d’Oxford » provoqua dès 1881 un véritable remous dans une grande partie du monde protestant historique (luthéro-calviniste) qui suivait alors un courant d’approche théologique dit « piétiste-orthodoxe » (conservateur), et dans le monde revivaliste/évangélique en général. En effet, le texte grec « alexandrin/minoritaire » reconstitué par TISCHENDORF était, on le sait maintenant, discuté par une catégorie de bibliothèques très conservateurs, fondamentalistes et ultra-fondamentalistes qui disaient y voir certaines options qu’elle jugeait pour sa part trop « libérales » et donc subversives. En réalité, on sait qu’elle reprochait à TISCHENDORF de s’être considérablement éloigné du « Texte reçu/majoritaire » tel que recomposé par Erasme de Rotterdam en 1516 dans son édition de 1633, alors que la génération contemporaine de catholiques romains et de protestants conservateurs/fondamentalistes/ultra-fondamentalistes le considéraient ensemble comme « texte authentique » du Nouveau Testament. Il



était demeuré jusqu’alors la base privilégiée des traductions protestantes de la Bible en français. TISCHENDORF s’était essentiellement basé pour sa composition sur le « CODEX SINAITICUS » (manuscrit datant du 4^{ème} siècle et bénéficiant du témoignage de sources historiques du 2^{ème} siècle) qu’il avait découvert entre 1844 et 1859 dans un vieux monastère orthodoxe situé dans les hauteurs du Sinaï.



Ses détracteurs, adeptes aveuglés du « Texte reçu/majoritaire », firent donc un procès d’intention à l’encontre de SEGOND dans des journaux spécialisés, au moyen d’articles qui visaient à désavouer la traduction elle-même (ce qui se poursuit aujourd’hui à petite échelle par le biais de rééditions numériques de ces articles circulant sur internet et entretenus par les soins de personnes désirant abattre cette version et ses révisions au profit d’autres versions qui ont leur préférence ou au nom d’une soupçonnée « théorie du complot » à l’encontre du « Texte reçu/majoritaire » vu comme « authentique »). Cependant, malgré les critiques acerbes dont elle fut l’objet, la modernité du registre de langage et une certaine élégance d’expression fit que la « Bible d’Oxford » toucha rapidement un large public dans le monde protestant francophone qui, pour une partie, ne se méfiait simplement que de ces courtes lignes (des variantes différent du « Texte reçu/majoritaire ») dénoncées par des pasteurs luthéro-calvinistes « piétistes-orthodoxes » ou des pasteurs « revivalistes/évangéliques ». Par ailleurs, les mêmes pasteurs utilisaient abondamment cette version en lui reconnaissant une exceptionnelle qualité, surtout au niveau de l’Ancien Testament.



En parallèle, SEGOND était un homme déterminé qui jugea publiquement avoir fait un travail précis et réussi de traduction, ne se sentant nullement responsable du travail de reconstitution de TISCHENDORF. Tout en admettant dans les préfaces de son ouvrage que ladite reconstitution s’éloignait du « Texte reçu/majoritaire » et suivait le « Texte alexandrin/minoritaire », dans une lettre à la



« Compagnie des Pasteurs de Genève » envoyée juste après le premier tirage de sa Bible complète, il déclara n’avoir personnellement pas l’intention de retoucher à la version qu’il avait produite, précisant cependant qu’il en autorisait les révisions mais après sa mort. Comme il mourut d’une pénible maladie en 1885, certains historiens pensent qu’il n’avait déjà plus la force de se livrer à une éventuelle révision personnelle à laquelle il aurait été certainement convié et qu’il pressentait son décès dans les années à venir. Cet homme connu pour être très pudique aurait alors tenu à ce que d’éventuelles révisions se tiennent après son départ pour ne pas avoir à y participer dans son état de santé déclinant qui aurait attiré l’attention publique sur son agonie.

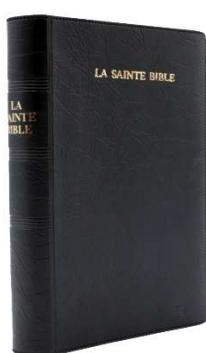
4. Un travail de correction et d'adaptation : les versions « Segond 1888 révisée » et « Segond 1910 »

En 1888, l'imprimerie de l'université d'Oxford commanda à un comité de traducteurs suisses dirigé par le pasteur réformé Daniel LÖRTSCH de procéder à une révision du Nouveau Testament de Louis SEGOND en se basant cette fois sur le texte original grec reconstitué par Dr Eberhard NESTLE (suivant également le « Texte alexandrin/minoritaire ») appelé « NOVVM TESTAMENTVM GRAECE (CUM APPARATV CRITICO) » (édition de Stuttgart). En réalité, il n'était pas question d'une réelle révision mais plutôt d'une correction des lignes discutées (variantes), initialement traduites sur le texte grec de TISCHENDORF et harmonisées à leur endroit au « Texte reçu/majoritaire », effaçant au passage les préfaces, commentaires et notes de Louis SEGOND ainsi que les crochets entourant les quelques versets et passages du « Texte reçu/majoritaire » (figurant dans le CODEX EPHRAEMI RESCRIPTVS) conservés par la version. Ce fut une première et subtile étape dont le travail supplanta les éditions originales de 1880, avec pour titre : « La Sainte Bible, traduite sur les textes originaux hébreu et grec », portant cependant la mention : « Nouvelle Édition d'après la traduction de Louis SEGOND ». Cette version « Segond 1888 révisée » fut éditée par la « Trinitarian Bible Society » et vite surnommée « Bible Ésaïe 55 » car des impressions ultérieures reproduisaient ce chapitre biblique sur sa page de garde et mentionnait cette référence sur sa couverture. Aujourd'hui, elle est éditée par la « Société Biblique Ésaïe 55 ».

Les retouches dans les exemplaires de la version révisée en 1888 furent remarquées, appréciées et louées par les pasteurs protestants « piétistes-orthodoxes » ou « revivalistes/évangéliques » de toutes les confessions. Même s'ils regrettaien toujours d'y perdre le « Texte reçu/majoritaire », ils ne cessèrent alors de faire la promotion de ce qu'ils voyaient à présent comme un outil efficace de lecture, d'étude et de méditation biblique. De nombreux ouvrages théologiques devenus plus tard des pièces maîtresses de la pensée religieuse protestante francophone (réformée et évangélique) furent alors imprimés avec d'abondantes citations bibliques tirées de la version « Segond 1888 révisée » (ou « Bible Ésaïe 55 »).



Dans les années 1900, un comité mixte de pasteurs et théologiens réformés suisses et français mandata la même équipe de « réviseurs » pour procéder à une nouvelle révision plus affinée (et avec les mêmes objectifs) de la « Bible d'Oxford » (version 1880) qui serait éditée par la « Société Biblique Britannique et Étrangère » (laquelle devint par la suite une fédération de diverses sociétés bibliques sous le nom « d'Alliance Biblique Universelle »). Cette retouche, éditée en 1910, visait également à remplacer certains termes littéraux par des expressions plus conformes à l'usage cultuel « piétiste-orthodoxe » (conservateur) de nombreux protestants réformés (remplacements qui fut d'ailleurs discrètement suivis par la version « Segond 1888 révisé » dans les impressions suivantes). Par exemple, le terme « sacrificeur » fut jugé moins problématique que le terme « prêtre » (jugé trop catholique). De même, le terme « foi » (engagement plutôt spirituel) fut considéré par endroit comme plus conforme au terme grec que le mot « fidélité » (engagement plutôt fonctionnel), etc. En final, le travail de correction opéré entre 1888 et 1910 ne toucha au fond qu'une infime portion du texte biblique traduit par Louis SEGOND. À ces quelques exceptions près, on est toujours en présence de la « Bible d'Oxford » mais sans lui maintenir ce surnom qui tomba dans l'oubli.



La deuxième révision de l'équipe de LÖRTSCH (titrée « nouvelle édition revue avec parallèles ») éditée en 1910 sans la moindre perception de droit commercial par la « Société Biblique Britannique et Étrangère », projeta ce qu'on appelle aujourd'hui la version « Segond 1910 » au premier plan des ventes et des commandes d'exemplaires de la Bible. Ce devint (telle quelle ou plusieurs fois révisée par la suite) la version de référence de l'écrasante majorité des protestants francophones (en France, en Suisse, au Luxembourg, en Belgique, mais aussi au Québec et dans les anciennes colonies françaises d'Afrique et d'Océanie), plébiscitée même par les Églises protestantes évangéliques. Des éditions avec une très légère retouche du Nouveau Testament circulent également depuis 1962 (toutefois sans toujours

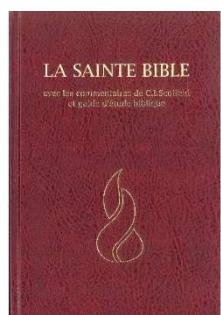
signaler ces retouches plutôt anecdotiques). Version biblique française la plus lue de l’Histoire, elle était aussi devenue la version de référence de la plupart des catholiques romains suivant le mouvement originel de leur version du « Renouveau Charismatique » (d’origine protestante) et de beaucoup de paroissiens catholiques romains standard (avant d’être supplantée chez les catholiques concernés par la Traduction œcuménique de la Bible – ou TOB – à partir de sa révision de 1988).

B. LES RÉVISIONS DE LA VERSION « SEGOND 1910 »

Les révisions d’une version biblique sont en général motivées par deux raisons. La première consiste en l’adaptation linguistique lorsque la langue évolue et que le texte biblique contient trop de termes et expressions vieillies, voire de formulations inusitées. La seconde consiste à procéder à un nouveau travail de traduction sur la base du texte à réviser, incluant les nouveaux fruits du travail de recherche scientifique sur d’une part le plan linguistique et philologique (meilleure compréhension des langues originales) et d’autre part le plan historique et archéologique (meilleure connaissance du contexte, des sites et des faits historiques décrits). Or, de nombreux croyants protestants francophones (essentiellement luthéro-calvinistes et évangéliques), désormais attachés à la version « Segond 1910 », appellèrent de leurs vœux de telles révisions dès le milieu des années 1960, message bien reçu par les sociétés bibliques protestantes francophones.

1. Une révision encore conservatrice : La « Version revue 1975 »

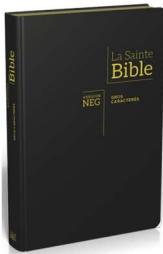
C’est la « Société Biblique de Genève » qui, la première, se lança dans l’entreprise de révision de la « Bible Segond » dite « version 1910 ». Elle conserva comme bases le texte massorétique, utilisant la « Biblia Hebraica/ BH3 » (édité en 1937 par KITTEL) et le texte original grec reconstitué suivant le « Texte alexandrin/minoritaire » par NESTLE, appelé « NOVVM TESTAMENTVM GRAECE (CUM APPARATV CRITICO) » (édition de Stuttgart), dans la 25^{ème} édition de 1962 révisée par ALAND. Ce fut un travail de révision qu’on qualifia plus tard de « conservateur », car le principe était de conserver le plus possible le texte et la disposition de la version « Segond 1910 » en ne faisant que d’infimes changement de vocabulaire et en ne modifiant que quelques versets mieux reconstitués dans le texte original par le bibliaste ALAND.



La première édition de cette révision sortit en 1975, sous forme de bibles d’étude qui reprenaient les notes et l’appareil d’approfondissement qu’un pasteur congrégationaliste/puritain américain avait édités pour une version d’étude de la « Bible du Roi Jacques ». Le titre exact de l’édition française était : « La Sainte Bible, traduite d’après les textes originaux hébreu et grec par Louis SEGOND, docteur en théologie – Version revue 1975 ». Basé sur la couverture extérieure, l’usage oral désignera largement cette édition : la « Bible de Scofield », du nom de ce pasteur, Cyrus Ingerson SCOFIELD (1843-1921), à qui l’on devait les accompagnements d’étude.

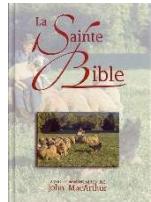
En parallèle, une société d’évangélisation américaine nommée « l’Association Internationale des Gédéons », fondée en 1899 à Boscobel (Wisconsin) par trois hommes d’affaire protestants évangéliques, Samuel E. HILL (1867-1936), John H. NICHOLSON (1859-1946), William J. KNIGHT (1853-1940) et siégeant à Nashville (Tennessee), prit contact avec la « Société Biblique de Genève » dans les années 1970. Cette société avait pour but de promouvoir la lecture de la Bible dans les hôtels et dans des milieux tels que l’armée, les prisons, les hôpitaux et les écoles. Dans les pays anglophones, elle distribuait gratuitement des bibles et des versions de poche « Nouveau Testament + Psaumes » en utilisant jusqu’en 1982 la version anglaise « King James Version » (Bible du Roi Jacques) et, depuis lors, sa révision dite « New King James Version » (Nouvelle Version du Roi Jacques). Pour étendre son œuvre aux pays francophones, elle s’associa à la « Société Biblique de Genève » pour utiliser la « version Segond revue 1975 », ce qui se poursuivit jusqu’en 2007.



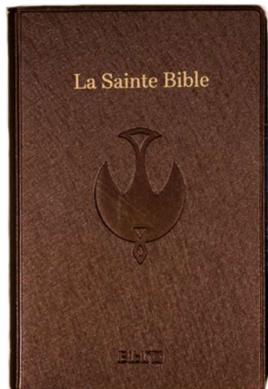


En 1979, le Comité de révision de la « Société Biblique de Genève » (inscrite désormais à « l'Alliance Biblique Universelle ») se rapprocha de « l'École Biblique de Genève » pour produire une nouvelle édition de la « version Segond revue en 1975 », accompagné de notes plus réduites et d'un glossaire adapté à l'étude quotidienne. Elle prit le nom officiel de « Nouvelle Édition de Genève » dite « NEG », souvent reconnaissable par la reproduction sur sa couverture du logo de la « Société Biblique de Genève », à savoir une flamme (symbole de l'Esprit Saint).

En 2006, la « Maison de la Bible » (marque commerciale de la « Société Biblique de Genève ») fit éditer une version d'étude de la « Nouvelle Édition de Genève » (Version revue 1975) accompagnée de la traduction et de l'adaptation de commentaires du pasteur évangélique libre/indépendant américain John McARTHUR (né en 1939), un cessationiste militant (anti-charismatique), en charge d'une église locale nommée « Grace Community Church ». L'ouvrage est surnommé depuis la « Bible de McArthur ».



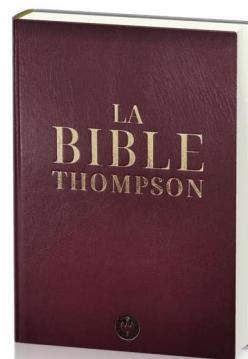
2. Une révision moins conservatrice en 1978 : La « Bible à la Colombe »



En 1966, la « Société Biblique Française » se lança dans l'entreprise de révision de la version « Segond 1910 », avec l'idée d'une correction plus large, moins conservatrice. Elle conserva comme base pour l'Ancien Testament le texte massorétique, utilisant la « Biblia Hebraica/ BH3 » (édité en 1937 par KITTEL). Cependant, inscrite à « l'Alliance Biblique Universelle », elle opta comme base pour le Nouveau Testament le « Kaïné Diathéké » ou « Greek New Testament » (GNT) de cette société biblique, paru en 1966 sous la direction d'ALAND et suivant le « Texte alexandrin/minoritaire ». Le plan de travail consista à conserver la formulation de SEGOND tant qu'elle était encore en phase avec la langue française contemporaine et à constituer en parallèle un nouveau travail de traduction harmonisé avec le style originel de SEGOND.

Cette démarche fut menée par une commission de théologiens, pasteurs et laïcs de Belgique, de France et de Suisse dont les principaux artisans furent les professeurs Bernard KELLER (1929-2008) et André LACOQUE (né en 1927), mais aussi les pasteurs Frank MICHAELI (1907-1977), Jules-Marcel NICOLE (1907-1977), Jean-Marc THOBOIS (1944-2020) et Kenneth WARE (1917-2005). En 1967 parut séparément la révision du Nouveau Testament dans une édition intitulée « Pains et Poissons ». Puis en 1978 parut alors la révision complète (Ancien et Nouveau Testament) intitulée : « La Sainte Bible – Nouvelle version Segond révisée » qu'on surnomma immédiatement « Bible à la Colombe » (ou « Version la Colombe ») à cause du logo qui fut apposé sur sa couverture représentant une colombe (symbole du Saint-Esprit).

En 1908, le pasteur évangélique méthodiste américain Frank Charles THOMSON (1850-1940) avait fait éditer autour de la version anglaise du « Roi Jacques (ou Version autorisée) » les annotations et appareils de compréhension qu'il avait écrits et élaborés, avec l'aide de son épouse, en plusieurs années de ministère. Cette bible d'étude était parue sous le titre « Thompson Chain-Reference Bible ». Elle fut rééditée en 1983 autour de la traduction anglaise « Nouvelle Version Internationale » (siglée en anglais NIV) par la « B. B. Kirkbride Bible Company ». La même compagnie s'associa en 1990 aux éditions évangéliques françaises « Vida » pour faire paraître une édition française sous le titre « La Bible Thompson » autour de la Nouvelle version Segond révisée dite « La Colombe ».



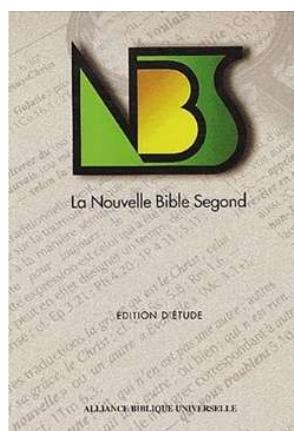
3. Une traduction toute nouvelle et de longue haleine : La « Nouvelle Bible Segond » (NBS)



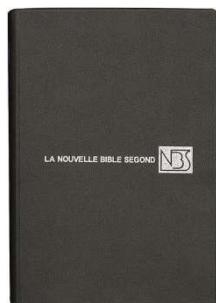
Dans les années 1990, la « Société Biblique Française » (sous sa nouvelle marque commerciale appelée « Éditions Biblio' »), inscrite à « l'Alliance Biblique Universelle », réunit une vaste équipe de traducteurs issus de diverses confessions protestantes, tant historiques (luthéro-calvinistes) qu'évangéliques, dans le but de faire une révision de la « Bible Segond » d'un genre révolutionnaire. Le principe consistait à prendre deux textes de révisions de la traduction de Louis SEGOND (la version « Segond 1910 » et la version « la Colombe 1978 ») pour s'en servir comme textes de référence, mais de procéder à une complète et véritable nouvelle traduction sur les textes originaux de la Bible en hébreu, en araméen et en grec koïné. Sans avoir peur de s'éloigner fortement de la formulation de Louis SEGOND, les traducteurs devaient cependant travailler dans la même optique que ce bibliste en son temps : rendre la Bible de façon rigoureusement conforme aux textes originaux tout en formulant les phrases dans le français contemporain le plus clair, le plus cohérent et le plus élégant possible.

Ils adoptèrent comme base pour l'Ancien Testament le texte massorétique de la « Biblia Hebraica Stuttgartensia/BHS » (édité en 1968 par KITTEL, ALT, BEER, KHALE et EIßFELDT ou EISSFELDT) et optèrent comme base pour le Nouveau Testament le « Kaïné Diathéké » ou « Greek New Testament » (GNT) de « l'Alliance Biblique Universelle » paru en 1966 sous la direction d'ALAND, suivant le « Texte alexandrin/minoritaire ». D'ailleurs, dans le Nouveau Testament, mis à part quelques grands passages très sollicités par les traditions protestantes et conservés entre autres par Louis SEGOND suivant le CODEX EPHRAEMI RESCRIPTVS du 5^{ème} siècle (reproduits entre crochets comme dans l'original de 1880), le nouveau texte suit strictement le texte dit minoritaire. Aussi, les autres versets supplémentaires du « Texte reçu/majoritaire » conservés par SEGOND selon le même CODEX EPHRAEMI RESCRIPTVS y sont omis, même s'ils avaient été comptabilisés dans la numérotation traditionnelle des versets (datant de 1553 selon une initiative de Robert ESTIENNE). Ils sont cependant redonnés (avec quelques autres) dans les éditions d'étude exclusivement, en notes de bas de page.

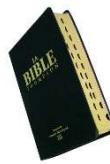
Les principaux collaborateurs de l'équipe de « révision » (et pour une large part de « retraduction » et de « rédaction ») furent Henri BLOCHER (professeur émérite de théologie systématique) (né en 1937), Jean-Claude DUBS (1927-2014), Mario ECHTLER (1912-2001), Jean-Claude VERRECCHIA (né en 1950), Didier FOUGERAS, David EYER, Hiary RAKOTOSON, Corinne EGASSE et Françoise THÄDER. L'équipe travailla en consultant longuement et régulièrement 62 spécialistes parmi lesquels nous trouvions des biblistes ayant travaillé à l'élaboration de la « Traduction œcuménique de la Bible » (TOB) et de la version protestante évangélique « Bible du Semeur ». Parmi eux encore, on note la présence d'André LACOQUE (1927-2022) et de Jules-Marcel NICOLE (1907-1997) qui avaient travaillé à l'élaboration de la « Bible à la Colombe ». Ces traducteurs utilisèrent pour la cohérence de leur ouvrage l'aide de l'outil informatique le plus pointu disponible, selon un procédé sans précédent.



Le résultat parut en 2002 sous la forme d'une bible d'étude intitulée : « NBS – La Nouvelle Bible Segond – Édition d'étude ». La traduction même y fut étoffée d'introductions, de notes exégétiques, d'encadrés thématiques, d'un index encyclopédique, d'une concordance non exhaustive, de cartes et de photos satellites. La même année, la « Nouvelle Bible Segond » (NBS) fut aussi éditée en édition simple au format de poche dont les ventes et les commandes explosèrent sans jamais faiblir. Elle prend aujourd'hui une telle ampleur d'utilisation et de citation qu'elle semble devenir peu à peu la référence commune des protestants francophones dans le monde, en lieu et place de la « version Segond 1910 ».

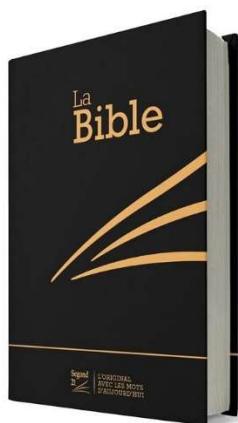


En 2009, les éditions évangéliques françaises « Vida » (Nîmes) obtinrent les droits pour une nouvelle publication de la bible d'étude du pasteur méthodiste THOMPSON autour de la version « Nouvelle Bible Segond » (NBS). La nouvelle édition était alors nommée « La Bible Thompson – Version Nouvelle Bible Segond » et surnommée « La Nouvelle Bible Thompson ».



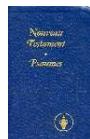
4. Une révision qui se veut à la fois conservatrice et moderniste : La « Bible Segond 21 »

En 1995, alors que la « Nouvelle Bible Segond » (NBS) n'était pas encore éditée, la « Société Biblique de Genève », inscrite à « l'Alliance Biblique Universelle », mandata un comité de traduction associée à « l'École Biblique de Genève » pour assurer une révision « à la fois conservatrice et moderniste » de la « Bible Segond ». Le but était de produire, dans la lignée la plus stricte du texte original de Louis SEGOND (aspect conservateur) une version de la Bible qui proposerait une formulation française fidèle à l'original dans un langage très actuel (aspect moderniste).



Le comité de traduction travailla sur la base du texte massorétique de la « Biblia Hebraica Stuttgartensia/BHS » (édité en 1968 par KITTEL, ALT, BEER, KHALE et EIßFELDT ou EISSFELDT) et du « Kaïné Diathéké » ou « Greek New Testament » (GNT) de « l'Alliance Biblique Universelle » paru en 1966 sous la direction d'ALAND, suivant le « Texte alexandrin/minoritaire ». Cependant, pour tenter de rallier l'unanimité protestante (y compris de la minorité actuelle qui considère encore le « Texte reçu/majoritaire » comme authentique), les réviseurs, traducteurs et éditeurs prirent sur eux d'y faire systématiquement figurer tous les mots et passages rajoutés par le « Texte reçu/majoritaire » en les plaçant pour meilleur repérage entre crochets. L'ouvrage final parut en 2007 sous le titre : « La Bible Segond 21 » (faisant allusion à l'entrée des versions Segond de la Bible au 21^{ème} siècle).

En parallèle, la même version fut éditée en matériau recyclé (exemplaires « low cost » pour les besoins de l'évangélisation), produite d'abord par la marque commerciale « La Maison de la Bible » (Société Biblique de Genève), puis ensuite par la société évangélique « Viens et Vois, Éditions et Publications ». Dans la lancée, la « Société Biblique de Genève » s'est entendue avec « l'Association Internationale des Gédéons » qui utilise depuis 2007 la version « Segond 21 » (sans reproduire les crochets entourant les rajouts du « Texte reçu/majoritaire ») dans ses éditions complètes de la Bible ou dans celles du « Nouveau Testament + Psaumes ».



ANNEXE 2

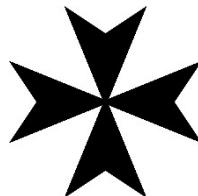
LA CROIX HUGUENOTE UN SYMBOLE FORT ET DISCRET

1. UNE REPRÉSENTATION CONTEXTUÉE



Ce qu'on a nommé « la croix huguenote » n'est en réalité qu'un logo rendu indispensable dans un contexte français particulier. Les protestants de France du 17^{ème} siècle (réformés essentiellement surnommés « huguenots ») tentaient de garder une certaine communication avec le trône et sa bureaucratie pour garantir une visibilité protestante officielle. Or, chaque communauté et ordre religieux (catholique romain), lorsqu'il échangeait du courrier avec la couronne était sommé d'y apposer un symbole représentatif, une sorte de logo, pour une identification rapide et efficace de l'origine des missives reçues. Les protestants français, que la couronne tolérait depuis l'adoption de « l'Édit de Nantes » (mettant notamment fin à leur persécution), ne pouvaient pas être reconnus comme une « Église chrétienne » à part entière par une monarchie « de droit divin » enracinée dans le catholicisme romain, et ne reconnaissant naturellement que « l'Église catholique romaine » comme unique Église chrétienne authentique. Ils pouvaient être au mieux reconnus comme une « prétendue » communauté chrétienne « se voulant indépendante ». Mais même à ce titre de « communauté », il était nécessaire pour les protestants qu'il y ait aussi un symbole représentatif sur leurs missives.

Les huguenots français adoptèrent alors une forme de base : une « croix de Malte » (ou « croix de Saint-Jean ») qui était à l'époque le symbole de « l'ordre hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem » mais aussi le symbole de « l'ordre chevalière du Saint-Esprit ». C'était surtout une forme de base connue et consensuelle du milieu catholique romain (ce qui n'allait donc pas donner lieu à des contestations stériles) et qui faisait allusion directement à la fois à « l'esprit de charité » et à « l'esprit combattif ». Et surtout, ça demeurait une forme artistique de la « croix » (symbole du sacrifice salvateur du Christ). Mais, pour se l'approprier de façon spécifique, les huguenots intercalèrent un cercle pour relier les branches de cette croix en y plaçant quatre boules représentant les quatre évangiles du Nouveau Testament, et faisant allusion à la base de leur foi comme étant fixée sur l'Évangile.



En 1685, après l'adoption de « l'Édit de Fontainebleau » qui venait révoquer « l'Édit de Nantes » et plongeait les protestants de France (huguenots) dans une nouvelle période de persécution, une famille protestante de bijoutiers nîmois (dans le Languedoc), les « Maistre » ou « Maystre », décidèrent de reprendre le symbole/logo qui représentait les protestants devant la couronne, de l'amplifier symboliquement, et d'en faire un bijou représentatif, produit pour la première fois en 1688 et qui va se répandre partout dans les territoires réformés d'Europe. Outre la croix elle-même qui symbolise naturellement l'œuvre de Salut accompli par le sacrifice de Jésus-Christ, une boule fut alors ajoutée aux pointes des branches, au nombre de huit, pour symboliser les huit bénédicences décrites dans l'Évangile selon Matthieu. Avec les quatres boules existantes, l'ensemble des douze boules renvoyaient maintenant aux douze apôtres du Christ, comme symbole de l'enseignement biblique apostolique qui est la base fondamentale et unique de la foi protestante. Une boule centrale fut aussi ajoutée, dont les branches de la croix forment désormais comme des rayons, l'ensemble renvoyant au symbole du « Soleil de la Justice » qui désignait à l'époque le juste jugement de Dieu qui connaît les Siens. Les rayons eux-mêmes sont accentués dans les branches de la croix par « trois traits » côte à côte symbolisant la « Trinité » divine qui est un fondement aussi du protestantisme. À l'ensemble a été ajouté en élément pendu une colombe comme symbole du Saint-Esprit qui guident, qualifient et défendent/consolent les croyants. C'est en l'état la forme de base et les symboles associés à ce qui fut naturellement désigné comme étant la « croix huguenote ». Eût égard à la résistance héroïque de ces protestants persécutés dans leur propre pays, elle devint rapidement un symbole parlant et représentatif pour l'ensemble des protestants européens de la période.

Dans les régions où la persécution était très virulente, avec son lot conséquent de victimes, les protestants français ont utilisé une forme particulière de la croix huguenote comme symbole de résilience face à l'emprisonnement et à la mort. La colombe fut alors remplacée par une larme représentant les larmes des persécutés en communion avec les larmes du Christ dans le jardin de Gethsémani avant Son arrestation et Sa crucifixion.



En 1787, le roi Louis XVI promulgue l'Édit de tolérance de Versailles qui met enfin définitivement fin à la persécution des protestants de France. Sans pour autant reconnaître les Églises protestantes françaises en tant que telles, et sans que ce soit immédiatement une reconnaissance d'égalité complète des protestants avec les sujets catholiques romains du royaume, l'Édit met quand même fin aux sanctions civiles et pénales qui visaient les protestants et leur accorde un état civil égalitaire. Il faudra quand même attendre la révolution française de 1789 (égalité des citoyens), la constitution de 1791 (égalité totale des droits civiques et politiques) et le concordat napoléonien de 1801 (reconnaissance de la liberté et de l'expression publique du culte) pour les protestants français soient enfin reconnus comme des citoyens français libres et égaux aux autres et puissent prendre pleinement leur place dans



une société française en constante mutation, tout au long du 19^{ème} siècle. Entre temps, dès la promulgation de l'Édit de tolérance de Versailles, certains protestants adaptèrent encore la croix huguenote en remplaçant les quatre boules originelles par des « fleurs de lys », symbole de la France, comme signe de respect des autorités temporelles établies par Dieu sur la nation pour l'ordre et la bienséance. Sur cette forme particulière, ce sont alors les pétales des fleurs de lys, au nombre de douze qui renvoient désormais aux douze apôtres du Christ comme symbole de l'enseignement biblique apostolique qui est la base fondamentale et unique de la foi protestante.

2. UNE LENTE ACCESION AU RANG DE SYMBOLE GLOBAL

Un siècle plus tard, le bijou symbolique (dans toutes ses formes possibles) connaît un regain d'intérêt suite aux travaux d'érudits et collectionneurs protestants, et reste un objet phare dans ce monde de spécialistes. Et à l'ouverture du « Musée du Désert » en 1911, la croix huguenote exposée là par la « Société de l'histoire du protestantisme français » devint un objet d'exposition incontournable qui interpella les fidèles. À partir de 1912, la « Librairie générale et protestante de Paris » commença à en reproduire et en vendre de nouveau, portée par de plus en plus de protestants comme signe d'appartenance.



Pendant la seconde guerre mondiale, le monde protestant français se sensibilisa contre l'occupation nazie et de nombreux protestants français (de toutes les confessions) entrèrent en résistance. La croix huguenote devint rapidement l'insigne de ces poches de résistance protestante en France. Suite à la libération, le symbole devint réellement représentatif du monde protestant français, puis européen et enfin mondial. Les Églises réformées/presbytériennes et luthériennes en feront même leur logo ecclésial phare. Quatre localités françaises (Saint-Mards-en-Othe, Kirrberg, Ratzwiller et Rauwiller) adoptèrent par la suite un blason moderne qui comporte une croix huguenote en rappel de leur passé officiel protestant et de leur culture locale empreinte de protestantisme.



3. LA PLACE DU SYMBOLE DE NOS JOURS

La croix huguenote est avant tout aujourd’hui un des symboles représentatifs du protestantisme au niveau mondial, possédant une aura historique par sa présence dans des moments fédérateurs de l’histoire protestante française, marquante au niveau international. Elle est aujourd’hui portée en pendentif par de nombreux protestants dans le monde (autant historiques qu’évangéliques).

Cependant, il faut bien replacer le logo à sa place symbolique. Le protestantisme ne lui accorde aucunement (autant au symbole qu’à ses pendentifs) de quelconque « pouvoirs » de bénédiction ou de protection, à l’image de si nombreux symboles et médailles très prisés dans le monde catholique et orthodoxe. Une telle considération les feraient passer abusivement comme des « talismans » qui taisent leur nom et aurait été pour les protestants de l’ordre d’une idolâtrie intolérable. La croix huguenote a été et reste un simple « symbole » faisant allusion à des bases de la foi et renvoyant à une histoire protestante représentative, celle de France. Il n’y a aucune obligation pour quelque protestant que ce soit de la porter ou de l’afficher, et le faire est toujours de l’ordre volontaire et symbolique d’une appartenance fière au monde protestant.

Le symbole a eu naturellement plus d’impact du côté des confessions réformées/presbytériennes et luthériennes. C’est surtout dans ces milieux qu’il est le plus représenté. Des formes stylisées et modernisées (plus ou moins proches) sont souvent utilisées pour représenter leurs Églises (systèmes ecclésiaux) et leurs fédérations confessionnelles. C’est le cas par exemple, de façon évidente, du logo de la PFP (rassemblant des protestants historiques et évangéliques), et de façon plus éloignée su logo du CNEF (rassemblant des protestants évangéliques)



Le monde évangélique connaît généralement et respecte ce symbole historique, mais sa représentation (et son port sous forme de pendentif) y est beaucoup moins fréquent, au profit souvent de pendentifs sous forme de « poisson » (un symbole nommé « Ichtus » ou « Ichthys » utilisé par les premiers chrétiens et siglant une phrase de base d’antiques professions de foi chrétiennes : « Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur ». De même, les Églises (systèmes ecclésiaux), fédérations confessionnelles et autres systèmes conciliaires évangéliques développent souvent des logos représentatifs très personnalisés à leur confession propre, mouvements, Église (système ecclésial) qui ne cherchent aucunement à reprendre une forme ou une autre de croix huguenote.



Sources bibliographiques consultées

- Encyclopédie du protestantisme,
sous la direction de Pierre GISEL, Quadrige dicopoches, PUF (Presses Universitaires de France), 2006
- Histoire du Protestantisme,
Jean BAUBEROT, PUF (Presses Universitaires de France), 2007
- Histoire générale du Protestantisme,
Émile G. Léonard, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), 1961 (tomes 1 et 2), 1964 (tome 3)
- L'identité protestante,
Yves BIZEUL, Paris, Mériadiens Klincksieck, 1991
- From Federation to Communion : The History of the Lutheran World Federation,
Norman A. HJELM, Augsburg, Fortress Publishers, 1997
- La Construction de l'identité réformée aux XVI^e et XVII^e siècles : le rôle des consistoires,
Raymond MENTZER, Éditions Honoré Champion, 2006
- Les Vaudois, l'étonnante aventure d'un peuple-église,
Giorgio TOURN, éditeur Claudiana, 1999
- La Parole de Dieu en Bohême et Moravie : La tradition de la prédication de Jan Hus à Jan Amos Comenius,
Daniel S. LARANGÉ, Paris, L'Harmattan (collection "Religions & spiritualité"), 2008
- Jansénisme et puritanisme,
Bernard COTTRET/ Monique COTTRET/ Marie-José MICHEL, Nolin, 2002
- Les protestants,
Sébastien Fath, Paris, Le Cavalier Bleu (collection "Idées reçues"), 2003
- Graines d'anabaptisme – Éléments fondamentaux de l'identité anabaptiste,
Arnold SNYDER, éditions Mennonites, Montbéliard, 2000
- Les Amish. Origine et particularismes 1693-1993,
Lydie HEGE et Christophe WIEBE, éditions AFHAM, 1996
- The Early English Baptists, 1603-1649,
Stephen WRIGHT, Woodbridge, Boydell Press, 2006
- The Baptist Heritage : Four Centuries of Baptist Witness,
H. Leon McBETH, Broadman and Holman Publishing group, USA, 1987
- Les baptistes en France (1810-1950) : faits, dates et documents,
Sébastien FATH, Cléon d'Andran, Excelsis, 2002
- Une autre manière d'être chrétien en France, socio-histoire de l'implantation baptiste (1810-1950),
Sébastien FATH, Genève, Labor et Fides, 2001
- Biographical Sketches of Joseph Smith the Prophet and His Progenitors for many Generations,
Lucy SMITH, Kessinger Publishing, 2006
- La Société religieuse des Amis (Quakers),
Jeanne Henriette Louis, Turnhout, Brepols (collection "Fils d'Abraham"), 2005
- Le Méthodisme,
Claude-Jean BERTRAND, Paris : Librairie Armand Colin, 1971
- Du ghetto au réseau. Le protestantisme évangélique en France de 1800 à 2005,
Sébastien FATH, Genève, Labor et Fides, 2005
- Les protestants en France aujourd'hui,
Claude DARGENT, Paris, Payot, 2005
- Le protestantisme libéral,
Pierre-Jean RUFF, Nouvelle édition : Théolib, 2005
- Pierre Valdo et les vaudois,
Georges TOURN, Éditions Olivetan, Lyon, 2010
- Un Destin. Martin Luther,
Lucien FEBVRE, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), 1928

- **Luther et la réforme protestante,**
Annick SIBUE, Éditions Eyrolles, 2011
- **Huldrych Zwingli et le Zwinglianisme : Essai de synthèse historique et théologique mis à jour d'après les recherches récentes,**
J. V POLLET, Vrin, 2000
- **Martin Bucer (1491-1551), un Réformateur et son temps,**
Martin GRESCHAT, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), 2002
- **Guillaume Farel, 1489-1565. Biographie nouvelle,**
DELACHAUX et NIESTLÉ, Paris et Neuchâtel, 1930
- **Jean Calvin (1509-1564). De l'humanisme aux lumières de la foi,**
Franck BELLOIR (*dir.*), Les Éditions de Paris, 2009
- **Calvin : Biographie,**
Bernard COTTRET, Jean-Claude Lattès, 1995
- **Institution de la religion chrétienne,**
Jean CALVIN, Genève, Jean Crespin, 1560 (tomes 1, 2, 3 et 4)
- **Essai sur la vie et les écrits de Menno Simons,**
Frédéric BASTIAN, thèse soutenue le 5 août 1857 devant la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg
- **The King's Reformation : Henry VIII and the Remaking of the English Church,**
G. W. BERNARD, 2005
- **A booke which sheweth the life and manners of all true Christians and howe unlike they are unto Turkes and Papistes, and heathen folke,**
Robert BROWNE, 1582
- **The Life and Writings of Thomas Helwys,**
Joseph Everett EARLY, Mercer University Press, Angleterre, 2009
- **John Wesley and the Church of England**
Frank Baker, édition originale 1970, Londres : Epworth Press, 2000
- **George Fox et les Quakers,**
Henry VAN ETTE, Paris, Editions du Seuil (collection "Maîtres spirituels"), 1956
- **Ellen G. White : A Biography, vol. 1-6.**
Arthur WHITE, Washington: Review and Herald Publishing Association, 1981-1986.
- **The Life of Charles F. Parham,**
Sarah PARHAM, Apostolic Faith Bible College, USA, 1930, révisé en 2000
- **William Seymour: A Biography.**
Craig BORLASE. Lake Mary, FL, Charisma House, 2006
- **Les débuts de l'adventisme,**
Bernard BLANDRE, Sarreguemines, Association d'étude et d'information sur les mouvements religieux, 1989
- **L'Église adventiste du Septième Jour. 1844-1920,**
Bernard BLANDRE, Sarreguemines, Association d'étude et d'information sur les mouvements religieux, 1991
- **Les Témoins de Jéhovah : un siècle d'histoire,**
Bernard BLANDRE, Éditions Desclée de Brouwer, 1987
- **The growth of the Brethren Movement: national and international experiences: essays in honour of Harold H. Rowdon,**
Neil DICKSON / Tim GRASS, Wipf & Stock Publishers, Eugene, 2006
- **Souvenez-vous de vos conducteurs,**
F. CUENDET, Éd. ELBC.
- **L'Armée du Salut,**
Raymond DELCOURT, Paris, PUF (Presses Universitaires de France, collection "Que sais-je ?"), 1988
- **L'évangélisme et le Pentecôtisme,**
Frédéric DEJEAN, Géographie et cultures, France, 2009
- **Restoring the Faith: The Assemblies of God, Pentecostalism, and American Culture,**
Edith L. BLUMHOFER, University of Illinois Press, USA, 1993
- **Orthodoxy and Heresy in Earliest Christianity,**
Walter BAUER, première édition 1932, nouvelle édition sous la direction de Robert A. KRAFT et Gerhard KRODEL 1996

— Qui donc es-tu Marie ? Les différents visages de la mère de Jésus dans le Nouveau Testament
Ellian CUVILLIER, Éditions du Moulin, Aubonne, 1994

— Marie, qui donc es-tu ? Un regard protestant
Ellian CUVILLIER, Éditions Cabédita, Divonne-les-Bains, 2015

Sources numériques consultées sur internet

Site officiel de l'Alliance Évangélique Mondiale
worldea.org

Site officiel de la Fédération Protestante de France
www.protestants.org

Site officiel du Conseil National des Évangéliques de France
www.lecnef.org

Site officiel des Communautés et Assemblées Évangéliques de France
www.caef.net

Site officiel de la Fédération Luthérienne Mondiale
www.lutheranworld.org

Site officiel de l'Alliance Réformée Mondiale
wcrc.eu

Site officiel de l'Église réformée hussite
www.ccsh.cz

Site officiel de la monarchie britannique / Pages sur l'Histoire de la famille royale des TUDORS
www.royal.gov.uk/historyofthemonarchy/kingsandqueensofengland/thetudors

Site officiel de la Communion Anglicane
www.anglicancommunion.org

Site officiel de l'Église presbytérienne réformée puritaine
puritanchurch.com

Site officiel de l'Association des Églises Évangéliques Mennonites de France
www.menno.fr [site consulté en 2024, fermé en 2026]

Site officiel de l'Alliance Baptiste Mondiale
<https://baptistworld.org/fr/>

Site officiel de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours en France
fr.eglisedejesus-christ.org

Site officiel de l'Église adventiste du Septième Jour
www.adventist.org

Site officiel des Assemblées de Frères
www.fileo.info

Site officiel de l'Armée du Salut
www.salvationarmy.org

Site officiel des Assemblées de Dieu de France
www.addfrance.fr

Site officiel des Assemblées de Dieu de La Réunion
addreunion.fr/

Site officiel de la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-Sur-Seine
flte.fr

Site officiel de l'Institut biblique de Nogent
www.ibnogent.org

Site officiel du journal protestant historique "Réforme"
www.reforme.net

Site officiel d'Alliance Presse
www.alliance-presse.info

Blog officiel de Sébastien FATH, chercheur au CNRS, historien et sociologue spécialisé dans le protestantisme
blogdesbastienfath.hautetfort.com

Site officiel de l'Alliance Juive Messianique Mondiale

www.theimja.org

Site officiel du Centre Messianique : Œuvres Auprès du Peuple d'Israël
www.lebergerdisrael.org

Page web reproduisant la biographie officielle de William MILLER, par James WHITE
www.earlysda.com/miller/william-miller-biography.html

Page web, site officiel de l'Encyclopædia Universalis, article sur John SMYTH,
www.universalis.fr/encyclopedie/smyth-smith/

Site officiel du Conseil Œcuménique des Églises
www.oikoumene.org

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 — INTRODUCTION AU PROTESTANTISME	3
1. LA FOI CHRÉTIENNE ET LES CHRISTIANISMES	4
2. NAISSANCE GÉNÉRALE DU PROTESTANTISME	5
3. DÉFINIR LE PROTESTANTISME	8
4. UN MOUVEMENT ENRACINÉ	9
 SECTION 2 — LE JUDAÏSME ANTIQUE, JÉSUS-CHRIST ET LES ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES	10
1. LE JUDAÏSME ANTIQUE : LE BERCEAU DU CHRISTIANISME	11
A. UN PEUPLE NOMMÉ « ISRAËL » : LE PEUPLE JUIF	11
B. LA BIBLE JUIVE/HÉBRAÏQUE OU L'ANCIEN TESTAMENT	16
C. LA SPIRITUALITÉ ET LES RÉVÉLATIONS DE L'ANCIEN TESTAMENT : L'ESPÉRANCE MESSIANIQUE	21
2. JÉSUS DE NAZARETH ET LES PREMIERS CHRÉTIENS	25
A. JÉSUS DE NAZARETH, LA PREMIÈRE VENUE DU MESSIE/CHRIST D'ISRAËL	25
B. LES PREMIERS CHRÉTIENS : DES JUIFS DE FOI MESSIANIQUE	28
3. « L'ÉGLISE » ET LES « ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES »	32
A. CE QU'EST « L'ÉGLISE » DANS L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN ORIGINE	32
B. LES « ÉGLISES PRIMITIVES » : FORMES CONCRÈTES DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE	34
C. MINISTÈRES, CHARISMES ET APOSTASIES DANS LES « ÉGLISES CHRÉTIENNES PRIMITIVES »	35
 SECTION 3 — LES ÉGLISES CHRÉTIENNES ÉTABLIES JUSQU'AU 16^{ème} SIÈCLE	40
1. DES « ÉGLISES PRIMITIVES » À « L'ÉGLISE ROMAINE »	41
A. LA THÉOLOGIE DE LA SUBSTITUTION : PORTE OUVERTE SUR L'APOSTASIE	41
B. LA NAISSANCE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME/ORTHODOXIE	43
C. L'OFFICIALISATION ROMAINE DU CHRISTIANISME : L'ÉTABLISSEMENT DE « L'ÉGLISE ROMAINE »	47
2. L'ÉGLISE CATHOLIQUE/ORTHODOXE ET LA « CHRÉTIENTÉ »	49
A. LES INSTITUTIONS DE BASE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE/ORTHODOXE	49
B. LE « GRAND SCHISME » : LA NAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES « CHRÉTIENS D'ORIENT »	50
C. LE MOYEN-ÂGE OCCIDENTAL : « PAPAUTÉ » ET « CHRÉTIENTÉ »	52
 SECTION 4 — LA RÉFORME DU 16^{ème} SIÈCLE – LE PROTESTANTISME	57
1. L'ACTE INITIAL DE LA RÉFORME : 31 OCTOBRE 1517	58
A. UN MOINE NOMMÉ MARTIN LUTHER	58
B. LES « 95 THÈSES » DE MARTIN LUTHER	60
C. LUTHER : UN HOMME IMPARFAIT DE SON ÉPOQUE	63
2. LA RÉFORME MAGISTÉRIELLE : LES PROTESTANTS DITS « HISTORIQUES »	64
A. LE LUTHÉRANISME (À PARTIR DU 16 ^{ème} SIÈCLE)	64
1. Le luthéranisme de Melanchthon	64
2. Le luthéranisme de Bucer ou « protestantisme térapolitain »	65
3. Le piétisme : une mouvance d'origine luthérienne inspirée de la piété évangélique anabaptiste	67
B. LE CALVINISME RÉFORMÉ ET PRESBYTÉRIEN (À PARTIR DU 16 ^{ème} SIÈCLE)	67
1. La Réforme d'Ulrich Zwingli	67
2. La Réforme de Guillaume Farel	68
3. La Réforme de Jean Calvin	69
4. Jean Calvin : un homme imparfait de son époque	71
5. L'expression française actuelle de l'Église calviniste réformée	73

6. Un héritage calviniste des protestants francophones : la version Segond de la Bible	73
7. La Réforme de John Knox : le « calvinisme presbytérien » ou « presbytérianisme » 8. « Les Mormons » : une rupture restaurationiste détachée du presbytérianisme	73 74
C. LES CALVINISMES VAUDOIS ET HUSSITE (À PARTIR DES 12^{ème} ET 16^{ème} SIÈCLES)	80
1. Le mouvement vaudois originel ou « valdéisme »	80
2. Le mouvement hussite originel ou « hussisme »	81
3. Les Églises calvinistes vaudoises et hussites	81
D. L'ANGLICANISME : CATHOLIQUE, PROTESTANTE PUIS PLURALISTE (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)	82
1. Le schisme anglican : la phase catholique « henricienne »	82
2. La phase protestante calviniste « édouardienne » et le retour du catholicisme romain	83
3. La phase calviniste « élisabéthaine » : une voie cultuelle intermédiaire catholique/protestant	84
4. La phase « pluraliste » : l'anglicanisme moderne à la fois catholique et protestante	84
5. La Communion anglicane : les Églises anglicanes et l'Église épiscopalienne	86
E. UN CALVINISME CONGRÉGATIONALISTE : LE PURITANISME (À PARTIR DES 16^{ème} ET 17^{ème} SIÈCLE)	87
1. Le mouvement anglican des « puritains »	87
2. Les Églises calvinistes congrégationalistes (ou Églises puritaines)	88
3. « Les unitariens » et « les quakers » : deux expressions libérales non protestantes détachées du puritanisme	89
3. LA RÉFORME RADICALE : LES PROTESTANTS DITS « ÉVANGÉLIQUES »	90
A. L'ÉVANGÉLISME ANABAPTISTE ET NÉO-ANABAPTISTE (À PARTIR DU 16^{ème} SIÈCLE)	92
1. Les racines zwingliennes de l'anabaptisme, la première confession revivaliste/évangélique	92
2. L'anabaptisme primitif face à la persécution	93
3. Le néo-anabaptisme dans son expression « huttérite »	94
4. Le néo-anabaptisme dans son expression « mennonite »	95
5. Le néo-anabaptisme dans son expression du « Vieil Ordre »	95
B. L'ÉVANGÉLISME BAPTISTE (À PARTIR DU 17^{ème} SIÈCLE)	96
1. John Smyth : Réformateur initial du baptême	96
2. Thomas Helwys : Réformateur effectif du baptême	97
3. Les deux branches du baptême : le « baptême général » et le « baptême réformé » ...	99
4. Une dénomination détachée du baptême et rattachée à l'aventisme : Le « baptême du Septième Jour »	99
5. Les approches baptiste de l'action de l'Esprit Saint : entre charismatiques et cessationnistes	100
C. L'ÉVANGÉLISME MÉTHODISTE (À PARTIR DU 18^{ème} SIÈCLE)	100
1. Le mouvement anglican formé par John et Charles Wesley	100
2. Le schisme inévitable de John Wesley : la naissance de la confession méthodiste	101
3. Le méthodisme calvinien : forme plus calviniste de méthodisme fondée par George Whitefield	102
4. Le salutisme : forme humanitaire et militaire de méthodisme fondée par William Booth	103
5. Les approches méthodistes de l'action de l'Esprit Saint : présence d'une minorité charismatique	103
D. L'ÉVANGÉLISME ADVENTISTE (À PARTIR DU 19^{ème} SIÈCLE)	104
1. William Miller, un fer de lance du « Réveil Interconfessionnel »	104
2. Les petites Églises adventistes	105
3. La plus grande dénomination adventiste : « Les Adventistes du Septième Jour »	105
4. « Les Témoins de Jéhovah » : mouvement sectaire de dits « Étudiants de la Bible »	106

<i>E. L'ÉVANGÉLISME DES « FRÈRES » (À PARTIR DU 19^{ème} SIÈCLE)</i>	112
1. Le mouvement originel des « Frères (de Plymouth) » et « Les Assemblées évangéliques des Frères Ouverts »	112
2. John-Nelson Darby : « Les Assemblées évangéliques des Frères Exclusifs »	113
<i>F. L'ÉVANGÉLISME RÉFORMÉ/PRESBYTÉRIEN, OU NÉO-CALVINISME (À PARTIR DU 19^{ème} SIÈCLE)</i>	113
<i>G. L'ÉVANGÉLISME PENTECÔTISANT (À PARTIR DES 19^{ème} ET 20^{ème} SIÈCLE)</i>	114
1. Une mouvance pentecôtisante spontanée	114
2. Le Réformateur initial du pentecôtisme : Charles Fox Parham	115
3. Le Réformateur effectif du pentecôtisme : William Joseph Seymour	119
4. Le développement du pentecôtisme naissant	121
5. Organisations ecclésiales : « les Assemblées de Dieu » et les autres Églises pentecôtistes.....	122
6. « Le pentecôtisme de l'unicité » : une dérive pentecôtiste hors protestantisme	124
7. Une deuxième vague « charismatique » : Le « Renouveau Charismatique »	125
8. Un fruit notable du Renouveau Charismatique : le « néo-évangélisme » ou « nouvel évangélisme »	128
9. Une expression phare du Mouvement de Lausanne : « Jeunesse en Mission »	129
10. Un certain réveil « charismatique/pentecôtisant » dans les dénominations évangéliques	130
11. « Les néo-charismatiques » : une vague pas toujours évangélique aux dérives sectaires récurrentes	131
<i>H. UN ÉVANGÉLISME ISRAÉLITE : LE JUDAÏSME MESSIANIQUE (À PARTIR DES 19^{ème} ET 20^{ème} SIÈCLE)</i>	136
1. Le judéo-christianisme des Églises primitives	136
2. Des racines de l'antijudaïsme catholique au Concile d'Agde : la « substitution » et ses fruits	138
3. La survivance clandestine du judéo-christianisme	139
4. La renaissance du judéo-christianisme au sein du protestantisme : « le judaïsme messianique »	139
5. Les dénominations juives messianiques	143
SECTION 5 — LES ALLIANCES ECCLÉSIALES PROTESTANTES	145
1. <i>LES PRINCIPES FÉDÉRATIFS ET CONCILIAIRE DU PROTESTANTISME</i>	146
2. <i>LES ALLIANCES ECCLÉSIALES INTERNATIONALES ET FRANÇAISES</i>	146
3. <i>LES DÉNOMINATIONS MEMBRES DE LA FPF EN JANVIER 2026</i>	147
4. <i>LES DÉNOMINATIONS MEMBRES DU CNEF EN JANVIER 2026</i>	149
SECTION 6 — LA FOI PROTESTANTE	151
1. <i>LA PROFESSION DE FOI CHRÉTIENNE NICÉENNE</i>	152
A. <i>LE SYMBOLE DES APÔTRES</i>	152
B. <i>LE SYMBOLE DE NICÉE-CONSTANTINOPLE</i>	152
2. <i>LA PROFESSION DE FOI CENTRALE PROTESTANTE</i>	153
3. <i>LES FÊTES CHRÉTIENNES DANS LE PROTESTANTISME</i>	154
4. <i>LES COURANTS D'APPROCHE THÉOLOGIQUE</i>	155
SECTION 7 — AFFIRMATIONS COURANTES ET CLICHÉS, RÉPONSES CLAIRES	158
1. <i>EN FRANCE, LES IDÉES REÇUES SUR LES PROTESTANTS</i>	159
2. <i>RÉPONSES CLAIRES AUX AFFIRMATIONS ET CLICHÉS PRINCIPAUX SUR LE PROTESTANTISME</i>	159

ANNEXE 1 — LA SAINTE BIBLE ET SES VERSIONS SEGOND EN FRANÇAIS	177
1. LA SAINTE BIBLE : SON CANON ET SA TRANSMISSION	178
A. LE CANON DE LA BIBLE ET SES DIFFÉRENCES SELON LES CONFESSIONS	178
B. DES MANUSCRITS AUX TEXTES ORIGINAUX RECONSTITUÉS	182
1. La transmission de l'Ancien Testament	182
2. La transmission du Nouveau Testament	185
2. LES VERSIONS FRANÇAISES DE LA SAINTE BIBLE	188
3. LOUIS SEGOND ET SES VERSIONS FRANÇAISES DE LA BIBLE	190
A. LOUIS SEGOND ET LA « BIBLE D'OXFORD »	190
1. Le pasteur Louis Segond, docteur en théologie protestante	190
2. Le travail de traduction de Louis Segond : La « Bible d'Oxford »	191
3. Scandales et succès de la « Bible d'Oxford »	192
4. Un travail de correction et d'adaptation : les versions « Segond 1888 révisée » et « Segond 1910 »	193
B. LES RÉVISIONS DE LA VERSION « SEGOND 1910 »	194
1. Une révision encore conservatrice : La « Version revue 1975 »	194
2. Une révision moins conservatrice en 1978 : La « Bible à la Colombe »	195
3. Une traduction toute nouvelle et de longue haleine : La « Nouvelle Bible Segond » (NBS)	196
4. Une révision qui se veut à la fois conservatrice et moderniste : La « Bible Segond 21 »	197
ANNEXE 2 — LA CROIX HUGUENOTE – UN SYMBOLE FORT ET DISCRET	198
1. UNE PRÉSENTATION CONTEXTUÉE	199
2. UNE LENTE ACCÉSSION AU RANG DE SYMBOLE GLOBAL	200
3. LA PLACE DU SYMBOLE DE NOS JOURS	201

Sources bibliographiques consultées	202
Sources numériques consultées sur internet	204